

Le journal des



Marchés Publics

Public Contracts Journal

Bulletin d'Annonces des Marchés Publics / Public Contracts Bulletin - Directeur de Publication Joseph NGO

Regulation 2.0
Open Contracting
eJDM
Pridesoft
Mobile
e-CNE
Transparence
e-Regulation
e-Governance



Gratuit sur  Google play

TRANSPORT	01	NON DEFINIS	01	INFRASTRUCTURE	15
ECONOMIE	03	COMMUNICATION	02	SANTE PUBLIQUE	02
RURAL	10	ADMINISTRATION	07	ENERGIE	04

CONTACTS AGENCE
B.P: 6604 Yaoundé - Cameroun
Tel : 222 20 18 03 / 222 20 00 08 / 222 20 00 09
Fax : 222 20 60 43 / 222 20 33 26
Mail:infos@armp.cm, Web:www.armp.cm

CONTACTS PRIDESOFT
Tel : 222 20 49 17
Web : pridesoft.armp.cm
Mail : pridesoft@armp.cm

N° 2063

29 Mai 2020

29 May 2020

5:46 PM/17H:46

DEMANDE DE CNE

Certificat de Non Exclusion #

à Timbrer

PUBLICITÉ

Service e-JDM

JDM Electronique



Abonnez vous à ce Service et recevez au quotidien, dans votre boîte mail, un JDM personnalisé.

Service e-CNE

CNE Electronique



Abonnez vous à ce Service et obtenez votre CNE en ligne par paiement Mobile Money.

Prestataire

Raison Sociale(*) :
N° Carte Contribuable(*) :
N ° Registre de Commerce(*) :
Statut Juridique(*) : ☐ ETS ☐ SARL ☐ SA
Type Entreprise(*) : ☐ TPE ☐ PE ☐ PME ☐ PMI ☐ GE
Capital (chiffres en FCFA):

Localisation

Pays : Ville :
Adresse(**) : B.P. :
Tél.(*) : Fax :
E-mail(*) :
Site web :

Information sur la Commande Publique

Type Procédure(*) : AOIO ☐ AOIR ☐ AONO ☐ AONR ☐ BC ☐ DC ☐ DP ☐ AMI/ASMI ☐ GG ☐
Exercice(*) :
Référence(*) :
Maître d'Ouvrage(*) : Autorité Contractante :
Objet(*) :
Montant(en chiffres)(*) :
Date Signature(*) :

Information sur le Paiement

Etablissement Bancaire(*) : ☐ Express Union (N° 91190008943026) ☐ CC EC-SA (N° 100-017265-314-30) ☐ BICEC (N° 97568660005/16)
☐ Banque Atlantique (N° 9510173000510) ☐ SCB-CAMEROUN (N° 9000019311691) ☐ Paierie Générale
N° Reçu Versement/Virement(*) :
Date de Versement(*) :

Documents Joint à la Demande

Original Reçu Versement/Virement(*) : ☐ Oui ☐ Non Copie Carte Contribuable : ☐ Oui ☐ Non
Copie de la Commande Publique (BCA, AAO)(*) : ☐ Oui ☐ Non Copie Registre de Commerce : ☐ Oui ☐ Non

(*) Champs à remplir obligatoirement.

(**) quartier, rue, etc....



SOMMAIRE

RESUME DES CONSULTATIONS

1	Reference	07/D/HGOPED/DG/DAAFJS/2020 DU 13/04/2020 Lire
	Titre/objet	DECISION N°007/D/HGOPED/DG/DAAFJS/2020 DU 13/04/2020 PORTANT ATTRIBUTION DE LA DEMANDE DE COTATION N°004/DC/HGOPED/DG/CIPM/2020 26 FEVRIER 2020 POUR LA FOURNITURE ET LA MATERIALISATION DE LA SIGNALÉTIQUE A L'HOPITAL GYNECO.OBSTETRIQUE ET PEDIATRIQUE DE DOUALA (HGOPED).
	Nature de prestation	Services et Prestations Intellectuelles
	Date de cloture	N/A

2	Reference	012/AONO/K/SG/CRPM-EN/2020 Lire
	Titre/objet	AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N°012/AONO/K/SG/CRPM-EN/2020 DU 18 MAI 2020 POUR LES TRAVAUX DE REHABILITATION DE LA SALLE DE CONFERENCES ET DU BATIMENT ABRITANT LA DELEGATION REGIONALE DES POSTES ET TELECOMMUNICATIONS DE L'EXTREME-NORD.
	Nature de prestation	Bâtiments et Equipements Collectifs
	Date de cloture	11-06-2020

3	Reference	010/AONO/K/SG/CRPM-EN/2020 Lire
	Titre/objet	AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N° 010/AONO/K/SG/CRPM-EN/2020 DU 13/05/2020 POUR LA MISE EN DEFENS DES SITES REBOISES EN 2018, 2019 ET SITES RETENUS POUR L'EXERCICE 2020 DANS LE CADRE DE L'OPERATION SAHEL VERT REGION DE L'EXTRÊME-NORD
	Nature de prestation	Bâtiments et Equipements Collectifs
	Date de cloture	04-06-2020

4	Reference	009/AAONO/K/SG/CRPM-EN/2020 Lire
	Titre/objet	AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N° 009/AAONO/K/SG/CRPM-EN/2020 DU 13/05/2020 POUR LA REALISATION DES TRAVAUX DE CONSTRUCTION DE LA CLOTURE DE LA FERME AVICOLE DU CENTRE NATIONAL DE FORMATION ZOOTECHNIQUE, VETERINAIRE ET HALIEUTIQUE (CNFZVH) DE MAROUA.
	Nature de prestation	Bâtiments et Equipements Collectifs
	Date de cloture	04-06-2020

5	Reference	002bis/AONO/C-BIBEMI/SG/CIPM/BIB/2020 Lire
	Titre/objet	AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N°002BIS/AONO/C-BIBEMI/SG/CIPM/BIB/2020 LANCE EN PROCEDURE D'URGENCE RELATIF AUX TRAVAUX DE CONSTRUCTION DE TROIS(03) BLOCS DE DEUX SALLES DE CLASSE DANS LES EP DE MAKASSELE(LOT01),EP DE NDJOURA(LOT02) ET EP DE MAYO-BARKA (LOT03), ARRONDISSEMENT DE BIBEMI, DEPARTEMENT DE LA BENOUE, REGION DU NORD. LOT 01 EP DE MAKASSELE LOT 02 EP DE NDJOURA LOT 03 EP DEMAYO BARKA
	Nature de prestation	Routes et Infrastructures Routières
	Date de cloture	08-06-2020

RESUME DES CONSULTATIONS

6

Reference	008/AONO/C-BIBEMI/ST/CIPM-BIB/2020 Lire
Titre/objet	AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N°008/AONO/C-BIBEMI/ST/CIPM-BIB/2020 POUR LES TRAVAUX D'OUVERTURE D'UNE PISTE RURALE ASEBORE (PK 0+00- PK 6+500) DANS LA COMMUNE DE BIBEMI EN PROCEDURE D'URGENCE
Nature de prestation	Routes et Infrastructures Routières
Date de cloture	05-06-2020

7

Reference	N°04/C/MINCOMMERCE/SG/DAG/SDBMM/SMP Lire
Titre/objet	COMMUNIQUEN°04/C/MINCOMMERCE/SG/DAG/SDBMM/SMP DU 28 MAI 2020PORTANT PUBLICATION DES RÉSULTATS DE L'AVIS DE CONSULTATION POUR UNE DEMANDE DE COTATION
Nature de prestation	Autres Infrastructures
Date de cloture	N/A

8

Reference	N°05/C/MINCOMMERCE/SG/DAG/SDBMM/SMP Lire
Titre/objet	COMMUNIQUEN°05/C/MINCOMMERCE/SG/DAG/SDBMM/SMP DU 28 MAI 2020PORTANT PUBLICATION DES RÉSULTATS DE L'AVIS DE CONSULTATION POUR UNE DEMANDE DE COTATION
Nature de prestation	Autres Infrastructures
Date de cloture	N/A

9

Reference	N°03/C/MINCOMMERCE/SG/DAG/SDBMM/SMP Lire
Titre/objet	COMMUNIQUEN°03/C/MINCOMMERCE/SG/DAG/SDBMM/SMP DU 28 MAI 2020PORTANT PUBLICATION DES RÉSULTATS DE L'AVIS DE CONSULTATION POUR UNE DEMANDE DE COTATION
Nature de prestation	Autres Infrastructures
Date de cloture	N/A

10

Reference	ADDITIF N°01 Lire
Titre/objet	ADDITIF N°01 A L'APPEL A CANDIDATURES N°004 DU 05 MAI 2020 POUR LE RECRUTEMENT DES CADRES CHARGES DES COMMUNAUTESDATE : 28 MAI 2020FINANCEMENT : FONDS IDA
Nature de prestation	N/A
Date de cloture	N/A

11

Reference	009/AONO/ C-BIBEMI/ST/CIPM-BIB/2020 Lire
Titre/objet	AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT 009/AONO/ C-BIBEMI/ST/CIPM-BIB/2020 DU 11 MAI 2020POUR LES TRAVAUX DE REHABILITATION D'UNE PISTE AGRICOLE A LOMBO (PK 0+00 - PK 3+00) DANS LACOMMUNE DE BIBEMI EN PROCEDURE D'URGENCE
Nature de prestation	Routes et Infrastructures Routières
Date de cloture	05-06-2020

RESUME DES CONSULTATIONS

12

Reference [007/AONO/C-GASCH1GA/C1PM/2020](#) [Lire](#)

Titre/objet 007/AONO/C-GASCH1GA/C1PM/2020 POUR LES TRAVAUX DE CONSTRUCTION L'HOTEL DE VILLE DE LA COMMUNE DE GASCHIGA, LANCE EN PROCÉDURE D'URGENCE DEPARTEMENT DELA BENOUE, REGION DU NORDFINANCEMENT : FEICOM / COMMUNE DE GASCHIGA

Nature de prestation Bâtiments et Equipements Collectifs

Date de cloture 10-06-2020

13

Reference [016/2020/AONO/MINEPAT/DDMD/CDPMMD/BEC](#) [Lire](#)

Titre/objet APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N° 016/2020/AONO/MINEPAT/DDMD/CDPMMD/BEC DU 26 MAI 2020 POUR LES TRAVAUX DE CONSTRUCTION D'UN BLOC DE DEUX SALLES DE CLASSE A L'ECOLE PUBLIQUE DE KAO-GALAK (LOT 1) ET A L'ECOLE PUBLIQUE DE DJOGOÏDI (LOT 2) DANS L'ARRONDISSEMENT DEYAGOUA FINANCEMENT : BUDGET D'INVESTISSEMENT PUBLIC, EXERCICE 2018.

Nature de prestation Bâtiments et Equipements Collectifs

Date de cloture 15-06-2020

14

Reference [038/20/AONO/SDCC/CIPM](#) [Lire](#)

Titre/objet AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N° 038/20/AONO/SDCC/CIPM DU 22 MAI 2020 POUR LA FOURNITURE D'UN LOT DE 140 000 KG DE SOUDE CAUSTIQUE A LA SODECOTON

Nature de prestation Approvisionnements Généraux

Date de cloture 16-06-2020

15

Reference [017 /2020/AONO/MINEPAT/DDMD/CDPMMD/BEC](#) [Lire](#)

Titre/objet APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N° 017 /2020/AONO/MINEPAT/DDMD/CDPMMD/BEC DU 26 MAI 2020 POUR LES TRAVAUX DE CONSTRUCTION D'UN BLOC DE DEUX SALLES DE CLASSE A L'ECOLE PUBLIQUE DE DOUANG (LOT 3) ET A L'ECOLE PUBLIQUE DE GUEMERE (LOT 4) DANS L'ARRONDISSEMENT DE VELEFINANCEMENT : BUDGET D'INVESTISSEMENT PUBLIC EXERCICE 2018.

Nature de prestation Bâtiments et Equipements Collectifs

Date de cloture 15-06-2020

16

Reference [039/20/AONO/SDCC/CIPM](#) [Lire](#)

Titre/objet AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N° 39/20/AONO/SDCC/CIPM DU 22 MAI 2020 POUR LA FOURNITURE D'UN LOT DE 150 TONNES DE TERRE COLORANTE A LA SODECOTON

Nature de prestation Approvisionnements Généraux

Date de cloture 16-06-2020

17

Reference [040/20/AONO/SDCC/CIPM](#) [Lire](#)

Titre/objet AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N° 040/20/AONO/SDCC/CIPM DU 22 MAI 2020 POUR LA FOURNITURE D'UN LOT D'ORDINATEURS PROFESSIONNELS DE BUREAUX A LA SODECOTON

Nature de prestation Approvisionnements Généraux

Date de cloture 16-06-2020

RESUME DES CONSULTATIONS

18

Reference	037/20/AONO/SDCC/CIPM Lire
Titre/objet	AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N° 037/20/AOIO/SDCC/CIPM DU 22 MAI 2020 POUR LA FOURNITURE DE SIX (06) LOTS DE PIECES DE RECHANGE POUR CAMIONS RVI A LA SODECOTON
Nature de prestation	Approvisionnements Généraux
Date de cloture	16-06-2020

19

Reference	006/AOIO/DG/DTEC/SPE/CIPM-SCDP/2020 DU 28/05/2020 Lire
Titre/objet	AVIS D'APPEL D'OFFRES INTERNATIONAL OUVERT N°006/AOIO/DG/DTEC/SPE/CIPM-SCDP/2020 DU 28/05/2020 RELATIF A L'ACQUISITION DE DEUX (02) CAMIONS CITERNES GPL DE 50 M3 CHACUN, AVEC COMPTEUR A DEBITMETRE MASSIQUE DE TYPE CORIOLIS INTEGRE POUR L'OPTIMISATION DES TRANSFERTS GPL ENTRE BIPAGA ET NSAM. FINANCEMENT : BUDGET D'INVESTISSEMENT SCDP 2020
Nature de prestation	Approvisionnements Généraux
Date de cloture	15-07-2020

20

Reference	N°12/D/MINCOMMERCE/SG/DAG/SDBMM/SMP Lire
Titre/objet	DECISIONN°12/D/MINCOMMERCE/SG/DAG/SDBMM/SMP DU 28 MAI 2020PORTANT ADJUDICATION DE L'AVIS DE CONSULTATION POUR UNE DEMANDE DE COTATION.
Nature de prestation	N/A
Date de cloture	N/A

21

Reference	N°13/D/MINCOMMERCE/SG/DAG/SDBMM/SMP Lire
Titre/objet	DECISIONN°13/D/MINCOMMERCE/SG/DAG/SDBMM/SMP DU 28 MAI 2020PORTANT ADJUDICATION DE L'AVIS DE CONSULTATION POUR UNE DEMANDE DE COTATION.
Nature de prestation	N/A
Date de cloture	N/A

22

Reference	N°010/D/MINCOMMERCE/SG/DAG/SDBMM/SMP Lire
Titre/objet	DECISIONN°010/D/MINCOMMERCE/SG/DAG/SDBMM/SMP DU 28 MAI 2020PORTANT ADJUDICATION DE L'AVIS DE CONSULTATION POUR UNE DEMANDE DE COTATION.
Nature de prestation	N/A
Date de cloture	N/A

23

Reference	N°11/D/MINCOMMERCE/SG/DAG/SDBMM/SMP Lire
Titre/objet	DECISIONN°11/D/MINCOMMERCE/SG/DAG/SDBMM/SMP DU 28 MAI 2020PORTANT ADJUDICATION DE L'AVIS DE CONSULTATION POUR UNE DEMANDE DE COTATION.
Nature de prestation	N/A
Date de cloture	N/A

RESUME DES CONSULTATIONS

24

Reference	006/D/SP/CRPM-LT/2020 du 28/05/2020 Lire
Titre/objet	DECISION N°006/D/SP/CRPM-LT/2020 DU 28/05/2020 PORTANT ATTRIBUTION DE LA LETTRE COMMANDE RELATIVE AUX TRAVAUX D'ÉCARTICATON RURALE DU CANTON MOUAMENAM, ARRONDISSEMENT DE MANJO, DÉPARTEMENT DU MOUNGO, RÉGION DU LITTORAL. MAÎTRE D'OUVRAGE : LE DÉLÉGUÉ RÉGIONAL DE L'EAU ET DE L'ÉNERGIE DU LITTORAL. FINANCEMENT : BUDGET D'INVESTISSEMENT PUBLIC, EXERCICE 2020
Nature de prestation	Autres Infrastructures
Date de clôture	N/A

25

Reference	007/D/C/SP/CRPM-LT/2020 du 28/05/2020 Lire
Titre/objet	DECISION N°007/D/C/SP/CRPM-LT/2020 DU 28/05/2020 PORTANT ATTRIBUTION DE LA LETTRE COMMANDE RELATIVE AUX TRAVAUX DE RÉFECTION DES INSTALLATIONS ÉLECTRIQUES À LA DÉLÉGATION RÉGIONALE DE PETITES ET MOYENNES ENTREPRISES DE L'ÉCONOMIE SOCIALE ET DE L'ARTISANAT DU LITTORAL.
Nature de prestation	Autres Infrastructures
Date de clôture	N/A

26

Reference	007/AONO/DG/DTEC/SDMIM/SMI/CIPM-SCDP/2020 DU 28/05 Lire
Titre/objet	AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N°007/AONO/DG/DTEC/SDMIM/SMI/CIPM-SCDP/2020 DU 28/05/2020 RELATIF AUX TRAVAUX D'AMÉLIORATION DU RÉSEAU SECOURS SOLAIRE DU DEPOT SCDP DE BELABO. FINANCEMENT : BUDGET D'INVESTISSEMENT SCDP 2020
Nature de prestation	Autres Infrastructures
Date de clôture	25-06-2020

27

Reference	3602/20/DG/DAG/DAMP/SMP/AH Lire
Titre/objet	DECISION N° 3602/20/DG/DAG/DAMP/SMP/AH DU 22 MAI 2020 PORTANT ATTRIBUTION DE LA LETTRE-COMMANDE RELATIVE À LA DEMANDE DE COTATION N°12 /20/DCO/SDCC/CIPM DU 31/03/2020 POUR LA FOURNITURE D'UN LOT DE BATTERIES ET CHARGEURS À LA SODECOTON
Nature de prestation	Approvisionnements Généraux
Date de clôture	N/A

28

Reference	001/AONO/MINADER-MINEPIA/ASGIRAP/CSPM/2020 Lire
Titre/objet	N°001/AONO/MINADER-MINEPIA/ASGIRAP/CSPM/2020 RELATIF À LA FOURNITURE DE TROIS (03) MOTOFACHEUSES CHACUNE ASSOCIÉE À UN MOISSONNEUR-LIEUR AVEC FOURCHES ALTERNÉES POUR LE COMPTE DE LA COMPOSANTE 3 DU PROGRAMME D'APPUI À LA SÉCURISATION ET À LA GESTION INTÉGRÉE DES RESSOURCES AGRO PASTORALES AU NORD CAMEROUN (C2D/ASGIRAP). FINANCEMENT : PROGRAMME C2D/ASGIRAP (CONVENTION D'AFFECTATION N° CCM1272 01 K), COMPOSANTE 3 EXERCICE 2020.
Nature de prestation	Approvisionnements Généraux
Date de clôture	24-06-2020

29

Reference	001bis/AONO/C-BONALEA/CIPM/2020 DU 18 MAI 2020 Lire
Titre/objet	AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT EN PROCÉDURE D'URGENCE N° 001BIS/AONO/C-BONALEA/CIPM/2020 DU 18 MAI 2020 POUR LES TRAVAUX DE RÉHABILITATION DE LA ROUTE COMMUNALE BESSOUNGKANG-MPOBO, DANS LA COMMUNE DE BONALEA, DÉPARTEMENT DU MOUNGO, RÉGION DU LITTORAL. FINANCEMENT : BUDGET D'INVESTISSEMENT PUBLIC 2020, RESSOURCES TRANSFÉRÉES DU MINTP À LA COMMUNE DE BONALÉA
Nature de prestation	Bâtiments et Équipements Collectifs
Date de clôture	15-06-2020

RESUME DES CONSULTATIONS

30	Reference	013bis/AONO/C-BONALEA/CIPM/2020 DU 18 MAI 2020 Lire
	Titre/objet	AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT EN PROCEDURE D'URGENCE N°013BIS/AONO/C-BONALEA/CIPM/2020 DU 18 MAI 2020 POUR LES TRAVAUX DE REHABILITATION DE LA ROUTE COMMUNALE MANGAMBA-BESSOUNGKANG SUR 06,5 KM, DANS LA COMMUNE DE BONALEA, DEPARTEMENT DU MOUNGO, REGION DU LITTORAL.FINANCEMENT : BUDGET COMMUNAL, EXERCICE 2020
	Nature de prestation	Routes et Infrastructures Routières
	Date de cloture	29-05-2020

31	Reference	015/AONO/C.NDOB/CIPM/2020 DU 29/05/2020 Lire
	Titre/objet	AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N°015/AONO/C.NDOB/CIPM/2020 DU 29/05/2020 POUR LES TRAVAUX DE CONSTRUCTION D'UN (01) BATIMENT POUR IMAGERIE AU CENTRE MEDICAL D'ARRONDISSEMENT EN PROCEDURE D'URGENCE
	Nature de prestation	Bâtiments et Equipements Collectifs
	Date de cloture	18-06-2020

32	Reference	01/AONO/PU/ANTIC/DG/CIPM/2020 Lire
	Titre/objet	AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT EN PROCEDURE D'URGENCE N° 01./AONO/PU/ANTIC/DG/CIPM/2020 DU 27 MAI 2020 POUR LA FOURNITURE DU MATÉRIEL INFORMATIQUE EN VUE DE L'APPUI AU FONCTIONNEMENT DES CLUBS TIC DANS LES ETABLISSEMENTS D'ENSEIGNEMENTS SECONDAIRES, EN DEUX (02) LOTS DISTINCTS, EXERCICE 2020. FINANCEMENT : BUDGET DE L'ANTIC, EXERCICE 2020
	Nature de prestation	Approvisionnements Généraux
	Date de cloture	26-06-2020

33	Reference	004/AONO/CIPM/MAETUR Lire
	Titre/objet	AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT EN PROCEDURE D'URGENCE N° 2020/004/CIPM/MAETUR DU 29/05/2020 POUR LA SOUSCRIPTION BIENNALE D'UNE POLICE D'ASSURANCE MALADIE ASSISTANCE ET ÉVACUATION SANITAIRE POUR LE COMPTE DU PERSONNEL DE LA MAETUR.FINANCEMENT : BUDGET MAETUR – EXERCICE 2020 ET SUIVANTS
	Nature de prestation	Services et Prestations Intellectuelles
	Date de cloture	19-06-2020

34	Reference	002/AONR /ANAFOR /CIPM/2020 Lire
	Titre/objet	AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL RESTREINT N°002/AONR /ANAFOR /CIPM/2020 DU 27 MAI 2020 POUR LE RECRUTEMENT D'UN COMMISSAIRE AUX COMPTES A L'ANAFOR AU TITRE DES EXERCICES 2020-2021-2022
	Nature de prestation	Services et Prestations Intellectuelles
	Date de cloture	30-06-2020

35	Reference	01/AONO/CIPM/COKI/2020 Lire
	Titre/objet	AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N° 01/AAONO/CIPM/COKI/2020 DU 29 MAI 2020 (EN PROCEDURE D'URGENCE) POUR LES TRAVAUX DE CONSTRUCTION D'UN BLOC DE DEUX (02) SALLES DE CLASSES A L'ECOLE PUBLIQUE DE NDIEMI I, COMMUNE DE KIKI, DEPARTEMENT DU MBAM ET INOUBOU, REGION DU CENTRE FINANCEMENT : BUDGET D'INVESTISSEMENT PUBLIC DU MINEBASE, EXERCICE 2020 N° AUTORISATION DE DÉPENSE : 54 15 197 01 641135 2222
	Nature de prestation	Bâtiments et Equipements Collectifs
	Date de cloture	29-06-2020

RESUME DES CONSULTATIONS

36	Reference	02/AONO/CIPM/COKI/2020 Lire
	Titre/objet	AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N° 02/AAONO/CIPM/COKI/2020 DU 29 MAI 2020 (EN PROCEDURE D'URGENCE) POUR LES TRAVAUX DE CONSTRUCTION D'UN BLOC DE DEUX (02) SALLES DE CLASSES A L'ECOLE PUBLIQUE DE GBARAM, COMMUNE DE KIKI, DEPARTEMENT DU MBAM ET INOUBOU, REGION DU CENTRE FINANCEMENT : BUDGET D'INVESTISSEMENT PUBLIC DU MINDDEVEL, EXERCICE 2020 N° AUTORISATION DE DÉPENSE : 54 27 351 01 641135 2212
	Nature de prestation	Bâtiments et Equipements Collectifs
	Date de cloture	29-06-2020

37	Reference	03/AONO/CIPM/COKI/2020 Lire
	Titre/objet	AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N° 03/AAONO/CIPM/COKI/2020 DU 29 MAI 2020 (EN PROCEDURE D'URGENCE) POUR LES TRAVAUX DE CONSTRUCTION D'UN BLOC DE DEUX (02) SALLES DE CLASSES A L'ECOLE PUBLIQUE BILINGUE DE KIKI, COMMUNE DE KIKI, DEPARTEMENT DU MBAM ET INOUBOU, REGION DU CENTRE FINANCEMENT : BUDGET D'INVESTISSEMENT PUBLIC DU MINDDEVEL, EXERCICE 2020 N° AUTORISATION DE DÉPENSE : 54 27 351 01 641135 2222
	Nature de prestation	Bâtiments et Equipements Collectifs
	Date de cloture	29-06-2020

38	Reference	07/AONO/CIPM/COKI/2020 Lire
	Titre/objet	AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT EN PROCEDURE D'URGENCE N° 07/AONO/CIPM/COKI/2020, DU 28 MAI 2020 POUR LES TRAVAUX D'ECLAIRAGE PUBLIC EN 80 LAMPADAIRES CONVENTIONNELS DANS LA VILLE DE KIKI, DEPARTEMENT DU MBAM ET INOUBOU, REGION DU CENTRE. FINANCEMENT : BUDGET D'INVESTISSEMENT PUBLIC DU MINDDEVEL, EXERCICE 2020
	Nature de prestation	Autres Infrastructures
	Date de cloture	28-06-2020

39	Reference	08/AONO/CIPM/COKI/2020 Lire
	Titre/objet	AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N° 08/AAONO/CIPM/COKI/2020 DU 29 MAI 2020 (EN PROCEDURE D'URGENCE) RELATIF AUX TRAVAUX DE REBOISEMENT DE LA FORET DE KIKI (KAKAGNA), COMMUNE DE KIKI, DEPARTEMENT DU MBAM ET INOUBOU, REGION DU CENTRE FINANCEMENT : BUDGET D'INVESTISSEMENT PUBLIC DU MINFOF, EXERCICE 2020 N° AUTORISATION DE DÉPENSE : 54 33 961 07 641135 2203
	Nature de prestation	Autres Infrastructures
	Date de cloture	29-06-2020

40	Reference	09/AONO/CIPM/COKI/2020DU Lire
	Titre/objet	AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N° 09/AAONO/CIPM/COKI/2020 DU 29 MAI 2020 (EN PROCEDURE D'URGENCE) POUR L'EQUIPEMENT EN MATERIEL MEDICAL DU CENTRE DE SANTE INTEGRE DE BITANG, COMMUNE DE KIKI, DEPARTEMENT DU MBAM ET INOUBOU, REGION DU CENTRE FINANCEMENT : BUDGET D'INVESTISSEMENT PUBLIC DU MINSANTE, EXERCICE 2020 N° AUTORISATION DE DÉPENSE : 54 40 531 07 641135 2272
	Nature de prestation	Approvisionnements Généraux
	Date de cloture	29-06-2020

RESUME DES CONSULTATIONS

41

Reference [003/AONO/SNI/CIPM/20](#) [Lire](#)

Titre/objet AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N° 003/AONO/SNI/CIPM/20 DU 28 MAI 2020 POUR L'EXECUTION DES SERVICES DE GARDIENNAGE DES PROPRIETES IMMOBILIERES DE LA SOCIETE NATIONALE D'INVESTISSEMENT (SNI) FINANCEMENT : BUDGETS DE LA SNI 2020 ET 2021

Nature de prestation Services et Prestations Intellectuelles

Date de cloture 22-06-2020

42

Reference [004/AONO/CCAYDE 7/CIPM/2020](#) [Lire](#)

Titre/objet AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT EN PROCEDURE D'URGENCE N° 004/AONO/CCAYDE 7/CIPM/2020 DU 29 MAI 2020 POUR LA MAITRISE D'ŒUVRE (CONTRÔLE ET SURVEILLANCE) DES TRAVAUX DE GRAVILLONNAGE DU TRONÇON MIPROMALO – AKOK NDOE DANS LA COMMUNE D'ARRONDISSEMENT DE YAOUNDE 7

Nature de prestation Services et Prestations Intellectuelles

Date de cloture 26-06-2020

43

Reference [005/AONO/CCAYDE 7/CIPM/2020](#) [Lire](#)

Titre/objet AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT EN PROCEDURE D'URGENCE N° 005/AONO/CCAYDE 7/CIPM/2020 DU 29 MAI 2020 POUR LA MAITRISE D'ŒUVRE (CONTRÔLE ET SURVEILLANCE) DES TRAVAUX D'AMENAGEMENT EN PAVES DES VOIES DE MOBILITE ET DE CONNECTIVITE DANS LA LOCALITE D'EKIKIE, COMMUNE D'ARRONDISSEMENT DE YAOUNDE 7, DEPARTEMENT DU MFOUNDI, REGION DU CENTRE

Nature de prestation Services et Prestations Intellectuelles

Date de cloture 26-06-2020

44

Reference [005/AONO/MINDDEVEL/RCE/DHS/C-BY/SG/CIPM/2020](#) [Lire](#)

Titre/objet AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N°005/AONO/MINDDEVEL/RCE/DHS/C-BY/SG/CIPM/2020 DU 27 MAI 2020, POUR LES TRAVAUX DE CONSTRUCTION D'UNE CASE COMMUNAUTAIRE DANS LA LOCALITE DE METEP, DANS LA COMMUNE DE BIBEY, DEPARTEMENT DE LA HAUTE SANAGA. (PROCÉDURE D'URGENCE)

Nature de prestation Bâtiments et Equipements Collectifs

Date de cloture 26-06-2020

45

Reference [001/AONO/J11/SAEF/CDPM-MK/2020](#) [Lire](#)

Titre/objet AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N°001/AONO/J11/SAEF/CDPM-MK/2020 DU 28 MAI 2020 EN PROCEDURE D'URGENCE POUR LES TRAVAUX DE CONSTRUCTION DE LA DELEGATION DEPARTEMENTALE DES AFFAIRES SOCIALES DU MBAM ET KIM A NTUI, DANS LE DEPARTEMENT DU MBAM ET KIM (PHASE I) MAÎTRE D'OUVRAGE: DÉLÉGUÉ DÉPARTEMENTAL DES AFFAIRES SOCIALES DU MBAM ET KIM

Nature de prestation Bâtiments et Equipements Collectifs

Date de cloture 23-06-2020

46

Reference [020/AONR/FEICOM/CIPM/2020](#) [Lire](#)

Titre/objet AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL RESTREINT, EN PROCEDURE D'URGENCE N° 020 /AONR/FEICOM/CIPM/2020 DU 29 MAI 2020 POUR LE RECRUTEMENT D'UN CABINET EN VUE DE L'AUDIT DES COMPTES DU FEICOM, AU TITRE DES EXERCICES 2019, 2020 ET 2021.

Nature de prestation Services et Prestations Intellectuelles

Date de cloture 22-06-2020

RESUME DES CONSULTATIONS

47	Reference	001 Lire
	Titre/objet	ADDITIF SUR L'AVIS DE CONSULTATION POUR LA DEMANDE DE COTATION N° 01/ACDC/MIDIMA/CIPM-AG/2020 DU 02 MAI 2020 EN PROCEDURE URGENCE POUR LA FOURNITURE D'UN APPAREIL DE GEOPHYSIQUE COMPLET DE DETECTEUR GEOELECTRIQUE D'EAU (GEOSSEKER PRO) A LA MISSION DE DEVELOPPEMENT INTEGRE DES MONTS MANDARA (MIDIMA) A MAROUA
	Nature de prestation	Autres Infrastructures
	Date de cloture	N/A

48	Reference	001/CR/REN/DMT/C-ROUA/CIPM/2020 Lire
	Titre/objet	ADDITIF N° 001/CR/REN/DMT/C-ROUA/CIPM/2020 PORTANT RECTIFICATIF DES ERREURS CONSTATÉES DANS LA DEMANDE DE COTATION RELATIF A L'AVIS DE CONSULTATION POUR LA DEMANDE DE COTATION 009/AC/REN/DMT/CIPM-ROUA/ AG/2020 DU 12 MAL 2020. LE MAIRE DE LA COMMUNE DE ROUA, AUTORITÉ CONTRACTANTE COMMUNIQUE, SUITE AUX ERREURS CONSTATÉES DANS LE DOSSIER DE LA DEMANDE DE COTATION AU NIVEAU DES BORDEREAUX DES PRIX UNITAIRES ET DU DEVIS QUANTITATIF ET ESTIMATIF, LES NOUVELLES QUANTITÉS AINSI QUE LES PRESTATIONS À EXÉCUTER SE PRÉSENTENT TELLES QUE DÉFINIES DANS LES TABLEAUX CI-DESSOUS. LE RESTE SANS CHANGEMENT.
	Nature de prestation	Approvisionnements Généraux
	Date de cloture	N/A

49	Reference	ADDITIF N° 02/AONO/CHC/HILTON/DG Lire
	Titre/objet	ADDITIF N° 02/AONO/CHC/HILTON/DG/2020 DU 29/05/2020 PORTANT MODIFICATION DE CERTAINS ELEMENTS DE L'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N° 17/AONO/CHC/HILTON/CIPM/2020 DU 13/05/2020 RELATIF A LA MAITRISE D'ŒUVRE DES TRAVAUX DE REMPLACEMENT DES ASCENSEURS CLIENTS DU HILTON YAOUNDE CHC
	Nature de prestation	Bâtiments et Equipements Collectifs
	Date de cloture	N/A

50	Reference	001/DC/C/LDO/CIPM/2020 Lire
	Titre/objet	AVIS DE CONSULTATION NATIONALE OUVERTE POUR UNE DEMANDE DE COTATION N°001/DC/C/LDO/CIPM/2020 DU 14/05/2020 RELATIVE A LA FOURNITURE DU MATÉRIEL PEDAGOGIQUE SCOLAIRE (PAQUET MINIMUM) AUX ÉCOLES PRIMAIRES PUBLIQUES DEL'INSPECTION D'ARRONDISSEMENT DE L'ÉDUCATION DE BASE DE LAGDO DANS LA COMMUNE DE LAGDO
	Nature de prestation	Approvisionnements Généraux
	Date de cloture	08-06-2020

51	Reference	Additif N° 004/A/SG/CAFAN Lire
	Titre/objet	ADDITIF N° 004/A/SG/CAFAN APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT EN PROCEDURE D'URGENCE N°004/AONO/SG/CIPM-CAFAN/2020 DU 07 - 05 - 2020 POUR L'EXECUTION DES TRAVAUX DE CONSTRUCTION DE TROIS Puits EQUIPES DE PMH DANS LES LOCALITES DE EKOUMDOUMA 2, NKOLFOLO ET MINLONG DANS LA COMMUNE D'AFANLOUM, DEPARTEMENT DE LA MEFOU ET AFAMBA, REGION DU CENTRE
	Nature de prestation	Autres Infrastructures
	Date de cloture	N/A

RESUME DES CONSULTATIONS

52	Reference	ADDITIF Lire
	Titre/objet	AOIO N°001/AOIO/AER/PER II/CSPM/2020 POUR LA SÉLECTION DES ENTREPRISES CHARGÉES DE L'EXÉCUTION DES TRAVAUX DU PROJET D'ELECTRIFICATION RURALE PHASE II SUR FINANCEMENT DU FONDS DE L'OPEP DU 1ER MARS 2020.
	Nature de prestation	Autres Infrastructures
	Date de cloture	N/A

53	Reference	Additif N° 006 /A/SG/CAFAN Lire
	Titre/objet	ADDITIF N° 006 /A/SG/CAFANDOSSIER D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N° 006/AONO/SG/CIPM-CAFAN/2020 DU 07 – 06 – 2020 (EN PROCEDURE D'URGENCE) POUR LES TRAVAUX DE CONSTRUCTION DES LAMPADAIRES SOLAIRES A EKOUMDOUMA2, MEVAMEBOTO ET MEKOM, COMMUNE D'AFANLOUM, DEPARTEMENT DE LA MEFOU ET AFAMBA, REGION DU CENTRE.
	Nature de prestation	Bâtiments et Equipements Collectifs
	Date de cloture	N/A

54	Reference	N° 004 Lire
	Titre/objet	A CALL FOR CANDIDATURE N° 004 FOR THE RECRUITMENT OF COUNCIL COMMUNITY ANIMATORS DATE : 5TH MAY 2020CALL FOR CANDIDATURE
	Nature de prestation	Autres Infrastructures
	Date de cloture	03-06-2020

55	Reference	N°01/AMI/ANTIC/DG/ISMAJ/DAG/CIPM Lire
	Titre/objet	AVIS D'APPEL A MANIFESTATION D'INTERET N°01/AMI/ANTIC/DG/ISMAJ/DAG/CIPM DU 27 MAI 2020 RELATIF A LA PRE-SELECTION DE CABINETS D'ARCHITECTURE POUR LA REALISATION DES ETUDES ARCHITECTURALES ET TECHNIQUES EN VUE DE LA CONSTRUCTION DE L'IMMEUBLE DEVANT ABRITER LA DIRECTION GENERALE DE L'AGENCE NATIONALE DES TECHNOLOGIES DE L'INFORMATION ET DE LA COMMUNICATION (ANTIC). FINANCEMENT : BUDGET ANTIC, EXERCICE 2020.
	Nature de prestation	Services et Prestations Intellectuelles
	Date de cloture	26-06-2020

56	Reference	N° 01/AMI/APN/CIPM/2020 Lire
	Titre/objet	AVIS D'APPEL A MANIFESTATION D'INTERET N° 01/AMI/APN/CIPM/2020 DU 28 MAI 2020 L'ETUDE D'ELABORATION DU MODELE DE SUIVI DES CONCESSIONS PORTUAIRES AU CAMEROUN
	Nature de prestation	Services et Prestations Intellectuelles
	Date de cloture	24-06-2020

57	Reference	N° 0077/DIPL/D12/SDBMM/SM/BSCE Lire
	Titre/objet	COMMUNIQUE N° 0077/DIPL/D12/SDBMM/SM/BSCE
	Nature de prestation	N/A
	Date de cloture	N/A

RESUME DES CONSULTATIONS

58	Reference	N°04/C/MINCOMMERCE/SG/DAG/SDBMM/SMP Lire
	Titre/objet	COMMUNIQUEN°04/C/MINCOMMERCE/SG/DAG/SDBMM/SMP DU 28 MAI 2020PORTANT PUBLICATION DES RÉSULTATS DE L'AVIS DE CONSULTATION POUR UNE DEMANDE DE COTATION
	Nature de prestation	N/A
	Date de cloture	N/A

59	Reference	N°05/C/MINCOMMERCE/SG/DAG/SDBMM/SMP Lire
	Titre/objet	COMMUNIQUEN°05/C/MINCOMMERCE/SG/DAG/SDBMM/SMP DU 28 MAI 2020PORTANT PUBLICATION DES RÉSULTATS DE L'AVIS DE CONSULTATION POUR UNE DEMANDE DE COTATION
	Nature de prestation	N/A
	Date de cloture	N/A

60	Reference	N°03/C/MINCOMMERCE/SG/DAG/SDBMM/SMP Lire
	Titre/objet	COMMUNIQUEN°03/C/MINCOMMERCE/SG/DAG/SDBMM/SMP DU 28 MAI 2020PORTANT PUBLICATION DES RÉSULTATS DE L'AVIS DE CONSULTATION POUR UNE DEMANDE DE COTATION
	Nature de prestation	N/A
	Date de cloture	N/A

61	Reference	N°002/C/MINCOMMERCE/SG/DAG/SDBMM/SMP Lire
	Titre/objet	COMMUNIQUEN°002/C/MINCOMMERCE/SG/DAG/SDBMM/SMP DU 28 MAI 2020PORTANT PUBLICATION DES RÉSULTATS DE L'AVIS DE CONSULTATION POUR UNE DEMANDE DE COTATION
	Nature de prestation	N/A
	Date de cloture	N/A

62	Reference	ADDITIF N°01 Lire
	Titre/objet	ADDITIF N°01 A L'APPEL A CANDIDATURES N°004 DU 05 MAI 2020 POUR LE RECRUTEMENT DES CADRES CHARGES DES COMMUNAUTESDATE : 28 MAI 2020FINANCEMENT : FONDS IDA
	Nature de prestation	N/A
	Date de cloture	N/A

63	Reference	006 /C/SP/CRPM-LT/2020 du 28/05/2020 Lire
	Titre/objet	COMMUNIQUE N°006 /C/SP/CRPM-LT/2020 DU 28/05/2020 PORTANT PUBLICATION DES RÉSULTATS DE L'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT EN PROCÉDURE D'URGENCE N°006/AONO/C/SP/CRPM-LT/2020 DU 13 AVRIL 2020, RELATIF AUX TRAVAUX D'ÉLECTRIFICATION RURALE DU CANTON MOUAMENAM, ARRONDISSEMENT DE MANJO, DÉPARTEMENT DU MOUNGO, RÉGION DU LITTORALMAÎTRE D'OUVRAGE : LE DÉLÉGUÉ RÉGIONAL DE L'EAU ET DE L'ÉNERGIE POUR LE LITTORAL FINANCEMENT : BUDGET D'INVESTISSEMENT PUBLIC, EXERCICE 2020.
	Nature de prestation	Autres Infrastructures
	Date de cloture	N/A

RESUME DES CONSULTATIONS

64

Reference [007/C/SP/CRPM-LT/2020 du 28/05/2020](#) [Lire](#)

Titre/objet COMMUNIQUE N°007/C/SP/CRPM-LT/2020 DU 28/05/2020 PORTANT PUBLICATION DES RÉSULTATS DE L'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT EN PROCÉDURE D'URGENCE N°007/AONO/C/SP/CRPM-LT/2020 DU 21 AVRIL 2020, RELATIF AUX TRAVAUX DE RÉFECTION DES INSTALLATIONS ÉLECTRIQUES À LA DÉLÉGATION RÉGIONALE DE PETITES ET MOYENNES ENTREPRISES DE L'ECONOMIE SOCIALE ET DE L'ARTISANAT DU LITTORAL. MAÎTRE D'OUVRAGE : LE DÉLÉGUÉ RÉGIONAL MINPMEESA-LT FINANCEMENT : BUDGET D'INVESTISSEMENT PUBLIC, EXERCICE 2020.

Nature de prestation Autres Infrastructures

Date de cloture N/A

65

Reference [Additif N° 005/A/SG/CAFAN](#) [Lire](#)

Titre/objet ADDITIF N° 005/A/SG/CAFAN D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N°005/AONO/SG/CIPM-CAFAN/2020 DU 07 – 05 – 2020 EN PROCÉDURE D'URGENCE, POUR LES TRAVAUX DE CONSTRUCTION DE DEUX MINI CENTRALES SOLAIRES (4.5 KWC) CHACUNE : UNE (01) A NGOUNGOMOU ET UNE A ALANGANA, COMMUNE D'AFANLOUM, DEPARTEMENT DE LA MEFOU-ET-AFAMBA, REGION DU CENTRE.

Nature de prestation Autres Infrastructures

Date de cloture N/A

66

Reference [3615/20/DG/DAG/DAMP/SMP/AH](#) [Lire](#)

Titre/objet ADDITIF 1 N° 3615/20/DG/DAG/DAMP/SMP/AH DU 26 MAI 2020 PORTANT SUR LA MODIFICATION DE LA DATE DE RECEVABILITE ET D'OUVERTURE DS SOUMISSIONS RELATIVES A L'APPEL D'OFFRES INTERNATIONAL OUVERT N°031/20/A010/SDCC/CIPM DU 22/04/2020

Nature de prestation Approvisionnements Généraux

Date de cloture N/A

67

Reference [09/C-KHY/SG/2020](#) [Lire](#)

Titre/objet COMMUNIQUE N°09 /C-KHY/SG/2020 RELATIF A L'AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL N°06/2020/ AONO/C-KARHAY/ CIPM/BEC DU OUVERT DU 24/04/2020 AU 15/05/2020 EN PROCÉDURE D'URGENCE POUR LES TRAVAUX DE CONSTRUCTION DU LOGEMENT D'ASTREINTE POUR ENSEIGNANT A L'EPGROUPE I ET II DE DOUKOULA, ARRONDISSEMENT DE KAR-HAY, DEPARTEMENT DU MAYO-DANAY - REGION DE L'EXTRÊME-NORD. FINANCEMENT: BUDGET D'INVESTISSEMENT PUBLIC MINDUB, EXERCICE 2020. LE MAIRE DE LA COMMUNE DE KAR-UAY, MAÎTRE D'OUVRAGE ET AUTORITÉ CONTRACTANTE INFORME LES ENTREPRISES INTÉRESSÉES PAR L'AVIS D'APPEL D'OFFRES CI-DESSUS VISÉ, 26/5/2020 INITIALEMENT PRÉVUE PAR L'ADDITIF N°01 DU 13/05/2020 POUR L'OUVERTURE. CETTE DATE EST REPORTÉE AU : 29/05/2020 À 14 HEURES PRÉCISE POUR LE DÉPÔT ET 15H POUR LES OUVERTURES

Nature de prestation Autres Infrastructures

Date de cloture N/A

68

Reference [3511/20/DG/DAG/DAMP/SMP/AM](#) [Lire](#)

Titre/objet DECISION N° 3511/20/DG/DAG/DAMP/SMP/AM DU 18 MAI 2020 DECLARANT INFRUCTUEUX L'APPEL D'OFFRES INTERNATIONAL OUVERT N°018/20/AOIO/SDCC/CIPM DU 31/03/2020 POUR LA FOURNITURE DE TROIS (03) SEMI-REMORQUES BENNES A LA SODECOTON

Nature de prestation Approvisionnements Généraux

Date de cloture N/A

RESUME DES CONSULTATIONS

69	Reference	ADDITIF N°02 Lire
	Titre/objet	APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT EN PROCEDURE D'URGENCE N°005/AONO/C-NKOLMETET/CIPM/2020 DU 30 AVRIL 2020, POUR LES TRAVAUX DE REHABILITATION DE LA ROUTE : CARREFOUR AWAE - CARREFOUR NGOANTET II DANS LA COMMUNE DE NKOLMETET, DEPARTEMENT DU NYONG ET SO'O, REGION DU CENTRE. (LINÉAIRE : 11,300 KM). ADDITIF N°02
	Nature de prestation	Routes et Infrastructures Routières
	Date de cloture	N/A

70	Reference	001/DCO/CAD2/CIPM/ST/2020 DU 25/05/2020 Lire
	Titre/objet	DEMANDE DE COTATION OUVERTE AVIS DE CONSULTATION N°001/DCO/CAD2/CIPM/ST/2020 DU 25/05/2020 RELATIVE À LA FOURNITURE DU PAQUET MINIMUM AUX ÉCOLES PRIMAIRES PUBLIQUES ET AUX CENTRES D'ALPHABÉTISATION DE LA COMMUNE D'ARRONDISSEMENT DE DOUALA 2ÈME (CAD2)FINANCEMENT : BIP 2020IMPUTATION : 54 15 197 02 641422 6114 426 & 54 15 199 08 641422 6114 426
	Nature de prestation	Approvisionnements Généraux
	Date de cloture	23-06-2020

71	Reference	002/DC/RS/DVNT/C-AMBAM/CIPM/2020 Lire
	Titre/objet	AVIS DE CONSULTATION N°002/AC/RS/DVNT/C-AMBAM/CIPM/2020 DU 19 MAI 2020 POUR LES FOURNITURES PEDAGOGIQUES SCOLAIRE OU PAQUET MINIMUM A LA COMMUNE D'AMBAM, DEPARTEMENT DE LA VALLEE DU NTEM, REGION DU SUD
	Nature de prestation	Approvisionnements Généraux
	Date de cloture	18-06-2020

72	Reference	N°05/20/DC/CIPM/CARPA Lire
	Titre/objet	CONSULTATION N°05/20/DC/CIPM/CARPA DU 19 MAI 2020 RELATIVE AU GARDIENNAGE DES BUREAUX ET DE LA RÉSIDENCE DU PRÉSIDENT DU CONSEIL D'APPUI À LA RÉALISATION DES CONTRATS DE PARTENARIAT (CARPA) AU TITRE DE L'EXERCICE 2020.YAOUNDÉ-QUARTIER BASTOS, TÉL : 222 21 81 07 ; FAX : 222 21 79 85
	Nature de prestation	Services et Prestations Intellectuelles
	Date de cloture	17-06-2020

73	Reference	008/ASMI/MINEPAT/SG/PEPS/SPM/2020 Lire
	Titre/objet	AVIS DE SOLlicitation DE MANIFESTATION D'INTÉRÊT N° 008/ASMI/MINEPAT/SG/PEPS/SPM/2020 DU 26 MAI 2020SELECTION DE CONSULTANTS PAR LES EMPRUNTEURS DE LA BANQUE MONDIALE NOM DU PAYS : CAMEROUN NOM DU PROJET : PROJET D'AMÉLIORATION DE L'EFFICACITÉ DE LA DÉPENSE PUBLIQUE ET DU SYSTÈME STATISTIQUE (PEPS)INTITULÉ DES MISSIONS DES CONSULTANTS : RECRUTEMENT D'UNE FIRME INTERNATIONALE POUR UNE ASSISTANCE TECHNIQUE DANS LES DOMAINES DE LA GESTION INTÉGRÉE DES INVESTISSEMENTS PUBLICS CRÉDIT IDA NUMÉRO : IDA 6140-CM NUMÉRO D'IDENTIFICATION DU PROJET P151155
	Nature de prestation	Services et Prestations Intellectuelles
	Date de cloture	16-06-2020

74	Reference	002/ASMI/MINEE/PATDHS UGP-MINEE/SPM/2020 Lire
	Titre/objet	AVIS DE SOLlicitation A MANIFESTATION D'INTERET N° 002/ASMI/MINEE/PATDHS UGP-MINEE/SPM/2020 DU 19 MAI 2020 POUR LE RECRUTEMENT D'UN PANEL D'EXPERTS ENVIRONNEMENTAL ET SOCIAL COMPOSE D'UN ENVIRONNEMENTALISTE, D'UN SOCIO-ANTHROPOLOGUE ET D'UN SPECIALISTE EN SANTE PUBLIQUE
	Nature de prestation	Services et Prestations Intellectuelles
	Date de cloture	23-06-2020

RESUME DES CONSULTATIONS

75**Reference** [59/ASMI/MINTP/ 2020 DU -22 MAI 2020](#) [Lire](#)**Titre/objet**

AVIS DE SOLlicitation A MANIFESTATION D'INTÉRÊT N°59/ASMI/MINTP/ 2020 DU -22 MAI 2020-POUR LA PRE-QUALIFICATION DES ENTREPRISES ET /OU GROUPEMENT D'ENTREPRISES SPECIALISEES EN INGENIERIE INFORMATIQUE, POUR LA REALISATION DES PRESTATIONS DE MISE EN PLACE D'UN OUTIL AUTOMATISE POUR LA GESTION INTEGREE DU SYSTEME D'INFORMATIONS STATISTIQUES ET DE LA CHAINE DE PLANIFICATION, DE PROGRAMMATION, DE BUDGETISATION ET DE SUIVI POUR LE COMPTE DES EXERCICES BUDGETAIRES 2020 SUIVANTS.

Nature de prestation Services et Prestations Intellectuelles**Date de cloture** 23-06-2020

HÔPITAL GYNÉCO-OBSTÉTRIQUE ET PÉDIATRIQUE DE DOUALA

DECISION N°007/D/HGOPED/DG/DAAFJS/2020 DU 13/04/2020 PORTANT ATTRIBUTION DE LA DEMANDE DE COTATION N°004/DC/HGOPED/DG/CIPM/2020 26 FEVRIER 2020 POUR LA FOURNITURE ET LA MATERIALISATION DE LA SIGNALÉTIQUE A L'HOPITAL GYNÉCO.OBSTETRIQUE ET PEDIATRIQUE DE DOUALA (HGOPED).

[Télécharger la piece d'origine](#)[Affichage Web](#)

LE DIRECTEUR GENERAL DE L'HOPITAL GYNÉCO-OBSTETRIQUE ET PEDIATRIQUE DE DOUALA.

vu la constitution ;

Vu le décret N°2001/048 du 23 février 2001 portant organisation et fonctionnement de l'agence de Régulation des marchés publics

Vu le décret 2002/003 du 19 Avril 2002 portant code général des impôts ;

Vu le décret N°200316511PM du 16 Avril 1977 fixant les attributions et l'organisation des Contrôles Financiers ;

Vu le décret N° 2018/366 du 20 Juin 2018 portant code des marchés publics ;

Vu la circulaire N° 004/CAB/PM du 30 décembre 2005 relative à l'application du code des Marchés publics,

Vu l'Arrêté N°033/CAB/PM/ du 13 février 2007mettant en vigueur le cahier des clauses Administratives générales applicables

aux marchés publics ;

Vu le décret N° 2011/408 du 09 Décembre 2001, portant organisation du Gouvernement;

Vu le décret N° 2011/410 du 09 Décembre 2001 portant formation du Gouvernement,

Vu le Décret N° 2012/075 du 08 mars 2012 portant organisation du Ministère des marchés publics ;

Vu le Décret N° 2013/271 du 05 Aout 2013 modifiant et complétant certaines dispositions du décret N°2001/048 du 23 février

2001portant organisation e fonctionnement de l'Agence de régulation des Marchés public ;

Vu le décret N°2014/023 du 23 Janvier 2014 portant création, organisation et fonctionnement de l'Hôpital Gynéco-Obstétrique et Pédiatrique de Douala ;

Vu la circulaire N° 00008349/C/MINFI du 30 Décembre 2019 portant instructions relatives à l'exécution des lois de Finances,

au suivi et au contrôle de l'exécution du budget de l'Eta!, et autres Entités publiques pour l'exercice 2020 ;

Vu l'Arrêté N°00891AIMINMAPI du 04 mai 2015 portant création d'une Commission interne de passation des marchés auprès

de l'Hôpital Gynéco-Obstétrique et pédiatrique de Douala (HGOPED)

Vu la Décision N° 000004041DIMINMAPISG(DAJ du 22 Juin 2016 constatant la composition de la Commission Interne de Passation des Marchés auprès de l'Hôpital Gynéco-Obstétrique et Pédiatrique de Douala;

Vu les résolutions du Conseil d'Administration de l'Hôpital Gynéco-Obstétrique et Pédiatrique de Douala

Vu le procès-verbal de la Commission Interne de passation des marchés publics du 02 avril 2020

Vu la Demande de Cotation N°004/DC/HGOPED/DG/CIPM/2020 du 26 février 2020 pour la fourniture et la matérialisation de la signalétique à l'HGOPED

DECIDE :

Article Zef: L'entreprise LST SAIML BP. 5558 DOUALA, Tél ; (237) **233 42 78 40/699 99 76 89** est à compter de la date de signature de la présente décision, adjudicataire de la lettre-commande relative à la fourniture et la matérialisation de la signalétique à l'Hôpital Gynéco-Obstétrique et pédiatrique de Douala, pour le montant TTC de **29 860 209 (vingt-neuf million huit-cent soixante mille deux cent)** francs CFA et pour un délai d'exécution de quarante-cinq (45) jours.

Article 2 : la présente décision sera enregistrée et publiée partout où besoin sera

DOUALA le 13 Avril 2020

Le DIRECTEUR GÉNÉRAL

PR. MBOUDOU Emile

SERVICES DU GOUVERNEUR DE LA RÉGION DE L'EXTRÊME-NORD

**AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N°012/AONO/K/SG/CRPM-EN/2020 DU 18 MAI 2020 POUR
LES TRAVAUX DE REHABILITATION DE LA SALLE DE CONFERENCES ET DU BATIMENT ABRITANT LA
DELEGATION REGIONALE DES POSTES ET TELECOMMUNICATIONS DE L'EXTREME-NORD.**

FINANCEMENT
BUDGET INVESTISSEMENT PUBLIC (BIP)
IMPUTATION
54 45 588 03 441310 2230 881

[Télécharger la piece d'origine](#)

[Affichage Web](#)

1. Objet

Dans le cadre de l'exécution des projets d'investissement, le Gouverneur de la Région de L'Extrême-Nord, Autorité Contractante, lance pour le compte du Ministre des Postes et Télécommunications, un Avis d'Appel d'Offres National ouvert pour la réalisation de la réhabilitation de la salle de conférences et du bâtiment abritant la Délégation régionale des Postes et Télécommunications pour l'Extrême-Nord.

2. Consistance des prestations

Les travaux comprennent notamment les opérations suivantes :

Travaux préliminaires : Installation du chantier; travaux de Maçonnerie ; Menuiserie métallique, bois et alu ; Electricité; Plomberie - Sanitaire ; Revêtement ; Peinture.

3. Cout Prévisionnel

montant prévisionnel est de six millions quatre cent mille (6.400.000) francs CFA.

4. Allotissement

LOT UNIQUE

5. Participation et origine

La participation au présent Appel d'Offres est ouverte, à égalité de conditions, à toutes les entreprises de Bâtiments et des Travaux Publics, installées sur le territoire national.

6. Financement

Les travaux, objet du présent Appel d'Offres, sont financés par le Budget d'Investissement Public (BIP) du Cameroun, MINPOSTEL, Exercice 2020, ligne budgétaire **N°54 45 588 03 441310 2230 881**

7. Consultation du Dossier

Le dossier peut être consulté aux heures ouvrables auprès des **Services du Gouverneur de la Région de l'Extrême-Nord à Maroua.**

8. Acquisition du Dossier

Le dossier, établi en langues française et anglaise, peut être obtenu auprès du Secrétariat de **l'Autorité Contractante, sis à la Région de l'Extrême-Nord à Maroua.** dès la publication du présent avis, contre versement d'une somme non remboursable de **quinze mille francs CFA (15 000 F CFA)** payable au Trésor Public.

9. Remises des offres

Chaque offre rédigée en français ou en anglais et en **sept (07) exemplaires** dont un **original** et **six (06) copies** marquées comme telles, devra parvenir auprès du Service du Gouverneur de la Région de l'Extrême-Nord au plus tard le **11/06/2020 à 13 heures** et devra porter la mention :

« AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT

N°012/AONO/K/SG/CRPM-EN/2020 DU 18/05/2020 POUR LES TRAVAUX DE REHABILITATION DE LA SALLE DE CONFERENCES ET DU BATIMENT ABRITANT LA DELEGATION REGIONALE DES POSTES ET TELECOMMUNICATIONS DE L'EXTREME-NORD,

<?A N'OUVRIR QU'EN SEANCE DE DEPOUILLEMENT >>

10. Délai de Livraison

Le délai maximum d'exécution prévu par l'Autorité Contractante pour la réalisation des travaux est de Deux (02) mois.

11. Cautionnement Provisoire

Chaque soumissionnaire devra joindre à ses pièces administratives une caution de soumission établie par une banque de premier ordre agréée par le Ministère chargé des finances et dont la liste figure dans la pièce 12 du DAO, d'un montant de **cent vingt huit mille francs CFA (128 000F CFA)** et valable pendant trente (30) jours au-delà de la date originale de validité des offres.

12. Recevabilité des Offres

Sous peine de rejet, les autres pièces administratives requises devront être impérativement produites en originaux ou en copies certifiées conformes par le service émetteur ou une autorité administrative (Préfet, Sous-préfet, ...), conformément aux stipulations du Règlement Particulier de l'Appel d'Offres.

Elles devront obligatoirement dater de moins de trois (03) mois précédant la date de dépôt des offres ou avoir été établies postérieurement à la date de signature de l'Avis d'Appel d'Offres.

Toute offre non conforme aux prescriptions du présent avis et du Dossier d'Appel d'Offres sera déclarée irrecevable. Notamment l'absence de la caution de soumission délivrée par une banque de premier ordre agréée par le Ministère chargé des finances ou le non-respect des modèles des pièces du dossier d'Appel d'Offres, entraînera le rejet de l'offre.

13. Ouverture des Plis

L'ouverture des plis se fera en un seul temps. L'ouverture des pièces administratives, des offres techniques et financières aura lieu le **11/06/2020 à 14 heures** par la Commission Régionale de Passation des Marchés de l'Extrême-Nord dans la salle de Conférences des Services du Gouverneur de la Région de l'Extrême-Nord.

Seuls les soumissionnaires peuvent assister à cette séance d'ouverture ou s'y faire représenter par une personne de leur choix.

14. Critères d'évaluation

Critères éliminatoires

Les principaux critères relatifs à l'élimination des offres des candidats sont définis comme ci-après :

1	Absence ou non-conformité (non validité) d'une pièce Administrative;
2	Absence de la caution de soumission;
3	Omission d'un prix unitaire quantifié ;

4	Absence d'au moins un contrat certifié d'au moins 6 millions avec PV de réception;
5	Omission du sous – détail d'un prix quantifié.
6	Satisfaction de moins de 16 des 23 critères essentiels

Critères essentiels

L'évaluation des offres techniques sera faite sur la base des critères essentiels ci-dessus.

1- Les références (RF) du soumissionnaire dans le domaine (03 critères)

2- La méthodologie de l'exécution (07 critères) ;

3- Le personnel (06 critères) ;

4- Le matériel (03 critères) ;

5- L'attestation sur l'honneur de visite de site et rapport CFA (02 critères)

6- La présentation de l'offre (02 critères)

15. Attribution

L'offre reconnue conforme au Dossier d'Appel d'Offres, évaluée la moins-disante et présentant des garanties professionnelles suffisantes sera retenue.

16. Durée Validité des Offres

Les soumissionnaires restent engagés par leur offre pendant 90 jours à partir de la date limite fixée pour la remise des offres.

17. Renseignements Complémentaires

Les renseignements complémentaires d'ordre technique peuvent être obtenus auprès des Services du Gouverneur de la Région de l'Extrême-Nord ou à la Délégation Régionale des **Postes et Télécommunications de l'Extrême-Nord**.

MAROUA le 18 Mai 2020

Le GOUVERNEUR

MIDJIYAWA BAKARY

SERVICES DU GOUVERNEUR DE LA RÉGION DE L'EXTRÊME-NORD

AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N° 010/AONO/K/SG/CRPM-EN/2020 DU 13/05/2020 POUR LA MISE EN DEFENS DES SITES REBOISES EN 2018, 2019 ET SITES RETENUS POUR L'EXERCICE 2020 DANS LE CADRE DE L'OPERATION SAHEL VERT REGION DE L'EXTRÊME-NORD

FINANCEMENT
BUDGET INVESTISSEMENT PUBLIC (BIP)
IMPUTATION
N/D

[Télécharger la piece d'origine](#)

[Affichage Web](#)

1. Objet

Le Gouverneur de la Région de l'Extrême-Nord à Maroua, Autorité Contractante, lance pour le compte du Ministre de l'Environnement, de la Protection de la Nature et du Développement Durable, Maître d'Ouvrage, un Appel d'Offres National Ouvert pour **la mise en défens des sites reboises en 2018 et 2019 ainsi que ceux retenus pour l'exercice 2020 dans le cadre de l'Opération Sahel Vert**. Selon les lieux de mise en œuvre ci-dessous :

Département	Commune	Site
DIAMARE	Meri	Zakaliao
	Ndoukoula	Ndoukoula
		Goudoum
MAYO-KANI	Moutourwa	Mordock
		Badjawa
	Kaele	Midjivin
		Dramdivora-gaban
	Guidiguis	Pakana
MAYO-SAVA	Mora	Doulo
		Malika
		Doulo
MAYO-DANAY		Doursey
	Gobo	Galam-Gobo
	Kalfou	Miskine-Kalfou
MAYO-TSANAGA	Mokolo	Mbever-Mokon

2. Consistance des prestations

Les travaux, objet du présent appel d'offres, comprennent l'ensemble des prestations nécessaires à la mise en défens des sites à reboiser, entre autres :

- Création des pares feux ;
- Achat et transport des plants ;
- Création des bandes boisées (piquetage, trouaison, fertilisation, cuvette) ;
- Création et formation de quinze (15) comités de gestion ;
- Sensibilisation de la population sur l'importance du reboisement ;
- Sensibilisation de la population sur le feu de brousse ;
- Sensibilisation de la population sur l'exploitation durable du bois de chauffe.

N.B : les plants et les activités seront répartis équitablement sur les sites de mis en œuvre ;

Les essences à planter sont : les *Kaya senegalensis* (calcédrats), l'*azadirachta indica* (nemm)

3. Cout Prévisionnel

pour un coût estimatif total de **dix-neuf millions deux cent milles (19 200 000) de Francs CFA.**

4. Allotissement

LOT UNIQUE

5. Participation et origine

La participation au présent Appel d'Offres est ouverte à égalité de conditions aux sociétés et entreprises ou groupement d'entreprises de droits camerounais, ayant une expérience avérée dans le domaine de la protection de l'environnement.

Par le présent Avis d'Appel d'Offres, les entreprises intéressées sont invitées à fournir dans leurs offres, les informations authentiques qui permettront de retenir celles pouvant réaliser les prestations après une évaluation approfondie et objective de son dossier.

6. Financement

Les travaux, objet du présent Appel d'Offres, sont financés par le Budget d'Investissement Public du Ministère de l'Environnement, de la Protection de la Nature et du Développement Durable, Exercice 2020, **Ligne MINEPDED**

7. Consultation du Dossier

Dès publication du présent avis, le Dossier d'Appel d'Offres peut être consulté aux heures ouvrables auprès des Services du Gouverneur de la Région de l'Extrême-Nord à Maroua, Autorité Contractante.

8. Acquisition du Dossier

Le Dossier d'Appel d'Offres peut être obtenu auprès des Services du Gouverneur de la Région de l'Extrême-Nord à Maroua dès publication du présent avis, sur présentation d'une quittance de versement au Trésor Public d'une somme non remboursable au titre des frais d'achat du dossier de **cinquante mille (50 000).**

9. Remises des offres

Chaque Offre, rédigée en Français ou en Anglais, en **sept (07) exemplaires** dont un (01) original et six (06) copies marquées comme telles, conformes aux prescriptions du Dossier d'Appel d'Offres, devra être déposée contre récépissé sous plis fermé, aux heures ouvrables auprès des Services du Gouverneur de la Région de l'Extrême-Nord à Maroua, au plus tard le **04/06/2020 à 13 heures**, heure locale et devra porter la mention:

«AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT

N° 010/AONO/K/SG/CRPM-EN/2020 DU 13/05/2020 POUR LA MISE EN DEFENS DES SITES REBOISES EN 2018, 2019 ET CEUX RETENUS POUR L'EXERCICE 2020 DANS LE CADRE DE L'OPERATION SAHEL VERT

REGION DE L'EXTRÊME-NORD

A N'OUVRIR QU'EN SEANCE DE DEPOUILLEMENT. »

Les offres parvenues après les date et heure limite de dépôt des offres ne seront pas reçues.

10. Delai de Livraison

Le délai maximum d'exécution prévu par le Maître d'Ouvrage Délégué pour la réalisation des travaux est de soixante (60) jours calendaires. Ce délai comprend les périodes des pluies, toutes les intempéries et sujétions diverses et court à compter de la date de notification de l'Ordre de Service de commencer les travaux.

11. Cautionnement Provisoire

Chaque soumissionnaire devra joindre à ses pièces administratives une caution de soumission (conforme au modèle joint en annexe) valable pendant trente (30) jours au-delà de la date originale de validité des offres établie par une banque de premier ordre agréée par le Ministère en charge des Finances et dont la liste figure dans la pièce 12 du DAO, d'un montant de **trois cent quatre-vingt-quatre mille (384 000) Franc CFA**.

Elles devront obligatoirement être en cours de validité conformément à la réglementation en vigueur.

12. Recevabilité des Offres

Sous peine de rejet de l'offre, les autres pièces administratives requises (en cours de validité) devront être impérativement produites en originaux et en copies certifiées conformes par le service émetteur ou une autorité administrative, datant de moins de trois (03) mois et valide le jour de l'ouverture des plis, conformément aux stipulations du Règlement Particulier de l'Appel d'Offres.

Elles devront obligatoirement être en cours de validité conformément à la réglementation en vigueur.

13. Ouverture des Plis

L'ouverture des plis se fera en **un (01) temps**, le **04/06/2020 à 14 heures** précises dans la salle de Conférence des Services du Gouverneur de la Région de l'Extrême-Nord à Maroua, en présence des soumissionnaires.

Seuls les soumissionnaires peuvent assister à cette séance d'ouverture ou s'y faire représenter par une seule personne (même en cas de groupement) de leur choix ayant une parfaite connaissance du dossier. Toutefois, une personne supplémentaire agissant comme interprète est acceptée, si nécessaire.

14. Critères d'évaluation

Critères éliminatoires

A- Pièces administratives

- a)- Absence de la caution de soumission;
- b)- Dossier incomplet ;
- c)- Pièce falsifiée ou non authentique.

B- Offre technique

- a)- Dossier incomplet ou pièces non conformes ;
- b)- Fausse déclaration, documents falsifiés ou scannés ;
- c)- Non existence dans l'offre technique de la rubrique « organisation, méthodologie et planning » ;
- d)- Non satisfaction, au moins, à **vingt-deux (22) critères essentiels sur trente-deux (32)**.

C- Offre financière

- a)- Offre financière incomplète ;
- b)- Omission dans l'offre financière d'un prix unitaire quantifié ;
- c)- Absence d'un sous-détail de prix.

Critères essentiels

L'évaluation des offres techniques sera faite suivant le système binaire (oui/non) sur la base des critères essentiels de qualification ci-dessous :

- a) Présentation de l'offre **(02 critères)** ;
- b) visite des sites **(02 critères)** ;
- c) L'accès à une ligne de crédit ou autres ressources financières **(04 critères)**;
- d) Références de l'entreprise **(06 critères)**;
- e) Matériel de chantier à mobiliser **(06 critères)**;
- f) Personnel d'encadrement de l'entreprise **(09 critères)**;
- g) Méthodologie **(03 critères)**.

15. Attribution

Le Gouverneur de la Région de l'Extrême-Nord, Autorité Contractante attribuera le marché au soumissionnaire dont l'offre, qualifiée techniquement, aura été évaluée **la moins-disante** après vérifications de ses prix et jugée substantiellement conforme au Dossier d'Appel d'Offres.

16. Durée Validité des Offres

Les soumissionnaires restent engagés par leurs offres pendant une période de **soixante (60) jours**, à compter de la date limite fixée pour la remise des offres.

17. Renseignements Complémentaires

Les renseignements complémentaires d'ordre technique peuvent être obtenus tous les jours, aux heures ouvrables auprès des Services du Gouverneur de la Région de l'Extrême-Nord à Maroua ou à la Délégation Régionale l'Environnement, de la Protection de la Nature et du Développement Durable de l'Extrême-Nord.

MAROUA le 13 Mai 2020

Le GOUVERNEUR

MIDJIYAWA BAKARY

SERVICES DU GOUVERNEUR DE LA RÉGION DE L'EXTRÊME-NORD

**AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N° 009/AAONO/K/SG/CRPM-EN/2020 DU 13/05/2020 POUR
LA REALISATION DES TRAVAUX DE CONSTRUCTION DE LA CLOTURE DE LA FERME AVICOLE DU
CENTRE NATIONAL DE FORMATION ZOOTECHNIQUE, VETERINAIRE ET HALIEUTIQUE (CNFZVH) DE
MAROUA.**

FINANCEMENT
BUDGET INVESTISSEMENT PUBLIC (BIP)
IMPUTATION
54 31 406 10 330002 2202 954

[Télécharger la piece d'origine](#)

[Affichage Web](#)

1. Objet

Le Gouverneur de la Région de l'Extrême-Nord, Autorité Contractante, lance pour le compte du Ministre de l'Elevage, des Pêches et des Industries Animales, Maître d'Ouvrage, un Appel d'Offres National Ouvert pour la réalisation des travaux de construction de la clôture de la ferme avicole du Centre National de Formation Zootechnique, Vétérinaire et Halieutique (CNFZVH) de Maroua.

2. Consistance des prestations

Les prestations comprennent les opérations suivantes :

1. Les travaux préparatoires et études ;
2. Les terrassements ;
3. Les fondations ;
4. Les maçonneries et béton armé en élévations ;
5. Les menuiseries métalliques ;
6. L'électricité

3. Cout Prévisionnel

pour un coût estimatif de **quarante-sept millions cent mille (47 100 000) Francs CFA Toutes Taxes Comprises.**

4. Allotissement

LOT UNIQUE

5. Participation et origine

La participation au présent Appel d'Offres est ouverte à l'égalité de conditions aux sociétés et entreprises ou groupement d'entreprises de droits camerounais, ayant une expérience avérée dans le domaine de construction des Bâtiments et du Génie-Civil.

Par le présent Avis d'Appel d'Offres, les entreprises intéressées sont invitées à fournir dans leurs offres, les informations **authentiques** qui permettront de retenir celle pouvant réaliser les prestations après une évaluation approfondie et objective de son dossier.

6. Financement

Les travaux, objet du présent Appel d'Offres, sont financés par le Budget d'Investissement Public (BIP) MINEPIA, Exercice 2020,

7. Consultation du Dossier

Dès publication du présent avis, le Dossier d'Appel d'Offres peut être consulté aux heures ouvrables auprès des Services du Gouverneur de la Région de l'Extrême-Nord, en face du Palais de Justice de Maroua.

8. Acquisition du Dossier

Le Dossier d'Appel d'Offres peut être obtenu dans les Services du Gouverneur de la Région de l'Extrême-Nord, dès publication du présent avis, sur présentation d'une quittance de versement au Trésor Public d'une somme non remboursable au titre des frais d'achat du dossier de **cinquante mille (50 000) francs CFA**.

9. Remises des offres

Chaque offre, rédigée en Français ou en Anglais, en **sept (07) exemplaires** dont un (01) original et six (06) copies marquées comme telles, conformes aux prescriptions du Dossier d'Appel d'Offre, devra être déposée sous plis fermé dans les Services du Gouverneur de la Région de l'Extrême-Nord à Maroua, au plus tard le 04/06/2020 à **13 heures**, heure locale et devra porter la mention :

AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT

N° 009/AAONO/K/SG/CRPM-EN/2020 DU 13/05/2020

POUR LA REALISATION DES TRAVAUX DE CONSTRUCTION DE LA CLOTURE DE LA FERME AVICOLE DU CENTRE NATIONAL DE FORMATION ZOOTECHNIQUE, VETERINAIRE ET HALIEUTIQUE (CNFZVH) DE MAROUA .

BUDGET D'INVESTISSEMENT PUBLIC (BIP) MINEPIA EXERCICE 2020

A N'OUVRIR QU'EN SEANCE DE DEPOUILLEMENT. »

Les offres parvenues après les date et heure limites de dépôt des offres ne seront pas reçues.

10. Delai de Livraison

Le délai maximum d'exécution prévu par le Maître d'Ouvrage Délégué pour la réalisation des travaux est de **quatre (04) mois** et court à compter de la date de notification de l'Ordre de Service de démarrer les travaux.

11. Cautionnement Provisoire

Chaque soumissionnaire devra joindre à ses pièces administratives une caution de soumission (conforme au modèle joint en annexe) établie par une banque de premier ordre agréée par le Ministère en charge des finances et dont la liste figure dans la pièce 13 du DAO, d'un montant de **Neuf Cent Quarante Deux Mille francs CFA (942 000 FCFA)**, et valable pendant trente (30) jours au-delà de la date originale de validité des offres.

12. Recevabilité des Offres

Sous peine de rejet de l'offre, les autres pièces administratives requises (en cours de validité) devront être impérativement produites en originaux et en copies certifiées conformes par le service émetteur ou une autorité administrative, datant de moins de **trois (03) mois** et valide le jour de l'ouverture des plis, conformément aux stipulations du Règlement Particulier de l'Appel d'Offres.

Elles devront obligatoirement être en cours de validité conformément à la réglementation en vigueur.

13. Ouverture des Plis

L'ouverture des plis se fera en **un (01) temps** le **04/06/2020** à **14 heures** précises dans la salle de Conférences des Services du Gouverneur de la Région de l'Extrême-Nord à Maroua, en face du Palais de Justice de Maroua, en présence des soumissionnaires.

Seuls les soumissionnaires peuvent assister à cette séance d'ouverture ou s'y faire représenter par une seule personne (même en cas de groupement) de leur choix ayant une parfaite connaissance du dossier

14. Critères d'évaluation

Critères éliminatoires

Pièces administratives

- a) Dossier incomplet ou pièces non conformes ;
- b) Pièce falsifiée ou non authentique.
- c) Absence de la caution de soumission.

Offre technique

- a) Dossier incomplet ou pièces non conformes ;
- b) Fausse déclaration, documents falsifiés ou scannés ;
- c) Chiffre d'affaires dans les Bâtiments et Travaux Publics (BTP) au cours des trois (03) dernières années inférieur à **Soixante millions (60 000 000)** de Francs CFA ;
- d) N'avoir pas justifié de la réalisation au cours des trois dernières années, comme entrepreneur principal, d'un chantier de construction de Bâtiments ;
- e) Non satisfaction, au moins, à **trente-deux (32) critères essentiels sur quarante-six (46)**.

Offre financière

- a) Offre financière incomplète ou non conforme ;
- b) Pièces non conformes ;
- c) Omission dans l'offre financière d'un prix unitaire quantifié ;
- d) Absence d'un sous-détail de prix ;

Critères essentiels

L'évaluation des offres techniques sera faite sur la base des 65 critères essentiels ci-dessous :

- a) Présentation sur **2 critères** ;
- b) Le personnel d'encadrement de l'entreprise sur **10 critères** ;

Le matériel de chantier à mobiliser sur **11 critères** ;

- a) La méthodologie d'exécution sur **14 critères** ;

- b) Références et capacité de préfinancement de l'entreprise sur **09 critères**.



15. Attribution

Le Gouverneur de la Région de l'Extrême-Nord, Autorité Contractante, attribuera le marché au soumissionnaire dont l'offre, qualifiée techniquement, aura été évaluée **la moins-disante** après vérifications de ses prix et jugée substantiellement conforme au Dossier d'Appel d'Offres

16. Durée Validité des Offres

Les soumissionnaires restent engagées par leurs offres pendant une période de **quatre -vingt -dix (90)** jours, à compter de la date limite fixée pour la remise des offres.

17. Renseignements Complémentaires

Les renseignements complémentaires d'ordre technique peuvent être obtenus tous les jours, aux heures ouvrables, auprès des Services du Gouverneur de la Région de l'Extrême-Nord à Maroua, en face du Palais de Justice de Maroua ou au Centre National de Formation Zootechnique, Vétérinaire et Halieutique (**CNFZVH**) de Maroua, **sis au quartier Missingléo**.

MAROUA le 13 Mai 2020

Le GOUVERNEUR

MIDJIYAWA BAKARY

COMMUNE DE BIBEMI

AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N°002BIS/AONO/C-BIBEMI/SG/CIPM/BIB/2020 LANCE EN PROCEDURE D'URGENCE RELATIF AUX TRAVAUX DE CONSTRUCTION DE TROIS(03) BLOCS DE DEUX SALLES DE CLASSE DANS LES EP DE MAKASSELE(LOT01),EP DE NDJOURA(LOT02) ET EP DE MAYO-BARKA (LOT03), ARRONDISSEMENT DE BIBEMI, DEPARTEMENT DE LA BENOUE, REGION DU NORD. LOT 01 EP DE MAKASSELE LOT 02 EP DE NDJOURA LOT 03 EP DEMAYO BARKA

FINANCEMENT
BUDGET INVESTISSEMENT PUBLIC (BIP)
IMPUTATION
5415197016415042222

[Télécharger la piece d'origine](#)

[Affichage Web](#)

1. Objet

Dans le cadre de l'exercice Budgétaire 2020, le Maire de la Commune de Bibémi lance en procédure d'urgence pour le compte du Ministère de l'Education de Base un Appel d'Offres National Ouvert pour les travaux de construction de trois(03) blocs de deux salles de classe dans les EP de MAKASSELE(LOT01),EP de NDJOURA(LOT02) et EP de MAYO BARKA(LOT03), Arrondissement de BIBEMI, Département de la Bénoué, Région du Nord

2. Consistance des prestations

Les travaux, objet du présent Appel d'Offres, comprennent tous les corps d'état prévus et détaillés dans le cadre du Devis Quantitatif et Estimatif, notamment :

Installation de chantier ;
Travaux préparatoires ;
Terrassements ;
Fondations ;
Maçonnerie-Elévations ;
Couverture et charpente ;
Menuiseries métalliques ;
Electricité ;
Revêtement- Peinture

3. Cout Prévisionnel

Le coût prévisionnel de l'opération à l'issue des études préalables est de seize millions cinq mille (16 500 000) F CFA par lot.

4. Allotissement

Les travaux objet du présent Appel d'Offres sont constitués en trois (03) lots. N.B. Un soumissionnaire peut être attributaire des trois (03 lots).

5. Participation et origine

Le présent appel d'offres est ouvert à toutes les entreprises de droit camerounais ayant une compétence dans le domaine des bâtiments et Travaux Publics

6. Financement

Les travaux du présent Appel d'Offres sont financés par le BIP du Ministère de l'Education de Base, Exercice 2020. Imputation budgétaire ; LOT 1 Imputation 5415197016415042223 LOT 2 Imputation 5415197016415042222 LOT 3 Imputation 5415197016415042222 Autorisation de dépense

7. Consultation du Dossier

Le dossier peut être consulté aux heures ouvrables à la Commune de Bibémi dès Publication de l'avis d'Appel d'Offre

8. Acquisition du Dossier

Le dossier peut être obtenu auprès du Secrétariat du Maire de la Commune de Bibémi dès publication du présent Avis d'Appel d'Offres, contre versement d'une somme non remboursable de quarante mille francs (40 000) francs CFA, par

9. Remises des offres

Chaque Offre rédigée en français ou en anglais en sept (07) exemplaires dont l'original et six(06) copies marquées comme telles devra par venir au Secrétariat du Maire de la Commune de Bibémi au plus tard le 08 juin à 10 heures. Les plis contenant les soumissions seront placés dans une grande enveloppe anonyme portant la mention **AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N°002bis/AONO/C-BIBEMI/SG/CIPM/BIB/2020 LA NCE EN PROCEDURE D'URGENCE RELATIF AUX TRAVAUX DE CONSTRUCTION DE TROIS(03) BLOCS DE DEUX SALLES DE CLASSE DANS LES EP DE MAKASSELE(LOT01),EP DE NDJOURA(LOT02) ET EP DE MAYO-BARKA (LOT03), ARRONDISSEMENT DE BIBEMI, DEPARTEMENT DE LA BENOUE, REGION DU NORD. LOT 01 EP DE MAKASSELE LOT 02 EP DE NDJOURA LOT 03 EP DE MAYO BARKA à n'ouvrir qu'en séance de dépouillement**

10. Delai de Livraison

Le délai maximum prévu par le Maître d'Ouvrage pour la réalisation des travaux objet du présent Appel d'Offres est de trois (03) mois par lot.

11. Cautionnement Provisoire

Chaque soumissionnaire doit joindre à ses pièces administratives, une caution de soumission d'un montant de 2% du montant prévisionnel soit Trois cent trente mille (330 000)Francs CFA par lot établie par un organisme financier agréé par

12. Recevabilité des Offres

Chaque soumissionnaire devra joindre à ses pièces administratives, une caution de soumission établie par un organisme financier agréée par le Ministère chargé des finances et dont la liste figure dans la pièce 10 du DAG, d'un montant de Trois cent trente mille(330 000) FCFA par lot valable pendant une période de trente (30) jours au-delà de la date de validité des offres. Sous peine de rejet, les autres pièces administratives requises devront être impérativement produites en originaux ou en copies certifiées conformes par le service émetteur ou une autorité administrative compétente, conformément aux stipulations du Règlement Particulier de l'Appel d'Offres. Elles devront obligatoirement dater de moins de trois (03) mois précédant la date de dépôt des offres, ou avoir été établies postérieurement à la date de signature de l'Avis d'Appel d'Offres. Toute offre non conforme aux prescriptions du présent avis et du Dossier d'Appel d'Offres sera déclarée irrecevable. Notamment l'absence de la caution de soumission délivrée par une banque de premier ordre agréée par le Ministère chargé des Finances

13. Ouverture des Plis

L'ouverture des plis se fera en un temps à savoir l'ouverture des pièces administratives, des offres techniques et financières qui aura lieu le 08/05/2020 à 11 heures dans le bureau de la Commission Interne de Passation des Marchés auprès de la Commune de Bibémi. Seuls les soumissionnaires peuvent assister à cette séance d'ouverture ou s'y faire représenter par une personne de leur choix dûment mandatée

14. Critères d'évaluation

L'évaluation des offres se fera en trois (03) étapes :

- 1 étape : Vérification de la conformité du dossier administratif de chaque soumissionnaire.
- 2 étape : Evaluation technique des offres administrativement conformes.
- 3 étape : Vérification des offres financières des entreprises dont les offres ont été reconnues techniquement qualifiées et administrativement conformes.

Les critères d'évaluation des offres sont les suivants :

14.1. Principaux critères éliminatoires:

14.1.1. Pièces administratives

- Fausse déclaration ou pièce falsifiée
- Non-conformité après 48 h d'une pièce du dossier administratif
- Absence de la Caution de Soumission à l'ouverture

14.1.2 Offre technique

- Fausse déclaration ou pièce falsifiée
- Note technique inférieure au seuil minimal requis (70%)
- Absence de la déclaration sur l'honneur de n'avoir pas abandonné de chantier ces trois dernières années

14.1.3 Offre financière

- Offre incomplète ou non conforme (absence de la lettre de soumission, du BPU, du DEQ et du SDPU) • Absence d'un prix unitaire quantifié dans l'offre à la fois dans le BPU, dans le DEQ et dans le SDPU • Non-conformité du modèle de soumission

- Omission d'un corps d'état

14.2. Principaux critères essentiels

L'évaluation des Offres techniques se fera par la méthode binaire (oui/non) suivant la grille d'évaluation établie sur 41 critères essentiels jointe au DAO et qui prend en compte les critères essentiels ci-dessous :

- Présentation générale de l'Offre sur 3 critères ;
- Références de l'entreprise et capacité de financement de l'Entreprise sur 12 critères ;
- L'expérience du personnel de l'entreprise sur 10 critères ;
- La disponibilité du matériel et des équipements essentiels sur 9 critères ;
- Proposition technique et planning d'exécution des travaux sur 7 critères ;

Seuls les Soumissionnaires ayant obtenu au moins 70% de OUI soit 29 points seront qualifiés pour la suite de la procédure et verront leur Offre financière analysée.

15. Attribution

Il sera considéré les montants toutes taxes comprises à l'issue de l'évaluation de l'offre financière, le marché sera attribué au soumissionnaire remplissant les capacités techniques et administratives requises et dont l'offre est évaluée la moins disante après correction éventuelle

16. Durée Validité des Offres

Les soumissionnaires restent engagés par leur offre pendant 90 jours à partir de la date limite fixée pour la remise des offres.

17. Renseignements Complémentaires

Les renseignements complémentaires peuvent être obtenus aux heures ouvrables à la commune de Bibémi

BIBEMI le 12 Mai 2020

Le MAIRE

ELH YEDI Armand

COMMUNE DE BIBEMI

AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N°008/AONO/C-BIBEMI/ST/CIPM-BIB/2020 POUR LES TRAVAUX D'OUVERTURE D'UNE PISTE RURALE ASEBORE (PK 0+00- PK 6+500) DANS LA COMMUNE DE BIBEMI EN PROCEDURE D'URGENCE

FINANCEMENT
BUDGET INVESTISSEMENT PUBLIC (BIP)
IMPUTATION
NA

[Télécharger la piece d'origine](#)

[Affichage Web](#)

1. Objet

Dans le cadre de l'exécution du Budget d'Investissement Publics de la République du Cameroun, Le Maire de la Commune de Bibémi, l'Autorité Contractant (AC), lance pour le compte du Ministère des Travaux Publics un Avis d'Appel d'Offres National Ouvert pour les travaux d'ouverture d'une piste rurale à SEBORE Commune de BIBEMI

2. Consistance des prestations

Les prestations objet du présent Avis d'Appel d'Offres comprennent toutes les parties des corps d'état prévues au cadre du détail quantitatif. Ces prestations sont décrites au Cahier de Clauses Techniques Particulières (CCTP). Travaux préparatoires; Terrassement ; Assainissement. Ouvrages d'art.

3. Cout Prévisionnel

Le coût prévisionnel de l'opération à l'issue des études préalables est de vingt-sept millions sept cent mille (27 700 000 F CFA.

Pour le présent Avis d'Appel d'Offres, les entreprises intéressées sont invitées à fournir dans leurs offres, les informations authentiques qui permettront de retenir celle pouvant réaliser les prestations après une évaluation approfondie et objective de sondossier

4. Allotissement

Les travaux objet du présent Appel d'Offres sont constitués en un (01) lot.

5. Participation et origine

La participation au présent Avis d'Appel d'Offres est ouverte aux Entreprise de droit Camerounais, ayant une expérience avérée dans les domaines de la Construction des Bâtiments et des Travaux Publics et justifiant des capacités techniques et financières pour la réalisation des travaux objet du présent Avis d'Appel d'Offres.

6. Financement

Les travaux, objet du présent Appel d'Offres sont financés par le Budget d'Investissement Public du MINTP, Exercice 2020

7. Consultation du Dossier

Le Dossier d'Appel d'Offres peut être consulté et retiré aux heures ouvrables au Secrétariat du Maire de la Commune de Bibémi dès publication du présent Avis d'Appel d'Offres. Le retrait du Dossier d'Appel d'Offres se fera sur présentation d'une quittance de versement d'une somme non remboursable de quarante mille (40 000) francs CFA, payable à la Recette Municipale de la Commune de BIBEMI, représentant les frais d'achat du dossier

8. Acquisition du Dossier

Le Dossier d'Appel d'Offres peut être consulté et retiré aux heures ouvrables au Secrétariat du Maire de la Commune de Bibémi dès publication du présent Avis d'Appel d'Offres. Le retrait du Dossier d'Appel d'Offres se fera sur présentation d'une quittance de versement d'une somme non remboursable de quarante mille (40 000) francs CFA, payable à la Recette Municipale de la Commune de BIBEMI, représentant les frais d'achat du dossier

9. Remises des offres

Chaque offre, rédigée en Français ou en Anglais en sept (07) exemplaires dont un (01) original et six (06) copies marqués comme tels, conforme aux prescriptions du Dossier d'Appel d'Offres devra être déposée contre sous plis fermé, auprès du Secrétariat du Maire de la Commune au plus tard le 05 JUIN 2020 à 10 heures précises, heure locale et devra porter la mention : **AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N°008/AONO/C-BIBEMI/ST/CIPM-BIB/2020 POUR LES TRAVAUX D'OUVERTURE D'UNE PISTE RURALE ASEBORE (PK 0+00- PK 6+500) DANS LA COMMUNE DE BIBEMI EN PROCEDURE D'URGENCE A N'OUVRIR qu'en seance de dépouillement**

10. Delai de Livraison

Le délai maximum d'exécution des travaux, prévu par l'Autorité Contractante (AC) est de trois (03) mois à compter de la date de notification de l'ordre de service de commencer les travaux, date de signature du marché

11. Cautionnement Provisoire

Chaque soumissionnaire doit joindre à ses pièces administratives, une caution de soumission d'un montant de 2% du montant prévisionnel soit cinq cent cinquante-quatre mille (554 000 F CFA) établie par un organisme financier agréé par le Ministère chargé des Finances et dont la liste figure dans la pièce 12 du DAO et valable pendant trente (30) jours au-delà de la date de validité des offres

12. Recevabilité des Offres

Chaque soumissionnaire devra joindre à ses pièces administratives, une caution de soumission (conforme au modèle joint en annexe) établie par une banque de premier ordre agréée par le Ministre en charge des Finances et dont la liste figure dans la pièce n°10 du DAO d'un montant de 554 000 F CFA. Valable pendant trente (30) jours au-delà de la date originale de validité des offres.

Conformément à l'Article 90 (7) du Code des Marchés Publics, les petites et moyennes entreprises à capitaux et dirigeants nationaux, ainsi que les organismes de la société civile peuvent produire, à la place du cautionnement de soumission, soit un chèque certifié, soit un chèque de banque, soit un hypothèque légale, soit une caution d'un Ets bancaire ou d'un organisme financier agréé conformément aux textes en vigueur. Sous peine de rejet, les pièces administratives requises devront être impérativement produites en originaux ou en photocopies certifiées conformes par le service émetteur compétent. Elles devront obligatoirement être datées de moins de trois (03) mois et valides le jour de l'ouverture des plis, conformément aux stipulations du Règlement Particulier de l'Appel d'Offres. Elles devront obligatoirement être en cours de validité conformément à la réglementation en vigueur. Toute offre non conforme aux prescriptions du présent avis et du Dossier d'Appel d'Offres ou encore ne respectant pas les modèles des pièces du Dossier d'Appel d'Offres sera déclaré purement et simplement irrecevable

13. Ouverture des Plis

L'ouverture des plis se fera en une (01) phase le 05 juin à 11 heures précises dans la salle abritant la Commission Interne de Passation des Marchés, heure locale en présence des soumissionnaires ou de leurs représentants dûment mandatés

14. Critères d'évaluation

13.1 Principaux critères éliminatoires

13.1.1 Pièces administratives

- Absence de la caution de soumission à l'ouverture ;
- Fausse déclaration ou pièce falsifiée ;
- Absence et /ou non-conformité après 48 h d'une pièce du dossier administratif ;

13.1.2 Offre technique

- Fausse déclaration ou pièce falsifiée ;
- Absence de la déclaration sur l'honneur attestant que le soumissionnaire n'a pas abandonné de chantier ces trois (03) dernières années et ne figure pas sur la liste des entreprises défaillantes annuellement établie par le MINMAP conformément à la Circulaire N° 004 du 25 Janvier 2017 du Ministre des Marchés Publics ;
- Note technique inférieure au seuil minimal requis de 70% (soit 19 oui sur les 27 possibles) ;

13.1.3 Offre financière

- Offre incomplète
- Absence d'un prix unitaire quantifié dans le BPU, dans le DEQ, et dans le SDPU ;
- Omission d'im corps d'état ;

13.2 Principaux critères essentiels

L'évaluation des offres techniques se fera par la méthode binaire (oui / non) suivant la grille d'évaluation établie jointe au DAOet qui prenden compte les critères essentiels ci-dessous :

- Références de l'entreprise
- Moyens matériels permanents ou mobilisables
- Qualification du personnel du chantier
- Méthodologie d'intervention et d'exécution des travaux
- Consentement aux clauses administratives et techniques
- Surface financière
- La présentation générale des offres
- Visite des lieux

Seuls les soumissionnaires ayant obtenu au moins 70% des OUI (soit 19 Oui sur les 27 possibles) seront qualifiés pour la suite de la procédure et verront leur offre financière évaluée. Les erreurs de calcul seront corrigées. La comparaison des offres retenues s'effectuera sur la base du prix toutes taxes comprises (TTC) en prenant en compte toutes les rubriques du bordereau des prix et les corrections éventuelles.

15. Attribution

Le Maire de la Commune de Bibémi, Autorité Contractante (AC) attribuera le marché au soumissionnaire dont l'offre aura été évaluée la moins disante et jugée conforme pour l'essentiel au Dossier d'Appel d'Offres, à moins que le soumissionnaire en question ait un contentieux en cours pour mauvaise exécution des travaux antérieurs

16. Durée Validité des Offres

Les soumissionnaires restent engagés par leur offre pendant quatre-vingt-dix (90) jours à partir de la date limite fixée pour le dépôt des offres.

17. Renseignements Complémentaires

Les renseignements complémentaires relatifs au présent Appel d'Offres peuvent être obtenus à la Commune de Bibémi auprès du Secrétariat du Maire dès publication du présent avis.

BIBEMI le 11 Mai 2020

Le MAIRE

ELH YEDI Armand

MINISTERE DU COMMERCE

**COMMUNIQUE N°04/C/MINCOMMERCE/SG/DAG/SDBMM/SMP DU 28 MAI 2020 PORTANT PUBLICATION
DES RÉSULTATS DE L'AVIS DE CONSULTATION POUR UNE DEMANDE DE COTATION**

[Télécharger la piece d'origine](#)

[Affichage Web](#)

Le Ministre du Commerce communique :

Le soumissionnaire ci-après est déclaré adjudicataire de la Lettre-Commande relative à l'Avis de Consultation pour la Demande de Cotation ci-dessous :

N° DE L'AVIS	OBJET	ATTRIBUTAIRE
N°003/DC/MINCOMMERCE/CIPM/2020 DU 06 AVRIL 2020	ACQUISITION DE TREIZE (13) TABLETTES AU MINISTERE DU COMMERCE	NATCHA SERVICES SARL Délai de livraison : 30 jours Montant TTC : 8 371 350 FCFA

Le soumissionnaire attributaire est invité à se présenter, dès publication du présent communiqué, à la Direction des Affaires Générales (Service des Marchés Publics, porte 102), pour l'élaboration du projet de Lettre - Commande.

Les entreprises dont les offres n'ont pas été retenues sont priées de bien vouloir les retirer sous quinzaine au Secrétariat de la Commission Interne de Passation des Marchés (porte 102). Passé ce délai, lesdites offres seront purement et simplement détruites./-

YAOUNDE le 28 Mai 2020

Le MINISTRE

MBARGA ATANGANA Luc Magloire

MINISTERE DU COMMERCE

COMMUNIQUE N°05/C/MINCOMMERCE/SG/DAG/SDBMM/SMP DU 28 MAI 2020 PORTANT PUBLICATION DES RÉSULTATS DE L'AVIS DE CONSULTATION POUR UNE DEMANDE DE COTATION

[Télécharger la piece d'origine](#)

[Affichage Web](#)

Le Ministre du Commerce communique :

Le soumissionnaire ci-après est déclaré adjudicataire de la Lettre-Commande relative à l'Avis de Consultation pour la Demande de Cotation ci-dessous :

N° DE L'AVIS	OBJET	ATTRIBUTAIRE
N°004/DC/MINCOMMERCE /CIPM/2020 DU 06 AVRIL 2020	ACQUISITION DES APPAREILS DE METROLOGIE AU PROFIT DU MINISTERE DU COMMERCE	ETS WORLD TRADE Délai de livraison : 85 jours Montant TTC : 11 716 313 FCFA

Le soumissionnaire attributaire est invité à se présenter, dès publication du présent communiqué, à la Direction des Affaires Générales (Service des Marchés Publics, porte 102), pour l'élaboration du projet de Lettre - Commande.

Les entreprises dont les offres n'ont pas été retenues sont priées de bien vouloir les retirer sous quinzaine au Secrétariat de la Commission Interne de Passation des Marchés (porte 102). Passé ce délai, lesdites offres seront purement et simplement détruites./-

YAOUNDE le 28 Mai 2020

Le MINISTRE

MBARGA ATANGANA Luc Magloire

MINISTERE DU COMMERCE

COMMUNIQUEN°03/C/MINCOMMERCE/SG/DAG/SDBMM/SMP DU 28 MAI 2020PORTANT PUBLICATION DES RÉSULTATS DE L'AVIS DE CONSULTATION POUR UNE DEMANDE DE COTATION

[Télécharger la piece d'origine](#)[Affichage Web](#)

Le Ministre du Commerce communique :

Le soumissionnaire ci-après est déclaré adjudicataire de la Lettre-Commande relative à l'Avis de Consultation pour la Demande de Cotation ci-dessous :

N° DE L'AVIS	OBJET	ATTRIBUTAIRE
N°002/DC/MINCOMMERCE /CIPM/2020 DU 06 AVRIL 2020	ACQUISITION DU MATERIEL INFORMATIQUE AU PROFIT DU MINISTERE DU COMMERCE	ETS COMPUTER AND TECHNOLOGY Délai de livraison : 45 jours Montant TTC : 6 376 894 FCFA

Le soumissionnaire attributaire est invité à se présenter, dès publication du présent communiqué, à la Direction des Affaires Générales (Service des Marchés Publics, porte 102), pour l'élaboration du projet de Lettre - Commande.

Les entreprises dont les offres n'ont pas été retenues sont priées de bien vouloir les retirer sous quinzaine au Secrétariat de la Commission Interne de Passation des Marchés (porte 102). Passé ce délai, lesdites offres seront purement et simplement détruites./-

YAOUNDE le 28 Mai 2020

Le MINISTRE

MBARGA ATANGANA Luc Magloire

PROGRAMME NATIONAL DE DÉVELOPPEMENT PARTICIPATIF

**ADDITIF N°01 A L'APPEL A CANDIDATURES N°004 DU 05 MAI 2020 POUR LE RECRUTEMENT DES
CADRES CHARGES DES COMMUNAUTES** DATE : 28 MAI 2020 FINANCEMENT : FONDS IDA

[Télécharger la piece d'origine](#)

[Affichage Web](#)

Le Coordonnateur National du Programme National de Développement Participatif (PNDP) communique :

Certaines dispositions de l'appel à candidature du 05 mai 2020 relatif au recrutement des cadres chargés des communautés, sont modifiées ainsi qu'il suit :

Date de dépôt des dossiers :

Au lieu de : Les dossiers de candidature (un original et six copies) précisant la région et la commune sollicitée doivent être déposés aux lieux indiqués pour la Région concernée, au plus tard le 05 juin 2020 à 15 heures (heure locale).

Lire plutôt : Les dossiers de candidature (un original et six copies) précisant la région et la commune sollicitée doivent être déposés aux lieux indiqués pour la Région concernée, au plus tard le 16 juin 2020 à 15 heures (heure locale).

Le reste sans changement.

YAOUNDE le 28 Mai 2020

Le COORDONNATEUR NATIONAL

NGA MARIE MADELEINE

COMMUNE DE BIBEMI

AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT 009/AONO/ C-BIBEMI/ST/CIPM-BIB/2020 DU 11 MAI 2020 POUR LES TRAVAUX DE REHABILITATION D'UNE PISTE AGRICOLE A LOMBO (PK 0+00 - PK 3+00) DANS LA COMMUNE DE BIBEMI EN PROCEDURE D'URGENCE

FINANCEMENT
BUDGET INVESTISSEMENT PUBLIC (BIP)
IMPUTATION
NA

[Télécharger la piece d'origine](#)

[Affichage Web](#)

1. Objet

Dans le cadre de l'exécution du Budget d'Investissement Public de la République du Cameroun, Le Maire de la Commune de Bibémi, l'Autorité Contractante (AC), lance pour le compte du Ministère de l'Agriculture et du Développement Rural un Avis d'Appel d'Offres National Ouvert pour les travaux de réhabilitation de la piste agricole à LOMBO Commune de BIBEMI

2. Consistance des prestations

Les prestations objet du présent Avis d'Appel d'Offres comprennent toutes les parties des corps d'état prévues au cadre du détail quantitatif. Ces prestations sont décrites au Cahier de Clauses Techniques Particulières (CCTP). Travaux préliminaires; Terrassement ; Assainissement

3. Cout Prévisionnel

Le coût prévisionnel de l'opération à l'issue des études préalables est de vingt cinq millions (25 000 0000) F CFA Pour le présent Avis d'Appel d'Offres, les entreprises intéressées sont invitées à fournir dans leurs offres, les informations authentiques qui permettront de retenir celle pouvant réaliser les prestations après une évaluation approfondie et objectif de son dossier

4. Allotissement

Les travaux objet du présent Appel d'Offres sont constitués en un (01) lot.

5. Participation et origine

La participation au présent Avis d'Appel d'Offres est ouverte aux Entreprises de droit Camerounais, ayant une expérience avérée dans les domaines de la Construction des Bâtiments et des Travaux Publics et justifiant des capacités techniques et financières pour la réalisation des travaux objet du présent Avis d'Appel d'Offres.

6. Financement

Les travaux, objet du présent Appel d'Offres sont financés par le BIP MINADER, Exercice 2020.

7. Consultation du Dossier

Le Dossier d'Appel d'Offres peut être consulté et retiré aux heures ouvrables au Secrétariat du Maire de la Commune de Bibémi dès publication du présent Avis d'Appel d'Offres. Le retrait du Dossier d'Appel d'Offres se fera sur présentation d'une quittance de versement d'une somme non remboursable de quarante mille (40 000) francs CFA, payable à la Recette Municipale de la Commune de BIBEMI, représentant les frais d'achat du dossier

8. Acquisition du Dossier

Le Dossier d'Appel d'Offres peut être consulté et retiré aux heures ouvrables au Secrétariat du Maire de la Commune de Bibémi dès publication du présent Avis d'Appel d'Offres. Le retrait du Dossier d'Appel d'Offres se fera sur présentation d'une quittance de versement d'une somme non remboursable de quarante mille (40 000) francs CFA, payable à la Recette Municipale de la Commune de BIBEMI, représentant les frais d'achat du dossier

9. Remises des offres

Chaque offre, rédigée en Français ou en Anglais en sept (07) exemplaires dont un (01) original et six (06) copies marqués comme tels, conforme aux prescriptions du Dossier d'Appel déposée sous plis fermé, auprès du Secrétariat du Maire de la Commune au plus tard le 05 juin 2020 à 10 heures précises, heure locale et devra porter la mention **AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT 009/AONO/ C-BIBEMI/ST/CIPM-BIB/2020 DU 11 MAI 2020 POUR LES TRAVAUX DE REHABILITATION D'UNE PISTE AGRICOLE A LOMBO (PK 0+00 - PK 3+00) DANS LA COMMUNE DE BIBEMI EN PROCEDURE D'URGENCE à n'ouvrir qu'en séance de dépouillement**

10. Délai de Livraison

Le délai maximum d'exécution des travaux, prévu par l'Autorité Contractante (AC) est de trois (03) mois (soit 90 jours calendaires) à compter de la date de notification de l'ordre de service de commencer les travaux, date de signature du marché

11. Cautionnement Provisoire

Chaque soumissionnaire doit Joindre à ses pièces administratives une caution de soumission d'un montant de 2% du montant prévisionnel soit 500 000 FCFA établie par un organisme financier agréé par le Ministère chargé des Finances et dont la liste figure dans la pièce 12 du DAO et valable pendant trente (30) jours au-delà de la date de validité des offres

12. Recevabilité des Offres

Chaque soumissionnaire devra joindre à ses pièces administratives, une caution de soumission (conforme au modèle joint en annexe) établie par une banque de premier ordre agréée par le Ministre en charge des Finances et dont la liste figure dans la pièce n°10 du DAO d'un montant de 500 000 Frs CFA francs CFA. Valable pendant trente (30) jours au-delà de la date originale de validité des offres. Conformément à l'Article 90 (7) du Code des Marchés Publics, les petites et moyennes entreprises à capitaux et dirigeants nationaux, ainsi que les organismes de la société civile peuvent produire, à la place du cautionnement de soumission, soit un chèque certifié, soit un chèque de banque, soit un hypothèque légale, soit une caution d'un Ets bancaire ou d'un organisme financier agréé conformément aux textes en vigueur. Sous peine de rejet, les pièces administratives requises devront être impérativement produites en originaux ou en photocopies certifiées conformes par le service émetteur compétent. Elles devront obligatoirement être datées de moins de trois (03) mois et valides le jour de l'ouverture des plis, conformément aux stipulations du Règlement Particulier de l'Appel d'Offres. Elles devront obligatoirement être en cours de validité conformément à la réglementation en vigueur. Toute offre non conforme aux prescriptions du présent avis et du Dossier d'Appel d'Offres ou encore ne respectant pas les modèles des pièces du Dossier d'Appel d'Offres sera déclaré purement et simplement irrecevable.

13. Ouverture des Plis

L'ouverture des plis se fera en une (01) phase le 05/06/2020 à 11 heure, heure précise dans la salle abritant la Commission Interne de Passation des Marchés auprès de la Commune de Bibémi, heure locale en présence des soumissionnaires ou de leurs représentants dûment mandatés

14. Critères d'évaluation

13.1 Principaux critères éliminatoires

13.1.1 Pièces administratives

- Absence de la caution de soumission à l'ouverture
- Fausse déclaration ou pièce falsifiée
- Absence et / non-conformité après 48 h d'une pièce du dossier administratif

13.1.2 Offre technique

- Fausse déclaration ou pièce falsifiée
- Absence de la déclaration sur l'honneur attestant que le soumissionnaire n'a pas abandonné de chantier ces trois (03) dernières années et qu'il ne figure pas sur la liste des entreprises défailtantes annuellement établie par le MINMAP conformément à la Circulaire N° 004 du 25 Janvier 2017 du Ministre des Marchés Publics
- Note technique inférieure au seuil minimal requis de 70% (soit 19 Oui sur les 27 possibles)

13.1.3 Offre financière

Page 6

- Offre incomplète
- Absence d'un prix unitaire quantifié dans le BPU, dans le DEQ et dans le SDPU
- Omission d'un corps d'état

13.2. Principaux critères essentiels

L'évaluation des offres techniques se fera par la méthode binaire (oui / non) suivant la grille d'évaluation établie jointe au DAO et qui prend en compte les critères ci-dessous :

- Références de l'entreprise sur 02 critères
- Moyens matériels permanents ou mobilisables sur 03 critères
- Qualifications du personnel du chantier sur 10 critères
- Méthodologie d'intervention et d'exécution des travaux sur 06 critères
- Consentement aux clauses administratives et techniques sur 02 critères
- Surface financière sur 02 critères
- Visite des lieux sur 01 critère
- Présentation générale des offres sur 01 critère

Seuls les soumissionnaires ayant obtenu au moins 70% des OUI (soit 19 oui sur les 27 possibles) seront qualifiés pour la suite de la procédure et verront leur offre financière évaluée ; Les erreurs de calcul seront corrigées. La comparaison des offres retenues s'effectuera sur la base du prix toutes taxes comprises (TTC) en prenant en compte toutes les rubriques du bordereau des prix et les corrections éventuelles.

15. Attribution

Le Maire de la Commune de Bibémi, Autorité Contractant (AC) attribuera le marché au soumissionnaire dont l'offre aura été évaluée la moins disante et jugée conforme pour l'essentiel au Dossier d'Appel d'Offres, à moins que le soumissionnaire en question ait un contentieux en cours pour mauvaise exécution des travaux antérieurs

16. Durée Validité des Offres

Les soumissionnaires restent engagés par leur offre pendant quatre-vingt-dix (90) jours à partir de la date limite fixée pour le dépôt des offres

17. Renseignements Complémentaires

Les renseignements complémentaires relatifs au présent Appel d'Offres peuvent être obtenus à la Commune de Bibémi auprès du Secrétariat du Maire de la Commune dès publication du présent avis.

BIBEMI le 11 Mai 2020

Le MAIRE

ELH YEDI Armand

COMMUNE DE GASHIGA

007/AONO/C-GASCH1GA/C1PM/2020 POUR LES TRAVAUX DE CONSTRUCTION L'HOTEL DE VILLE DE LA COMMUNE DE GASCHIGA, LANCE EN PROCÉDURE D'URGENCE DEPARTEMENT DELA BENOUE, REGION DU NORDFINANCEMENT : FEICOM / COMMUNE DE GASCHIGA

FINANCEMENT
FONDS SPÉCIAL D'EQUIPEMENT ET D'INTERVENTION INTERCOMMUNALE (FEICOM)
IMPUTATION
NA

[Télécharger la piece d'origine](#)

[Affichage Web](#)

1. Objet

Dans le cadre du développement de ses infrastructures et l'amélioration des conditions de travail du personnel communal, le Maire de la Commune de GASCHIGA. lance un Appel d'Offres National Ouvert pour les travaux de construction de l'hôtel de ville de la Commune de GASCHIGA

2. Consistance des prestations

Les travaux comprennent notamment :

- o INSTALLATION DU CHANTIER ET TRAVAUX PRELIMINAIRES ;
- o les terrassements ;
- o les TRAVAUX DE BETON ET BETON ARME;
- o les TRAVAUX DE MAÇONNERIES;
- o ETANCHEITE ET ISOLATION;
- o CHARPENTE ET COUVERTURE ET FAUXPLAFOND ;
- o REVETEMENTS DURS ;
- o PLOMBERIE;
- o ELECTRICITE;
- o MENUISERIE BOIS, METALLIQUE. ALU ET VITRERIE;
- o MENUISERIE ALUMINIUM ET BOIS
- o PEINTURE
- o les VRD - assainissement.

3. Cout Prévisionnel

Le coût prévisionnel de la présente prestation est de trois cent trente-sept millions quatre cent quatre mille trois cent soixante (337 404 360) francs CFA TTC.

4. Allotissement

Les travaux sont répartis en un lot unique.

5. Participation et origine

La participation est ouverte, à égalité de conditions à toutes les entreprises de droit camerounais éligibles et remplissant les conditions reprises dans le Règlement Particulier d'Appel d'Offres (RPAO).

6. Financement

Les travaux, objet du présent Appel d'Offres sont financés par le Budget du FEICOM, exercice 2020 et suivants.

7. Consultation du Dossier

Le Dossier d'Appel d'Offres peut être consulté aux heures ouvrables dans les services de la Commune de GASCHIGA

8. Acquisition du Dossier

Le Dossier d'Appel d'Offres peut être obtenu aux heures ouvrables dans les services de la Commune de GASCHIGA.

9. Remises des offres

Les offres rédigées en français ou en anglais en sept (07) exemplaires dont un (01) original et six (06) copies marquées comme telles, seront décodées sous pli fermé contre récépissé dans les services de la Commune de GASCHIGA, au plus tard le 10/06/2020 à heures, heure locale et devra porter la mention suivante: « N°007/AONO/C-GASCHIGA/CIPM/2020 DU 15/05/ 2020 LANCE EN PROCÉDURE D'URGENCE POUR LES TRAVAUX DE CONSTRUCTION DE L'HÔTEL DE VILLE DE LA COMMUNE DE GASCHIGA, DEPARTEMENT DE LABENOUE, REGION DU NORD » « A N'OUVRIR QU'EN SEANCE DE DEPOUILLEMENT » Les offres parvenues après les dates et heure limites de dépôt des offres ne seront pas reçues

10. Délai de Livraison

Le délai maximum prévu par le Maître d'Ouvrage pour la réalisation des travaux objet du présent Appel d'Offres est de dix (10) mois à compter de la date de notification de l'ordre de service de commencer les prestations

11. Cautionnement Provisoire

Sous peine de rejet, chaque soumissionnaire doit joindre à ses pièces administratives, une caution de soumission établie par une banque de premier ordre ou une compagnie d'assurance agréée par le Ministère chargé des Finances et dont la liste figure dans la pièce 12 du DAO d'un montant égal à six millions sept cent quarante

12. Recevabilité des Offres

Sous peine de rejet, chaque soumissionnaire doit joindre à ses pièces administratives, une caution de soumission établie par une banque de premier ordre ou une compagnie d'assurance agréée par le Ministère chargé des Finances et dont la liste figure dans la pièce 12 du DAO d'un montant égal à six millions sept cent quarante

13. Ouverture des Plis

L'ouverture des plis se fera en un temps. L'ouverture des pièces administratives, des offres techniques et financières aura lieu le 10/06/2020 à 11 heures, heure locale par la Commission Interne Marchés de la Commune de GASCHIGA dans la salle de réunion.

Seuls les soumissionnaires peuvent assister à cette séance d'ouverture ou s'y faire représenter par une personne de leur choix dûment mandatée

14. Critères d'évaluation

L'évaluation des offres se fera en trois (03) étapes :

- 1 étape : Vérification de la conformité du dossier administratif de chaque soumissionnaire.
- 2 étape : Evaluation technique des offres administrativement conformes.
- 3 étape : Vérification des offres financières des entreprises dont les offres ont été reconnues techniquement qualifiées et administrativement conformes.

Les critères d'évaluation des offres sont les suivants :

14.1 Principaux critères éliminatoires:

14.1.1 Pièces administratives

- Absence de la caution de soumission ;
- Fausse déclaration ou pièce falsifiée
- Non-conformité ou Absence après 48 h d'une pièce du dossier administratif

14.1.2 Offre technique

- Fausse déclaration ou pièce falsifiée Note technique inférieure au seuil minimal requis de (70%),

- Absence de la déclaration sur l'honneur par laquelle le soumissionnaire déclare n'avoir pas abandonné de marché au cours des trois (03) dernières années et qu'il ne figure pas sur la liste des entreprises suspendues conformément aux dispositions de la Lettre circulaire N°005/L/MINMAP/CAB du 25 Janvier 2017 du Ministre Délégué à la Présidence de la République Chargé des Marchés Publics instituant cette pièce comme critère éliminatoire.

14.1.3 Offre financière

- Offre incomplète ou non conforme (absence du bordereau des prix unitaires et du devis quantitatif et estimatif)
- Absence d'un prix unitaire quantifié dans le bordereau des prix unitaires et du devis quantitatif et estimatif
- Absence ou incohérence d'un sous-détail des prix unitaires
- Non-conformité du modèle de soumission

14.2 Critères essentiels

L'évaluation des Offres techniques se fera par la méthode binaire (oui/non) suivant la grille d'évaluation qui prend en compte les critères essentiels ci-dessous :

- Présentation générale de l'Offre ;
- L'expérience du personnel de l'entreprise ;
- La disponibilité du matériel et des équipements essentiels ;
- Proposition technique et planning d'exécution des travaux ;
- Références de l'entreprise et capacité de préfinancement de l'Entreprise supérieure ou égale à cent Quinze millions (115 000 000) FCFA ;

Seuls les Soumissionnaires ayant obtenu (70%) soit 54/ 76 Oui possible, seront qualifiés pour la suite de la procédure et verront leur Offre financière analysée.

NB : la fiche d'évaluation est jointe en annexe

15. Attribution

Le marché sera attribué au soumissionnaire remplissant les capacités techniques et administratives requises et dont l'offre est évaluée la moins disante après correction éventuelle

16. Durée Validité des Offres

Les soumissionnaires restent engagés par leur offre pendant quatre-vingt-dix (90) jours à partir de la date limite fixée pour la remise des offres

17. Renseignements Complémentaires

Les renseignements complémentaires peuvent être obtenus aux heures ouvrables à la Mairie de GASCHIGA

GASHIGA le 15 Mai 2020

Le MAIRE

ABDOURAHMANOU OUMAROU

PRÉFECTURE DU MAYO DANAY

**APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N° 016/2020/AONO/MINEPAT/DDMD/CDPMMD/BEC DU 26 MAI 2020
POUR LES TRAVAUX DE CONSTRUCTION D'UN BLOC DE DEUX SALLES DE CLASSE A L'ECOLE
PUBLIQUE DE KAO-GALAK (LOT 1) ET A L'ECOLE PUBLIQUE DE DJOGOÏDI (LOT 2) DANS
L'ARRONDISSEMENT DE YAGOUA. FINANCEMENT : BUDGET D'INVESTISSEMENT PUBLIC, EXERCICE
2018.**

FINANCEMENT
BUDGET INVESTISSEMENT PUBLIC (BIP)
IMPUTATION
52 94 709 07 110000 2209

[Télécharger la pièce d'origine](#)

[Affichage Web](#)

1. Objet

Dans le cadre de l'exécution des travaux de construction des blocs de deux salles de classe à L'ECOLE PUBLIQUE DE KAO-GALAK lot 1 et à L'ECOLE PUBLIQUE de DJOGOÏDI lot 2 Arrondissement de YAGOUA, Département du Mayo-Danay, Le Préfet du Département du Mayo-Danay a Vagoua, Autorité Contractante, lance un Appel d'Offres National Ouvert pour le compte du Ministère de L'Economie, de la Planification et de l'Aménagement du Territoire.

2. Consistance des prestations

Les travaux comprennent notamment:

- Les travaux préparatoires ;
- Les terrassements ;
- Les fondations ;
- Les maçonneries - élévations ;
- Lacharpente - couverture-plafond ;
- La menuiserie métallique ;
- L'électricité ;
- La peinture ;
- Les voiries et réseaux divers.

3. Coût Prévisionnel

Le coût prévisionnel du projet à l'issue des études préalables est de Dix-huit Millions (18 000 000) FCFA par lot.

4. Allotissement

Un soumissionnaire peut être attributaire de plus d'un lot

5. Participation et origine

La participation au présent appel d'offres est ouverte à égalité de conditions à toutes les Entreprises de droit Camerounais ayant une expérience avérée dans le domaine et n'ayant pas abandonné un chantier les trois dernières années.

6. Financement

Les travaux, objet du présent Appel d'Offres, sont financés par le Budget d'Investissement Public du Ministère de l'Economie, de la Planification et de l'Aménagement du Territoire, Exercice 2018 sur les lignes d'imputations respectives :

- Lot 1; Ligne n° 53 94 709 07 110000 2209
- Lot 2: Ligne n° 52 94 709 07 110000 2209

7. Consultation du Dossier

Le dossier peut être consulté aux heures ouvrables à la Commission de Passation des marchés publics sis à la Préfecture du Département du Mayo-Danay à Yagoua dès publication du présent Avis.

8. Acquisition du Dossier

Le dossier peut être obtenu à la Commission de Passation des marchés publics sis à la Préfecture du Département du Mayo-Danay à Yagoua dès publication du présent avis, sur présentation d'un reçu de versement d'une somme non remboursable de 40 000 (Quarante mille) francs CFA payable à la Recette des Finances de YAGOUA.

9. Remises des offres

Chaque offre rédigée en français ou en anglais en sept (07) exemplaires dont un (01) original et six (06) copies marquées comme telles, devra être déposée à la Commission de Passation des marchés publics sis à la Préfecture du Département du Mayo-Danay à Yagoua contre récépissé, au plus tard le 15/6 /2020 à 14 Heures et devra porter la mention :

APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT
N° 016/2020/AONO/MINEPAT/DDMD/CDPMMD/BEC DU
2 6 MAI 2020 pour les travaux de CONSTRUCTION D'UN BLOC
DE DEUX SALLES DE CLASSE A L'ECOLE PUBLIQUE DE KAO-GALAK (LOT 1) ET A
L'ECOLE PUBLIQUE DE DJOGOÏDI (LOT 2) DANS L'ARRONDISSEMENT DE
YAGOUA
Financement : Budget d'Investissement Public, Exercice 2018.

***n'ouvrir qu'en séance de dépouillement"**

10. Délai de Livraison

Le délai maximum prévu par le Maître d'Ouvrage pour la réalisation des travaux, objet du présent appel d'offres est de trois (03) mois par lot.

11. Cautionnement Provisoire

Chaque soumissionnaire doit joindre à ses pièces administratives, une caution de soumission établie par une banque de premier ordre ou une compagnie d'assurance agréée par le Ministère chargé des finances et dont la liste figure dans la pièce 12 du DAO, d'un montant de 360 000 (trois cent soixante mille) FCFA par lot soit 720 000 FCFA (sept cent vingt mille FCFA) les deux lots et valable pendant trente (30) jours au-delà de la date originelle de validité des offres.

12. Recevabilité des Offres

Sous peine de rejet, les pièces du dossier administratif requises doivent être produites en originaux ou en copies certifiées conformes par le service émetteur ou une autorité administrative (Préfet, Sous-préfet,...) conformément aux stipulations du Règlement Particulier de l'Appel d'Offres.

Elles doivent dater de moins de trois (03) mois précédant la date originelle de dépôt des offres ou avoir été établies postérieurement à la date de signature de l'Avis d'Appel d'Offres. Toute offre incomplète conformément aux prescriptions du Dossier d'Appel d'Offres sera déclarée irrecevable, notamment l'absence de la caution de soumission délivrée par une banque de premier ordre agréée par le Ministère chargé des Finances.

13. Ouverture des Plis

L'ouverture des plis se fera le 15/6/2020 à 15 heures par la Commission Départementale de la Passation des marchés de la Préfecture du Département du Mayo-Danay à Yagoua.

Seuls les soumissionnaires peuvent assister à cette séance d'ouverture ou s'y faire représenter par une personne de leur choix dûment mandatée.

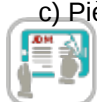
14. Critères d'évaluation

Critères éliminatoires

Les critères éliminatoires porteront essentiellement sur :

Pièces Administratives

- a) Dossier incomplet.
- b) Absence de la caution de soumission ou non caution conforme.
- c) Pièce falsifiée ou non authentique,



d) Absence de la quittance d'achat du DAO.

Offre Technique:

- a) Dossier Incomplete
- b) Fausse déclaration, documents falsifiées ou scannés,
- c) Non-conformité aux spécifications techniques majeures,
- d) Prestataire ayant abandonné ou n'aywît pas achevé unchantier durant les trois dernières années,
- e) Non sati^aclion au moins, à vingt(20) souscritères essentiels sur les vingt-six (26)

Offre financière :

- a) Offre financière incomplète,
- b) Pièce non conformes.
- c) Omission dans l'offre financière d'un prix unitaire quanlifié.
- d) Absence d'un sous-détail de prix,
- e) Sous-détail de prix irréaliste ou erroné.

2. Critères essentiels

Les critères relatifs à la qualification des candidats porteront sur

1	Un Tableau comportant le bilan des travaux sur deux années supérieur ou égal au montant prévisionnel par année du marché ;	oui/non
2	L'accès à une ligne de crédit ou autres ressources financières supérieure ouégale au coût prévisionnel du marché	oui/non
3	Les références de l'entreprise dans les réalisations similaires ;	
4	L'expérience du personnel d'encadrement technique sur le chantier (Personnels du chantier);	oui/non
5	Les matériels essentiels (Camion benne, Petit outillage de chantier et Véhicule de liaison) ;	oui/non
6	La proposition technique : (Installation du chantier, organigramme de chantier ; Organisation des équipes. Mesures d'hygiène)	oui/non
7	Une déclaration sur l'honneur du soumissionnaire, signée et datée certifiant de la visite du site	oui/non

Seuls lessoumissiounuires ayantobtenu unenote d'au moins 20sur 26 deoui à l'évaluation fevhnuiue seront admis (/ r analyse de l'offrefinancière.

15. Attribution

L'Autorité Contractante attribuera le Marché au Soumissionnaire dont Pollre a été reconnue conforme pour l'essentiel au Dossier d'Appel d'Offres cl qui dispose des capacités techniques et financières requises pour exécuter le Marché de façon satisfaisanle ei dont l'offre a été évaluée la moins-disante en incluant le cas échéant les rabais proposés.

16. Durée Validité des Offres

Les soumissionnaires restent engagés par leur offre pendant (90)jours à partir de la date limite lîxée pour la remise des offres.

17. Renseignements Complémentaires

Les renseignements complémentaires peuvent être obtenus aux heures ouvrables à la Délégation Départementale du MINEPAT ouà la Commission de Départementale de Passation des Marchés Publics dela préfecture de Yagoua BP: _

YAGOUA le 26 Mai 2020

Le PRÉFET

MALIKI OUMARA

SOCIÉTÉ DE DÉVELOPPEMENT DU COTON

AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N° 038/20/AONO/SDCC/CIPM DU 22 MAI 2020 POUR LA FOURNITURE D'UN LOT DE 140 000 KG DE SOUDE CAUSTIQUE A LA SODECOTON

FINANCEMENT
BUDGET AUTONOME (BA) , N/A

[Télécharger la piece d'origine](#)

[Affichage Web](#)

1. Objet

Le Directeur Général de la SODECOTON lance un Appel d'Offres National Ouvert pour la fourniture d'un lot de 140 000 Kg de soude caustique à la SODECOTON.

2. Consistance des prestations

Les prestations objet du présent appel d'offres consistent en la fourniture d'un lot de 140 000 Kg de soude caustique à la SODECOTON.

3. Cout Prévisionnel

Le coût prévisionnel toutes taxes comprises de l'opération envisagée a été évaluée à l'issue des études préalables à 136 000 000FCFA toutes taxes comprises.

4. Allotissement

Le présent appel d'offres, qui porte sur fourniture d'un lot de trois (03) semi-remorques benne à la SODECOTON est lancé en lot unique

5. Participation et origine

La participation au présent Appel d'Offres est ouverte à toutes les entreprises ayant une parfaite connaissance en la matière.

6. Financement

Le financement est assuré par le budget de la SODECOTON de l'exercice 2020.

7. Consultation du Dossier

Le Dossier d'Appel d'Offres peut être consulté aux heures ouvrables à la Direction Générale de la SODECOTON à Garoua B.P. 302 Tél. 222-27-10-80, E- mail : sodecoton@sodecoton.cm, fax: 222-27-20-68, à la Délégation de la SODECOTON de Yaoundé B.P. 304 Tél. 222-20-19-72 ou à la Délégation de la SODECOTON de Douala B.P. 1699 Tél. 233-42-46-03, dès publication du présent avis.

8. Acquisition du Dossier

Le Dossier d'Appel d'Offres peut être obtenu à la Direction Générale de la SODECOTON à Garoua B.P. 302 Tél. 222-27-10-80, E- mail : sodecoton@sodecoton.cm, fax: 222-27-20-68, à la Délégation de la SODECOTON de Yaoundé B.P. 304 Tél. 222-20-19-72 ou à la Délégation de la SODECOTON de Douala B.P. 1699 Tél. 233-42-46-03 dès publication du présent avis, contre versement d'une somme non remboursable de **120 000 FCFA** payable sur le compte n° **97568660001-28** ouvert auprès des 12 agences BICEC ci-après au nom de “ **Compte Spécial CAS ARMP** “. Il s'agit des agences de : Yaoundé Agence Centrale, Douala Bonanjo, Buéa, Ebolowa, Dschang, Ngaoundéré, Maroua, Limbé, Bafoussam, Bamenda, Garoua, et Bertoua.

Le soumissionnaire devra s'y rendre muni d'une copie ou photocopie de l'avis d'appel d'offres.

Lors du retrait du dossier, le soumissionnaire devra remettre une copie de son reçu de versement portant bien le nom de l'entreprise, le nom du Maître d'Ouvrage et le numéro de l'appel d'offres.

9. Remises des offres

Les soumissions présentées sous forme reliée, rédigées en Français ou en Anglais, établies en **six (06)** exemplaires dont **un(01)** original et **cinq (05)** copies, marqués comme tels devront parvenir **au plus tard le 16/06/2020 à 15 heures** au Secrétariat de la Direction Générale de la SODECOTON à Garoua. Les plis renfermant les soumissions seront contenus dans une enveloppe extérieure anonyme portant la mention :

APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N° 038/20/AONO/SDCC/CIPM DU 22 MAI 2020 POUR LA FOURNITURE D'UN LOT DE 140000KLG DE SOUDE CAUSTIQUE A LA SODECOTON

« A N'OUVRIR QU'EN SEANCE DE DEPOUILLEMENT »

10. Délai de Livraison

La fourniture objet du présent appel d'offres devra être livrée en position rendu magasin transit SODECOTON à Garoua II dans un délai de 60 jours à compter de la date de notification de l'ordre de service de commencer les prestations.

11. Cautionnement Provisoire

Chaque soumissionnaire doit joindre à ses pièces administratives, une caution de soumission, établie par une banque de premier ordre ou un organisme financier agréé par le Ministère chargé des finances et dont la liste figure dans la pièce 12 du DAO, d'un montant égal à **2 720 000 FCFA** et valable pendant trente (30) jours au-delà de la date limite de validité des offres

12. Recevabilité des Offres

Les pièces du dossier administratif requises doivent être produites en originaux ou en copies certifiées conformes par le service émetteur ou autorité administrative compétente, sauf celles dont l'émission se fait en ligne, conformément aux stipulations du Règlement Particulier de l'Appel d'Offres. Elles doivent dater de moins de trois (03) mois ou avoir été établies postérieurement à la date de signature de l'avis d'appel d'offres.

L'absence de la caution de soumission entraînera le rejet pur et simple de l'offre sans aucun recours.

13. Ouverture des Plis

L'ouverture des plis sera effectuée en une seule phase par la Commission Interne de Passation des Marchés de la SODECOTON dans sa salle de réunion à la Direction Générale de la Société à Garoua **le 16/06/2020 à partir de 16 heures**.

Seuls les soumissionnaires qui le désirent peuvent assister à cette séance d'ouverture ou s'y **faire représenter par une personne dûment mandatée et ayant une parfaite connaissance du dossier**.

Un seul représentant par soumissionnaire sera admis en salle.

14. Critères d'évaluation

Pour la comparaison définitive des offres, les critères ci-après seront pris en compte :

Critères éliminatoires :

Il s'agit notamment :

1. De l'absence ou de la non-conformité d'une pièce administrative après le délai réglementaire accordé,
2. De l'absence de la caution de soumission ;
3. Des fausses déclarations ou des pièces falsifiées ;
4. De la non-conformité aux spécifications techniques majeures de la fourniture indiquées dans la pièce n° 5 du présent DAO ;
5. De l'absence d'un prix unitaire quantifié ;
6. De l'absence ou de la non-conformité de l'échantillon ;
7. Du non-respect de deux (02) critères essentiels ;
8. De la non-conformité du modèle de soumission ;
9. De l'obtention de moins de 80% à l'évaluation des critères essentiels.

En substance, ces critères sont résumés dans le tableau ci-après :

- . Critère n° 1A : Conformité des pièces du dossier administratif ;
- . Critère n° 1B ; conformité des caractéristiques techniques majeures de la fourniture dans la pièce n° 5 du présent DAO ;
- . Critère n° 1C : Conformité des pièces de l'offre financière, notamment, les prix unitaires quantifiés et le respect du modèle de soumission.

Critères essentiels

- . Critère n° 2A ; engagement du fabricant (production de la lettre d'engagement), comptant pour 30%. La pièce requise (lettre d'engagement) devra être originale.
- . Critère n° 2B : références du soumissionnaire comptant pour 30 %. Justifier d'au moins une livraison de fournitures similaires (Intrants des huileries) au cours des cinq dernières années à la SODECOTON ou ailleurs.
- . Critère n° 2C ; délais de livraison comptant pour 10%. Respect des délais du DAO.
- . Critère n° 2D : Capacité financière délivrée par une banque où le soumissionnaire est domicilié et au moins égale à 68 000 000 FCFA; comptant pour 15%;
- Critère n° 2E : Chiffre d'Affaires moyen des exercices 2018, 2017 et 2016 au moins égal à 136 000 000 FCFA; comptant pour 15%.

L'évaluation de ces critères se fera de manière purement positive (oui) ou négative (non). Toute réponse négative (non) lors de l'examen des critères éliminatoires entraîne la disqualification de l'offre. Quant aux critères essentiels, un minimum de 80 % sera requis pour être retenu pour l'étape suivante.

Evaluation des offres financières

Seules les offres financières des soumissionnaires ayant présenté un dossier technique acceptable seront prises en compte pour la suite de l'analyse.

Pour la comparaison des offres, il sera considéré les coûts toutes taxes comprises en position rendu Magasin transit SODECOTON Garoua II.

15. Attribution

A l'issue de l'évaluation des offres, la commande sera attribuée au soumissionnaire remplissant les conditions techniques et financières requises et présentant l'offre évaluée la moins disante.

16. Durée Validité des Offres

Il est précisé aux soumissionnaires qu'ils resteront engagés par leurs offres pendant une durée de quatre-vingt-dix (90) jours à compter de la date limite fixée pour la remise des offres.

17. Renseignements Complémentaires

Pour tout renseignement complémentaire, s'adresser au secrétariat de la Direction Générale de la SODECOTON Tél. 222 27 10 80, Email : sodecoton@sodecoton.cm, à la Délégation SODECOTON de Yaoundé B.P. 304, Tel/Fax, 222 20 19 72 ou à la Délégation SODECOTON de Douala B.P. 1599, Tél. et Fax. 233 42 46 03

GAROUA le 22 Mai 2020

Le DIRECTEUR

MOHAMADOU BAYERO

PRÉFECTURE DU MAYO DANAY

APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N°017 /2020/AONO/MINEPAT/DDMD/CDPMMD/BEC DU 26 MAI 2020 POUR LES TRAVAUX DE CONSTRUCTION D'UN BLOC DE DEUX SALLES DE CLASSE À L'ÉCOLE PUBLIQUE DE DOUANG (LOT 3) ET À L'ÉCOLE PUBLIQUE DE GUEMERE (LOT 4) DANS L'ARRONDISSEMENT DE VELEFINANCEMENT : BUDGET D'INVESTISSEMENT PUBLIC EXERCICE 2018.

FINANCEMENT
BUDGET INVESTISSEMENT PUBLIC (BIP)
IMPUTATION
52 94 709 07 110000 2209

[Télécharger la pièce d'origine](#)

[Affichage Web](#)

1. Objet

Dans le cadre de l'exécution des travaux de construction des blocs de deux salles de classe à L'ÉCOLE PUBLIQUE DE DOUANG, LOT 3 et à L'ÉCOLE PUBLIQUE de GUEMERE, LOT 4 Arrondissement de VELE Département du Mayo-Danay, Le Préfet du Département du Mayo-Danay à Yagoua, Autorité Contractante, lance un Appel d'Offres National Ouvert pour le compte du Ministère de L'Economie, de la Planification et de l'Aménagement du Territoire.

2. Consistance des prestations

Les travaux comprennent notamment:

- Les travaux préparatoires ;
- Les terrassements ;
- Les fondations ;
- Les maçonneries - élévations ;
- La charpente - couverture-plafond ;
- La menuiserie métallique ;
- L'électricité ;
- La peinture ;
- Les voiries et réseaux divers.

3. Coût Prévisionnel

Le coût prévisionnel du projet à l'issue des études préalables est de Dix-huit Millions (18 000 000) FCFA par lot.

4. Allotissement

Un soumissionnaire peut être attributaire de plus d'un lot.

5. Participation et origine

La participation au présent appel d'offres est ouverte à égalité de conditions à toutes les Entreprises de droit Camerounais ayant une expérience avérée dans le domaine et n'ayant pas abandonné un client les trois dernières années.

6. Financement

Les travaux, objet du présent Appel d'Offres, sont financés par le Budget d'Investissement Public du Ministère de l'Economie, de la Planification et de l'Aménagement du Territoire, Exercice 2018 sur les lignes d'imputations respectives :

- LOT 3: Ligne n° 52 94 709 07 110000 2209
- LOT 4: Ligne n° 52 94 709 07 110000 2209

7. Consultation du Dossier

Le dossier peut être consulté aux heures ouvrables au Service de la Passation des marchés de la Préfecture du Département du Mayo-Danay à Yagoua dès la publication du présent Avis,

8. Acquisition du Dossier

Le dossier peut être obtenu au Service de la Passation des marchés de la Préfecture du Département du Mayo-Danay à Yagoua dès publication du présent avis, sur présentation d'un reçu de versement d'une somme non remboursable de 40 000 (quarante mille) francs CFA. payable à la Recette des Finances de YAGOUA.

9. Remises des offres

Chaque offre rédigée en français ou en anglais en sept (07) exemplaires dont un (01) original et six (06) copies marquées comme telles, devra être déposée au Service de la Passation des marchés de la Préfecture du Département du Mayo-Danay à Yagoua contre récépissé, au plus tard le 16/5/2020 à 14 Heures et devra porter la mention :

**APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT
N°017 /2020/AONO/MINEPAT/DDMD/CDPMMD/BEC DU
26 MAI 2020 POUR LES TRAVAUX DE CONSTRUCTION D'UN BLOC
DE DEUX SALLES de CLASSE A L'ECOLE PUBLIQUE DE DOUANG (LOT 3) ET A
L'ECOLE PUBLIQUE DE GUEMERE (LOT 4) DANS L'ARRONDISSEMENT DE VELE
Financement : Budget d'Investissement Publique Exercice 2018.**

*A n'ouvrir qu'en séance de dépouillement"

10. Délai de Livraison

Le délai maximum prévu par le Maître d'Ouvrage pour la réalisation des travaux, objet du présent appel d'offres est de trois (03) mois par lot.

11. Cautionnement Provisoire

Chaque soumissionnaire doit joindre à ses pièces administratives, une caution de soumission établie par une banque de premier ordre ou une compagnie d'assurance agréée par le Ministère chargé des Finances et dont la liste figure dans la pièce 12 du DAO. d'un montant de 360 000 (trois cent soixante mille) F CFA par lot et valable pendant trente (30) jours au-delà de la date originelle de validité des offres.

12. Recevabilité des Offres

Sous peine de rejet, les pièces du dossier administratif requises doivent être produites en originaux ou en copies certifiées conformes par le service émetteur ou une autorité administrative (Préfet, Sous-préfet,...), conformément aux stipulations du Règlement Particulier de l'Appel d'Offres.

Elles doivent dater de moins de trois (03) mois précédant la date originelle de dépôt des offres ou avoir été établies postérieurement à la date de signature de l'Avis d'Appel d'Offres.

Toute offre incomplète conformément aux proscriptions du Dossier d'Appel d'Offres sera déclarée irrecevable, notamment l'absence de la caution de soumission délivrée par une banque de premier ordre agréée par le Ministère chargé des Finances.

13. Ouverture des Plis

L'ouverture des plis se fera en un temps. L'ouverture des pièces administratives, des offres techniques et financières aura lieu le 15/6/2020 à 15 heures par la Commission Départementale de la Passation des marchés de la Préfecture du Département du Mayo-Danay à Yagoua. Seuls les soumissionnaires peuvent assister à cette séance d'ouverture ou s'y faire représenter par une personne de leur choix dûment mandatée.

14. Critères d'évaluation

14. Critères d'évaluation

Critères éliminatoires

Les critères éliminatoires porteront essentiellement sur :

Pièces Administratives

- a) Dossier incomplet.
- b) Absence de la caution de soumission ou non caution conforme,
- c) Pièce falsifiée ou non authentique,
- d) Absence de la quittance d'achat du DAO.

Offre Technique :

- a) Dossier incomplet,
- b) Fausse déclaration, documents falsifiés ou scannés,
- c) Non-conformité aux spécifications techniques majeures,

- d) Presialaire ayant ahandomié ou n ayant pas achevé un chantier durant les trois dernières années.
e) Ntmsatisfaction an moins, à vingt (20) sous critères essentiels sur /es vingt-six (26)

Offre financière :

- a) Ofltre financière incomplète,
b) Pièce non conformes,
c) Omission dans FolTrc financière d'un prix unitaire quantifié,
d) Absence d'un sous-détail de prix,
e) Sous-détail de prix iiTéalisie ou erroné.

2. Critères essentiels

Les critères relatifs à la qualification des candidats porteront sur :

1	Un Tableau comportant le bilan des travaux sur deux années supérieur ou égal au montant prévisionnel par année du marché ;	oui/non
2	L'accès à une ligne de crédit ou autres ressources financières supérieure ouégale au coût prévisionnel du marché	oui/non
3	Les références de l'entreprise dans les réalisations similaires ;	
4	L'expérience du personnel d'encadrement technique sur le chantier (Personnels du chantier);	oui/non
5	Les matériels essentiels (Camion benne, Petit outillage de chantier et Véhicule de liaison) ;	oui/non
6	La proposition technique : (Installation du chantier, organigramme de chantier ; Organisation des équipes. Mesures d'hygiène)	oui/non
7	Une déclaration sur l'honneur du soumissionnaire, signée et datée certifiant de la visite du site	oui/non

Seuls les soumissionnaires ayant obtenu une note d'au moins 20 stit 26 de oui à l'évaluation technique seront admis à d'analyse de l'offre ftnancière.

15. Attribution

L'Autoriîé Conlracumtc allribucra le Marché m Soumissionnaire liont l'offre a ctc reconnue conl'omie pour ressentie) au Dossier d'Appel d'Offres cl qui dispose des capacités techniques et financières requises pour exécuter le Marché de façon satisfaisante et dont offre a été évaluée la moins-disantie en incluant le cas échéant les rabais proposés

16. Durée Validité des Offres

Les soumissionnaires restent engagés par leur oITrc pendant 90jours à partir de la date limite fixée pour la remise des offres.

17. Renseignements Complémentaires

Les renseignements complémentaires peuvent être obtenus auxheures ouvrables à la Délégation Départementale du MINEPAT ou à la Commission Départementale de Passation des Marchés Publics préfecture de Yagoua BP:_65

YAGOUA le 26 Mai 2020

Le PRÉFET

MALIKI OUMARA

SOCIÉTÉ DE DÉVELOPPEMENT DU COTON

AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N°39/20/AOIO/SDCC/CIPM DU 22 MAI 2020 POUR LA FOURNITURE D'UN LOT DE 150 TONES DE TERRE COLORANTE A LA SODECOTON

FINANCEMENT
BUDGET AUTONOME (BA) , N/A

[Télécharger la piece d'origine](#)

[Affichage Web](#)

1. Objet

Le Directeur Général de la SODECOTON lance un Appel d'offres National Ouvert pour la fourniture d'un lot de 150 tonnes de terre colorante à la SODECOTON

2. Consistance des prestations

La prestation objet du présent appel d'offres consiste en la fourniture d'un lot de 150 tonnes de terre colorante à la SODECOTON

3. Cout Prévisionnel

Le coût prévisionnel toutes taxes comprises de l'opération envisagée a été évalué à l'issue des études préalables à 140 000 000 F CFA

4. Allotissement

Le présent appel d'offres est tancé en lot unique.

5. Participation et origine

La participation au présent Appel d'Offres est ouverte à toutes les entreprises ayant une parfaite connaissance en la matière.

6. Financement

Le financement est assuré par le budget de la SODECOTON de l'exercice 2020.

7. Consultation du Dossier

Le Dossier d'Appel d'Offres peut être consulté aux heures ouvrables à la Direction Générale de la SODECOTON à Garoua B.P. 302 Tél. 222-27-10-80, E- mail : sodecoton@sodecoton.cm, fax: 222-27-20-68, à la Délégation de la SODECOTON de Yaoundé B.P. 304 Tél. 222-20-19-72 ou à la Délégation de la SODECOTON de Douala B.P. 1699 Tél. 233-42-46-03, dès publication du présent avis.

8. Acquisition du Dossier

Le Dossier d'Appel d'Offres peut être obtenu à la Direction Générale de la SODECOTON à Garoua B.P. 302 Tél. 222-27-10-80, E- mail : sodecoton@sodecoton.cm, fax: 222-27-20-68, à la Délégation de la SODECOTON de Yaoundé B.P. 304 Tél. 222-20-19-72 ou à la Délégation de la SODECOTON de Douala B.P. 1699 Tél. 233-42-46-03 dès publication du présent avis, contre versement d'une somme non remboursable de **120 000 FCFA** payable sur le compte n° **97568660001-28** ouvert auprès des 12 agences BICEC ci-après au nom de " **Compte Spécial CAS ARMP** ". Il s'agit des agences de : Yaoundé Agence Centrale, Douala Bonanjo, Buéa, Ebolowa, Dschang, Ngaoundéré, Maroua, Limbé, Bafoussam, Bamenda, Garoua, et Bertoua.

Le soumissionnaire devra s'y rendre muni d'une copie ou photocopie de l'avis d'appel d'offres.

Lors du retrait du dossier, le soumissionnaire devra remettre une copie de son reçu de versement portant bien le nom de l'entreprise, le nom du Maître d'Ouvrage et le numéro de l'appel d'offres.

9. Remises des offres

Les soumissions présentées sous forme reliée, rédigées en Français ou en Anglais, établies en **six (06)** exemplaires dont **un(01)** original et **cinq (05)** copies, marqués comme tels devront parvenir **au plus tard le 16/06/2020 à 15heures** au Secrétariat de la Direction Générale de la SODECOTON à Garoua. Les plis renfermant les soumissions seront contenus dans une enveloppe extérieure anonyme portant la mention :

APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N°39/20/AOIO/SDCC/CIPM DU 22 MAI 2020 POUR LA FOURNITURE D'UN LOT DE 150 TONNES DE TERRE COLORANTE A LA SODECOTON

« A N'OUVRIR QU'EN SEANCE DE DEPOUILLEMENT »

10. Delai de Livraison

La fourniture objet du présent appel d'offres devra être livrée en position rendu magasin transit de la SODECOTON à Garoua II dans un délai de 60 jours, à compter de la date de notification de l'ordre de service de commencer les prestations.

11. Cautionnement Provisoire

Chaque soumissionnaire doit joindre à ses pièces administratives, une caution de soumission, établie par une banque de premier ordre ou un organisme financier agréé par le Ministère chargé des finances et dont la liste figure dans la pièce 12 du DAO, d'un montant égal à **2 800 000 FCFA** et valable pendant trente (30) jours au-delà de la date limite de validité des offres.

12. Recevabilité des Offres

Les pièces du dossier administratif requises doivent être produites en originaux ou en copies certifiées conformes par le service émetteur ou autorité administrative compétente sauf celles dont l'émission se fait en ligne, conformément aux dispositions du Règlement Particulier de l'Appel d'Offres. Elles doivent dater de moins de trois (03) mois ou avoir été établies postérieurement à la date de signature de l'avis d'appel d'offres.

L'absence de la caution de soumission entraînera le rejet pur et simple de l'offre sans aucun recours.

13. Ouverture des Plis

L'ouverture des plis sera effectuée en une seule phase par la Commission Interne de Passation des Marchés de la SODECOTON dans sa salle de réunion à la Direction Générale de la Société à Garoua **le 16/06/2020 à partir de 16 heures**.

Seuls les soumissionnaires qui le désirent peuvent assister à cette séance d'ouverture ou s'y **faire représenter par une personne dûment mandatée et ayant une parfaite connaissance du dossier**.

Un seul représentant par soumissionnaire sera admis en salle.

14. Critères d'évaluation

Pour la comparaison définitive des offres, les critères ci-après seront pris en compte :

Critères éliminatoires :

Il s'agit notamment :

- 1- De l'absence ou de la non-conformité d'une pièce administrative après le délai réglementaire accordé ;
- 2- De l'absence de la caution de soumission ;
- 3- Des fausses déclarations ou des pièces falsifiées ;
- 4- De l'absence des prospectus accompagnés des fiches techniques fournies par le fabricant ;
- 5- De l'absence d'un prix unitaire quantifié

- De la non-conformité des spécifications techniques majeures de la fourniture indiquées dans la pièce N° 5 du présent DAO ;
- 6- De l'absence ou de la non-conformité de la Garantie et du Service après-vente ;
- 7- De l'absence d'un prix unitaire quantifié ;
- 8- Du non-respect de deux (02) critères essentiels
- 9- De la non-conformité du modèle de soumission ;
- 10- De l'Obtention de moins de 80% des réponses positives à l'évaluation des critères essentiels.

En substance, ces critères sont résumés comme suit :

Critère n° 1A : Conformité des pièces du dossier administratif ;

. Critère n° 1B : conformité des caractéristiques techniques majeures de la fourniture indiquées dans la pièce N° 5 du présent DAO ;

. Critère n° 1C : Garantie et Service après-vente ;

. Critère n° 1D : conformité des pièces de l'offre financière, notamment, les prix unitaires quantifiés et le respect du modèle de soumission.

Critères essentiels

Critère n° 2A : engagement du fabricant (production de la lettre d'engagement), ou d'un distributeur agréé comptant pour 40 % ; étant entendu que ledit distributeur présentera obligatoirement une copie de sa convention d'agrément.
La pièce requise (lettre d'engagement) devra être en original.

. Critère n° 2B : références du soumissionnaire comptant pour 30 %. Justifier d'au moins une livraison de fournitures similaires au cours des cinq dernières années à la SODECOTON ou ailleurs.

. Critère n° 2C : délai de livraison comptant pour 30 %. Respect du délai du DAO.

. Critère n° 2D : Capacité financière délivrée par une banque et au moins égale à 32 500 000 FCFA pour le lot 1, 12 500 000 FCFA pour le lot 2 et 17 500 000 FCFA pour le lot 3 ; comptant pour 15 %

. Critère n° 2E : Chiffre d'Affaires moyen des trois derniers exercices au moins égal à 65 millions de FCFA pour le lot 1, 25 millions de FCFA pour le lot 2 et 35 millions de FCFA pour le lot 3 ; comptant pour 15%.

L'évaluation de ces critères se fera de manière purement positive (oui) ou négative (non). Toute réponse négative (non) lors de l'examen des critères éliminatoires entraîne la disqualification de l'offre. Quant aux critères essentiels, un minimum de 80 % de réponses positives au total sera requis pour être retenu.

Evaluation des offres financières

15. Attribution

A l'issue de l'évaluation des offres, la commande sera attribuée, au soumissionnaire remplissant les capacités techniques et financières requises et présentant l'offre évaluée la moins disante. Seules les offres financières des soumissionnaires ayant présenté un dossier administratif et technique conformes aux prescriptions du DAO seront prises en compte pour la suite de l'analyse.

Pour la comparaison des offres, il sera considéré les coûts toutes taxes comprises en position rendu Magasin transit SODECOTON Garoua II.

16. Durée Validité des Offres

Il est précisé aux soumissionnaires qu'ils resteront engagés par leurs offres pendant une durée de quatre vingt dix (90) jours à compter de la date limite fixée pour la remise des soumissions.

17. Renseignements Complémentaires

Pour tout renseignement complémentaire, s'adresser au secrétariat de la Direction Générale de la SODECOTON Tél. 222 27 10 80, Email : sodecoton@sodecoton.cm, à la Délégation SODECOTON Yaoundé B.P. 304, Tél/Fax. 222 20 19 72 ou à la Délégation SODECOTON de Douala B.P. 1699, Tél. et Fax. 233 42 46 03.

GAROUA le 22 Mai 2020

Le DIRECTEUR

MOHAMADOU BAYERO

SOCIÉTÉ DE DÉVELOPPEMENT DU COTON

AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N° 040/20/AOIO/SDCC/CIPM DU 22 MAI 2020 POUR LA FOURNITURE D'UN LOT D'ORDINATEURS PROFESSIONNELS DE BUREAUX A LA SODECOTON

FINANCEMENT
BUDGET AUTONOME (BA) , N/A

[Télécharger la piece d'origine](#)

[Affichage Web](#)

1. Objet

Le Directeur Général de la SODECOTON lance un Appel d'offres International Ouvert pour la fourniture d'un lot d'ordinateurs professionnels de bureau à la SODECOTON.

2. Consistance des prestations

La prestation objet du présent appel d'offres consiste en la fourniture d'un lot d'ordinateurs professionnels de bureau à la SODECOTON

3. Cout Prévisionnel

Le coût prévisionnel toutes taxes comprises de l'opération envisagée a été évaluée à l'issue des études préalables à 73 000FCFA toutes taxes comprises.

4. Allotissement

Le présent appel d'offres est lancé en lot unique.

5. Participation et origine

La participation au présent Appel d'Offres est ouverte à toutes les entreprises ayant une parfaite connaissance en la matière.

6. Financement

Le financement est assuré par le budget de la SODECOTON de l'exercice 2020.

7. Consultation du Dossier

Le Dossier d'Appel d'Offres peut être consulté aux heures ouvrables à la Direction Générale de la SODECOTON à Garoua B.P. 304 Tél. 222-27-10-80, E- mail : sodecoton@sodecoton.cm, fax: 222-27-20-68, à la Délégation de la SODECOTON de Yaoundé B.P. 304 Tél. 222-20-19-72 ou à la Délégation de la SODECOTON de Douala B.P. 1699 Tél. 233-42-46-03, dès publication du présent avis.

8. Acquisition du Dossier

Le Dossier d'Appel d'Offres peut être obtenu à la Direction Générale de la SODECOTON à Garoua B.P. 302 Tél. 222-27-10-80 mail : sodecoton@sodecoton.cm, fax: 222-27-20-68, à la Délégation de la SODECOTON de Yaoundé B.P. 304 Tél. 222-20-19 ou à la Délégation de la SODECOTON de Douala B.P. 1699 Tél. 233-42-46-03 dès publication du présent avis, contre versement d'une somme non remboursable de **70 000 FCFA** payable sur le compte n° **97568660001-28** ouvert auprès des 12 agences BICEC ci-après au nom de " **Compte Spécial CAS ARMP** ". Il s'agit des agences de : Yaoundé Agence Centrale, Douala, Bonanjo, Buéa, Ebolowa, Dschang, Ngaoundéré, Maroua, Limbé, Bafoussam, Bamenda, Garoua, et Bertoua.

Le soumissionnaire devra s'y rendre muni d'une copie ou photocopie de l'avis d'appel d'offres.

Lors du retrait du dossier, le soumissionnaire devra remettre une copie de son reçu de versement portant bien le nom de l'entreprise, le nom du Maître d'Ouvrage et le numéro de l'appel d'offres.

9. Remises des offres

Les soumissions présentées sous forme reliée, rédigées en Français ou en Anglais, établies en **six (06)** exemplaires dont un original et **cinq (05)** copies, marqués comme tels devront parvenir **au plus tard le 16/06/2020 à 15 heures** au Secrétariat de la Direction Générale de la SODECOTON à Garoua. Les plis renfermant les soumissions seront contenus dans une enveloppe extérieure anonyme portant la mention :

APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N° 040/20/AOIO/SDCC/CIPM DU 22 MAI 2020 POUR LA FOURNITURE D'UN LOT D'ORDINATEURS PROFESSIONNELS DE BUREAU A LA SODECOTON

« A N'OUVRIR QU'EN SEANCE DE DEPOUILLEMENT »

10. Délai de Livraison

La fourniture objet du présent appel d'offres devra être livrée en position rendu magasin transit SODECOTON à Garoua II dans un délai de 45 jours à compter de la date de notification de l'ordre de service de commencer les prestations

11. Cautionnement Provisoire

Chaque soumissionnaire doit joindre à ses pièces administratives, une caution de soumission, établie par une banque de premier ordre ou un organisme financier agréé par le Ministère chargé des finances et dont la liste figure dans la pièce 12 du DAO, d'un montant égal à **1 460 000 FCFA** et valable pendant trente (30) jours au-delà de la date limite de validité des offres.

12. Recevabilité des Offres

Les pièces du dossier administratif requises doivent être produites en originaux ou en copies certifiées conformes par le service émetteur ou autorité administrative compétente, sauf celles dont l'émission se fait en ligne, conformément aux stipulations du Règlement Particulier de l'Appel d'Offres. Elles doivent dater de moins de trois (03) mois ou avoir été établies postérieurement à la date de signature de l'avis d'appel d'offres.

L'absence de la caution de soumission entraînera le rejet pur et simple de l'offre sans aucun recours.

13. Ouverture des Plis

L'ouverture des plis sera effectuée en une seule phase par la Commission Interne de Passation des Marchés de la SODECOT dans sa salle de réunion à la Direction Générale de la Société à Garoua **le 16/06/2020 à partir de 16 heures.**

Seuls les soumissionnaires qui le désirent peuvent assister à cette séance d'ouverture ou s'y **faire représenter par une personne dûment mandatée et ayant une parfaite connaissance du dossier.**

Un seul représentant par soumissionnaire sera admis en salle.

14. Critères d'évaluation

Pour la comparaison définitive des offres, les critères ci-après seront pris en compte :

Critères éliminatoires :

Il s'agit notamment :

- 1 De l'absence réglementaire ou de la non-conformité d'une pièce administrative après le délai réglementaire accordé ;
- 2 De l'absence de la caution de soumission ;
- 3 Des Fausses déclarations ou des pièces falsifiées ;
- 4 De l'absence des prospectus accompagnés des fiches techniques fournis par le fabricant ;
- 5 De la non-conformité des spécifications techniques majeures de la fourniture indiquées dans la pièce n° 5 du présent DAO ;
- 6 De l'absence ou de la non-conformité de la Garantie et du Service après-vente ;
- 7 De l'absence d'un prix unitaire quantifié ;
- 8 Du non-respect de deux (02) critères essentiels
- 9 De la non-conformité du modèle de soumission ;
- 10 De l'Obtention de moins de 80% des réponses positives à l'évaluation des critères essentiels.

En substance, ces critères sont résumés comme suit :

- . Critère n° 1A : conformité des pièces du dossier administratif ;
- . Critère n° 1B : conformité des caractéristiques techniques majeures de la fourniture indiquées dans la pièce n° 5 du présent DAO ;
- . Critère n° 1C : Garantie et Service après-vente ;
- . Critère n° 1D : Conformité des pièces de l'offre financière, notamment, les prix unitaires quantifiés et le respect du modèle de soumission.

Critères essentiels



. Critère n° 2A : Engagement du fabricant (production de la lettre d'engagement), comptant pour 30 %. **La pièce requise (lettre d'engagement) devra être en original.**

. Critère n° 2B : références du soumissionnaire comptant pour 30 %. Justifier d'au moins une livraison de fournitures similaires (ordinateurs de bureau) au cours des cinq dernières années à la SODECOTON ou ailleurs.

. Critère n° 2C : délais de livraison comptant pour 10 %. Respect des délais du DAO ;

. Critère n° 2D : Capacité financière délivrée par une banque ou le soumissionnaire est domicilié et au moins égale à 36 500 000 FCFA comptant pour 15 % ;

. Critère n° 2E : Chiffre d'Affaires moyen des exercices 2018, 2017 et 2016 au moins égal à 73 000 000 FCFA ; comptant pour 15%.

L'évaluation de ces critères se fera de manière purement positive (oui) ou négative (non). Toute réponse négative (non) lors de l'examen des critères éliminatoires entraîne la disqualification de l'offre. Quant aux critères essentiels, un minimum de 80 % de réponses positives au total sera requis pour être retenu.

Evaluation des offres financières

Seules les offres financières des soumissionnaires ayant présenté un dossier technique acceptable seront prises en compte pour la suite de l'analyse.

15. Attribution

A l'issue de l'évaluation des offres, la commande sera attribuée au soumissionnaire rempliant les capacités techniques requises et présentant l'offre évaluée la moins disante.

16. Durée Validité des Offres

Il est précisé aux soumissionnaires qu'ils resteront engagés par leurs offres pendant une durée de cent vingt (120) jours à compter de la date limite fixée pour la remise des soumissions.

17. Renseignements Complémentaires

Pour tout renseignement complémentaire, s'adresser au secrétariat de la Direction Générale de la SODECOTON Tél. 222 27 80, Email : sodecoton@sodecoton.cm, à la Délégation SODECOTON Yaoundé B.P. 304, Tél/Fax. 222 20 19 72 ou à la Délégation SODECOTON de Douala B.P. 1699, Tél. et Fax. 233 42 46 03.

GAROUA le 22 Mai 2020

Le DIRECTEUR

MOHAMADOU BAYE

SOCIÉTÉ DE DÉVELOPPEMENT DU COTON

AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N° 037/20/AOIO/SDCC/CIPM DU 22 MAI 2020 POUR LA FOURNITURE DE SIX (06) LOTS DE PIÈCES DE RECHANGE POUR CAMIONS RVI A LA SODECOTON

FINANCEMENT
BUDGET AUTONOME (BA) , N/A

[Télécharger la piece d'origine](#)

[Affichage Web](#)

1. Objet

Le Directeur Général de la SODECOTON lance un Appel d'offres National Ouvert pour la fourniture de six lots (06) de pièces de rechange pour camions RVI à la SODECOTON.

2. Consistance des prestations

La prestation objet du présent appel d'offres consiste en la fourniture de trois (03) semi-remorques benne à la SODECOTON.

3. Cout Prévisionnel

Les coût sprévisionnels toutes taxes comprises de l'opération envisagée ont été envisagées à l'issue des études préalables à:

LOTS	COUT PREVISIONNELS EN FCFA
lot 1: fourniture d'un lot de pièces électriques et carrosserie	25 000 000
lot 2: fourniture d'un lot de pièces de suspension	40 000 000
lot 3: fourniture d'un lot de pièces BV, d'embrayage et de freinage	45 000 000
lot 4: fourniture d'un lot de transmission et direction	80 000 000
lot 5: fourniture d'un lot de pièces moteurs	36 000 000
lot 6: fourniture d'un lot de pièces moteurs et divers	44 000 000
Total	270 000 000

4. Allotissement

Le présent appel d'offres est lancé en six (06) lots repartis comme suit:

lot 1: fourniture d'un lot de pièces électriques et carrosserie

lot 2: fourniture d'un lot de pièces de suspension

lot 3: fourniture d'un lot de pièces BV, d'embrayage et de freinage

lot 4: fourniture d'un lot de transmission et direction

lot 5: fourniture d'un lot de pièces moteurs

lot 6: fourniture d'un lot de pièces moteurs et divers

5. Participation et origine

La participation au présent Appel d'Offres est ouverte à toutes les entreprises ayant une parfaite connaissance en la matière.

6. Financement

Le financement est assuré par le budget de la SODECOTON de l'exercice 2020

7. Consultation du Dossier

Le Dossier d'Appel d'Offres peut être consulté aux heures ouvrables à la Direction Générale de la SODECOTON à Garoua B.P. 302 Tél. 222-27-10-80, E- mail : sodecoton@sodecoton.cm, fax: 222-27-20-68, à la Délégation de la SODECOTON de Yaoundé B.P. 304 Tél. 222-20-19-72 ou à la Délégation de la SODECOTON de Douala B.P. 1699 Tél. 233-42-46-03, dès publication du présent avis.

8. Acquisition du Dossier

Le Dossier d'Appel d'Offres peut être obtenu à la Direction Générale de la SODECOTON à Garoua B.P. 302 Tél. 222-27-10-80, E- mail : sodecoton@sodecoton.cm, fax: 222-27-20-68, à la Délégation de la SODECOTON de Yaoundé B.P. 304 Tél. 222-20-19-72 ou à la Délégation de la SODECOTON de Douala B.P. 1699 Tél. 233-42-46-03 dès publication du présent avis, contre versement d'une somme non remboursable de **100 000 FCFA** payable sur le compte n° **97568660001-28** ouvert auprès des 12 agences BICEC ci-après au nom de “ **Compte Spécial CAS ARMP** “. Il s'agit des agences de : Yaoundé Agence Centrale, Douala Bonanjo, Buéa, Ebolowa, Dschang, Ngaoundéré, Maroua, Limbé, Bafoussam, Bamenda, Garoua, et Bertoua.

Le soumissionnaire devra s'y rendre muni d'une copie ou photocopie de l'avis d'appel d'offres.

Lors du retrait du dossier, le soumissionnaire devra remettre une copie de son reçu de versement portant bien le nom de l'entreprise, le nom du Maître d'Ouvrage et le numéro de l'appel d'offres.

9. Remises des offres

Les soumissions présentées sous forme reliée, rédigées en Français ou en Anglais, établies en **six (06)** exemplaires dont **un(01)** original et **cinq (05)** copies, marqués comme tels devront parvenir **au plus tard le 16/06/2020 à 15 heures** au Secrétariat de la Direction Générale de la SODECOTON à Garoua. Les plis renfermant les soumissions seront contenus dans une enveloppe extérieure anonyme portant la mention :

APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N° 037/20/AOIO/SDCC/CIPM DU 22 MAI 2020 POUR LA FOURNITURE DE SIX (06) LOTS DE PIECES DE RECHANGE POUR CAMIONS RVI A LA SODECOTON

« A N'OUVRIR QU'EN SEANCE DE DEPOUILLEMENT »

10. Delai de Livraison

La fourniture objet du présent appel d'offres devra être livrée en position rendu magasin transit SODECOTON à Garoua Il dans un délai de 60 jours pour chacun des lots, à compter de la date de notification de l'ordre de service de commencer les prestations.

11. Cautionnement Provisoire

Chaque soumissionnaire doit joindre à ses pièces administratives, une caution de soumission, établie par une banque de premier ordre ou un organisme financier agréé par le Ministère chargé des finances et dont la liste figure dans la pièce 12 du DAO, d'un montant égal à 500 000 FCFA pour le lot 1, 800 000 FCFA pour le lot 2, 900 000 FCFA pour le lot 3, 1 600 000 FCFA pour le lot 4, 720 000 FCFA pour le lot 5 et de 880 000 FCFA et pour le lot 6 valable pendant trente (30) jours au-delà de la date limite de validité des offres.

12. Recevabilité des Offres

Les pièces du dossier administratif requises doivent être produites en originaux ou en copies certifiées conformes par le service émetteur ou autorité administrative compétente, sauf celles dont l'émission se fait en ligne, conformément aux stipulations du Règlement Particulier de l'Appel d'Offres. Elles doivent dater de moins de trois (03) mois ou avoir été établies postérieurement à la date de signature de l'avis d'appel d'offres.

L'absence de la caution de soumission entraînera le rejet pur et simple de l'offre sans aucun recours.

13. Ouverture des Plis

L'ouverture des plis sera effectuée en une seule phase par la Commission Interne de Passation des Marchés de la SODECOTON dans sa salle de réunion à la Direction Générale de la Société à Garoua **le 16/06/2020 à partir de 16 heures.**

Seuls les soumissionnaires qui le désirent peuvent assister à cette séance d'ouverture ou s'y **faire représenter par une personne dûment mandatée et ayant une parfaite connaissance du dossier.**

Un seul représentant par soumissionnaire sera admis en salle.

14. Critères d'évaluation

Pour la comparaison définitive des offres, les critères ci-après seront pris en compte :

Critères éliminatoires :

Il s'agit notamment :

- 1 De l'absence ou de la non-conformité d'une pièce administrative après le délai réglementaire accordé ;
- 2 De l'absence de la caution de soumission ;
- 3 Des Fausses déclarations ou des pièces falsifiées ;

4 De la non-conformité des spécifications techniques majeures de la fourniture indiquées dans la pièce n° 5 du présent DAO;

5 De l'absence d'un prix unitaire quantifié;

6 Du non-respect de deux (02) critères essentiels ;

7 De la non-conformité du modèle de soumission

8 De l'Obtention de moins de 80% des réponses positives à l'évaluation des critères essentiels Du non-respect de deux (02) critères essentiels

En substance, ces critères sont résumés comme suit :

. Critère n° 1A : conformité des pièces du dossier administratif ;

. Critère n° 1B : conformité des caractéristiques techniques majeures de la fourniture indiquées dans la pièce n° 5 du présent DAO ;

. Critère n° 1C : Conformité des pièces de l'offre financière, notamment, les prix unitaires quantifiés et le respect du modèle de soumission.

Critères essentiels

. Critère n° 2A : Engagement du fabricant (production de la lettre d'engagement), ou d'un distributeur agréé comptant pour 30 %; étant entendu que ledit distributeur présentera obligatoirement une copie de sa convention d'agrément. **La pièce requise (lettre d'engagement) devra être en original.**

. Critère n° 2B : références du soumissionnaire comptant pour 30 %. Justifier d'au moins une livraison de fournitures similaires (pièces pour engins et camions) au cours des cinq dernières années à la SODECOTON ou ailleurs.

. Critère n° 2C : délais de livraison comptant pour 10 %. Respect des délais du DAO ;

. Critère n° 2D : Capacité financière délivrée par une banque ou le soumissionnaire est domicilié et au moins égale à 12 500 000 FCFA pour le lot 1, 20 000 000 FCFA pour le lot 2, 22 500 000 FCFA pour le lot 3, 40 000 000 FCFA pour le lot 4, 18 000 000 FCFA pour le lot 5 et 22 000 000 FCFA pour le lot 6, comptant pour 15 % ;

. Critère n° 2E : Chiffre d'Affaires moyen des trois derniers exercices au moins égal à 25 000 000 FCFA pour le lot 1, 40 000 000 FCFA pour le lot 2, 45 000 000 FCFA pour le lot 3, 80 000 000 FCFA pour le lot 5, 36 000 000 FCFA pour le lot 5 et 44 000 000 FCFA pour le lot 6; comptant pour 15%.

L'évaluation de ces critères se fera de manière purement positive (oui) ou négative (non). Toute réponse négative (non) lors de l'examen des critères éliminatoires entraîne la disqualification de l'offre. Quant aux critères essentiels, un minimum de 80 % de réponses positives au total sera requis pour être retenu.

Evaluation des offres financières

Seules les offres financières des soumissionnaires ayant présenté un dossier technique acceptable seront prises en compte pour la suite de l'analyse.

Pour la comparaison des offres, il sera considéré les coûts toutes taxes comprises en position rendu Magasin transit SODECOTON Garoua II.

15. Attribution

A l'issue de l'évaluation des offres, la commande sera attribuée au soumissionnaire remplissant les capacités techniques et financières requises et présentant l'offre évaluée la moins disante.

16. Durée Validité des Offres

Il est précisé aux soumissionnaires qu'ils resteront engagés par leurs offres pendant une durée de cent vingt (120) jours à compter de la date limite fixée pour la remise des soumissions.

17. Renseignements Complémentaires

Pour tout renseignement complémentaire, s'adresser au secrétariat de la Direction Générale de la SODECOTON Tél. 222 27 10 80, Email : sodecoton@sodecoton.cm, à la Délégation SODECOTON Yaoundé B.P. 304, Tél/Fax. 222 20 19 72 ou à la Délégation SODECOTON de Douala B.P. 1699, Tél. et Fax. 233 42 46 03.

GAROUA le 22 Mai 2020

Le DIRECTEUR

MOHAMADOU BAYERO

SOCIÉTÉ CAMEROUNAISE DE DÉPÔTS PÉTROLIERS

AVIS D'APPEL D'OFFRES INTERNATIONAL OUVERT N°006/AOIO/DG/DTEC/SPE/CIPM-SCDP/2020 DU 28/05/2020 RELATIF A L'ACQUISITION DE DEUX (02) CAMIONS CITERNES GPL DE 50 M3 CHACUN, AVEC COMPTEUR A DEBITMETRE MASSIQUE DE TYPE CORIOLIS INTEGRE POUR L'OPTIMISATION DES TRANSFERTS GPL ENTRE BIPAGA ET NSAM. FINANCEMENT : BUDGET D'INVESTISSEMENT SCDP 2020

FINANCEMENT
BUDGET AUTONOME (BA)
IMPUTATION
O14A1.

[Télécharger la piece d'origine](#)

[Affichage Web](#)

1. Objet

Le Directeur Général de la Société Camerounaise des Dépôts Pétroliers (SCDP) lance, pour le compte de cet organisme, un Appel d'Offres International Ouvert relatif à l'acquisition de deux (02) camion-citernes GPL, d'une capacité de 50 m³ chacun, avec compteur à débitmètre massique de type Coriolis intégré pour l'optimisation des transferts GPL entre Bipaga et Nsam.

2. Consistance des prestations

Les prestations comprennent notamment la livraison de deux (02) camion-citernes GPL composé chacun d'un tracteur et d'une citerne, livrés sous douane au Port de Kribi ou de Douala, d'une capacité respective de 50 m³ avec pour chaque citerne un compteur à débitmètre massique de type Coriolis intégré pour l'optimisation des transferts GPL entre Bipaga et Nsam.

La Prestation inclut l'appropriation de l'ensemble de la fourniture par le personnel désigné par le Maître d'Ouvrage lors de la sortie d'usine des deux citernes GPL, sous la responsabilité du Prestataire.

Lesdits camion-citernes doivent être aux couleurs de la SCDP (blanc-vert) avec le logo de l'entreprise.

3. Cout Prévisionnel

Le coût prévisionnel de l'opération à l'issue des études préalables est de cent quatre vingt dix millions (190 000 000) FCFA selon l'incoterms CFR.

4. Allotissement

Les Prestations objet du présent Appel d'Offres sont constituées d'un (01) lot.

5. Participation et origine

La participation au présent Appel d'offres est ouvert à toutes les entreprises installées au Cameroun ou à l'étranger, justifiant des compétences et d'expériences dans le domaine de la fourniture en milieu industriel.

6. Financement

Les prestations objet du présent Appel d'Offres sont financées par le budget d'investissement de la SCDP de l'exercice 2020 sur **la ligne d'imputation budgétaire O14A1.**

7. Consultation du Dossier

Le Dossier d'Appel d'Offres peut être consulté aux heures ouvrables dans les bureaux de la Cellule des Marchés de la SCDP (sise au-dessus du Club House, Tel : 233 40 54 45 ou 650 21 02 64 / Poste 1252.), dès publication du présent Avis.

8. Acquisition du Dossier

Le Dossier d'Appel d'Offres peut être obtenu aux heures ouvrables dans les bureaux de la Cellule des Marchés de la SCDP (sise au-dessus du Club House B.P : 2271 Tél (237) 233 40 54 45 ou 650 21 02 64/ Fax (237) 233 40 47 96 N° de poste 1252), dès publication du présent Avis, contre présentation d'un reçu de versement d'une somme non remboursable **de deux cent mille francs (F CFA 200 000)** payable dans le compte **N°33598800001-89** intitulé "Compte Spécial CAS-ARMP" ouvert dans les Agences BICEC des chefs-lieux de Régions et des villes de Limbe et Dschang..

9. Remises des offres

Chaque offre ,rédigée en français ou en anglais en sept (07) exemplaires dont un (01) original et six (06) copies marquées comme tels et conformes aux prescriptions du dossier d'Appel d'Offres ,devra être déposée sous pli fermé ne comportant aucune indication sur l'identité du soumissionnaire contre décharge au plus tard le **15/07/2020 à 11h00min**, heure locale à la Cellule des Marchés au Siège de la SCDP (sise au-dessus du Club House de la SCDP) B.P 2271 Tél (+237) 233 40 54 45 Poste 1248 ou (+237) 650 21 02 64 /Fax(+237) 233 40 47 96 avec la mention:

N°006/AOIO/DG/DTEC/SPE/CIPM-SCDP/2020 DU 28/05/2020 RELATIF A L'ACQUISITION DE DEUX (02) CAMION-CITERNES GPL DE 50 m³ CHACUN, AVEC COMPTEUR A DEBITMETRE MASSIQUE DE TYPE CORIOLIS INTEGRE POUR L'OPTIMISATION DES TRANSFERTS GPL ENTRE BIPAGA ET NSAM.

« À n'ouvrir qu'en séance de dépouillement. »

10. Delai de Livraison

Le délai maximum prévu par le Maître d'Ouvrage pour la livraison des camion-citernes, objet du présent Appel d'Offres est de cent quatre vingt (180) jours.

11. Cautionnement Provisoire

Sous peine de rejet, chaque soumissionnaire doit joindre à ses pièces administratives, une caution de soumission établie par une banque de premier ordre agréée par le Ministère chargé des finances et dont la liste figure dans la pièce 12 du DAO, d'un montant de **quatre millions six cent mille francs (F CFA 4 600 000)**; et valable pendant trente (30) jours au-delà de la date originale de validité des offres.

Elle devra comporter une mention manuscrite engageant solidairement ledit établissement conformément à l'article 14 de l'acte uniforme OHADA révisé portant organisation des sûretés.

12. Recevabilité des Offres

Sous peine de rejet, les autres pièces du dossier administratif requises doivent être impérativement produites en originaux ou en copies certifiées conformes par le service émetteur ou une autorité administrative, conformément aux stipulations du Règlement Particulier de l'Appel d'Offres.

Elles devront obligatoirement dater de moins de trois (03) mois précédant la date originale de dépôt des offres ou avoir été établies postérieurement à la date de signature de l'Avis d'Appel d'Offres.

Toute offre incomplète conformément aux prescriptions du Dossier d'Appel d'Offres sera déclarée irrecevable. Notamment l'absence de la caution de soumission délivrée par une banque de premier ordre agréée par le Ministère chargé des Finances.

13. Ouverture des Plis

L'ouverture des plis se fera en un seul temps et aura lieu le **15/07/2020 à 12h00min**, heure locale par la Commission Interne de Passation des Marchés au Siège de la SCDP (sise au-dessus du Club House), en présence des soumissionnaires ou de leurs représentants dûment mandatés.

14. Critères d'évaluation

Critères éliminatoires

Les critères éliminatoires fixent les conditions minimales à remplir pour être admis à l'évaluation suivant les critères essentiels. Le non-respect de ces critères entraîne le rejet de l'offre du soumissionnaire.

Il s'agit notamment:

Dossier administratif

- Absence ou non-conformité d'une pièce du dossier administratif;
- Fausse déclaration ou pièce falsifiée ;
- Pièce administrative non régularisée dans le délai accordé par la CIPM à cet effet.

-Offre technique

- Non-obtention de 75 % des critères essentiels, soit la non validation de 3 critères essentiels sur 4.

-Offre financière

- Non-conformité des documents suivants aux modèles prescrits par le DAO :

- Cadre du Bordereau des Prix Unitaires (BPU) ;

- Devis Quantitatif et Estimatif (DQE);

- Absence d'un prix unitaire quantifié.

Critères essentiels

L'évaluation des offres sera binaire (oui/non) et se fera sur la base des critères suivants :

a- Critères essentiels ou de qualification

- Références de l'entreprise Oui/Non
- Document justifiant de la fourniture Oui/Non
- Délai et plan de livraison Oui/Non
- Preuve de la capacité financière et d'acceptation des conditions du Marché Oui/Non

15. Attribution

L'attribution du Marché se fera au soumissionnaire présentant l'offre évaluée la moins-disante et remplissant les capacités techniques et financières requises résultant des critères dits essentiels ou de ceux éliminatoires conformément à l'article 50 al 1(a) du Décret N°2018/355 du 12 juin 2018 fixant les règles communes applicables aux Marchés des entreprises publiques.

16. Durée Validité des Offres

Les soumissionnaires restent engagés par leur offre pendant quatre-vingt-dix (90) jours à compter de la date limite de remise des offres.

17. Renseignements Complémentaires

Les renseignements complémentaires peuvent être obtenus aux heures ouvrables à la Cellule des Marchés :
Téléphone (+237) 233 40 54 45 (poste 1248) ou (+237) 650 21 02 64.

DOUALA le 28 Mai 2020

Le DIRECTEUR GÉNÉRAL

MOAMPEA MBIO NEE MANZOUA VERONIQUE

MINISTERE DU COMMERCE

DECISIONN°12/D/MINCOMMERCE/SG/DAG/SDBMM/SMP DU 28 MAI 2020PORTANT ADJUDICATION DE L'AVIS DE CONSULTATION POUR UNE DEMANDE DE COTATION.

[Télécharger la piece d'origine](#)

[Affichage Web](#)

LE MINISTRE DU COMMERCE,

Vu la Constitution ;
Vu la loi n°2018/012 du 11 juillet 2018 portant Régime Financier de l'État et des autres Entités publiques ;
Vu la loi N° 2019/023 du 24 décembre 2019 portant loi de Finances de la République du Cameroun pour l'Exercice 2020 ;
Vu le Décret N°041 du 03 février 1977 fixant les attributions et l'organisation des contrôles financiers ;
Vu le Décret N°2018/366 du 20 juin 2018 portant Code des Marchés Publics;
Vu le Décret N°2011/410 du 09 décembre 2011 portant formation du gouvernement ;
Vu le Décret N°2012/076 du 08 mars 2012 modifiant et complétant certaines dispositions du Décret N°2001/048 du 23 février 2001 portant création, organisation et fonctionnement de l'Agence de Régulation des Marchés Publics (ARMP) ;
Vu le DécretN°2012/513 du 12 novembre 2012 portant organisation du Ministère du Commerce ;
Vu le Décret N°2012/075 du 08 mars 2012 portant organisation du Ministère des Marchés Publics ;
Vu le Décret n°2018/190 du 02 mars 2018 modifiant et complétant certaines dispositions du Décret n°2011/408 du 09 décembre 2011 portant organisation du Gouvernement ;
Vu le Décret N° 2019/002 du 04 janvier 2019 portant réaménagement du Gouvernement ;
Vu l'Arrêté N°005/MINFI du 19 septembre 2018 portant nomination des responsables au Ministère des Finances;
Vu la Décision N°00000432/CAB/MINMAP/ du 18 juin 2019 portant nomination de Présidents des Commissions Internes de Passation des Marchés Publics placées auprès des Départements ministériels ;
Vu la Décision N°0235/MINCOMMERCE/DAG du 12 juillet 2019 portant constatation de la Commission Interne de Passation des Marchés placée auprès du Ministère du Commerce ;
Vu la Circulaire N° 003/CAB/PM du 18 avril 2008 relative au respect des règles régissant la passation, l'exécution et le contrôle des Marchés Publics ;
Vu la Circulaire N°001/CAB/PR du 19 juin 2012 relatives à la passation et au contrôle de l'exécution des Marchés Publics ;
Vu la Circulaire N° 00008349/C/MINFI du 30 décembre 2019 Portant Instructions relatives à l'Exécution des Lois de Finances du Budget, de l'Etat, et des Autres Entités Publiques pour l'exercice 2020 ;
Considérant les nécessités de service.

DECIDE :

Article 1^{er}.- Le soumissionnaire ci-après est déclaré adjudicataire de l'Avis de Consultation pour la Demande de Cotationsuivante :

N° DE L'AVIS	OBJET	ATTRIBUTAIRE	MONTANT TTC (en chiffres)	DELAJ DE LIVRAISON
N°003/DC/MINCOMMERCE/SG/DAG/SDBMM/SMP DU 06 AVRIL 2020	ADJUDICATION DE TREIZE (13) TABLETTES AU MINISTERE DU COMMERCE	NATCHA SERVICES SARL	8 371 350 FCFA	30 jours

Article 2.- Le soumissionnaire attributaire est invité à se présenter, dès publication de la présente Décision, à la Direction des Affaires Générales, Service des Marchés Publics (porte 102), pour l'élaboration du projet de Lettre-Commande.

Article 3.- La présente Décision sera communiquée et publiée partout où besoin sera./-

MINISTERE DU COMMERCE

DECISIONN°13/D/MINCOMMERCE/SG/DAG/SDBMM/SMP DU 28 MAI 2020PORTANT ADJUDICATION DE L'AVIS DE CONSULTATION POUR UNE DEMANDE DE COTATION.

[Télécharger la piece d'origine](#)

[Affichage Web](#)

LE MINISTRE DU COMMERCE,

Vu la Constitution ;
Vu la loi n°2018/012 du 11 juillet 2018 portant Régime Financier de l'État et des autres Entités publiques ;
Vu la loi N° 2019/023 du 24 décembre 2019 portant loi de Finances de la République du Cameroun pour l'Exercice 2020 ;
Vu le Décret N°041 du 03 février 1977 fixant les attributions et l'organisation des contrôles financiers ;
Vu le Décret N°2018/366 du 20 juin 2018 portant Code des Marchés Publics ;
Vu le Décret N°2011/410 du 09 décembre 2011 portant formation du gouvernement ;
Vu le Décret N°2012/076 du 08 mars 2012 modifiant et complétant certaines dispositions du Décret N°2001/048 du 23 février 2001 portant création, organisation et fonctionnement de l'Agence de Régulation des Marchés Publics (ARMP) ;
Vu le DécretN°2012/513 du 12 novembre 2012 portant organisation du Ministère du Commerce ;
Vu le Décret N°2012/075 du 08 mars 2012 portant organisation du Ministère des Marchés Publics ;
Vu le Décret n°2018/190 du 02 mars 2018 modifiant et complétant certaines dispositions du Décret n°2011/408 du 09 décembre 2011 portant organisation du Gouvernement ;
Vu le Décret N° 2019/002 du 04 janvier 2019 portant réaménagement du Gouvernement ;
Vu l'Arrêté N°005/MINFI du 19 septembre 2018 portant nomination des responsables au Ministère des Finances ;
Vu la Décision N°00000432/CAB/MINMAP/ du 18 juin 2019 portant nomination de Présidents des Commissions Internes de Passation des Marchés Publics placées auprès des Départements ministériels ;
Vu la Décision N°0235/MINCOMMERCE/DAG du 12 juillet 2019 portant constatation de la Commission Interne de Passation des Marchés placée auprès du Ministère du Commerce ;
Vu la Circulaire N° 003/CAB/PM du 18 avril 2008 relative au respect des règles régissant la passation, l'exécution et le contrôle des Marchés Publics ;
Vu la Circulaire N°001/CAB/PR du 19 juin 2012 relatives à la passation et au contrôle de l'exécution des Marchés Publics ;
Vu la Circulaire N° 00008349/C/MINFI du 30 décembre 2019 Portant Instructions relatives à l'Exécution des Lois de Finances du Budget, de l'Etat, et des Autres Entités Publiques pour l'exercice 2020 ;
Considérant les nécessités de service.

DECIDE :

Article 1^{er}.- Le soumissionnaire ci-après est déclaré adjudicataire de l'Avis de Consultation pour la Demande de Cotationsuivante :

N° DE L'AVIS	OBJET	ATTRIBUTAIRE	MONTANT TTC (en chiffres)	DELAI DE LIVRAISON
N°004/DC/MINCOMMERCE/SG/DAG/SDBMM/SMP DU 06 AVRIL 2020	ACQUISITION DES APPAREILS DE METROLOGIE AU PROFIT DU MINISTERE DU COMMERCE	ETS WORLD TRADE	11 716 313 FCFA	85 jours

Article 2.- Le soumissionnaire attributaire est invité à se présenter, dès publication de la présente Décision, à la Direction des Affaires Générales, Service des Marchés Publics (porte 102), pour l'élaboration du projet de Lettre-Commande.

Article 3.- La présente Décision sera communiquée et publiée partout où besoin sera./-

MINISTERE DU COMMERCE

**DECISIONN°010/D/MINCOMMERCE/SG/DAG/SDBMM/SMP DU 28 MAI 2020PORTANT ADJUDICATION DE
L'AVIS DE CONSULTATION POUR UNE DEMANDE DE COTATION.**

[Télécharger la piece d'origine](#)

[Affichage Web](#)

LE MINISTRE DU COMMERCE,

Vu la Constitution ;
Vu la loi n°2018/012 du 11 juillet 2018 portant Régime Financier de l'État et des autres Entités publiques ;
Vu la loi N° 2019/023 du 24 décembre 2019 portant loi de Finances de la République du Cameroun pour l'Exercice 2020 ;
Vu le Décret N°041 du 03 février 1977 fixant les attributions et l'organisation des contrôles financiers ;
Vu le Décret N°2018/366 du 20 juin 2018 portant Code des Marchés Publics ;
Vu le Décret N°2011/410 du 09 décembre 2011 portant formation du gouvernement ;
Vu le Décret N°2012/076 du 08 mars 2012 modifiant et complétant certaines dispositions du Décret N°2001/048 du 23 février 2001 portant création, organisation et fonctionnement de l'Agence de Régulation des Marchés Publics (ARMP) ;
Vu le Décret N°2012/513 du 12 novembre 2012 portant organisation du Ministère du Commerce ;
Vu le Décret N°2012/075 du 08 mars 2012 portant organisation du Ministère des Marchés Publics ;
Vu le Décret n°2018/190 du 02 mars 2018 modifiant et complétant certaines dispositions du Décret n°2011/408 du 09 décembre 2011 portant organisation du Gouvernement ;
Vu le Décret N° 2019/002 du 04 janvier 2019 portant réaménagement du Gouvernement ;
Vu l'Arrêté N°005/MINFI du 19 septembre 2018 portant nomination des responsables au Ministère des Finances ;
Vu la Décision N°00000432/CAB/MINMAP/ du 18 juin 2019 portant nomination de Présidents des Commissions Internes de Passation des Marchés Publics placées auprès des Départements ministériels ;
Vu la Décision N°0235/MINCOMMERCE/DAG du 12 juillet 2019 portant constatation de la Commission Interne de Passation des Marchés placée auprès du Ministère du Commerce ;
Vu la Circulaire N° 003/CAB/PM du 18 avril 2008 relative au respect des règles régissant la passation, l'exécution et le contrôle des Marchés Publics ;
Vu la Circulaire N°001/CAB/PR du 19 juin 2012 relatives à la passation et au contrôle de l'exécution des Marchés Publics ;
Vu la Circulaire N° 00008349/C/MINFI du 30 décembre 2019 Portant Instructions relatives à l'Exécution des Lois de Finances du Budget, de l'Etat, et des Autres Entités Publiques pour l'exercice 2020 ;
Considérant les nécessités de service.

DECIDE :

Article 1^{er}. - Le soumissionnaire ci-après est déclaré adjudicataire de l'Avis de Consultation pour la Demande de Cotations suivante :

N° DE L'AVIS	OBJET	ATTRIBUTAIRE	MONTANT TTC (en chiffres)	DELAI DE LIVRAISON
N°001/DC/MINCOMMERCE/CIPM/2020 DU 06 AVRIL 2020	ACQUISITION DU MATÉRIEL INFORMATIQUE POUR LES SERVICES CENTRAUX DU MINISTÈRE DU COMMERCE	ETS BELL SERVICE TECHNOLOGY	9 671 175 FCFA	45 jours

Article 2.- Le soumissionnaire attributaire est invité à se présenter, dès publication de la présente Décision, à la Direction des Affaires Générales, Service des Marchés Publics (porte 102), pour l'élaboration du projet de Lettre-Commande.

Article 3.- La présente Décision sera communiquée et publiée partout où besoin sera./-

YAOUNDE le 28 Mai 2020

Le MINISTRE

MBARGA ATANGANA Luc Magloire

MINISTERE DU COMMERCE

DECISIONN°11/D/MINCOMMERCE/SG/DAG/SDBMM/SMP DU 28 MAI 2020PORTANT ADJUDICATION DE L'AVIS DE CONSULTATION POUR UNE DEMANDE DE COTATION.

[Télécharger la piece d'origine](#)

[Affichage Web](#)

LE MINISTRE DU COMMERCE,

Vu la Constitution ;
Vu la loi n°2018/012 du 11 juillet 2018 portant Régime Financier de l'État et des autres Entités publiques ;
Vu la loi N° 2019/023 du 24 décembre 2019 portant loi de Finances de la République du Cameroun pour l'Exercice 2020 ;
Vu le Décret N°041 du 03 février 1977 fixant les attributions et l'organisation des contrôles financiers ;
Vu le Décret N°2018/366 du 20 juin 2018 portant Code des Marchés Publics;
Vu le Décret N°2011/410 du 09 décembre 2011 portant formation du gouvernement ;
Vu le Décret N°2012/076 du 08 mars 2012 modifiant et complétant certaines dispositions du Décret N°2001/048 du 23 février 2001 portant création, organisation et fonctionnement de l'Agence de Régulation des Marchés Publics (ARMP) ;
Vu le DécretN°2012/513 du 12 novembre 2012 portant organisation du Ministère du Commerce ;
Vu le Décret N°2012/075 du 08 mars 2012 portant organisation du Ministère des Marchés Publics ;
Vu le Décret n°2018/190 du 02 mars 2018 modifiant et complétant certaines dispositions du Décret n°2011/408 du 09 décembre 2011 portant organisation du Gouvernement ;
Vu le Décret N° 2019/002 du 04 janvier 2019 portant réaménagement du Gouvernement ;
Vu l'Arrêté N°005/MINFI du 19 septembre 2018 portant nomination des responsables au Ministère des Finances;
Vu la Décision N°00000432/CAB/MINMAP/ du 18 juin 2019 portant nomination de Présidents des Commissions Internes de Passation des Marchés Publics placées auprès des Départements ministériels ;
Vu la Décision N°0235/MINCOMMERCE/DAG du 12 juillet 2019 portant constatation de la Commission Interne de Passation des Marchés placée auprès du Ministère du Commerce ;
Vu la Circulaire N° 003/CAB/PM du 18 avril 2008 relative au respect des règles régissant la passation, l'exécution et le contrôle des Marchés Publics ;
Vu la Circulaire N°001/CAB/PR du 19 juin 2012 relatives à la passation et au contrôle de l'exécution des Marchés Publics ;
Vu la Circulaire N° 00008349/C/MINFI du 30 décembre 2019 Portant Instructions relatives à l'Exécution des Lois de Finances du Budget, de l'Etat, et des Autres Entités Publiques pour l'exercice 2020 ;
Considérant les nécessités de service.

DECIDE :

Article 1^{er}. - Le soumissionnaire ci-après est déclaré adjudicataire de l'Avis de Consultation pour la Demande de Cotationsuivante :

N° DE L'AVIS	OBJET	ATTRIBUTAIRE	MONTANT TTC (en chiffres)	DELAJ DE LIVRAISON
N°002/DC/MINCOMMERCE/CIPM/2020 DU 06 AVRIL 2020	ACQUISITION DU MATERIEL INFORMATIQUE AU PROFIT DU MINISTERE DU COMMERCE	ETS COMPUTER AND TECHNOLOGY	6 376 894 FCFA	45 jours

Article 2.- Le soumissionnaire attributaire est invité à se présenter, dès publication de la présente Décision, à la Direction des Affaires Générales, Service des Marchés Publics (porte 102), pour l'élaboration du projet de Lettre-Commande.

Article 3.- La présente Décision sera communiquée et publiée partout où besoin sera./-

SERVICES DU GOUVERNEUR DE LA RÉGION DU LITTORAL

DECISION N°006/D/SP/CRPM-LT/2020 DU 28/05/2020 PORTANT ATTRIBUTION DE LA LETTRE COMMANDE RELATIVE AUX TRAVAUX D'ÉCARTICATON RURALE DU CANTON MOUAMENAM, ARRONDISSEMENT DE MANJO, DÉPARTEMENT DU MOUNGO, RÉGION DU LITTORAL. MAÎTRE D'OUVRAGE : LE DÉLÉGUÉ RÉGIONAL DE L'EAU ET DE L'ÉNERGIE DU LITTORAL. FINANCEMENT : BUDGET D'INVESTISSEMENT PUBLIC, EXERCICE 2020

[Télécharger la pièce d'origine](#)

[Affichage Web](#)

Le Gouverneur de la Région du Littoral, Autorité Contractante,

Vu la Constitution ;

Vu le Décret N°2011/412 du 09 décembre 2011 portant réorganisation de la Présidence de la République ;

Vu le Décret N°2011/408 du 09 décembre 2011 portant Organisation du Gouvernement ;

Vu le Décret N°2012 /075 du 08 mars 2012 portant Organisation du Ministère Délégué à la Présidence chargé des Marchés Publics ;

Vu le Décret N°2018/366 du 20 Juin 2018 portant Code des Marchés Publics ;

Vu la Lettre-Circulaire N°005/LC/M1NMAP/CAB du 03 Juillet 2018 relative aux mesures transitoires à observer suite à la signature du décret N°2018/366 du 20 Juin 2018 portant Code des Marchés Publics ;

Vu la Décision N°198/D/C/SG/DAAJ du 12 Avril 2019 constatant la composition de la Commission Régionale de Passation des Marchés du Littoral ;

Considérant le Budget d'Investissement Public, exercice 2020;

Considérant l'Appel d'Offres National Ouvert N°006/AONO/C/SP/CRPM-LT/2020 du 13/04/2020,

Considérant le procès-verbal d'attribution de la session N°016 du 26 Mai 2020 ;

Considérant la proposition d'attribution N°29/05/L/CRPM-LT/Sec du 27 Mai 2020.

DECIDE :

Article 1er: ZION FAMILY ENTERPRISE, BP : 890 RAMENDA, Tél : 677 069 2441676 391 151 est déclaré adjudicataire de la Lettre Commande relative à l'Appel d'Offres sus-rappelé, pour un montant TTC de FCFA : **49 604 181 (quarante-neuf millions six cent quatre mille cent quatre-vingt-un)**, et un délai d'exécution de **trois (03) mois**.

Article 2 : Le Représentant de ladite entreprise est prié de se présenter au Secrétariat Particulier des Services du Gouverneur de la Région du Littoral dès publication de la présente décision, dans un délai maximal de sept (07) jours, pour suite de la procédure. Passé ce délai, l'Autorité Contractante se réserve le droit d'annuler la présente attribution.

Article 3 : La présente décision sera enregistrée et publiée partout où besoin sera. I

DOUALA le 28 Mai 2020

Le GOUVERNEUR

IVAHA DIBOUA Samuel Dieudonné

SERVICES DU GOUVERNEUR DE LA RÉGION DU LITTORAL

DECISION N°007/D/C/SP/CRPM-LT/2020 DU 28/05/2020 PORTANT ATTRIBUTION DE LA LETTRE COMMANDE RELATIVE AUX TRAVAUX DE RÉFECTION DES INSTALLATIONS ÉLECTRIQUES À LA DÉLÉGATION RÉGIONALE DE PETITES ET MOYENNES ENTREPRISES DE L'ECONOMIE SOCIALE ET DE L'ARTISANAT DU LITTORAL.

[Télécharger la pièce d'origine](#)[Affichage Web](#)**Le Gouverneur de la Région du Littoral, Autorité Contractante,**

Vu la Constitution ;

Vu le Décret N°2011/412 du 09 décembre 2011 portant réorganisation de la Présidence de la République ;

Vu le Décret N°2011/408 du 09 décembre 2011 portant Organisation du Gouvernement ;

Vu le Décret N°2012 /075 du 08 mars 2012 portant Organisation du Ministère Délégué à la Présidence chargé des Marchés Publics ;

Vu le Décret N°2018/366 du 20 Juin 2018 portant Code des Marchés Publics ;

Vu la Lettre-Circulaire N°005/LC/M1NMAP/CAB du 03 Juillet 2018 relative aux mesures transitoires à observer suite à la signature du décret N°2018/366 du 20 Juin 2018 portant Code des Marchés Publics ;

Vu la Décision N°198/D/C/SG/DAAJ du 12 Avril 2019 constatant la composition de la Commission Régionale de Passation des Marchés du Littoral ;

Considérant le Budget d'Investissement Public, exercice 2020;

Considérant l'Appel d'Offres National Ouvert N°007/AONO/C/SP/CRPM-LT/2020 du 21/04/2020,

Considérant le procès-verbal d'attribution de la session N°016 du 26 Mai 2020 ;

Considérant la proposition d'attribution N°30/05/L/CRPM-LT/Sec du 27 Mai 2020.

DECIDE :

Article 1er: L'Ets **JULIE LA GRACE, BP: 1364 Yaoundé, Tél : 693 095 718** est déclarée adjudicataire de la Lettre Commande relative à l'Appel d'Offres sus-rappelé, pour un montant TTC de FCFA : **12 207 980 (Douze millions deux cent sept mille neuf cent quatre-vingt)**, et un délai d'exécution de **trois (03) mois**.

Article 2 : Le Représentant de ladite entreprise est prié de se présenter au Secrétariat Particulier des Services du Gouverneur de la Région du Littoral dès publication de la présente décision, dans un délai maximal de sept (07) jours, pour suite de la procédure. Passé ce délai, l'Autorité Contractante se réserve le droit d'annuler la présente attribution.

Article 3 : La présente décision sera enregistrée et publiée partout où besoin sera. ?

DOUALA le 28 Mai 2020

Le GOUVERNEUR

IVAHA DIBOUA Samuel Dieudonné

SOCIÉTÉ CAMEROUNAISE DE DÉPÔTS PÉTROLIERS

**AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N°007/AONO/DG/DTEC/SDMIM/SMI/CIPM-SCDP/2020 DU
28/05/2020 RELATIF AUX TRAVAUX D'AMÉLIORATION DU RÉSEAU SECOURS SOLAIRE DU DEPOT
SCDP DE BELABO. FINANCEMENT : BUDGET D'INVESTISSEMENT SCDP 2020**

FINANCEMENT
BUDGET AUTONOME (BA)
IMPUTATION
O04M1.

[Télécharger la piece d'origine](#)

[Affichage Web](#)

1. Objet

Le Directeur Général de la Société Camerounaise des Dépôts Pétroliers lance, pour le compte de cet organisme, un Appel d'Offres National Ouvert relatif aux travaux d'amélioration du réseau secours solaire du dépôt SCDP de BELABO.

2. Consistance des prestations

Les travaux à exécuter dans le cadre du présent Appel d'Offres comprennent les tâches décrites au CCTP du présent DAO.

3. Cout Prévisionnel

Le coût prévisionnel de l'opération à l'issue des études préalables est toutes taxes comprises (TTC) de **trente-cinq millions sept cent soixante-quinze mille francs (F CFA 35 775 000)**.

4. Allotissement

Les travaux sont constitués d'un (01) lot.

5. Participation et origine

La participation au présent Appel d'Offres est ouverte à toutes les entreprises citoyennes de droit camerounais installées au Cameroun, justifiant des compétences dans les domaines de l'électricité en général et de l'énergie solaire en particulier.

6. Financement

Les travaux, objet du présent Appel d'Offres sont financés par le budget d'investissement de la SCDP de l'exercice 2020 sur la ligne d'imputation budgétaire O04M1.

7. Consultation du Dossier

Le Dossier d'Appel d'Offres peut être consulté aux heures ouvrables dans les bureaux de la Cellule des Marchés (sise au-dessus du Club House de la SCDP, Tel : (+237)233 40 54 45, Poste 1248 ou (+237) 650 21 02 64), dès publication du présent avis.

8. Acquisition du Dossier

Le Dossier d'Appel d'Offres peut être obtenu auprès de la Direction Générale de la SCDP/Cellule des Marchés sise au-dessus du Club House B.P : 2271 Tél (+237) 233 40 54 45, Poste 1248 ou (+237) 650 21 02 64 / Fax (+237) 233 40 47 96 dès publication du présent Avis d'Appel d'Offres, contre présentation d'un reçu de versement d'une somme non remboursable payable dans le compte N° **33598800001-89** intitulé « **Compte Spécial CAS-ARMP** » ouvert dans les Agences BICEC des chefs-lieux de Régions et des villes de Limbe et Dschang, d'un montant de **cinquante mille francs (F CFA 50 000)**.

9. Remises des offres

Chaque offre ,rédigée en français ou en anglais en sept (07) exemplaires dont un (01) original et six (06) copies marquées comme tels et conformes aux prescriptions du dossier d'Appel d'Offres ,devra être déposée sous pli fermé ne comportant aucune indication sur l'identité du soumissionnaire contre décharge au plus tard le **25/06/2020 à 11h00min**, heure locale à la Cellule des Marchés au Siège de la SCDP (sise au-dessus du Club House de la SCDP) B.P 2271 Tél (+237) 233 40 54 45 Poste 1248 ou (+237) 650 21 02 64 /Fax(+237) 233 40 47 96 avec la mention:

« APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N°007/AONO/DG/DTEC/SDMIM/SMI/CIPM-SCDP/2020 DU 28/05/2020 RELATIF AUX TRAVAUX D'AMELIORATION DU RESEAU SECOURS SOLAIRE DU DEPOT SCDP DE BELABO.».

« À n'ouvrir qu'en séance de dépouillement. »

10. Délai de Livraison

Le délai maximum d'exécution prévu par le Maître d'Ouvrage pour la réalisation des travaux est de soixante (60) jours.

11. Cautionnement Provisoire

Sous peine de rejet, chaque soumissionnaire doit joindre à ses pièces administratives, une caution de soumission établie par une banque de premier ordre agréée par le Ministère chargé des finances et dont la liste figure dans la pièce 12 du DAO, et valable pendant trente (30) jours au-delà de la date originale de validité des offres, d'un montant de **sept cent vingt mille francs (F CFA 720 000)**.

Elle devra comporter une mention manuscrite engageant solidairement ledit établissement conformément à l'article 14 de l'Acte Uniforme OHADA révisé portant organisation des sûretés.

S'agissant des PME à capitaux et dirigeants nationaux, la caution de soumission peut être remplacée par une hypothèque légale.

12. Recevabilité des Offres

Sous peine de rejet, les autres pièces du dossier administratif requises doivent être impérativement produites en originaux ou en copies certifiées conformes par le service émetteur ou une autorité administrative, conformément aux stipulations du Règlement Particulier de l'Appel d'Offres.

Elles devront obligatoirement dater de moins de trois (03) mois précédant la date originale de dépôt des offres ou avoir été établies postérieurement à la date de signature de l'Avis d'Appel d'Offres.

En cas de groupement d'entreprises, celui exigé dans le présent Appel d'Offres est de type solidaire. Chaque membre du groupement devra produire son dossier administratif complet. Toutefois, l'attestation de domiciliation bancaire, la caution de soumission, le reçu d'achat du DAO seront produits uniquement par le mandataire du groupement.

Toute offre incomplète conformément aux prescriptions du Dossier d'Appel d'Offres sera déclarée irrecevable. Notamment l'absence de la caution de soumission délivrée par une banque de premier ordre ou un organisme financier agréé par le Ministère chargé des Finances.

13. Ouverture des Plis

L'ouverture des plis se fera en un seul temps et aura lieu le **25/06/2020 à 12h00min** heure locale par la Commission Interne de Passation des Marchés au Siège de la SCDP (sise au-dessus du Club House), en présence des soumissionnaires ou de leurs représentants dûment mandatés.

14. Critères d'évaluation

Critères éliminatoires

Les critères éliminatoires fixent les conditions minimales à remplir pour être admis à l'évaluation suivant les critères essentiels. Le non-respect de ces critères entraîne le rejet de l'offre du soumissionnaire.

Il s'agit notamment :

- Dossier administratif

- Absence d'une pièce du dossier administratif à l'ouverture des offres ;
- Document falsifié ou fausse déclaration ;
- Pièce administrative non régularisée dans le délai accordé par la Commission à cet effet.

- Offre technique

- Non-obtention de 80%, soit la non-validation de 4 critères essentiels sur 5.

- Offre financière

- Non-conformité des documents suivants aux modèles prescrits par le DAO :

- Cadre du Bordereau des Prix Unitaires (BPU) ;

- Devis Quantitatif et Estimatif (DQE) ;

- Absence d'un prix unitaire quantifié.

Critères essentiels

L'évaluation des offres sera binaire (oui/non) et se fera sur la base des critères suivants :

- Références de l'Entreprise oui/non
- Moyens matériels oui/non
- Moyens humains oui/non
- Planning d'exécution des travaux oui/non
- Preuve de la capacité financière et d'acceptation des conditions du marché oui/non

Soit un total de 5 critères

15. Attribution

L'attribution du Marché se fera au soumissionnaire présentant l'offre évaluée la moins-disante et remplissant les capacités techniques et financières requises résultant des critères dits essentiels ou de ceux éliminatoires conformément à l'article 50 al 1(a) du Décret N°2018/355 du 12 juin 2018 fixant les règles communes applicables aux Marchés des entreprises publiques.

16. Durée Validité des Offres

Les soumissionnaires restent engagés par leur offre pendant quatre-vingt-dix (90) jours à compter de la date limite de remise des offres.

17. Renseignements Complémentaires

Les renseignements complémentaires peuvent être obtenus aux heures ouvrables à la Cellule des Marchés : Téléphone (+237) 233 40 54 45 (poste 1248) ou (+237) 650 21 02 64.

Visite de site

Une visite du site est nécessaire à chaque candidat dès la publication du présent Appel d'Offres. A la diligence de l'Ingénieur du Marché, celle-ci fera l'objet d'une délivrance d'une attestation de visite de site signée par le responsable du site.

DOUALA le 28 Mai 2020

Le DIRECTEUR GÉNÉRAL

MOAMPEA MBIO NEE MANZOUA VERONIQUE

SOCIÉTÉ DE DÉVELOPPEMENT DU COTON

DECISION N° 3602/20/DG/DAG/DAMP/SMP/AH DU 22 MAI 2020 PORTANT ATTRIBUTION DE LA LETTRE-COMMANDE RELATIVE A LA DEMANDE DE COTATION N°12 /20/DCO/SDCC/CIPM DU 31/03/2020 POUR LA FOURNITURE D'UN LOT DE BATTERIES ET CHARGEURS A LA SODECOTON

[Télécharger la pièce d'origine](#)[Affichage Web](#)

LE DIRECTEUR GENERAL DE LA SODECOTON

Vu L'Acte uniforme OHADA relatif au droit des Sociétés commerciales et des d'Intérêt Economique révisé le 30 janvier 2014 ;

Vu La Loi N°2017/011 du 12 juillet 2017 portant Statut Général des entreprises Publiques ;

Vu Le Décret N°2018/355 du 12/06/2018 portant règles communes applicables aux marchés des entreprises publiques ;

Vu Les Statuts de la SODECOTON ;

Vu La Résolution N°4 du 20/06/2016, portant nomination du Directeur Général de la SODECOTON ;

Vu La Résolution N°4 du 20/06/2016, portant nomination du Directeur Général de la SODECOTON ;

Vu La Résolution N°09/CA/SODECOTON du 31/05/2019 fixant les règles spécifiques applicables à la passation, à l'exécution au contrôle de l'exécution des marchés de la SODECOTON ;

Vu La Résolution N°09 bis/CA/SODECOTON du 31/05/2019 conférant certaines attributions du Conseil d'Administration au Président dudit Conseil de la SODECOTON ;

Considérant Le Dossier de Demande de cotation N°12/20/DCO/SDCC/CIPM du 31/03/2020 pour la fourniture d'un lot de batteries et chargeurs à la SODECOTON.

Considérant La Lettre N°39/20/SDCC/CIPM du 02 mai 2020 du Président de la CIPM de la SODECOTON

DECIDE :

Article 1^{er}: La Société GLOBAL MOTORS CHALLENGE SARL est retenue comme adjudicataire de la lettre-commande relative à la consultation susmentionnée:

LOT	SOUSSIONNAIRE	MONTANT TTC EN FCFA	DELAÏ D'EXECUTION
Unique	GLOBAL MOTORS CHALLENGE SARL	87 045 715	30 jours à compter de la notification de l'ordre de service de commencer les prestations ;

Article 2: La présente décision sera enregistrée et publiée partout où besoin sera.

GAROUA le 22 Mai 2020

Le DIRECTEUR GÉNÉRAL

MOHAMADOU BAYERO

PROGRAMME D'APPUI A LA SECURISATION ET A LA GESTION INTEGREE DES RESSOURCES AGROPASTORALES AU NORD CAMEROUN

N°001/AONO/MINADER-MINEPIA/ASGIRAP/CSPM/2020RELATIF A LA FOURNITURE DE TROIS (03) MOTOFAUCHEUSES CHACUNE ASSOCIEE A UNMOISSONNEUR-LIEUR AVEC FOURCHES ALTERNÉES POUR LE COMPTE DE LA COMPOSANTE3 DU PROGRAMME D'APPUI A LA SECURISATION ET A LA GESTION INTEGREE DESRESSOURCES AGRO PASTORALES AU NORD CAMEROUN (C2D/ASGIRAP)FINANCEMENT : PROGRAMME C2D/ASGIRAP (CONVENTION D'AFFECTATION N° CCM1272 01 K), COMPOSANTE 3 EXERCICE 2020.

FINANCEMENT
BUDGET AUTONOME (BA) , CONTRAT DE DÉSENDETTEMENT ET DE DÉVELOPPEMENT (C2D)
IMPUTATION
5431 6700136628

[Télécharger la piece d'origine](#)

[Affichage Web](#)

1. Objet

Le Coordonnateur National du Programme d'Appui à la Sécurisation et à la Gestion Intégrée des Ressources Agropastorales (C2D/ASGIRAP) au Nord Cameroun lance un Appel d'Of&es National Ouvert relatif à la fourniture de trois (03) motofaucheuses chacune associé à un moissonneur-lieur avec fourches alternées.

2. Consistance des prestations

La prestation objet du présent marché comprend : la fourniture, le transport, la manutention, la mise en service et la réception de trois (03) motofaucheuses chacune associée à un moissonneur-lieur avec fourches alternées
Les caractéristiques desdites motofaucheuses sont détaillées dans les spécifications techniques incluses dans le cahier des spécifications techniques.

3. Cout Prévisionnel

Le coût prévisionnel de l'opération est de **vingt quatre millions (24 000 000) Francs CFA TTC.**

4. Allotissement

Les fournitures sont constituées d'un (01) lot unique.

5. Participation et origine

La participation au présent Appel d'Offres est ouverte à toute personne physique et/ou morale installée au Cameroun, justifiant des capacités techniques et financières.

6. Financement

La prestation, objet du présent Appel d'Offres est financée par le budget de l'exercice 2020 de la composante 3 du Programme d'Appui à la Sécurisation et à la Gestion Intégrée des Ressources Agropastorales au Nord Cameroun (C2D-ASGIRAP), **imputation 5431 6700136628**

7. Consultation du Dossier

Le dossier d'appel d'offres peut être consulté aux heures ouvrables à la **Coordination Nationale du Programme de Consolidation et de Pérennisation du Conseil Agropastoral (PCP-ACEFA)**, sis à Yaoundé à l'Avenue Jean Paul II, B.P : 4081 Yaoundé, Fax : 222 20 36 48, Tel. : 222 20 36 47, E-mail : acefac2d@yahoo.ff, dès publication du présent avis d'Appel d'Offres.

8. Acquisition du Dossier

Le dossier d'appel d'offres peut être obtenu aux heures ouvrables à la Coordination Nationale du Programme de Consolidation et de Pérennisation du Conseil Agropastoral (PCP-ACEFA), sis à Yaoundé à l'Avenue Jean Paul II, B.P : 4081 Yaoundé, Fax : 222 20 36 48, Tel. : 222 20 36 47, E-mail : acefac2d@yahoo.fr, dès publication du présent avis d'Appel d'Offres, contre un reçu de versement d'une somme non remboursable de **vingt mille (20 000) Francs CFA**, représentant les frais d'acquisition du dossier, au **Compte d'Affectation Spéciale n° 335 988** de l'Agence de Régulation des Marchés Publics (ARMP) ouvert à la **BICEC**, dans tous les chefs-lieux des régions.

9. Remises des offres

Chaque offre rédigée en français ou en anglais et produite en sept (07) exemplaires dont un (01) original et six (06) copies marqués comme tel, devra parvenir à la Cellule de Coordination du Programme PCP-ACEFA sise à Yaoundé à l'Avenue Jean Paul II, B.P : 4081 Yaoundé, Fax : 222 20 36 48, Tel. : 222 20 36 47, E-mail : acefac2d@yahoo.fr, au plus tard **le mercredi 24 juin 2020 à 13 Heures**, heure locale et devra porter la mention :

APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT
N° 001 / AONO/MINADER-IV1INEPIA/ASGIRAP/CSPM/2020
RELATIF A LA FOURNITURE DE TROIS (03) MOTOFAUCHEUSES CHACUNE ASSOCIEE A UN
MOISSONNEUR-LIEUR AVEC FOURCHES ALTERNES POUR LE COMPTE DE LA COMPOSANTE 3 DU
PROGRAMME D'APPUI A LA SECURISATION ET A LA GESTION INTEGREE DES RESSOURCES AGRO
PASTORALES AU NORD CAMEROUN (C2D/ASGIRAP)
« A n'ouvrir qu'en séance de dépouillement »

10. Délai de Livraison

Le délai maximum prévu par le Maître d'Ouvrage Délégué pour la livraison de la fourniture objet du présent appel d'offres est de **cent vingt (120) jours** maximum. Le lieu de livraison est le siège de la Coordination Nationale du Programme ASGIRAP sis à la MEADEN à Garoua

11. Cautionnement Provisoire

Chaque soumissionnaire doit joindre à ses pièces administratives, une caution de soumission délivrée par un établissement financier de premier ordre agréé par le Ministère chargé des finances et dont la liste figure dans la pièce 10 du DAO, d'un montant égal à **quatre cent quatre vingt mille (480 000) Francs CFA**, et valable pendant trente (30) jours au-delà de la date limite de validité des offres.

12. Recevabilité des Offres

Sous peine de rejet, les pièces du dossier administratif requises doivent être produites en originaux et en copies certifiées conformes par le service émetteur ou par une autorité administrative compétente, conformément aux stipulations du Règlement Particulier de l'Appel d'Offres. Elles doivent être datées de moins de trois (03) mois et/ou avoir été établies postérieurement à la date de signature de l'avis d'appel d'offres. Toute offre incomplète ou non conforme aux prescriptions du Dossier d'Appel d'Offres sera déclarée irrecevable.

13. Ouverture des Plis

L'ouverture des plis se fera en un temps **le mercredi 24 juin 2020 à 14 heures**. Celle-ci se fera de la manière suivante : l'ouverture des offres administratives, des offres techniques et financières par la Commission Spéciale de Passation des Marchés auprès du Programme de Consolidation et de Pérennisation du Conseil Agropastoral (PCP-ACEFA).

Seuls les soumissionnaires peuvent assister à cette séance d'ouverture ou s'y faire représenter par une personne de leur choix dûment mandatée.

14. Critères d'évaluation

Critères éliminatoires

- Absence de la déclaration sur l'honneur du non abandon de prestation au cours des trois dernières années ;
- Absence ou non conformité d'une pièce du dossier administratif après épuisement des 48 heures conformément au Code des Marchés Publics ;
- Absence de prospectus / fiche technique ;
- Fausse déclaration ou pièces falsifiées ;
- Note technique inférieure à 75% ;
- Absence de la caution de soumission ;
- Absence de l'autorisation du fabricant

Critères relatifs à la qualification des candidats :

Les critères relatifs à la qualification des candidats évalués selon l'appréciation binaire de oui et non porteront sur :

- une description détaillée des caractéristiques techniques des motofaucheuses, accompagnées du prospectus et des fiches techniques conformément à l'article 17 du RGAO ;
- Les références du fournisseur ces cinq dernières années Produire la preuve d'avoir déjà exécuté au moins un (01) marché similaire: copies des marchés ou lettre-commande et les PV de réception et les bordereaux de livraison (première et dernière pages ;
- un justificatif du chiffre d'affaires moyen des cinq dernières années $\geq 35\,000\,000$ F CFA ;
- Le délai de livraison de la prestation : cent vingt (120) jours ouvrables à compter de la date de signature de l'ordre de service de livrer la fourniture ;
- l'accès à une ligne de crédit ou autres ressources financières (produire une capacité financière d'au moins 12 000 000 Francs CFA par un établissement financier de 1er ordre agréé par le MINFI) ;
- une garantie d'au moins un (01) an des motofaucheuses ;
- les preuves d'acceptation des conditions du marché (Cahier des Clauses Administratives Particulières (CCAP) et le Descriptif de la Fourniture (DF) paraphés à chaque page, datés, signés et cachetés à la dernière page).

15. Attribution

Le marché sera attribué au soumissionnaire, ayant produit les pièces administratives complètes, valables et conformes aux prescriptions du DAO, techniquement qualifié et dont l'offre financière est évaluée **la moins-disante**. En cas d'égalité parfaite, le marché sera attribué au soumissionnaire ayant la meilleure offre technique.

16. Durée Validité des Offres

Les soumissionnaires restent engagés par leur offre pendant **quatre-vingt-dix (90) jours** à partir de la date limite fixée pour la remise des offres.

17. Renseignements Complémentaires

Les renseignements complémentaires peuvent être obtenus aux heures ouvrables à la Coordination Nationale du Programme C2D/ASGIRAP, sise dans les locaux de la MEADEN au quartier plateau à Garoua, B.P : 1 745, Tel. : 690 086 208 / 690 82 987, ou à la Coordination Nationale du Programme de Consolidation et de Pérennisation du Conseil Agropastoral (PCP-ACEFA), sis à Yaoundé à l'Avenue Jean Paul II, B.P : 4081 Yaoundé, Fax : 222 20 36 48, Tel. : 222 20 36 47, E-mail : acefac2d@yahoo.fi

GAROUA le 27 Mai 2020

Le COORDONNATEUR NATIONAL

SADOU HAMADOU ADAMA

COMMUNE DE BONALÉA

AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT EN PROCEDURE D'URGENCE N° 001BIS/AONO/C-BONALEA/CIPM/2020 DU 18 MAI 2020 POUR LES TRAVAUX DE REHABILITATION DE LA ROUTE COMMUNALE BESSOUNGKANG-MPOBO, DANS LA COMMUNE DE BONALEA, DEPARTEMENT DU MOUNGO, REGION DU LITTORAL
FINANCEMENT : BUDGET D'INVESTISSEMENT PUBLIC 2020, RESSOURCES TRANSFÉRÉES DU MINTP À LA COMMUNE DE BONALÉA

FINANCEMENT
BUDGET INVESTISSEMENT PUBLIC (BIP)

[Télécharger la piece d'origine](#)

[Affichage Web](#)

1. Objet

Dans le cadre de l'exécution du Budget d'Investissement Public (BIP), exercice 2020, le Maire de la Commune de Bonaléa, Autorité Contractante, lance pour le compte de sa Commune en procédure d'urgence, un Appel d'Offres National Ouvert pour les travaux d'entretien routier, dans la Commune de Bonaléa, Département du Moungo, Région du Littoral.

2. Consistance des prestations

Les travaux, qui consistent au traitement des points critiques de la route Bessoungkang-Mpobo, comprennent notamment :

- Installation chantier ;
- Terrassement et chaussée ;
- Assainissement.

3. Cout Prévisionnel

Le coût prévisionnel de l'opération est de **27 700 000 (vingt-sept millions sept cent mille) francs CFA**.

4. Allotissement

Les travaux font l'objet d'un lot unique.

5. Participation et origine

La participation au présent appel d'offres est ouverte aux entreprises de droit camerounais ayant les capacités administratives, techniques et financières requises. **Toutefois, les entreprises ayant des travaux abandonnés ou en cours de réalisation ne pourront pas prendre part à la consultation.**

6. Financement

Les prestations objet du présent appel d'offres sont financées par la **BIP de l'exercice 2020, ressources transférées du MINTP à la Commune de Bonaléa.**

7. Consultation du Dossier

Le dossier peut être consulté aux heures ouvrables au Secrétariat du Maire de la Commune de Bonaléa, B.P. 94 Nkapa ; Tel : 652 02 68 57 / 694 18 98 22 / 696 32 48 59, dès publication du présent avis.

8. Acquisition du Dossier

Le dossier peut être obtenu aux heures ouvrables au Secrétariat du Maire de la Commune de Bonaléa, B.P. 94 Nkapa ; Tel : 652 02 68 57 / 694 18 98 22 / 696 32 48 59 dès publication du présent avis, contre versement d'une somme non remboursable de **30 000 (Trente mille) francs CFA** payable à la **Recette Municipale de la Commune de Bonaléa à Souza.**

9. Remises des offres

Chaque offre, rédigée en français ou en anglais en sept (07) exemplaires dont un (01) original et six (06) copies marquées comme telles, devra parvenir au Secrétariat du Maire de la Commune de Bonaléa (**Recette Municipale de la Commune de Bonaléa à Souza**), B.P. 94 Nkapa ; Tel : 652 02 68 57 / 694 18 98 22 / 696 32 48 59, au plus tard le **15 juin 2020 à 12 heures**, heure locale, et devra porter la mention :

**« AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT EN PROCEDURE D'URGENCE
N° 01/AONO/C-BONALEA/CIPM/2020 DU 18 MAI 2020
POUR LES TRAVAUX DE REHABILITATION DE LA ROUTE COMMUNALE
BESSOUNGKANG-MPOBO), DANS LA COMMUNE DE BONALEA, DEPARTEMENT DU
MOUNGO, REGION DU LITTORAL**

A N'OUVRIR QU'EN SEANCE DE DEPOUILLEMENT »

10. Delai de Livraison

Le délai maximum d'exécution prévu par le Maître d'Ouvrage pour la réalisation des travaux objet du présent appel d'offres est de trois (03) mois calendaires à compter de la date de notification de l'ordre de service de commencer les travaux ou de la date indiquée dans ledit ordre de service.

11. Cautionnement Provisoire

Chaque soumissionnaire doit joindre à ses pièces administratives, une caution de soumission établie par une banque de premier ordre agréée par le Ministère chargé des Finances et dont la liste figure dans la pièce 12 du DAO, d'un montant de **554 000 (Cinq cent cinquante-quatre mille)** francs CFA, et valable pendant trente (30) jours au-delà de la date originale de validité des offres.

12. Recevabilité des Offres

Sous peine de rejet, les pièces du dossier administratif requises doivent être produites en originaux ou en copies certifiées conformes par le service émetteur ou une autorité administrative (Préfet, Sous-préfet, ...) conformément aux stipulations du Règlement Particulier de l'Appel d'Offres. Elles doivent dater de moins de trois (03) mois précédant la date originale de dépôt des offres ou avoir été établies postérieurement à la date de signature de l'Avis d'Appel d'Offres.

Toute offre incomplète conformément aux prescriptions du Dossier d'Appel d'Offres sera déclarée irrecevable. Notamment l'absence de la caution de soumission délivrée par une banque de premier ordre agréée par le Ministère en charge des finances.

13. Ouverture des Plis

L'ouverture des plis se fera en un temps, le **15 Juin 2020 à 13 heures**, heure locale, par la Commission Interne de Passation des Marchés auprès de la Commune de Bonaléa, à la **Recette Municipale de Souza**. Seuls les soumissionnaires peuvent assister à cette séance d'ouverture ou s'y faire représenter par une personne de leur choix dûment mandatée.

14. Critères d'évaluation

Critères d'évaluation

L'évaluation des offres se fera au triple plan : administratif, technique et financier, selon les critères éliminatoires et les critères essentiels, et suivant le système binaire (oui/non).

Critères éliminatoires :

Il s'agit de :

- L'absence de la caution de soumission ;
- La présence de fausse déclaration ou de pièce falsifiée ;
- L'obtention d'une note inférieure à 75% à l'évaluation ;
- Le non-respect de 2 (deux) critères essentiels sur les 4 (quatre) ;
- L'absence d'un prix unitaire quantifié ;
- L'absence d'un sous-détail de prix unitaire ou forfaitaire ;
- La non-conformité du modèle de la soumission ;
- L'absence de déclaration sur l'honneur du non abandon d'un chantier sur les 2 (deux) der?

nières années.

14.2- Critères essentiels :

Les critères essentiels relatifs à la qualification des soumissionnaires porteront sur :

- La situation financière ;
- L'expérience ;
- Le personnel d'encadrement ;
- La disponibilité du matériel et des équipements essentiels.

Chacun de ces critères est validé après satisfaction de :

- 50% des conditions au moins, pour les critères à deux (02) sous-critères ;
- 70% des conditions au moins, pour les critères à trois (03) sous-critères ;
- 75% des conditions au moins, pour les critères à plus de trois (03) sous-critères. L'évaluation financière consistera d'abord à l'analyse de la cohérence des prix dans le Bordereau des prix unitaires, le Détail quantitatif et estimatif et les Sous-détails des prix unitaires et/ou forfaitaires, puis à la vérification des calculs afin de déterminer le montant réel des offres.

15. Attribution

L'attribution se fera au soumissionnaire ayant présenté l'offre conforme administrativement, techniquement et financièrement, et évaluée la moins-disante.

16. Durée Validité des Offres

Les soumissionnaires restent engagés par leurs offres pendant quatre-vingt-dix (90) jours à partir de la date limite fixée pour la remise des offres.

17. Renseignements Complémentaires

Maire de la Commune de Bonaléa, B.P. 94 Nkapa ; Tel : 652 026 857 / 694 18 98 22 / 696 324 859.

Pour tout acte de corruption, bien vouloir appeler ou envoyer un SMS au MINMAP aux numéros suivants : 673 20 57 25 / 699 37 07 48.

BONALEA le 18 Mai 2020

Le MAIRE

MPOCKO Ernest

COMMUNE DE BONALÉA

**AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT EN PROCEDURE D'URGENCE
N°013BIS/AONO/C-BONALEA/CIPM/2020 DU 18 MAI 2020 POUR LES TRAVAUX DE REHABILITATION DE
LA ROUTE COMMUNALE MANGAMBA-BESSOUNGKANG SUR 06,5 KM, DANS LA COMMUNE DE
BONALEA, DEPARTEMENT DU MOUNGO, REGION DU LITTORAL FINANCEMENT : BUDGET COMMUNAL,
EXERCICE 2020**

**FINANCEMENT
BUDGET AUTONOME (BA)**

[Télécharger la piece d'origine](#)

[Affichage Web](#)

1. Objet

Dans le cadre de l'exécution du Budget communal, exercice 2020, le Maire de la Commune de Bonaléa, Autorité Contractante, lance pour le compte de sa Commune en procédure d'urgence, un Appel d'Offres National Ouvert pour les travaux d'entretien routier, dans la Commune de Bonaléa, Département du Moungo, Région du Littoral.

2. Consistance des prestations

Les travaux, qui consistent au traitement des points critiques de la route Mangamba-Bessoungkang sur six kilomètres et demi (06,5 km), comprennent notamment :

- Travaux préparatoires
- Terrassement et chaussée ;
- Drainage et assainissement.

3. Cout Prévisionnel

Le coût prévisionnel de l'opération est de **25 000 000 (vingt-cinq millions) francs CFA**.

4. Allotissement

Les travaux font l'objet d'un lot unique.

5. Participation et origine

La participation au présent appel d'offres est ouverte aux entreprises de droit camerounais ayant les capacités administratives, techniques et financières requises. **Toutefois, les entreprises ayant des travaux abandonnés ou en cours de réalisation ne pourront pas prendre part à la consultation.**

6. Financement

Les prestations objet du présent appel d'offres sont financées par le budget de **la Commune de Bonaléa**.

7. Consultation du Dossier

Le dossier peut être consulté aux heures ouvrables au Secrétariat du Maire de la Commune de Bonaléa, B.P. 94 Nkapa ; Tel : 652 02 68 57 / 694 18 98 22 / 696 32 48 59, dès publication du présent avis.

8. Acquisition du Dossier

Le dossier peut être obtenu aux heures ouvrables au Secrétariat du Maire de la Commune de Bonaléa, B.P. 94 Nkapa ; Tel : 652 02 68 57 / 694 18 98 22 / 696 32 48 59 dès publication du présent avis, contre versement d'une somme non remboursable de **30 000 (Vingt-cinq mille) francs CFA** payable à la **Recette Municipale de la Commune de Bonaléa à Souza**.

9. Remises des offres

Chaque offre, rédigée en français ou en anglais en sept (07) exemplaires dont un (01) original et six (06) copies marquées comme telles, devra parvenir au Secrétariat du Maire de la Commune de Bonaléa (**Recette Municipale de la Commune de Bonaléa à Souza**), B.P. 94 Nkapa ; Tel : 652 02 68 57 / 694 18 98 22 / 696 32 48 59, au plus tard le **15 Juin 2020 à 12 heures**, heure locale, et devra porter la mention :

**« AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT EN PROCEDURE D'URGENCE
N° 13bis/AONO/C-BONALEA/CIPM/2020 DU 18 MAI 2020**

**POUR LES TRAVAUX DE REHABILITATION DE LA ROUTE COMMUNALE MANGAMBA-BONALEA SUR 6,5 KM
DANS LA COMMUNE DE BONALEA,
DEPARTEMENT DU MOUNGO, REGION DU LITTORAL**

A N'OUVRIR QU'EN SEANCE DE DEPOUILLEMENT »

10. Delai de Livraison

Le délai maximum d'exécution prévu par le Maître d'Ouvrage pour la réalisation des travaux objet du présent appel d'offres est de : un (01) mois calendaire à compter de la date de notification de l'ordre de service de commencer les travaux ou de la date indiquée dans ledit ordre de service.

11. Cautionnement Provisoire

Chaque soumissionnaire doit joindre à ses pièces administratives, une caution de soumission établie par une banque de premier ordre agréée par le Ministère chargé des Finances et dont la liste figure dans la pièce 12 du DAO, d'un montant de **500 000 (cinq cent mille)** francs CFA, et valable pendant trente (30) jours au-delà de la date originale de validité des offres.

12. Recevabilité des Offres

Sous peine de rejet, les pièces du dossier administratif requises doivent être produites en originaux ou en copies certifiées conformes par le service émetteur ou une autorité administrative (Préfet, Sous-préfet, ...) conformément aux stipulations du Règlement Particulier de l'Appel d'Offres. Elles doivent dater de moins de trois (03) mois précédant la date originale de dépôt des offres ou avoir été établies postérieurement à la date de signature de l'Avis d'Appel d'Offres.

Toute offre incomplète conformément aux prescriptions du Dossier d'Appel d'Offres sera déclarée irrecevable. Notamment l'absence de la caution de soumission délivrée par une banque de premier ordre agréée par le Ministère en charge des finances.

13. Ouverture des Plis

L'ouverture des plis se fera en un temps, le **15 Juin 2020 à 13 heures**, heure locale, par la Commission Interne de Passation des Marchés auprès de la Commune de Bonaléa, à la **Recette Municipale de Souza**.

Seuls les soumissionnaires peuvent assister à cette séance d'ouverture ou s'y faire représenter par une personne de leur choix dûment mandatée.

14. Critères d'évaluation

L'évaluation des offres se fera au triple plan administratif, technique et financier, selon les critères éliminatoires et les critères essentiels, et suivant le système binaire (oui/non).

Critères éliminatoires :

Il s'agit de :

- L'absence de la caution de soumission ;
- La présence de fausse déclaration ou de pièce falsifiée ;
- L'obtention d'une note inférieure à 75% à l'évaluation (12 OUI sur 16) ;
- Le non-respect de 2 (deux) critères essentiels sur les 4 (quatre) ;
- L'absence d'un prix unitaire quantifié ;
- L'absence d'un sous-détail de prix unitaire ou forfaitaire ;
- La non-conformité du modèle de la soumission ;
- L'absence de déclaration sur l'honneur du non abandon d'un chantier sur les 2 (deux) der?

nières années.

14.2- Critères essentiels :

Les critères essentiels relatifs à la qualification des soumissionnaires porteront sur :

- La situation financière ;
- L'expérience ;
- Le personnel d'encadrement ;
- La disponibilité du matériel et des équipements essentiels.

Chacun de ces critères est validé après satisfaction de :

- 50% des conditions au moins, pour les critères à deux (02) sous-critères ;
- 70% des conditions au moins, pour les critères à trois (03) sous-critères ;
- 75% des conditions au moins, pour les critères à plus de trois (03) sous-critères. L'évaluation financière consistera d'abord à l'analyse de la cohérence des prix dans le Bordereau des prix unitaires, le Détail quantitatif et estimatif et les Sous-détails des prix unitaires et/ou forfaitaires, puis à la vérification des calculs afin de déterminer le montant réel des offres.

15. Attribution

L'attribution se fera au soumissionnaire ayant présenté l'offre conforme administrativement, techniquement et financièrement, et évaluée la moins-disante.

16. Durée Validité des Offres

Les soumissionnaires restent engagés par leurs offres pendant quatre-vingt-dix (90) jours à partir de la date limite fixée pour la remise des offres.

17. Renseignements Complémentaires

Les renseignements complémentaires peuvent être obtenus aux heures ouvrables au Secrétariat du Maire de la Commune de Bonaléa, B.P. 94 Nkapa ; Tel : 652 026 857 / 694 18 98 22 / 696 324 859.

Pour tout acte de corruption, bien vouloir appeler ou envoyer un SMS au MINMAP aux numéros suivants : 673 20 57 25 / 699 37 07 48.

BONALEA le 18 Mai 2020

Le MAIRE

MPOCKO Ernest

COMMUNE DE NDOBIAN

AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N°015/AONO/C.NDOB/CIPM/2020 DU 29/05/2020 POUR LES TRAVAUX DE CONSTRUCTION D'UN (01) BATIMENT POUR IMAGERIE AU CENTRE MEDICAL D'ARRONDISSEMENT EN PROCEDURE D'URGENCE

FINANCEMENT
BUDGET INVESTISSEMENT PUBLIC (BIP)
IMPUTATION
54 27 351 01 641431 2221

[Télécharger la piece d'origine](#)

[Affichage Web](#)

1. Objet

Dans le cadre de l'exécution du Budget d'Investissement Public, le Maire de la Commune de Ndobian, Autorité Contractante, lance en procédure d'urgence un Appel d'Offres National Ouvert pour les travaux de construction d'un (01) bâtiment pour imagerie au Centre Médical d'Arrondissement de Ndobian dans la Commune de Ndobian.

2. Consistance des prestations

Les travaux, objets du présent Appel d'Offres comprennent :

- travaux préliminaires ;
- fondations ;
- béton armé en élévation ;
- maçonneries en élévation ;
- enduits ;
- charpente - couverture ;
- faux plafond et plafond ;
- revêtements scellés ;
- menuiserie bois-métallique-aluminium ;
- électricité ;
- plomberie sanitaire ;
- peinture.

3. Cout Prévisionnel

Le coût prévisionnel de l'opération à l'issue des études préalables est de : **Trente cinq millions (35 000 000) FCFA**;

4. Participation et origine

La participation au présent Appel d'Offres est ouverte aux entreprises de droit camerounais ayant des compétences dans le domaine.

5. Financement

Les travaux, objets du présent Appel d'Offres sont financés par le Budget d'Investissement Public, Exercice 2020.

6. Consultation du Dossier

Dès publication du présent avis, le dossier d'appel d'offres peut être consulté aux heures ouvrables au secrétariat de la Commune de Ndobian, tél: 679 74 21 09/ 657 04 17 85.

7. Acquisition du Dossier

Le dossier d'Appel d'Offres peut être obtenu au Secrétariat de la Commune de Ndobian, tél: 679 74 21 09/ 657 04 17 85 dès publication du présent avis, contre une quittance de versement d'une somme non remboursable de **40.000 FCFA (Quarante mille francs)**, payable à la Recette Municipale de la Commune de Ndobian.

8. Remises des offres

Chaque offre rédigée en français ou en anglais en Sept (07) exemplaires dont un (01) original et six (06) copies marqués comme tels, devra parvenir au Secrétariat de la Commune de Ndobian, au plus tard le **18/06/2020 à 10 heures**, heure locale, déposée contre récépissé et devra porter la mention:

**« AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT
N° 015/AONO/C.NDOB/CIPM/2020 DU 29/05/2020
POUR LES TRAVAUX DE CONSTRUCTION D'UN (01) BATIMENT POUR IMAGERIE AU CENTRE MEDICAL
D'ARRONDISSEMENT
EN PROCEDURE D'URGENCE
A N'OUVRIR QU'EN SEANCE DE DEPOUILLEMENT »**

9. Delai de Livraison

Le délai maximum d'exécution prévu par le Maître d'ouvrage pour la réalisation des travaux est de **trois (03) mois**.

10. Recevabilité des Offres

Chaque soumissionnaire devra joindre à ses pièces administratives une caution de soumission conforme au modèle joint en annexe établie par une banque de premier ordre agréée par le Ministère en charge des finances et dont la liste figure dans la pièce 12 du DAO, d'un montant de : **700 000 (Sept cent mille) francs CFA**.

et valable pendant 30 jours au-delà de la date originale de validité des offres. Sous peine de rejet de l'offre, les autres pièces administratives requises devront être impérativement produites en originaux et en copies certifiées conformes par le service émetteur ou une autorité administrative, conformément aux stipulations du Règlement Particulier de l'Appel d'Offres.

Elles devront obligatoirement être en cours de validité conformément à la réglementation en vigueur.

11. Ouverture des Plis

L'ouverture des plis se fera en un temps. L'ouverture des pièces administratives, des offres techniques et financières aura lieu le **18/06/2020 à 11 heures** par la Commission Interne de Passation des Marchés auprès de la Commune de Ndobian.

Seuls les soumissionnaires peuvent assister à cette séance d'ouverture ou s'y faire représenter par une personne de leur choix disposant d'un mandat.

12. Critères d'évaluation

- Principaux critères éliminatoires:

- a) Dossier administratif :
- Absence d'une pièce administrative dans l'offre et pièce administrative non conforme et non régularisée dans les 48 heures ;
- b) Fausse déclaration, pièces falsifiées ou scannées ;
- c) Capacité financière inférieure à 30% du montant prévisionnel ;
- d) Figurer sur la liste des entreprises suspendues ;
- e) Obtenir moins de 70% de oui des critères essentiels ;
- f) Omission dans l'offre financière d'un prix quantifié ;
- g) Certification des photocopies des documents certifiés ;
- h) Absence d'un sous-détail d'un prix quantifié.

Principaux critères de qualification

L'évaluation des offres techniques sera faite suivant le système binaire (**oui/non**) sur la base des critères essentiels de qualification ci-dessous:

- a) Références ;
- b) Personnel d'encadrement de l'entreprise
- c) Matériel de chantier à mobiliser ;
- d) Méthodologie et organisation ;
- e) Offre financière ;
- f) Présentation de l'offre.

Seules les soumissions qui auront obtenues au moins **70% de oui** seront admises à l'analyse financière.

13. Attribution

L'Autorité contractante attribuera le marché au Soumissionnaire dont l'offre aura été techniquement qualifiée et évaluée la moins disante.

14. Durée Validité des Offres

Les soumissionnaires restent engagés par leur offre pendant une durée de quatre vingt dix (90) jours à partir de la date fixée pour la remise des offres.

15. Renseignements Complémentaires

Les renseignements complémentaires peuvent être obtenus aux heures ouvrables au Secrétariat de la Commune de Ndobian, tél: 679 74 21 09 /657 04 17 85 dès publication du présent avis.

NB : Pour dénonciation de mauvaises pratiques et dysfonctionnements observés dans le processus de passation et d'exécution des marchés publics, bien vouloir appeler gratuitement aux numéros verts suivants : 673 20 57 25 / 699 37 07 48.

NDOBIAN le 29 Mai 2020

Le MAIRE

MANTAP Dieudonné

AGENCE NATIONALE DES TECHNOLOGIES DE L'INFORMATION ET DE LA COMMUNICATION

AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT EN PROCEDURE D'URGENCE N° 01./AONO/PU/ANTIC/DG/CIPM/2020 DU 27 MAI 2020 POUR LA FOURNITURE DU MATÉRIEL INFORMATIQUE EN VUE DE L'APPUI AU FONCTIONNEMENT DES CLUBS TIC DANS LES ETABLISSEMENTS D'ENSEIGNEMENTS SECONDAIRES, EN DEUX (02) LOTS DISTINCTS, EXERCICE 2020. FINANCEMENT : BUDGET DE L'ANTIC, EXERCICE 2020

FINANCEMENT
BUDGET AUTONOME (BA)

[Télécharger la pièce d'origine](#)

[Affichage Web](#)

1. Objet

Le Directeur Général de l'Agence Nationale des Technologies de l'Information et de la Communication (ANTIC) lance un Appel d'Offres National Ouvert en procédure d'urgence pour la fourniture et l'installation du matériel informatique à l'Agence Nationale des Technologies de l'Information et de la Communication en vue de l'appui au fonctionnement des clubs TIC dans les Etablissements d'Enseignement secondaires du Cameroun.

2. Consistance des prestations

Les prestations objet du présent Appel d'Offres comprennent notamment : l'achat, le transport, la fourniture, l'installation, les essais ou tests de fonctionnalité et la réception en deux (02) lots des matériels informatiques et autres outils informatiques ci-après :

Lot 1 : ACQUISITION ET INSTALLATION DU MATERIEL INFORMATIQUE.

N°	Matériels informatiques spécifiques	Quantité
1.	Micro-ordinateurs de bureau (DESKTOP)	10
2.	Micro-ordinateurs portables (LAPTOP)	10
3.	Antivirus	10
4	Photocopieurs couleur	10
5	Imprimantes	10
6	Scanners professionnel	10
7	Onduleurs	10
8	Installation	-

Lot 2 : FOURNITURE DES ACCESSOIRES INFORMATIQUES ET DES GADGETS.

N°	Equipements et outils informatiques	Quantité
1	Rallonges USB	100
2		

Parasurtenseurs



3	Dépoussiéreurs	10
4	Clés USB	350
5	Polos personnalisés	400
6	Casquettes	400
7	Stylos	500
8.	Conférenciers (cartables)	400
9	Connexion internet	10

3. Cout Prévisionnel

Le coût prévisionnel de l'opération à l'issue des études préalables est de 50.000.000 (cinquante millions) F CFA.

4. Allotissement

Les prestations objet de cet Appel d'Offres sont réparties en deux (02) lots dont :

LOT N°1 : ACQUISITION ET INSTALLATION DU MATERIEL INFORMATIQUE.

LOT N°2 : FOURNITURE DES ACCESSOIRES INFORMATIQUES ET DES GADGETS.

Un soumissionnaire ne peut être adjudicataire que d'un (01) seul lot.

5. Participation et origine

La participation au présent Appel d'Offres est ouverte à égalité de conditions aux sociétés et entreprises de droit Camerounais, spécialisées dans la fourniture du matériel informatique et disposant d'un agrément et d'une expérience avérée dans la fourniture dudit matériel.

Par le présent Appel d'Offres, les entreprises intéressées sont invitées à fournir dans leurs offres, les informations **authentiques** qui permettront de retenir celle pouvant réaliser les prestations après une évaluation approfondie et objective de son dossier.

6. Financement

Les fournitures, objet du présent Appel d'Offres, sont financées par le Budget de l'ANTIC, exercice 2020 et sur la ligne **242 000 pour une enveloppe estimative TTC de :**

- Lot 1: **28 500 750** (vingt-huit millions cinq cent mille sept cent cinquante) F CFA
- Lot 2: **21 345 750** (vingt et un millions trois cent quarante-cinq mille sept cent cinquante) F CFA.

7. Consultation du Dossier

Le Dossier physique d'Appel d'Offres National peut être consulté aux heures ouvrables, à la Direction Générale de l'ANTIC (Direction des Affaires Générales), sise à Ekoudou Bastos, Yaoundé face Haut-commissariat du Canada, BP : 6170, tél : 694.40.58.68/242.08.64.98, fax : 242.20.39.31 dès publication du présent avis et la version électronique sur la plateforme COLEPS disponible aux adresses <http://www.marchespublics.cm> et <http://www.publiccontracts.cm> _ dès publication du présent avis.

8. Acquisition du Dossier

Le Dossier d'Appel d'Offres peut être retiré aux heures ouvrables (7h30 à 15h30), à la Direction Générale de l'ANTIC, (Direction des Affaires Générales) sise à Ekoudou Bastos-Yaoundé face Haut-Commissariat du Canada, dès publication du présent avis, sur présentation d'un reçu de versement d'une somme non remboursable de **cinquante mille francs (50 000 F)** CFA représentant les frais d'achat du dossier, payables aux heures ouvrables dans le compte BICEC « Compte Spécial : CAS-ARMP ». Ce reçu devra identifier le prestataire devant participer à l'Appel d'Offres et la copie dudit reçu sera déposée au lieu du retrait du Dossier d'Appel d'Offres.

Il est également possible d'obtenir le DAO par téléchargement gratuit sur la plateforme COLEPS disponible aux adresses sus indiquées pour la version électronique. Toutefois, la soumission en ligne est conditionnée par le paiement des frais d'achat du DAO

9. Remises des offres

Chaque offre rédigée en français ou en anglais en sept (07) exemplaires dont un (01) original et six (06) copies marqués comme tels, devra parvenir à la Direction Générale de l'ANTIC, (Direction des Affaires Générales), **au plus tard le...26 juin... 2020 à 13 heures**, heure locale, et devra porter la mention :

« APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT EN PROCEDURE D'URGENCE N°...01../AONO/PU/ANTIC/DG/CIPM/2020 DU...27 MAI... 2020 POUR LA FOURNITURE DU MATÉRIEL INFORMATIQUE EN VUE DE L'APPUI AU FONCTIONNEMENT DES CLUBS TIC DANS LES ETABLISSEMENTS D'ENSEIGNEMENTS SECONDAIRES, EN DEUX (02) LOTS DISTINCTS, EXERCICE 2020».

10. Delai de Livraison

Pour cet Appel d'Offres, le délai maximum de livraison est fixé à **soixante (60) jours** calendaires à compter de la date de notification de l'ordre de service de livraison du matériel. Ce délai comprend les périodes des pluies, toutes les intempéries et sujétions diverses.

11. Cautionnement Provisoire

Les offres parvenues après l'heure ou la date limite de dépôt seront jugées irrecevables.

Sous peine de rejet, chaque soumissionnaire devra joindre à ses pièces administratives, une caution de soumission au plus égal à 2% du coût prévisionnel toutes taxes comprises (TTC) du marché, établie par un établissement financier de premier ordre agréé par le Ministère en charge des Finances et dont la liste figure dans la pièce n° 10 du DAO, valable pendant trente (30) jours au-delà de la date originale de validité des offres.

Les cautions des différents lots sont :

- **Lot 1 : 570 000 (cinq cent soixante-dix mille) F CFA ;**
- **Lot 2 : 426 000 (quatre cent vingt-six mille) F CFA.**

Les offres ne respectant pas le mode de séparation des offres financières des pièces administratives ne seront pas recevables.

Les autres pièces administratives requises doivent être impérativement produites en originaux ou en copies certifiées conformes uniquement par les services émetteurs ou une autorité administrative, conformément aux stipulations du Règlement Particulier de l'Appel d'Offres. Elles devront obligatoirement dater de moins de trois (03) mois précédant la date de dépôt des offres ou avoir été établies postérieurement à la date de signature de l'Avis d'Appel d'Offres.

Toute offre non conforme aux prescriptions du Dossier d'Appel d'Offres sera déclarée irrecevable. Notamment l'absence de la caution de soumission délivrée par un établissement financier de premier ordre agréé par le Ministère en charge des Finances ou le non-respect des modèles des pièces du Dossier d'Appel d'Offres, entraînera le rejet pur et simple de l'offre sans aucun recours.

12. Recevabilité des Offres

Le délai de réponse dans le cadre du présent Appel d'Offres est de vingt (20) jours ouvrables

Sous peine de rejet, les pièces du dossier administratif requises doivent être produites en originaux ou en copies certifiées conformes par le service émetteur ou autorité administrative compétente, conformément aux stipulations du Règlement Particulier de l'Appel d'Offres. Elles doivent dater de moins de trois(03) mois ou avoir été établies postérieurement à la date de signature de l'avis d'appel d'offres.

Toute offre incomplète conformément aux prescriptions du Dossier d'Appel d'Offres sera déclarée irrecevable. Notamment l'absence de la caution de soumission délivrée par une banque de premier ordre agréée par le Ministère chargé des Finances ou le non-respect des modèles des pièces du Dossier d'Appel d'Offres, entraînera le rejet pur et simple de l'offre sans aucun recours.

13. Ouverture des Plis

L'ouverture des offres se fera en un temps ainsi qu'il suit :

- L'ouverture des offres aura lieu le.....26 juin... 2020 à 14 heures, heure locale, par la Commission Interne de Passation des Marchés, siégeant à la salle de conférence du Centre National de Cryptographie et de Certification Electronique (CNCCE) de l'ANTIC sise à la poste centrale.
- Seuls les soumissionnaires peuvent assister à cette séance d'ouverture ou s'y faire représenter par une personne de leur choix dûment mandatée.

14. Critères d'évaluation

Critères éliminatoires

Les offres répondant aux critères ci-après seront automatiquement éliminées :

- a) Fausse déclaration ou pièce falsifiée ;
- b) Non-conformité aux spécifications techniques des équipements informatiques;
- c) Absence d'un prix unitaire quantifié dans le bordereau des prix unitaires ;



- d) Absence de prospectus originaux en couleur avec description détaillée des fournitures proposées ;
- e) Absence dans l'offre technique d'une déclaration sur l'honneur par laquelle le soumissionnaire atteste que, non seulement il n'a pas abandonné de marchés au cours des trois (03) dernières années, mais aussi qu'il ne figure pas dans la liste des entreprises défaillantes annuellement établies par le Ministère des marchés publics (MINMAP) ;
- f) Absence ou non-conformité de la caution de soumission ;
- g) Non-conformité d'une pièce administrative, non régularisée dans les délais fixés par la CIPM ;
- h) Absence d'une attestation de disponibilité financière d'un montant de **quinze millions (15.000.000)** de francs CFA pour le **lot 1** et de **10 millions (10.000.000)** de francs CFA pour le **lot 2** délivrée par une banque de premier ordre agréée par le MINFI ;
- i) Non-conformité du modèle de soumission,
- j) Non-conformité du mode de soumission.

15.2. Critères essentiels

No d'ordre	Désignation	Sous-critères
1	Présentation générale de l'Offre	03
2	Référence du soumissionnaire dans le domaine similaire et approvisionnements généraux	04
3	Qualité et conformité des fournitures informatiques proposées aux spécifications techniques	16 dont sept (07) pour le lot 1 et neuf (09) pour le lot 2.
4	Service après-vente	02
5	Planning et délai de livraison	02
6	Garantie	02

La notation des critères essentiels ci-après se fera suivant le mode binaire en attribuant à chaque critère la valeur positive (oui) ou la valeur négative (non) :

N.B : le critère no 3 n'obtiendra un « **oui** » que si tous les sous-critères des équipements informatiques et électriques sont validés à 100% et les autres équipements à 80%.

15. Attribution

Le marché sera attribué au soumissionnaire dont l'Offre, qualifiée techniquement, aura été évaluée la moins disante après vérifications de ses prix et jugée substantiellement conforme au Dossier d' Appel d' Offres. Un soumissionnaire ne peut être attributaire des deux (02) lots.

16. Durée Validité des Offres

Les soumissionnaires restent engagés par leurs offres pendant une période de **quatre-vingt-dix (90) jours** à partir de la date limite fixée pour la remise des offres.

17. Renseignements Complémentaires

Les renseignements complémentaires peuvent être obtenus aux heures ouvrables à la Direction Générale de l'ANTIC, (Direction des Affaires Générales) sise à Ekoudou Bastos-Yaoundé face Haut-Commissariat du Canada, BP : 6170, Tél : 6 94 40 58 68.] ou en ligne sur la plateforme coleps aux adresses : <http://www.marchespublics.cm> et <http://www.marchespublics.cm>

Lutte contre la corruption et les mauvaises pratiques.

Pour toute tentative de corruption ou faits de mauvaises pratiques, bien vouloir appeler le MINMAP ou envoyer un SMS aux numéros suivants : **(+237) 673 20 57 25 et 699 37 07 48**

YAOUNDE le 27 Mai 2020

Le DIRECTEUR GÉNÉRAL

EBOT EBOT ENOW

MISSION D'AMÉNAGEMENT ET D'EQUIPEMENT DES TERRAINS URBAINS ET RURAUX

AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT EN PROCEDURE D'URGENCE N° 2020/004/CIPM/MAETUR DU 29/05/2020 POUR LA SOUSCRIPTION BIENNALE D'UNE POLICE D'ASSURANCE MALADIE ASSISTANCE ET ÉVACUATION SANITAIRE POUR LE COMPTE DU PERSONNEL DE LA MAETUR. FINANCEMENT : BUDGET MAETUR – EXERCICE 2020 ET SUIVANTS

FINANCEMENT
BUDGET AUTONOME (BA)
IMPUTATION
OPÉRATION 156

[Télécharger la piece d'origine](#)

[Affichage Web](#)

1. Objet

Le Directeur Général de la MAETUR lance un Appel d'Offres National Ouvert, pour la souscription biennale d'une police d'assurance maladie - assistance et évacuation sanitaire pour le compte du personnel auprès des compagnies d'assurances agréées.

2. Consistance des prestations

Les prestations à exécuter sont réparties en un (01) lot. La consistance de ces prestations est détaillée dans les Termes de Référence (TDR) du présent DAO.

3. Cout Prévisionnel

Le coût prévisionnel des prestations est de TRENTE MILLIONS (30 000 000) Francs CFA.

4. Participation et origine

La participation au présent Appel d'Offres est réservée aux Compagnies d'Assurance de droit camerounais installées au Cameroun, remplissant les conditions prévues par la réglementation en vigueur dans les Etats membres de la Conférence Interafricaine des Marchés d'Assurances (CIMA).

Le Maître d'Ouvrage entend faire gérer ses polices d'assurance par un courtier ou expert en assurance. Dans ce cas, ce dernier se fera rémunérer par l'assureur, conformément à la réglementation en vigueur dans le secteur des assurances.

5. Financement

Budget MAETUR – EXERCICE 2020 et suivants dont l'imputation est Opération 156.

6. Acquisition du Dossier

Le Dossier d'Appel d'Offres peut être consulté ou obtenu aux heures ouvrables au Secrétariat de la Commission Interne de Passation des Marchés de la MAETUR sis à l'Immeuble Siège, 2ème étage, porte 401, sur présentation d'une quittance de versement d'une somme non remboursable d'un montant de CINQUANTE MILLE (50 000) Francs CFA au titre des frais de dossier, au Compte d'Affectation Spéciale des marchés n°335 988 de l'Agence de Régulation des Marchés Publics (ARMP) ouvert dans les agences BICEC.

La copie de la quittance devra identifier le payeur comme représentant la compagnie désireuse de participer à l'Appel d'Offres.

7. Remises des offres

Chaque offre rédigée en français ou en anglais en SEPT (07) exemplaires dont UN (01) original et SIX (06) copies marqués comme tels et conformes aux prescriptions du Dossier d'Appel d'Offres, devra être déposée contre récépissé, au Secrétariat de la Commission Interne de Passation des Marchés, au plus tard le **19/06/2020 avant 10 heures**, heure locale, portant la mention :

"APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT

N° 2020/004/CIPM/MAETUR DU 29/05/2020,

POUR LA SOUSCRIPTION BIENNALE D'UNE POLICE D'ASSURANCE MALADIE - ASSISTANCE ET EVACUATION SANITAIRE POUR LE COMPTE DU PERSONNEL DE LA MAETUR

" A n'ouvrir qu'en séance de dépouillement ".

8. Delai de Livraison

La période de couverture est de VINGT QUATRE MOIS (24) mois, répartis comme suit :

- § Une tranche ferme de DOUZE (12) mois ;
- § Une tranche conditionnelle de DOUZE (12) mois.

9. Cautionnement Provisoire

Les Soumissionnaires devront joindre à leur Offre une caution de soumission d'un montant équivalent à SIX CENT MILLE (600 000) Francs CFA, valable pendant TRENTE (30) jours au-delà de la date de validité des Offres. Cette Caution devra être établie selon le modèle indiqué dans le Dossier d'Appel d'Offres et délivrée par un établissement financier agréé par le Ministère en charge des Finances.

10. Recevabilité des Offres

Sous peine de rejet, les pièces du dossier administratif requises doivent être produites en originaux ou en copies certifiées conformes par le service émetteur ou une autorité administrative (Préfet, Sous-préfet, ...), conformément aux stipulations du Règlement Particulier de l'Appel d'Offres.

Elles doivent dater de moins de TROIS (03) mois précédant la date originale de dépôt des Offres ou avoir été établies postérieurement à la date de signature de l'Avis d'Appel d'Offres.

Toute Offre non conforme aux prescriptions du présent avis et du Dossier d'Appel d'Offres sera déclarée irrecevable. Notamment l'absence de la caution de soumission délivrée par un établissement financier agréé par le Ministère chargé des Finances ou le non-respect des modèles des pièces du Dossier d'Appel d'Offres, entraînera le rejet pur et simple de l'offre.

11. Ouverture des Plis

L'ouverture des plis se fera en deux (02) temps. L'ouverture des pièces administratives et des Offres techniques aura lieu le **19/06/2020 à 11 h 00**, heure locale, dans la salle de conférence de la MAETUR, en présence des soumissionnaires ou de leurs représentants dûment mandatés. L'ouverture des Offres financières aura lieu à une date ultérieure.

12. Critères d'évaluation

Critères éliminatoires

Dossier administratif non conforme au-delà de quarante-huit (48) heures après la séance d'ouverture des offres - Fausses déclarations ou fourniture de pièces falsifiées ou non authentiques (l'autorité contractante et la CIPM se réservent le droit de procéder à l'authentification de toute pièce présentant un caractère douteux) - Présence d'une information financière dans le dossier technique - Score de qualification inférieur au seuil minimum de 80% des critères essentiels - Défaut d'agrément du MINFI - Offre technique non conforme aux spécifications techniques du DAO - Offre financière inférieure à 90 % du montant du marché et/ou non conforme - Absence Etats C1, C4, C10b tableau D et C11 pour l'une des années 2016, 2017, 2018, documents certifiés par les Services du MINFI et datant de moins de 3 mois - Etats C4 et C11 déficitaires pour l'une des années 2016, 2017 et 2018 - Absence de caution de soumission- N'avoir pas été placée sous surveillance par l'organe régulateur ou la tutelle au cours de ces cinq (05) dernières années.

Critères essentiels

Critères

Notation (points)

Présentation générale de l'offre

Références générales du soumissionnaire (ancienneté et représentativité territoriale) ;	06
Références spécifiques du soumissionnaire dans les risques similaires au cours des trois dernières années	10
Description détaillée des garanties offertes	14
Modalités de mise en jeu de la garantie	10
Couverture des engagements réglementés	15
Couverture de la marge de solvabilité	16
Cadence de règlement des sinistres au cours des cinq dernières années ou pour la durée d'existence pour les compagnies de moins de Cinq (05) ans d'âge	20
Couverture de réassurance (d'assistance et évacuation) dans la branche considérée	06
TOTAL	100

13. Attribution

Le Soumissionnaire sera choisi par la méthode de sélection du mieux-disant par combinaison des critères techniques et financiers conformément aux procédures décrites dans le présent DAO suivant la formule :

$$Nf = \underline{(80 \times \text{note technique})} + \underline{(20 \times \text{note financière})}$$

100

14. Durée Validité des Offres

Les Soumissionnaires restent tenus par leurs Offres pendant QUATRE VINGT DIX (90) jours à partir de la date limite fixée pour la remise des Offres.

15. Renseignements Complémentaires

Des renseignements complémentaires peuvent être obtenus auprès du Secrétariat de la Commission Interne de Passation des Marchés de la MAETUR à Yaoundé B.P. 1248, Quartier Hippodrome, 716 avenue Winston Churchill (rue 1.071) ; Tél. : 222 22-31-13/ 222 22-21-02 ; Fax : 222 23-31-90.Email : www.maetur-cameroun.com

YAOUNDE le 29 Mai 2020

Le DIRECTEUR GÉNÉRAL

MANGA LOUIS ROGER

AGENCE NATIONALE D'APPUI AU DEVELOPPEMENT FORESTIER

**AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL RESTREINT N°002/AONR /ANAFOR /CIPM/2020 DU 27 MAI 2020
POUR LE RECRUTEMENT D'UN COMMISSAIRE AUX COMPTES A L'ANAFORAU TITRE DES EXERCICES
2020-2021-2022**

FINANCEMENT
BUDGET AUTONOME (BA)
IMPUTATION
N°4.2.130

[Télécharger la piece d'origine](#)

[Affichage Web](#)

1. Objet

Le Directeur Général de l'Agence Nationale d'Appui au Développement Forestier (ANAFOR), Autorité Contractante, lance pour le compte de son Organisme, Un Appel d'Offres National Restreint pour le recrutement d'un Commissaire aux Comptes à l'ANAFOR, au titre des exercices budgétaires 2020-2021-2022

Le présent appel d'offres fait suite à l'Avis d'Appel à Manifestation d'Intérêt N°0856/AAMI/ANAFOR/DG/DRP/SCP/SCIPM/2020 du 20 mars 2020 publié le 27 mars 2020 dans Journal des Marchés de l'Agence de Régulation des Marchés Publics.

2. Consistance des prestations

Les prestations comprennent notamment les activités suivantes :

- Participation aux inventaires de fin d'exercice de l'ANAFOR,
- Collecte des pièces comptables,
- Analyse des pièces comptables,
- Compilation des données,
- Certification de la régularité et la sincérité des états financiers,
- Transmission aux organes statutaires de l'ANAFOR et au Ministre chargé des finances au moins une fois par an, un rapport général sur les comptes et un rapport spécial sur la conformité des actes de gestion,
- Transmission au Ministre chargé des finances, un rapport spécial sur les conventions visées à l'article 38 des statuts de l'entreprise.

3. Cout Prévisionnel

Le coût prévisionnel de l'opération à l'issue des études préalables est de vingt-deux millions cinq cent mille francs (**22.500.000 FCFA TTC**) sur les trois exercices ; soit sept millions cinq cent mille francs (**7.500.000 FCFA TTC**) par exercice.

4. Allotissement

Les prestations sont constituées en un lot unique

5. Participation et origine

La participation au présent Appel d'Offres est **restreinte à la liste des candidats pré-qualifiés.**

6. Financement

Les prestations objet du présent Appel d'Offres sont financées par le Budget de l'ANAFOR des exercices 2021-2022-2023 du Cadre des Dépenses à Moyen Termes (CDMT) sur la ligne d'imputation budgétaire n°4.2.130 " production des états financiers"

7. Consultation du Dossier

Le présent Dossier d'Appel d'Offres peut être consulté aux heures ouvrables à la Direction Générale de l'ANAFOR logée dans son Immeuble siège sis à Rue Ceper Elig Essono Yaoundé, BP 1341 Téléphone : 222 21 03 93 / 222 21 41 87, 1^{er} étage, porte 102 dès publication du présent avis.

8. Acquisition du Dossier

Le dossier peut être obtenu à la Direction Générale de l'ANAFOR logée dans son Immeuble siège sis à Rue Ceper Elig Essono Yaoundé, BP 1341 Téléphone : 222 21 03 93 / 222 21 41 87, 1^{er} étage, porte 102 dès publication du présent avis, contre présentation d'une quittance de versement d'une somme non remboursable de **quarante mille francs (40.000 FCFA) payable au Compte d'Affectation Spécial (CAS) ARMP, 335988 ouvert dans toutes les agences de la BICEC.**

9. Remises des offres

Chaque offre rédigée en français ou en anglais en sept (07) exemplaires dont un (01) original et six (06) copies marqués comme tels, devra parvenir à la porte 102 ci-dessus visée, au plus tard le 30 JUIN 2020 **à 12 heures 00, (heure locale)**, et devra porter la mention :

AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL RESTREINT

N° 002 /AONR/ANAFOR/CIPM/2020 DU 27 MAI 2020

**POUR LE RECRUTEMENT D'UN COMMISSAIRE AUX COMPTES A L'ANAFOR
AU TITRE DES EXERCICES BUDGETAIRES 2020-2021-2022**

"A n'ouvrir qu'en séance de dépouillement"

10. Délai de Livraison

Le délai maximum prévu par le Maître d'Ouvrage ou le Maître d'Ouvrage Délégué pour la réalisation des prestations objet du présent appel d'offres est de trois exercices budgétaires (2020-2021-2022) ; renouvelable une seule fois.

11. Cautionnement Provisoire

Sous peine de rejet, chaque soumissionnaire doit joindre à ses pièces administratives, une caution de soumission établie par une banque de premier ordre ou une compagnie d'assurance agréées par le Ministère chargé des finances et dont la liste figure dans la pièce 12 du DAO, le montant est de **450.000 FCFA (quatre cent cinquante mille francs).**

La durée de validité de la garantie de soumission est de cent vingt (120) jours à compter de la remise des offres.

Les autres pièces administratives requises devront être impérativement produites en originaux ou en copies certifiées conformes par le service émetteur ou une autorité administrative, conformément aux stipulations du Règlement Particulier de l'Appel d'Offres.

Elles devront obligatoirement dater de moins de trois (03) mois.

Toute offre non conforme aux prescriptions du présent avis et du Dossier d'Appel d'Offres sera déclarée irrecevable. Notamment l'absence de la caution de soumission délivrée par une banque ou compagnie d'assurance de premier ordre agréée par le Ministère chargé des Finances et la COBAC.

12. Recevabilité des Offres

Sous peine de rejet, les autres pièces du dossier administratif requises doivent être impérativement produites en originaux ou en copies certifiées conformes par le service émetteur ou une autorité administrative, conformément aux stipulations du Règlement Particulier de l'Appel d'Offres.

Elles devront obligatoirement dater de moins de trois (03) mois précédant la date originale de dépôt des offres ou avoir été établies postérieurement à la date de signature de l'Avis d'Appel d'Offres.

Toute offre incomplète conformément aux prescriptions du Dossier d'Appel d'Offres sera déclarée irrecevable. Notamment l'absence de la caution de soumission délivrée par une banque de premier ordre ou une compagnie d'assurance agréée par le Ministère chargé des Finances.

13. Ouverture des Plis

L'ouverture des offres se fera en deux temps, l'ouverture des offres administratives et techniques interviendra dans un premier temps, suivie dans un second temps de celle des offres financières des soumissionnaires ayant obtenu la note technique minimale requise.

L'ouverture des pièces administratives et des offres techniques aura lieu le 30 JUIN 2020 à **13 heures précises** par la Commission Interne de Passation des Marchés de l'ANAFOR dans la salle de conférences sise à l'Immeuble siège à Rue CEPER.

Seuls les soumissionnaires peuvent assister à cette séance d'ouverture ou s'y faire représenter par une personne de leur choix dûment mandatée.

Celle des offres financières aura lieu au terme de l'analyse technique et ne concernera que les soumissionnaires ayant obtenu la note minimale de 75 % des points.

14. Critères d'évaluation

Critères éliminatoires

Le non-respect d'un critère ci-dessous entraîne le rejet de l'offre du soumissionnaire :

- § Absence d'agrément ONECCA,
- § Fausses déclarations, substitution ou falsification des pièces administratives,
- § Absence de la caution de soumission,
- § Note technique inférieure à 75 points sur 100,
- § Présence d'informations financières dans l'offre technique.

Critères essentiels de qualification

(1) L'évaluation de la manifestation d'intérêt portera sur les critères essentiels ci-dessous sur 100 points :

N°	CRITERES	POINTS
1	Expérience du soumissionnaire, pertinente pour la mission de Commissariat aux Comptes (CV des experts, justificatifs...)	20
2	Références du Cabinet dans les missions d'Audit comptable	20
3	Références du Cabinet dans les missions de Commissariat aux Comptes dans les Entreprises publiques	20
4	Plan de travail et méthodologie proposés par rapport aux Termes de références	30
5	Présentation générale de l'offre	10
TOTAL GENERAL		100 POINTS

(2) Seuls les candidats qui auront totalisé à l'issue de l'évaluation technique une note au moins égale à **75 points sur 100** seront retenus pour la phase suivante.

Méthode de sélection du consultant

Le consultant sera choisi par la méthode de sélection **la mieux-disante**, conformément aux procédures décrites dans le présent DAO.

15. Attribution

Le marché sera attribué au soumissionnaire dont la note technique est supérieure ou égale à 75 points sur 100, et la note globale la mieux-disante.

16. Durée Validité des Offres

Les soumissionnaires restent engagés par leur offre pendant la durée de quatre-vingt-dix (90) jours à partir de la date limite fixée pour la remise des offres.

17. Renseignements Complémentaires

Les renseignements complémentaires d'ordre technique peuvent être obtenus aux heures ouvrables à la Direction Générale de l'ANAFOR, localisée à son immeuble siège sis à Rue CEPER Elig Essono B.P 1341 Yaoundé Tél. : 222 21 03 93 / 222 21 41 87, 1^{er} étage, porte 102.

YAOUNDE le 27 Mai 2020

Le **DIRECTEUR GÉNÉRAL**

BEKOLO BEKOLO

COMMUNE DE KIIKI

AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N° 01/AAONO/CIPM/COKI/2020DU 29 MAI 2020 (EN PROCEDURE D'URGENCE) POUR LES TRAVAUX DE CONSTRUCTION D'UN BLOC DE DEUX (02) SALLES DE CLASSES A L'ECOLE PUBLIQUE DE NDIEMI I, COMMUNE DE KIIKI, DEPARTEMENT DU MBAM ET INOUBOU, REGION DU CENTRE FINANCEMENT : BUDGET D'INVESTISSEMENT PUBLIC DU MINEBASE, EXERCICE 2020 N° AUTORISATION DE DÉPENSE : 54 15 197 01 641135 2222

FINANCEMENT
BUDGET INVESTISSEMENT PUBLIC (BIP)
IMPUTATION
54 15 197 01 641135 2222

[Télécharger la pièce d'origine](#)

[Affichage Web](#)

1. Objet

Dans le cadre de l'exécution des projets d'investissements publics pour le compte de l'Exercice Budgétaire 2020, le Maire de la commune de Kiki, Maître d'Ouvrage, lance en procédure d'urgence, un Appel d'Offres National Ouvert, pour la construction d'un bloc de deux (02) salles de classe à L'Ecole Publique de NDIEMI I, Commune de Kiki, Département de Mbam et Inoubou Région du Centre.

2. Consistance des prestations

Les travaux comprennent les tâches suivantes, prévus à la pièce n°7 (Cadre du Détail Quantitatif et Estimatif) :

- Les travaux préparatoires ;
- Les travaux de terrassement ;
- Les travaux de fondation ;
- Les travaux de maçonnerie et d'élévation ;
- Les travaux de charpente, de couverture et plafond ;
- Les travaux de menuiserie métalliques et bois ;
- Les travaux d'électricité ;
- Les travaux de peinture ;
- Les travaux de V.R.D.

3. Cout Prévisionnel

Montant prévisionnel du marché : 17 000 000 (dix-sept millions) fCFA (TTC)

4. Participation et origine

La participation au présent Appel d'Offres est ouverte à l'égalité de conditions aux sociétés et entreprises de droits camerounais, ayant une expérience avérée dans le domaine de la construction des Bâtiments et du Génie-Civil. Par le présent Avis d'Appel d'Offres, les entreprises intéressées sont invitées à fournir dans leurs offres, les informations **authentiques** qui permettront de retenir celle (s) pouvant réaliser les prestations après une évaluation approfondie et objective de son dossier.

5. Financement

Les travaux, objet du présent Appel d'Offres, sont financés par le Budget d'Investissement Public du Ministère de l'Education de Base (MINEBASE), Exercice 2020. Montant prévisionnel du marché : 17 000 000 (dix-sept millions) fCFA (TTC).

6. Consultation du Dossier

Dès publication du présent avis, le Dossier d'Appel d'Offres peut être consulté aux heures ouvrables auprès de la Commune de Kiki, Secrétariat Général.

7. Acquisition du Dossier

Le Dossier d'Appel d'Offres peut être obtenu à la Commune de Kiiki, sur présentation d'une quittance de versement d'une somme non remboursable au titre des frais d'achat du dossier de **Cinquante mille (50 000)francs CFA** auprès de la recette municipale de la commune de Kiiki. **La quittance devra préciser le numéro de l'Avis d'Appel d'Offres. Lors du retrait du dossier, les soumissionnaires devront, obligatoirement, se faire enregistrer en laissant leur adresse complète : boîte postale, téléphone, fax, e-mail.**

Présentation des offres :

Les documents constituant l'offre sont répartis en trois volumes ci-après contenus dans une enveloppe fermée et scellée dont :

- Ø L'enveloppe A contenant les pièces administratives (Volume 1) ;
- Ø L'enveloppe B contenant l'offre technique (Volume 2) ;
- Ø L'enveloppe C contenant l'offre financière (Volume 3).

Les offres ainsi présentées seront placées sous simple enveloppe, fermée et scellée portant uniquement la mention de l'Appel d'Offres en cause. Les différentes pièces de chaque offre seront numérotées dans l'ordre du DAO et séparées par des intercalaires de même couleur.

8. Remises des offres

Chaque offre rédigée en français ou en anglais en **Sept (07) exemplaires** dont **un (01) l'original** et **(06) copies** marqués comme telles, conformes aux prescriptions du Dossier d'Appel d'Offres, devra être déposée contre récépissé sous plis fermé, auprès de la Commune de Kiiki, au plus tard le **29 JUIN 2020 à 12 Heures**, heure locale et devra porter la mention :

«AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT

N° 01/AAONO/CIPM/COKI/2020 DU 29 MAI 2020

(EN PROCEDURE D'URGENCE) POUR LES TRAVAUX DE CONSTRUCTION D'UN BLOC DE DEUX (02) SALLES DE CLASSES A L'ECOLE PUBLIQUE DE NDIEMI I, COMMUNE DE KIIKI, DEPARTEMENT DU MBAM ET INOUBOU, REGION DU CENTRE

FINANCEMENT : BUDGET D'INVESTISSEMENT PUBLIC DU MINEBASE, EXERCICE 2020

A N'OUVRIR QU'EN SEANCE DE DEPOUILLEMENT. »

LIGNES :

Les offres parvenues après la date et heure limites de dépôt des offres ne seront pas reçues.

9. Delai de Livraison

Le délai maximum d'exécution prévu par le Maître d'Ouvrage pour la réalisation des travaux est de trois (03) mois calendaires. Ce délai comprend les périodes des pluies, toutes les intempéries et sujétions diverses et court à compter de la date de notification de l'Ordre de Service de commencer les travaux, date de signature de votre contrat.

10. Recevabilité des Offres

Chaque soumissionnaire devra joindre à ses pièces administratives une caution de soumission (conforme au modèle joint en annexe) établie par une banque de premier ordre agréée par le Ministère en charge des finances et dont la liste figure dans la pièce 12 du DAO, d'un montant de **340 000 FCFA (Trois cent quarante mille francs CFA)**, et valable pendant trente (30) jours au-delà de la date originale de validité des offres. Sous peine de rejet de l'offre, les autres pièces administratives requises (en cours de validité) devront être impérativement produites en originaux et en copies certifiées conformes par le service émetteur ou une autorité administrative, datant de **moins de trois (03) mois** et valide le jour de l'ouverture des plis, conformément aux stipulations du Règlement Particulier de l'Appel d'Offres. Elles devront obligatoirement être en cours de validité conformément à la réglementation en vigueur.

11. Ouverture des Plis

L'ouverture des plis se fera en **un (01) temps** le **29 juin 2020 à 13 heures** précises à la Mairie de Kiiki, en présence des soumissionnaires ou de leurs Représentants dûment mandatés et ayant une parfaite connaissance du DAO.

12. Critères d'évaluation

L'évaluation des offres se fera en **trois (03) étapes** :

- **1^{ère} étape** : Vérification de la conformité du dossier administratif de chaque soumissionnaire.
- **2^e étape** : Evaluation technique des offres administrativement conformes.
- **3^e étape** : Vérification des offres financières des entreprises dont les offres ont été reconnues techniquement qualifiées et administrativement conformes.

Les critères d'évaluation des offres sont les suivants :

- Critères éliminatoires

- Dossier technique incomplet ;
- Absence de la caution ;
- Fausse déclaration ou pièce falsifiée ;
- Note des critères valides inférieure à 70% ;
- Absence de quittance d'achat de DAO ;
- Absence de pouvoir d'accord de mandatement signé par les parties prenantes en cas de groupement (le cas échéant) ;
- Omission d'un prix unitaire quantifié dans le bordereau des prix unitaire ou d'un sous détail des prix unitaire ;
- Offre financière incomplète ;
- Etablissement ayant abandonné les travaux ou n'ayant pas réalisé les travaux dans les délais contractuels au cours des trois dernières années.

Sous peine de rejet, la caution de soumission et l'attestation de domiciliation bancaire du soumissionnaire doivent être impérativement produites en originaux, les autres pièces en originaux ou en copies certifiées conformes. Ces justifications administratives doivent être en cours de validité et conforme au modèle.

Les principaux critères de qualification

Les critères essentiels seront évalués de manière binaire (oui ou non). Ainsi, trente (30) critères essentiels tirés des rubriques ci-dessous du dossier de soumission seront retenus pour l'évaluation de l'offre technique

1. le rapport de visite de site signé sur l'honneur ;
2. la présentation de la soumission ;
3. Surface financière (minimum égale à 50%) du montant TTC du marché.
4. les références de l'Entreprise ;
5. la disponibilité du matériel et des équipements essentiels ;
6. l'expérience du personnel d'encadrement ;
7. la méthodologie.
8. Le CCTP paraphé à chaque page, signé et daté à la dernière page ;
9. le CCAP complète paraphé à chaque page, signé et daté à la dernière page

13. Attribution

Le Maire de la Commune de Kiiki, Autorité Contractante attribuera le marché au soumissionnaire dont l'offre, qualifiée techniquement, aura été évaluée **la moins-disante** après vérifications de ses prix et jugée substantiellement conforme au Dossier d'Appel d'Offres.

14. Durée Validité des Offres

Les soumissionnaires restent engagés par leurs offres pendant une période de **quatre-vingt-dix (90) jours**, à compter de la date limite fixée pour la remise des offres.

15. Renseignements Complémentaires

Les renseignements complémentaires d'ordre technique peuvent être obtenus tous les jours, aux heures ouvrables auprès de la Commune de Kiiki.

YAOUNDE le 29 Mai 2020

Le MAIRE

NYAM A MAMBA ACHILLE

COMMUNE DE KIIKI

AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N° 02/AAONO/CIPM/COKI/2020DU 29 MAI 2020 (EN PROCEDURE D'URGENCE) POUR LES TRAVAUX DE CONSTRUCTION D'UN BLOC DE DEUX (02) SALLES DE CLASSES A L'ECOLE PUBLIQUE DE GBARAM, COMMUNE DE KIIKI, DEPARTEMENT DU MBAM ET INOUBOU, REGION DU CENTRE FINANCEMENT : BUDGET D'INVESTISSEMENT PUBLIC DU MINDDEVEL, EXERCICE 2020 N° AUTORISATION DE DÉPENSE : 54 27 351 01 641135 2212

FINANCEMENT
BUDGET INVESTISSEMENT PUBLIC (BIP)
IMPUTATION
54 27 351 01 641135 2212

[Télécharger la pièce d'origine](#)

[Affichage Web](#)

1. Objet

Dans le cadre de l'exécution des projets d'investissements publics pour le compte de l'Exercice Budgétaire 2020, le Maire de la commune de Kiki, Maître d'Ouvrage, lance en procédure d'urgence, un Appel d'Offres National Ouvert, pour la construction d'un bloc de deux (02) salles de classe à L'Ecole Publique de GBARAM, Commune de Kiki, Département de Mbam et Inoubou Région du Centre.

2. Consistance des prestations

Les travaux comprennent les tâches suivantes, prévus à la pièce n°7 (Cadre du Détail Quantitatif et Estimatif) :

- Les travaux préparatoires ;
- Les travaux de terrassement ;
- Les travaux de fondation ;
- Les travaux de maçonnerie et d'élévation ;
- Les travaux de charpente, de couverture et plafond ;
- Les travaux de menuiserie métalliques et bois ;
- Les travaux d'électricité ;
- Les travaux de peinture ;
- Les travaux de V.R.D.

3. Cout Prévisionnel

Montant prévisionnel du marché : 17 000 000 (dix-sept millions) fCFA (TTC)

4. Participation et origine

La participation au présent Appel d'Offres est ouverte à l'égalité de conditions aux sociétés et entreprises de droits camerounais, ayant une expérience avérée dans le domaine de la construction des Bâtiments et du Génie-Civil. Par le présent Avis d'Appel d'Offres, les entreprises intéressées sont invitées à fournir dans leurs offres, les informations **authentiques** qui permettront de retenir celle (s) pouvant réaliser les prestations après une évaluation approfondie et objective de son dossier.

5. Financement

Les travaux, objet du présent Appel d'Offres, sont financés par le Budget d'Investissement Public du Ministère de la Décentralisation et du Développement Local (MINDDEVEL), Exercice 2020. Montant prévisionnel du marché : 17 000 000 (dix-sept millions) fCFA (TTC).

6. Consultation du Dossier

Dès publication du présent avis, le Dossier d'Appel d'Offres peut être consulté aux heures ouvrables auprès de la Commune de Kiki, Secrétariat Général.

7. Acquisition du Dossier

Le Dossier d'Appel d'Offres peut être obtenu à la Commune de Kiiki, sur présentation d'une quittance de versement d'une somme non remboursable au titre des frais d'achat du dossier de **Cinquante mille (50 000)francs CFA** auprès de la recette municipale de la commune de Kiiki. **La quittance devra préciser le numéro de l'Avis d'Appel d'Offres. Lors du retrait du dossier, les soumissionnaires devront, obligatoirement, se faire enregistrer en laissant leur adresse complète : boîte postale, téléphone, fax, e-mail.**

8. Remises des offres

Chaque offre rédigée en français ou en anglais en **Sept (07) exemplaires** dont **un (02) l'original** et **(06) copies** marqués comme telles, conformes aux prescriptions du Dossier d'Appel d'Offres, devra être déposée contre récépissé sous plis fermé, auprès de la Commune de Kiiki, au plus tard le **29 juin 2020 à 12 Heures**, heure locale et devra porter la mention :

«AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT

N° 02/AAONO/CIPM/COKI/2020 DU 29 MAI 2020

(EN PROCEDURE D'URGENCE) POUR LES TRAVAUX DE CONSTRUCTION D'UN BLOC DE DEUX (02) SALLES DE CLASSES A L'ECOLE PUBLIQUE DE GBARAM, COMMUNE DE KIIKI, DEPARTEMENT DU MBAM ET INOUBOU, REGION DU CENTRE

FINANCEMENT : BUDGET D'INVESTISSEMENT PUBLIC DU MINDDEVEL, EXERCICE 2020

A N'OUVRIR QU'EN SEANCE DE DEPOUILLEMENT. »

LIGNES :

Les offres parvenues après la date et heure limites de dépôt des offres ne seront pas reçues.

9. Delai de Livraison

Le délai maximum d'exécution prévu par le Maître d'Ouvrage pour la réalisation des travaux est de trois (03) mois calendaires. Ce délai comprend les périodes des pluies, toutes les intempéries et sujétions diverses et court à compter de la date de notification de l'Ordre de Service de commencer les travaux, date de signature de votre contrat.

10. Recevabilité des Offres

Chaque soumissionnaire devra joindre à ses pièces administratives une caution de soumission (conforme au modèle joint en annexe) établie par une banque de premier ordre agréée par le Ministère en charge des finances et dont la liste figure dans la pièce 12 du DAO, d'un montant de **340 000 FCFA (Trois cent quarante mille francs CFA)**, et valable pendant trente (30) jours au-delà de la date originale de validité des offres. Sous peine de rejet de l'offre, les autres pièces administratives requises (en cours de validité) devront être impérativement produites en originaux et en copies certifiées conformes par le service émetteur ou une autorité administrative, datant de **moins de trois (03) mois** et valide le jour de l'ouverture des plis, conformément aux stipulations du Règlement Particulier de l'Appel d'Offres. Elles devront obligatoirement être en cours de validité conformément à la réglementation en vigueur.

11. Ouverture des Plis

L'ouverture des plis se fera en **un (01) temps** le **29 juin 2020 à 13 heures** précises à la Mairie de Kiiki, en présence des soumissionnaires ou de leurs Représentants dûment mandatés et ayant une parfaite connaissance du DAO.

12. Critères d'évaluation

L'évaluation des offres se fera en **trois (03) étapes** :

- **1^{ère} étape** : Vérification de la conformité du dossier administratif de chaque soumissionnaire.
- **2^e étape** : Evaluation technique des offres administrativement conformes.
- **3^e étape** : Vérification des offres financières des entreprises dont les offres ont été reconnues techniquement qualifiées et administrativement conformes.

Les critères d'évaluation des offres sont les suivants :

- Critères éliminatoires

- Dossier technique incomplet ;
- Absence de la caution ;
- Fausse déclaration ou pièce falsifiée ;
- Note des critères valides inférieure à 70% ;
- Absence de quittance d'achat de DAO ;
- Absence de pouvoir d'accord de mandatement signé par les parties prenantes en cas de groupement (le cas échéant) ;
- Omission d'un prix unitaire quantifié dans le bordereau des prix unitaire ou d'un sous détail des prix unitaire ;
- Offre financière incomplète ;
- Etablissement ayant abandonné les travaux ou n'ayant pas réalisé les travaux dans les délais contractuels au cours des trois dernières années.

Sous peine de rejet, la caution de soumission et l'attestation de domiciliation bancaire du soumissionnaire doivent être impérativement produites en originaux, les autres pièces en originaux ou en copies certifiées conformes. Ces justifications administratives doivent être en cours de validité et conforme au modèle.

Les principaux critères de qualification

Les critères essentiels seront évalués de manière binaire (oui ou non). Ainsi, trente (30) critères essentiels tirés des rubriques ci-dessous du dossier de soumission seront retenus pour l'évaluation de l'offre technique

1. le rapport de visite de site signé sur l'honneur ;
2. la présentation de la soumission ;
3. Surface financière (minimum égale à 50%) du montant du marché.
4. les références de l'Entreprise ;
5. la disponibilité du matériel et des équipements essentiels ;
6. l'expérience du personnel d'encadrement ;
7. la méthodologie.
8. Le CCTP paraphé à chaque page, signé et daté à la dernière page ;
9. le CCAP complète paraphé à chaque page, signé et daté à la dernière page

13. Attribution

Le Maire de la Commune de Kiiki, Autorité Contractante attribuera le marché au soumissionnaire dont l'offre, qualifiée techniquement, aura été évaluée **la moins-disante** après vérifications de ses prix et jugée substantiellement conforme au Dossier d'Appel d'Offres.

14. Durée Validité des Offres

Les soumissionnaires restent engagés par leurs offres pendant une période de **quatre-vingt-dix (90) jours**, à compter de la date limite fixée pour la remise des offres.

15. Renseignements Complémentaires

Les renseignements complémentaires d'ordre technique peuvent être obtenus tous les jours, aux heures ouvrables auprès de la Commune de Kiiki.

YAOUNDE le 29 Mai 2020

Le MAIRE

NYAM A MAMBA ACHILLE

COMMUNE DE KIIKI

AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N° 03/AAONO/CIPM/COKI/2020 DU 29 MAI 2020 (EN PROCEDURE D'URGENCE) POUR LES TRAVAUX DE CONSTRUCTION D'UN BLOC DE DEUX (02) SALLES DE CLASSES A L'ECOLE PUBLIQUE BILINGUE DE KIIKI, COMMUNE DE KIIKI, DEPARTEMENT DU MBAM ET INOUBOU, REGION DU CENTRE FINANCEMENT : BUDGET D'INVESTISSEMENT PUBLIC DU MINDDEVEL, EXERCICE 2020 N° AUTORISATION DE DÉPENSE : 54 27 351 01 641135 2222

FINANCEMENT
BUDGET INVESTISSEMENT PUBLIC (BIP)
IMPUTATION
54 27 351 01 641135 2222

[Télécharger la pièce d'origine](#)

[Affichage Web](#)

1. Objet

Dans le cadre de l'exécution des projets d'investissements publics pour le compte de l'Exercice Budgétaire 2020, le Maire de la commune de Kiki, Maître d'Ouvrage, lance en procédure d'urgence, un Appel d'Offres National Ouvert, pour la construction d'un bloc de deux (02) salles de classe à L'Ecole Publique BILINGUE DE KIIKI, Commune de Kiki, Département de Mbam et Inoubou Région du Centre.

2. Consistance des prestations

Les travaux comprennent les tâches suivantes, prévus à la pièce n°7 (Cadre du Détail Quantitatif et Estimatif) :

- Les travaux préparatoires ;
- Les travaux de terrassement ;
- Les travaux de fondation ;
- Les travaux de maçonnerie et d'élévation ;
- Les travaux de charpente, de couverture et plafond ;
- Les travaux de menuiserie métalliques et bois ;
- Les travaux d'électricité ;
- Les travaux de peinture ;
- Les travaux de V.R.D.

3. Cout Prévisionnel

Montant prévisionnel du marché : 17 000 000 (dix-sept millions) fCFA (TTC)

4. Participation et origine

La participation au présent Appel d'Offres est ouverte à l'égalité de conditions aux sociétés et entreprises de droits camerounais, ayant une expérience avérée dans le domaine de la construction des Bâtiments et du Génie-Civil. Par le présent Avis d'Appel d'Offres, les entreprises intéressées sont invitées à fournir dans leurs offres, les informations **authentiques** qui permettront de retenir celle (s) pouvant réaliser les prestations après une évaluation approfondie et objective de son dossier.

5. Financement

Les travaux, objet du présent Appel d'Offres, sont financés par le Budget d'Investissement Public du Ministère de la Décentralisation et du Développement Local (MINDDEVEL), Exercice 2020. Montant prévisionnel du marché : 17 000 000 (dix-sept millions) fCFA (TTC).

6. Consultation du Dossier

Dès publication du présent avis, le Dossier d'Appel d'Offres peut être consulté aux heures ouvrables auprès de la Commune de Kiki, Secrétariat Général.

7. Acquisition du Dossier

Le Dossier d'Appel d'Offres peut être obtenu à la Commune de Kiiki, sur présentation d'une quittance de versement d'une somme non remboursable au titre des frais d'achat du dossier de **Cinquante mille (50 000)francs CFA** auprès de la recette municipale de la commune de Kiiki. **La quittance devra préciser le numéro de l'Avis d'Appel d'Offres. Lors du retrait du dossier, les soumissionnaires devront, obligatoirement, se faire enregistrer en laissant leur adresse complète : boîte postale, téléphone, fax, e-mail.**

8. Remises des offres

Chaque offre rédigée en français ou en anglais en **Sept (07) exemplaires** dont **un (02) l'original** et **(06) copies** marqués comme telles, conformes aux prescriptions du Dossier d'Appel d'Offres, devra être déposée contre récépissé sous plis fermé, auprès de la Commune de Kiiki, au plus tard le **29 Juin 2020 à 12 Heures**, heure locale et devra porter la mention :

«AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT

N° 03/AAONO/CIPM/COKI/2020 DU 29 MAI 2020

(EN PROCEDURE D'URGENCE) POUR LES TRAVANUX DE CONSTRUCTION D'UN BLOC DE DEUX (02) SALLES DE CLASSES A L'ECOLE PUBLIQUEBILINGUE DE KIIKI, COMMUNE DE KIIKI, DEPARTEMENT DU MBAM ET INOUBOU, REGION DU CENTRE

FINANCEMENT : BUDGET D'INVESTISSEMENT PUBLIC DU MINDDEVEL, EXERCICE 2020

A N'OUVRIR QU'EN SEANCE DE DEPOUILLEMENT. »

LIGNES :

Les offres parvenues après la date et heure limites de dépôt des offres ne seront pas reçues.

9. Delai de Livraison

Le délai maximum d'exécution prévu par le Maître d'Ouvrage pour la réalisation des travaux est de trois (03) mois calendaires. Ce délai comprend les périodes des pluies, toutes les intempéries et sujétions diverses et court à compter de la date de notification de l'Ordre de Service de commencer les travaux, date de signature de votre contrat.

10. Recevabilité des Offres

Chaque soumissionnaire devra joindre à ses pièces administratives une caution de soumission (conforme au modèle joint en annexe) établie par une banque de premier ordre agréée par le Ministère en charge des finances et dont la liste figure dans la pièce 12 du DAO, d'un montant de **340 000 FCFA (Trois cent quarante mille francs CFA)**, et valable pendant trente (30) jours au-delà de la date originale de validité des offres. Sous peine de rejet de l'offre, les autres pièces administratives requises (en cours de validité) devront être impérativement produites en originaux et en copies certifiées conformes par le service émetteur ou une autorité administrative, datant de **moins de trois (03) mois** et valide le jour de l'ouverture des plis, conformément aux stipulations du Règlement Particulier de l'Appel d'Offres. Elles devront obligatoirement être en cours de validité conformément à la réglementation en vigueur.

11. Ouverture des Plis

L'ouverture des plis se fera en **un (01) temps** le **29 juin 2020 à 13 heures** précises à la Mairie de Kiiki, en présence des soumissionnaires ou de leurs Représentants dûment mandatés et ayant une parfaite connaissance du DAO.

12. Critères d'évaluation

L'évaluation des offres se fera en **trois (03) étapes** :

- **1^{ère} étape** : Vérification de la conformité du dossier administratif de chaque soumissionnaire.
- **2^e étape** : Evaluation technique des offres administrativement conformes.
- **3^e étape** : Vérification des offres financières des entreprises dont les offres ont été reconnues techniquement qualifiées et administrativement conformes.

Les critères d'évaluation des offres sont les suivants :

- Critères éliminatoires

- Dossier technique incomplet ;
- Absence de la caution ;
- Fausse déclaration ou pièce falsifiée ;
- Note des critères valides inférieure à 70% ;
- Absence de quittance d'achat de DAO ;
- Absence de pouvoir d'accord de mandatement signé par les parties prenantes en cas de groupement (le cas échéant) ;
- Omission d'un prix unitaire quantifié dans le bordereau des prix unitaire ou d'un sous détail des prix unitaire ;
- Offre financière incomplète ;
- Etablissement ayant abandonné les travaux ou n'ayant pas réalisé les travaux dans les délais contractuels au cours des trois dernières années.

Sous peine de rejet, la caution de soumission et l'attestation de domiciliation bancaire du soumissionnaire doivent être impérativement produites en originaux, les autres pièces en originaux ou en copies certifiées conformes. Ces justifications administratives doivent être en cours de validité et conforme au modèle.

Les principaux critères de qualification

Les critères essentiels seront évalués de manière binaire (oui ou non). Ainsi, trente (30) critères essentiels tirés des rubriques ci-dessous du dossier de soumission seront retenus pour l'évaluation de l'offre technique

1. le rapport de visite de site signé sur l'honneur ;
2. la présentation de la soumission ;
3. Surface financière (minimum égale à 50%) du montant TTC du marché.
4. les références de l'Entreprise ;
5. la disponibilité du matériel et des équipements essentiels ;
6. l'expérience du personnel d'encadrement ;
7. la méthodologie.
8. Le CCTP paraphé à chaque page, signé et daté à la dernière page ;
9. le CCAP complète paraphé à chaque page, signé et daté à la dernière page.

13. Attribution

Le Maire de la Commune de Kiiki, Autorité Contractante attribuera le marché au soumissionnaire dont l'offre, qualifiée techniquement, aura été évaluée **la moins-disante** après vérifications de ses prix et jugée substantiellement conforme au Dossier d'Appel d'Offres.

14. Durée Validité des Offres

Les soumissionnaires restent engagés par leurs offres pendant une période de **quatre-vingt-dix (90) jours**, à compter de la date limite fixée pour la remise des offres.

15. Renseignements Complémentaires

Les renseignements complémentaires d'ordre technique peuvent être obtenus tous les jours, aux heures ouvrables auprès de la Commune de Kiiki.

YAOUNDE le 29 Mai 2020

Le MAIRE

NYAM A MAMBA ACHILLE

COMMUNE DE KIIKI

**AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT EN PROCEDURE D'URGENCE N°
07/AONO/CIPM/COKI/2020, DU 28 MAI 2020 POUR LES TRAVAUX D'ECLAIRAGE PUBLIC EN 80
LAMPADAIRES CONVENTIONNELS DANS LA VILLE DE KIIKI, DEPARTEMENT DE MBAM ET INOUBOU,
REGION DU CENTRE. FINANCEMENT : BUDGET D'INVESTISSEMENT PUBLIC DU MINDDEVEL, EXERCICE
2020**

FINANCEMENT
BUDGET INVESTISSEMENT PUBLIC (BIP)

[Télécharger la piece d'origine](#)

[Affichage Web](#)

1. Objet

Le Maire de la commune de Kiiki, Autorité Contractante lance en procédure d'urgence pour le compte du Ministère de la Décentralisation et du Développement Local, un Appel d'Offres National Ouvert, pour la réalisation des travaux d'éclairage public en 80 lampadaires conventionnels dans la ville de KIIKI, Département de Mbam et Inoubou, Région Du centre.

2. Consistance des prestations

Les travaux comprennent la réalisation des prestations suivantes:

- Fourniture et pose des matériels et équipement d'éclairage public ;
- Les prestations diverses.

3. Cout Prévisionnel

Montant Prévisionnel : Trente neuf millions cinq cent mille (39 500 00) FCFA (TTC)

4. Participation et origine

Le présent Appel d'Offres est ouvert à toutes les Entreprises de droit camerounaise spécialisées en travaux d'électrification, justifiant des capacités techniques, financières et juridiques, leur permettant de réaliser les prestations objet du présent Appel d'Offres.

5. Financement

Le financement des prestations, objet du présent Appel d'Offres National Ouvert est assuré par le Budget d'Investissement Public (BIP), **MINDDEVEL- exercice 2020**. Le montant prévisionnel des travaux est de **39 500 000 (trente neuf millions cinq cent mille) francs CFA (TTC)**.

6. Consultation du Dossier

Le Dossier d'Appel d'Offres (DAO) peut être consulté ou retiré à la Commune de KIIKI, dès publication du présent avis.

7. Acquisition du Dossier

Le Dossier d'Appel d'Offres peut être obtenu à la Mairie de Kiiki, contre présentation d'une quittance de versement de **(100 000) cent mille francs CFA**, délivrée par la Recette Municipale de la Commune de Kiiki, représentant les frais d'achat du dossier non remboursables. La quittance d'achat devra préciser :

- Le nom du soumissionnaire
- Le numéro de l'avis d'Appel d'Offres
- Le montant des frais payés.

8. Remises des offres

Les offres rédigées en français ou en anglais en sept (07) exemplaires dont un (01) original timbré au tarif en vigueur et en six(06) copies marquées comme telles devront parvenir à la Commune de KIKI au plus tard le **28 MAI 2020, à 12 heures** (heure locale), et devront porter la mention :

AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT EN PROCEDURE D'URGENCE

N° 07/AONO/CIPM/COKI/2020, DU 28 MAI 2020

LES TRAVAUX D'ECLAIRAGE PUBLIC EN 80 LAMPADAIRES CONVENTIONNELS DANS LA VILLE DE KIKI , DEPARTEMENT DE MBAM ET INOUBOU, REGION DU CENTRE.

FINANCEMENT : BUDGET D'INVESTISSEMENT PUBLIC DU MINDDEVEL, EXERCICE 2020

(A N'OUVRIRE QU'EN SEANCE DEPOUILLEMENT)

9. Delai de Livraison

Le délai d'exécution prévu pour la réalisation des travaux est de **trois (03) mois** à compter de la date de notification de l'Ordre de Service de commencer les travaux.

10. Recevabilité des Offres

Chaque soumissionnaire devra joindre à ses pièces Administratives une caution de soumission de, **790 000 (Sept cent quatre vingt dix mille) francs CFA** établie par une banque de 1^{er} ordre agréée par le Ministère des Finances et valable pendant trois (3) mois au-delà de la date originale de validité des offres ou une quittance de versement dans un compte de consignation au Trésor Public.

NB: les chèques bancaires mêmes certifiés ne sont pas acceptés.

Les pièces administratives requises devront, sous peine de rejet, être impérativement produites en originaux et en copies légalisées par les autorités compétentes et datant de moins **de trois (3) mois**.

11. Ouverture des Plis

Elle sera effectuée le **28 MAI 2020 à partir de 13 heures** par la Commission interne de Passation des Marchés Publics de la commune de KIKI. Les soumissionnaires peuvent assister à cette séance d'ouverture des plis ou se faire représenter par une personne dûment mandatée et ayant une parfaite connaissance du DAO dans une salle appêtée à cet effet. Les soumissionnaires peuvent assister à cette séance d'ouverture des plis ou se faire représenter par une personne dûment mandatée et ayant une parfaite connaissance du DAO.

12. Critères d'évaluation

- Principaux Critères Eliminatoires:

- Dossier technique incomplet ;
- Absence de la caution ;
- Fausse déclaration ou pièce falsifiée ;
- Note des critères valides inférieure à 70% ;
- Absence de quittance originale d'achat de DAO ;
- Absence de pouvoir d'accord de mandatement signé par les parties prenantes en cas de groupement (le cas échéant) ;
- Omission d'un prix unitaire quantifié dans le bordereau des prix unitaire ou d'un sous détail des prix unitaire ;
- Offre financière incomplète ;
- Etablissement ayant abandonné les travaux ou n'ayant pas réalisé les travaux dans les délais contractuels au cours des trois dernières années.

- Principaux critères de qualification :

Les critères essentiels seront évalués de manière binaire (oui ou non). Ainsi, les critères essentiels tirés des rubriques ci-dessous du dossier de soumission seront retenus pour l'évaluation de l'offre technique.

1. le rapport de visite de site signé sur l'honneur ;
2. la présentation de la soumission ;
3. Surface financière (minimum égale à 50%) du montant TTC du marché.
4. les références de l'Entreprise ;
5. la disponibilité du matériel et des équipements essentiels ;
6. l'expérience du personnel d'encadrement ;
7. la méthodologie.

8. Le CCTP paraphé à chaque page, signé et daté à la dernière page ;

9. le CCAP complète paraphé à chaque page, signé et daté à la dernière page ;

Le non-respect de **70% critères de qualification** ci-dessus entraînera l'élimination de l'offre. Le marché sera attribué au soumissionnaire dont l'offre techniquement qualifiée sera financièrement la moins disante.

Toute offre non présentée en **trois (03)** volumes sera purement et simplement rejetée; il en est de même pour toute offre non conforme au règlement particulier du présent Appel d'Offres.

13. Attribution

A l'issue de l'examen des offres, de la proposition du choix des attributaires par la Commission interne de Passation des Marchés Publics de la Commune de KIiki et du choix définitif du Prestataire par l'Autorité Contractante, la Lettre – Commande est souscrite par l'Entrepreneur et signée par l'Autorité Contractante.

14. Durée Validité des Offres

Les soumissionnaires restent engagés par leurs offres pour une période de **Quatre-vingt-dix (90) jours** à compter de la date fixée pour la réception des offres.

15. Renseignements Complémentaires

Les renseignements complémentaires peuvent être obtenus à la Commune de KIiki.

YAOUNDE le 28 Mai 2020

Le MAIRE

NYAM A MAMBA ACHILLE

COMMUNE DE KIIKI

AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N° 08/AAONO/CIPM/COKI/2020 DU 29 MAI 2020(EN PROCEDURE D'URGENCE) RELATIF AUX TRAVAUX DE REBOISEMENT DE LA FORET DE KIIKI (KAKAGNA), COMMUNE DE KIIKI, DEPARTEMENT DU MBAM ET INOUBOU, REGION DU CENTRE
FINANCEMENT : BUDGET D'INVESTISSEMENT PUBLIC DU MINFOF, EXERCICE 2020N° AUTORISATION DE DÉPENSE : 54 33 961 07 641135 2203

FINANCEMENT
BUDGET INVESTISSEMENT PUBLIC (BIP)
IMPUTATION
54 33 961 07 641135 2203

[Télécharger la piece d'origine](#)

[Affichage Web](#)

1. Objet

Dans le cadre de l'exécution des projets d'investissements publics pour le compte de l'Exercice Budgétaire 2020, le Maire de la commune de Kiki, Maître d'Ouvrage, lance en procédure d'urgence, un Appel d'Offres National Ouvert, pour les travaux de reboisement de la forêt de KIKI, Commune de Kiki, Département de Mbam et Inoubou Région du Centre.

2. Consistance des prestations

Les travaux comprennent les tâches suivantes, prévus à la pièce n°7 (Cadre du Détail Quantitatif et Estimatif) :

- La sensibilisation et l'information des populations riveraines ;
- Dégagement des parcelles à reboiser ;
- L'acquisition des plants ;
- Le layonnage ;
- Le piquetage ;
- La trouaison ;
- La mise en terre ;
- Les entretiens et les regarnis.

3. Cout Prévisionnel

Montant prévisionnel du marché : 20 000 000 (vingt millions) fCFA (TTC)

4. Participation et origine

La participation au présent Appel d'Offres est ouverte à l'égalité de conditions aux sociétés et entreprises de droits camerounais, ayant une expérience avérée dans le domaine de reboisement de forêt et domaine similaire.

Par le présent Avis d'Appel d'Offres, les entreprises intéressées sont invitées à fournir dans leurs offres, les informations **authentiques** qui permettront de retenir celle (s) pouvant réaliser les prestations après une évaluation approfondie et objective de son dossier.

5. Financement

Les travaux, objet du présent Appel d'Offres, sont financés par le Budget d'Investissement Public du Ministère de la Forêt et de la Faune (MINFOF), Exercice 2020. Montant prévisionnel du marché : 20 000 000 (vingt millions) FCFA (TTC).

6. Consultation du Dossier

Dès publication du présent avis, le Dossier d'Appel d'Offres peut être consulté aux heures ouvrables auprès de la Commune de Kiki, Secrétariat Général.

7. Acquisition du Dossier

Le Dossier d'Appel d'Offres peut être obtenu à la Commune de Kiiki, sur présentation d'une quittance de versement d'une somme non remboursable au titre des frais d'achat du dossier de **Cinquante mille (50 000)francs CFA** auprès de la recette municipale de la commune de Kiiki. **La quittance devra préciser le numéro de l'Avis d'Appel d'Offres. Lors du retrait du dossier, les soumissionnaires devront, obligatoirement, se faire enregistrer en laissant leur adresse complète : boîte postale, téléphone, fax, e-mail.**

8. Remises des offres

Chaque offre rédigée en français ou en anglais en **Sept (07) exemplaires** dont **un (01) l'original** et **(06) copies** marqués comme telles, conformes aux prescriptions du Dossier d'Appel d'Offres, devra être déposée contre récépissé sous plis fermé, auprès de la Commune de Kiiki, au plus tard le **29 juin 2020 à 12 Heures**, heure locale et devra porter la mention :

«AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT

N° 08/AAONO/CIPM/COKI/2020 DU 29 MAI 2020

(EN PROCEDURE D'URGENCE) POUR LES TRAVAUX DE REBOISEMENT DE LA FORET DE KIIKI (KAKAGNA), COMMUNE DE KIIKI, DEPARTEMENT DU MBAM ET INOUBOU, REGION DU CENTRE

FINANCEMENT : BUDGET D'INVESTISSEMENT PUBLIC DU MINFOF, EXERCICE 2020

A N'OUVRIR QU'EN SEANCE DE DEPOUILLEMENT. »

NB: Les offres parvenues après la date et heure limites de dépôt des offres ne seront pas reçues.

9. Delai de Livraison

Le délai maximum d'exécution prévu par le Maître d'Ouvrage pour la réalisation des travaux est de trois (03) mois calendaires. Ce délai comprend les périodes des pluies, toutes les intempéries et sujétions diverses et court à compter de la date de notification de l'Ordre de Service de commencer les travaux, date de signature de votre contrat. Ces délais sont repartis ainsi qui suit 03 (trois) mois d'exécution des travaux jusqu'à la mise en terre des plants et 02 (deux) mois d'entretien.

10. Recevabilité des Offres

Chaque soumissionnaire devra joindre à ses pièces administratives une caution de soumission (conforme au modèle joint en annexe) établie par une banque de premier ordre agréée par le Ministère en charge des finances et dont la liste figure dans la pièce 12 du DAO, d'un montant de **400 000 FCFA (Quatre cent mille francs CFA)**, et valable pendant trente (30) jours au-delà de la date originale de validité des offres. Sous peine de rejet de l'offre, les autres pièces administratives requises (en cours de validité) devront être impérativement produites en originaux et en copies certifiées conformes par le service émetteur ou une autorité administrative, datant de **moins de trois (03) mois** et valide le jour de l'ouverture des plis, conformément aux stipulations du Règlement Particulier de l'Appel d'Offres. Elles devront obligatoirement être en cours de validité conformément à la réglementation en vigueur.

11. Ouverture des Plis

L'ouverture des plis se fera en **un (01) temps** le **29 juin 2020 à 13 heures** précises à la Mairie de Kiiki, en présence des soumissionnaires ou de leurs Représentants dûment mandatés et ayant une parfaite connaissance du DAO.

12. Critères d'évaluation

L'évaluation des offres se fera en **trois (03) étapes** :

- **1^{ère} étape** : Vérification de la conformité du dossier administratif de chaque soumissionnaire.
- **2^e étape** : Evaluation technique des offres administrativement conformes.
- **3^e étape** : Vérification des offres financières des entreprises dont les offres ont été reconnues techniquement qualifiées et administrativement conformes.

Les critères d'évaluation des offres sont les suivants :

- Critères éliminatoires

- Dossier technique incomplet ;
- Absence de la caution ;
- Fausse déclaration ou pièce falsifiée ;
- Note des critères valides inférieure à 70% ;
- Absence de quittance d'achat de DAO ;
- Absence de pouvoir d'accord de mandatement signé par les parties prenantes en cas de groupement (le cas échéant) ;
- Omission d'un prix unitaire quantifié dans le bordereau des prix unitaire ou d'un sous détail des prix unitaire ;
- Offre financière incomplète ;
- Etablissement ayant abandonné les travaux ou n'ayant pas réalisé les travaux dans les délais contractuels au cours des trois dernières.

Sous peine de rejet, la caution de soumission et l'attestation de domiciliation bancaire du soumissionnaire doivent être impérativement produites en originaux, les autres pièces en originaux ou en copies certifiées conformes. Ces justifications administratives doivent être en cours de validité et conforme au modèle.

Les principaux critères de qualification

Les critères essentiels seront évalués de manière binaire (oui ou non). Ainsi, trente (30) critères essentiels tirés des rubriques ci-dessous du dossier de soumission seront retenus pour l'évaluation de l'offre technique

1. le rapport de visite de site signé sur l'honneur ;
2. la présentation de la soumission ;
3. Surface financière (minimum égale à 50%) du montant TTC du marché ;
4. les références de l'Entreprise ;
5. la disponibilité du matériel et des équipements essentiels ;
6. l'expérience du personnel d'encadrement ;
7. la méthodologie ;
8. Le CCTP paraphé à chaque page, signé et daté à la dernière page ;
9. le CCAP complète paraphé à chaque page, signé et daté à la dernière page.

13. Attribution

Le Maire de la Commune de Kiiki, Autorité Contractante attribuera le marché au soumissionnaire dont l'offre, qualifiée techniquement, aura été évaluée **la moins-disante** après vérifications de ses prix et jugée substantiellement conforme au Dossier d'Appel d'Offres.

14. Durée Validité des Offres

Les soumissionnaires restent engagés par leurs offres pendant une période de **quatre-vingt-dix (90) jours**, à compter de la date limite fixée pour la remise des offres.

15. Renseignements Complémentaires

Les renseignements complémentaires d'ordre technique peuvent être obtenus tous les jours, aux heures ouvrables auprès de la Commune de Kiiki.

YAOUNDE le 29 Mai 2020

Le MAIRE

NYAM A MAMBA ACHILLE

COMMUNE DE KIIKI

**AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N° 09/AAONO/CIPM/COKI/2020DU 29 MAI 2020 (EN PROCEDURE D'URGENCE) POUR L'EQUIPEMENT EN MATERIEL MEDICAL DU CENTRE DE SANTE INTEGRE DE BITANG, COMMUNE DE KIIKI, DEPARTEMENT DU MBAM ET INOUBOU, REGION DU CENTRE FINANCEMENT : BUDGET D'INVESTISSEMENT PUBLIC DU MINSANTE, EXERCICE 2020N°
AUTORISATION DE DÉPENSE : 54 40 531 07 641135 2272**

FINANCEMENT
BUDGET INVESTISSEMENT PUBLIC (BIP)
IMPUTATION
54 40 531 07 641135 2272

[Télécharger la piece d'origine](#)

[Affichage Web](#)

1. Objet

Dans le cadre de l'exécution des projets d'investissements publics pour le compte de l'Exercice Budgétaire 2020, le Maire de la commune de Kiki, Maître d'Ouvrage, lance en procédure d'urgence, un Appel d'Offres National Ouvert, pour l'équipement en matériel médical du Centre de Santé Intégré de BITANG, Commune de Kiki, Département de Mbam et Inoubou Région du Centre.

2. Consistance des prestations

Les prestations du présent marché comprennent : la fourniture des équipements, le transport, la manutention, le montage, la mise en service et la réception.

3. Cout Prévisionnel

Montant prévisionnel du marché : 8 000 000 (huit millions) fCFA (TTC)

4. Allotissement

Les fournitures objet du présente Dossier d'Appel d'Offre sont en **un (01) seul lot**.

5. Participation et origine

La participation à cet Appel d'Offres National Ouvert est ouverte aux entreprises camerounaises de bonne moralité : Ayant une capacité financière leur permettant de livrer l'équipement médical dans les délais.

6. Financement

Les prestations objet du présent appel d'offres sont financées par le Budget d'Investissement Public, du Ministère de la Santé Publique (MINSANTE), Exercice 2020.

7. Consultation du Dossier

Dès publication du présent avis, le Dossier d'Appel d'Offres peut être consulté aux heures ouvrables auprès de la Commune de Kiki, Service de la passation des marchés.

8. Acquisition du Dossier

Le Dossier d'Appel d'Offres peut être obtenu à la Commune de Kiki, sur présentation d'une quittance de versement d'une somme non remboursable au titre des frais d'achat du dossier de **Trente mille (30 000)francs CFA** auprès de la recette municipale de la commune de Kiki. **La quittance devra préciser le numéro de l'Avis d'Appel d'Offres. Lors du retrait du dossier, les soumissionnaires devront, obligatoirement, se faire enregistrer en laissant leur adresse complète : boîte postale, téléphone, fax, e-mail**

9. Remises des offres

Chaque offre rédigée en français ou en anglais en **Sept (07) exemplaires** dont **un (01) l'original** et **(06) copies** marqués comme telles, conformes aux prescriptions du Dossier d'Appel d'Offres, devra être déposée contre récépissé sous plis fermé, auprès de la Commune de Kiiki, au plus tard le **29 juin 2020 à 12 Heures**, heure locale et devra porter la mention :

«AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT

N° 09/AAONO/CIPM/COKI/2020 DU 29 MAI 2020

(EN PROCEDURE D'URGENCE) POUR L'EQUIPEMENT EN MATERIEL MEDICAL DU CENTRE DE SANTE INTEGRE DE BITANG, COMMUNE DE KIIKI, DEPARTEMENT DU MBAM ET INOUBOU, REGION DU CENTRE
FINANCEMENT : BUDGET D'INVESTISSEMENT PUBLIC DU MINSANTE, EXERCICE 2020
A N'OUVRIR QU'EN SEANCE DE DEPOUILLEMENT. »

LIGNES :

Les offres parvenues après la date et heure limites de dépôt des offres ne seront pas reçues.

10. Delai de Livraison

Le délai de livraison est fixé à soixante (60) jours à partir de la date de notification de l'Ordre de Service prescrivant de commencer la fourniture des équipements.

11. Cautionnement Provisoire

Chaque soumissionnaire devra joindre à ses pièces administratives une caution de soumission (conforme au modèle joint en annexe) établie par une banque de premier ordre agréée par le Ministère en charge des finances et dont la liste figure dans la pièce 12 du DAO, d'un montant de **160 000 FCFA (Cent soixante mille francs CFA)**, et valable pendant trente (30) jours au-delà de la date originale de validité des offres. Sous peine de rejet de l'offre, les autres pièces administratives requises (en cours de validité) devront être impérativement produites en originaux et en copies certifiées conformes par le service émetteur ou une autorité administrative, datant de **moins de trois (03) mois** et valide le jour de l'ouverture des plis, conformément aux stipulations du Règlement Particulier de l'Appel d'Offres. Le cautionnement provisoire sera libéré au lendemain de la publication des résultats pour les soumissionnaires n'ayant pas été retenus et dès la réception de la fourniture pour le soumissionnaire adjudicataire. Elles devront obligatoirement être en cours de validité conformément à la réglementation en vigueur.

12. Ouverture des Plis

L'ouverture des plis se fera en **un (01) temps** le **29 juin 2020 à 13 heures** précises à la Mairie de Kiiki, en présence des soumissionnaires ou de leurs Représentants dûment mandatés et ayant une parfaite connaissance du DAO.

13. Critères d'évaluation

Les documents constituant l'offre sont répartis en trois volumes ci-après contenus dans une enveloppe fermée et scellée dont :

- Ø L'enveloppe A contenant les pièces administratives (Volume 1) ;
- Ø L'enveloppe B contenant l'offre technique (Volume 2) ;
- Ø L'enveloppe C contenant l'offre financière (Volume 3).

Les offres ainsi présentées seront placées sous simple enveloppe, fermée et scellée portant uniquement la mention de l'Appel d'Offres en cause. Les différentes pièces de chaque offre seront numérotées dans l'ordre du DAO et séparées par des intercalaires de même couleur.

L'évaluation des offres se fera en **trois (03) étapes** :

- **1^{ère} étape** : Vérification de la conformité du dossier administratif de chaque soumissionnaire.
- **2^e étape** : Evaluation technique des offres administrativement conformes.
 - **3^e étape** : Vérification des offres financières des entreprises dont les offres ont été reconnues techniquement qualifiées et administrativement conformes.

Les critères d'évaluation des offres sont les suivants :

- Critères éliminatoires

- Dossier technique incomplet ;
- Absence de la caution ;
- Fausse déclaration ou pièce falsifiée ;
- Note des critères valides inférieure à 70% ;
- Absence de quittance d'achat de DAO ;
- Absence de pouvoir d'accord de mandatement signé par les parties prenantes en cas de groupement (le cas échéant) ;
- Omission d'un prix unitaire quantifié dans le bordereau des prix unitaire ou d'un sous détail des prix unitaire ;
- Offre financière incomplète ;
- Etablissement ayant abandonné les prestations ou n'ayant pas réalisé les travaux dans les délais contractuels au cours des trois dernières années.
- De l'absence de prospectus accompagné des fiches techniques du fabricant,
- De l'absence de l'agrément ou de l'autorisation du fabricant le cas échéant.

Sous peine de rejet, la caution de soumission et l'attestation de domiciliation bancaire du soumissionnaire doivent être impérativement produites en originaux, les autres pièces en originaux ou en copies certifiées conformes. Ces justifications administratives doivent être en cours de validité et conforme au modèle.

- Les principaux critères de qualification

Les critères essentiels seront évalués de manière binaire (oui ou non). Ainsi, trente (30) critères essentiels tirés des rubriques ci-dessous du dossier de soumission seront retenus pour l'évaluation de l'offre technique

1. le rapport de visite de site signé sur l'honneur ;
2. la présentation de la soumission ;
3. Surface financière (minimum égale à 50%) du montant TTC de l'offre.
4. les références de l'Entreprise ;
5. la disponibilité du matériel et des équipements essentiels
6. l'expérience du personnel d'encadrement ;
7. la méthodologie.
8. Le CCTP paraphé à chaque page, signé et daté à la dernière page ;
9. le CCAP complète paraphé à chaque page, signé et daté à la dernière page
10. La disponibilité des pièces de rechange (le cas échéant) Le service après-vente;

14. Attribution

Le Maire de la Commune de Kiiki, Autorité Contractante attribuera le marché au soumissionnaire dont l'offre, qualifiée techniquement, aura été évaluée **la moins-disante** après vérifications de ses prix et jugée substantiellement conforme au Dossier d'Appel d'Offres.

15. Durée Validité des Offres

Les soumissionnaires restent engagés par leurs offres pendant une période de **quatre-vingt-dix (90) jours**, à compter de la date limite fixée pour la remise des offres.

16. Renseignements Complémentaires

Les renseignements complémentaires d'ordre technique peuvent être obtenus tous les jours, aux heures ouvrables auprès de la Commune de Kiiki.

YAOUNDE le 29 Mai 2020

Le MAIRE

NYAM A MAMBA ACHILLE

SOCIETE NATIONALE D'INVESTISSEMENT

**AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N° 003/AONO/SNI/CIPM/20 DU 28 MAI 2020 POUR
L'EXECUTION DES SERVICES DE GARDIENNAGE DES PROPRIETES IMMOBILIERES DE LA SOCIETE
NATIONALE D'INVESTISSEMENT (SNI) FINANCEMENT : BUDGETS DE LA SNI 2020 ET 2021**

FINANCEMENT
BUDGET AUTONOME (BA)

[Télécharger la piece d'origine](#)

[Affichage Web](#)

1. Objet

Le Directeur Général de la Société Nationale d'Investissement du Cameroun (SNI), Maître d'Ouvrage, lance un appel d'offres national ouvert pour le recrutement d'un prestataire devant assurer le gardiennage des propriétés immobilières de la SNI.

2. Consistance des prestations

Les prestations consistent à prendre toutes les dispositions nécessaires pour assurer la sécurité des personnes et des biens dans les propriétés immobilières de la SNI et fournir un personnel compétent (vigiles, superviseurs, escorteurs et maîtres-chiens), formé aux tâches de sécurité, correctement vêtu d'un uniforme propre et bien présentable, sachant lire et écrire l'une des deux langues officielles du Cameroun.

Ce personnel sera chargé d'assurer le gardiennage des propriétés suivantes de la SNI de jour comme de nuit et 7 jours sur 7 :

- l'Immeuble Siège de la SNI, sis au centre de la ville de Yaoundé (neuf vigiles de jour et six de nuit, trois escorteurs de jour et un escorteur de nuit, deux maîtres-chiens, deux superviseurs dont un de jour et un de nuit, un talkie-walkie) ;
- la résidence du Directeur Général de la SNI, sise à Yaoundé (un vigile de jour, un vigile de nuit et un talkie-walkie) ;
- la résidence du Directeur Général Adjoint de la SNI, sise à Yaoundé (un vigile de jour, un vigile de nuit et un talkie-walkie) ;
- les résidences SNI sises au lieu-dit « Mont- Febe » à Yaoundé (deux vigiles de jour, deux vigiles de nuit, un maître-chien et un talkie-walkie) ;
- les ex-bureaux de GEOVIC au quartier Elig Essono (un vigile de jour et un vigile de nuit) ;
- Les villas en attente de location au quartier Bastos (un vigile de jour et un vigile de nuit) ;
- l'ex-usine SOPIC au quartier Awae à Yaoundé (un vigile de jour et un vigile de nuit) ;
- l'usine SCAN à FOUMBOT (un vigile de jour et deux vigiles de nuit) ;
- l'ex-club MAXIMA sis à Douala (un vigile de jour et un vigile de nuit).

3. Cout Prévisionnel

Le coût prévisionnel des prestations à l'issue des études préalables est de 92 500 000 FCFA TTC.

4. Allotissement

Les prestations objet du présent appel d'offres forment un lot unique.

5. Participation et origine

La participation au présent appel d'offres est ouverte aux sociétés de gardiennage exerçant au Cameroun et agréées conformément à la réglementation en vigueur en République du Cameroun

6. Financement

Les prestations objet du présent appel d'offres sont financées par le budget de la SNI, exercices 2020 et 2021.

7. Consultation du Dossier

Le Dossier d'Appel d'Offres peut être consulté, dès publication du présent Avis d'Appel d'Offres, aux heures ouvrables, au Secrétariat de la Direction des Opérations Immobilières de la SNI, sis au 8^{ème} étage de l'immeuble SNI à Yaoundé, porte 802, Tél. : 222.22.44.22 ; fax. : 222.23.13.32, e-mail : sni@sni.cm.

8. Acquisition du Dossier

Le Dossier d'Appel d'Offres peut être retiré, dès publication du présent Avis d'Appel d'Offres, au Secrétariat de la Direction des Opérations Immobilières de la SNI, sis au 8^{ème} étage de l'immeuble SNI à Yaoundé, porte 802, Tél. : 222.22.44.22 ; fax. : 222.23.13.32, e-mail : sni@sni.cm, sur présentation d'une quittance de versement d'une somme non remboursable de **100 000 FCFA (CENT MILLE FRANCS CFA)**, payée auprès des Agences BICEC, SCB Cameroun et Banque Atlantique dans le Compte d'Affectation Spéciale ARMP (CAS ARMP).

9. Remises des offres

Chaque offre, rédigée en langue française ou anglaise et en sept (07) exemplaires dont un (01) original et six (06) copies marqués comme tels, devra être déposée au Secrétariat de la Direction des Opérations Immobilières de la SNI, porte 802, 8^{ème} étage de l'immeuble SNI à Yaoundé, Tél. : 222.22.44.22 ; fax. : 222.23.13.32, e-mail : sni@sni.cm, au plus tard le **22 juin 2020 à 14 heures**, heure locale, et devra porter uniquement la mention :

" APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N°003/AONO/SNI/CIPM/20 POUR L'EXECUTION DES SERVICES DE GARDIENNAGE DES PROPRIETES IMMOBILIERES DE LA SOCIETE NATIONALE D'INVESTISSEMENT (SNI). A N'OUVRIR QU'EN SEANCE DE DEPOUILLEMENT"

10. Delai de Livraison

Le délai d'exécution des prestations objet du présent appel d'offres est de douze (12) mois.

11. Cautionnement Provisoire

Sous peine de rejet, chaque soumissionnaire devra joindre à ses pièces administratives, une caution de soumission d'un montant de **un million cinq cent mille (1 500 000) francs CFA**, ayant un délai de validité de 120 jours à compter de la date limite de remise des offres et délivré par une banque de 1^{er} ordre agréée par le Ministère en charge des finances.

12. Recevabilité des Offres

Sous peine de rejet, les pièces administratives requises devront être impérativement produites en originaux ou en copies certifiées conformes par le service émetteur ou une autorité administrative Préfet, Sous-préfet,...), conformément aux stipulations du Règlement Particulier de l'Appel d'Offres.

Elles devront obligatoirement dater de moins de trois (03) mois précédant la date de dépôt des offres ou avoir été établies postérieurement à la date de signature de l'Avis d'Appel d'Offres.

Toute offre non conforme aux prescriptions du présent avis et du Dossier d'Appel d'Offres sera déclarée irrecevable. Notamment l'absence de la caution de soumission délivrée par une banque de premier ordre agréée par le Ministère chargé des Finances ou le non-respect des modèles des pièces du Dossier d'Appel d'Offres, entraînera le rejet de l'offre.

13. Ouverture des Plis

Les offres seront ouvertes en deux temps.

L'ouverture des enveloppes contenant les pièces administratives et techniques aura lieu le **22 juin 2020 à 15 heures** par la Commission Interne de Passation des Marchés auprès de la SNI dans la Salle 721 du septième étage de l'Immeuble Siège de la SNI.

Seuls les soumissionnaires peuvent assister à cette séance d'ouverture ou s'y faire représenter par une personne dûment mandatée et ayant une bonne connaissance de l'offre.

L'ouverture des offres financières aura lieu au terme de l'analyse technique et ne concernera que les soumissionnaires ayant obtenu la note minimale de 70 points sur 100.

14. Critères d'évaluation

a) Critères éliminatoires

- Absence de caution de soumission
- Dossier administratif incomplet
- Pièces falsifiées ou fausse déclaration
- Note technique inférieure à 70/100
- Absence d'un document officiel signé de l'Autorité compétente attestant de l'agrément du soumissionnaire comme Société de gardiennage exerçant au Cameroun ;
- Présence d'une information financière dans l'offre technique.

b) Critères essentiels

Les critères essentiels d'évaluation des offres seront les suivants :

- **Présentation générale et légale des offres : 15 points**
 - **Méthode de sélection**
 - **Références professionnelles du soumissionnaire : 35 points**
 - **Qualification et expérience des équipes de sélection : 35 points**
- Le soumissionnaire devra répondre à ces critères conformément aux procédures décrites dans le présent DAO

15. Attribution

Le Directeur Général de la SNI attribuera le marché au soumissionnaire dont l'offre, conforme pour l'essentiel aux spécifications techniques du DAO, aura été évaluée la mieux disante.

16. Durée Validité des Offres

Les soumissionnaires restent engagés par leurs offres pendant quatre-vingt-dix (90) jours à compter de la date limite fixée pour la remise des offres.

17. Renseignements Complémentaires

Les renseignements complémentaires d'ordre technique peuvent être obtenus aux heures ouvrables à la Direction des Opérations Immobilières (porte 802, 8^{ème} étage de l'immeuble siège de la SNI à Yaoundé), BP 423 Yaoundé, Tél. : 222.22 44 22, Fax : 222.23 13 32, e-mail : sni@sni.cm.

YAOUNDE le 28 Mai 2020

Le DIRECTEUR GÉNÉRAL

YAOU AISSATOU

COMMUNE DE YAOUNDE VII

AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT EN PROCEDURE D'URGENCE N° 004/AONO/CCAYDE 7/CIPM/2020 DU 29 MAI 2020 POUR LA MAITRISE D'ŒUVRE (CONTRÔLE ET SURVEILLANCE) DES TRAVAUX DE GRAVILLONNAGE DU TRONÇON MIPROMALO – AKOK NDOE DANS LA COMMUNE D'ARRONDISSEMENT DE YAOUNDE 7

FINANCEMENT
BUDGET INVESTISSEMENT PUBLIC (BIP)
IMPUTATION
N°54 27 351 01 641190 2250 821

[Télécharger la pièce d'origine](#)

[Affichage Web](#)

1. Objet

Le présent Appel d'Offres a pour objet la maîtrise d'œuvre (contrôle et surveillance) des travaux de gravillonnage du tronçon MIPROMALO – AKOK NDOE dans la Commune d'arrondissement de Yaoundé 7.

2. Consistance des prestations

Les prestations comprennent le contrôle technique, géotechnique et topographique des travaux, de gravillonnage du tronçon MIPROMALO – AKOK NDOE et assister le maître d'ouvrage aux opérations de réception des travaux.

3. Cout Prévisionnel

pour un montant prévisionnel TTC de francs CFA de 10 000 000 (dix millions) sur la ligne d'imputation n°54 27 351 01 641190 2250 821.

4. Participation et origine

La participation à cet appel d'offres est ouverte aux Bureaux d'Etudes techniques ou groupement de Bureaux d'Etudes de droit Camerounais.

5. Financement

Les prestations objet du présent Appel d'Offres sont financées par le Budget d'Investissement Public du MINHDU - 2020

6. Acquisition du Dossier

Le Dossier d'Appel d'Offres peut être consulté et retiré dès publication du présent avis, à l'Hôtel de Ville de Yaoundé 7, Bureau des marchés publics. Le retrait d'un dossier se fera sur présentation d'une quittance de versement d'une somme non remboursable de 25 000 (vingt cinq mille) francs CFA payable à la Recette Municipale de Yaoundé 7. Lors du retrait du Dossier d'Appel d'Offre, le soumissionnaire devra se faire enregistrer dans les Services de la Passation des Marchés, en indiquant son adresse complète (boîte postale, n° de téléphone, fax, etc).

7. Remises des offres

Chaque offre, rédigée en langue française ou anglaise et en sept (07) exemplaires dont un (01) original et six (06) copies marquées comme tels, devra parvenir sous plis fermés, à l'Hôtel de Ville de Yaoundé 7, Bureau des Marchés Publics, au plus tard le **26 JUIN 2020 à 13 heures**, heure locale. Les offres devront porter la mention :

**« AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL RESTREINT EN PROCEDURE D'URGENCE
N° 004/AONO/CAYDE 7/CIPM/2020 DU 29 MAI 2020**

**POUR LA MAITRISE D'ŒUVRE (CONTRÔLE ET SURVEILLANCE) DES TRAVAUX DE GRAVILLONNAGE DU TRONCON MIPROMALO – AKOK NDOE DANS LA COMMUNE D'ARRONDISSEMENT DE YAOUNDE 7
A N'OUVRIR QU'EN SEANCE DE DEPOUILLEMENT »**

Les offres parvenues après l'heure ou la date indiquées ci-dessus seront irrecevables.

8. Delai de Livraison

Le délai d'exécution des prestations est fixé à **quatre (04)** mois

9. Cautionnement Provisoire

Chaque soumissionnaire devra joindre à ses pièces administratives, un cautionnement provisoire délivré par un établissement bancaire de premier ordre agréé par le Ministère en charge des Finances, d'un montant de **200 000FCFA (deux cent mille)**.

Sous peine de rejet, le cautionnement provisoire devra être impérativement produit en original datant d'au plus 90 jours. Il sera libéré d'office après la publication des résultats d'attribution des lots pour les soumissionnaires n'ayant pas été retenus. Pour le soumissionnaire attributaire du marché, ce cautionnement sera libéré après constitution du cautionnement définitif.

10. Recevabilité des Offres

Sous peine de rejet, les pièces administratives requises devront être impérativement produites en originaux ou en copies certifiées conformes par les services émetteurs, selon le cas et suivant les prescriptions du Règlement Particulier du présent appel d'offres. Elles devront être datées d'au plus trois mois à l'ouverture des plis ou établies postérieurement à la date de publication de l'avis d'appel d'offres.

En cas d'absence ou de non-conformité d'une pièce du Dossier Administratif lors de l'ouverture des plis, un délai de 48 heures est accordé au soumissionnaire concerné pour produire ou remplacer la pièce en question.

Toutefois, l'absence de la caution de soumission à l'ouverture entraîne le rejet de l'Offre.

11. Ouverture des Plis

L'ouverture des offres s'effectuera en deux phases, à savoir : l'ouverture des offres administratives et techniques (1ère phase) et l'ouverture des offres financières (2ème phase).

L'ouverture des pièces administratives et des offres techniques aura lieu le **26 JUIN 2020 à 14 heures**, heure locale dans la salle des actes de la Mairie de Yaoundé 7. Seuls les soumissionnaires ou leurs représentants dûment mandatés et ayant une parfaite connaissance du dossier peuvent assister à cette séance d'ouverture.

Celle des offres financières aura lieu au terme de l'analyse des offres techniques et seuls les soumissionnaires ayant obtenu une note minimale de 70 points sur 100 seront invités à y assister.

12. Critères d'évaluation

Critères éliminatoires

- Absence de la caution de soumission à l'ouverture des offres ;
- Non-conformité après un délai de 48 heures après le dépôt des offres, d'au moins une des pièces du dossier administratif ;
- Offre Technique incomplète ;
- Omission d'un prix unitaire quantifié dans le BPU, le DQE et le sous détail ;
- Offre Financière incomplète ;
- Note technique inférieure à 70 points sur 100.

Critères essentiels

L'évaluation des offres techniques sera faite suivant les trois critères essentiels ci-après définis :

- Personnel d'encadrement **(50 points)**
- Moyens techniques et matériels **(30 points)**
- Références du BET **(10 points)**
- Capacité financière **(10 points)**

Cette évaluation a pour objet de faire ressortir les offres techniques recevables, c'est-à-dire celles dont les notes obtenues seront supérieures ou égales à 70 points.

Les détails de ces critères essentiels sont précisés dans la grille de notation.

13. Attribution

Le soumissionnaire présentant l'offre la mieux-disante, c'est-à-dire celle ayant obtenu la note globale la plus élevée selon la formule de pondération suivante : $Nf = (70 \times Nt + 30 \times Nf) / 100$ sera déclarée attributaire.

14. Durée Validité des Offres

La durée de validité des offres est de quatre-vingt-dix (90) jours à compter de la date limite fixée pour leur remise

15. Renseignements Complémentaires

Les renseignements complémentaires peuvent être obtenus aux heures ouvrables à la Commune d'Arrondissement de Yaoundé VII **Bureau des Marché, B.P. 3453, Téléphone : (237) 696 502 306 / 656 736 384** dès publication du présent avis.

- Additif à l'appel d'offres

Le Maire de la Commune d'arrondissement de Yaoundé 7 se réserve le droit en cas de nécessité, d'apporter toute autre modification ultérieure utile au présent appel d'offres.

N.B. : Pour toute tentative de corruption ou faits de mauvaises pratiques, bien vouloir appeler le numéro vert de la CONAC au 1517.

YAOUNDE le 29 Mai 2020

Le MAIRE

TAMBA Augustin

COMMUNE DE YAOUNDE VII

AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT EN PROCEDURE D'URGENCE N° 005/AONO/CCAYDE 7/CIPM/2020 DU 29 MAI 2020 POUR LA MAITRISE D'ŒUVRE (CONTROLE ET SURVEILLANCE) DES TRAVAUX D'AMENAGEMENT EN PAVES DES VOIES DE MOBILITE ET DE CONNECTIVITE DANS LA LOCALITE D'EKIKIE, COMMUNE D'ARRONDISSEMENT DE YAOUNDE 7, DEPARTEMENT DU MFOUNDI, REGION DU CENTRE

FINANCEMENT
BUDGET INVESTISSEMENT PUBLIC (BIP)
IMPUTATION
N°54 38 497 03 641198 2250 821

[Télécharger la piece d'origine](#)

[Affichage Web](#)

1. Objet

Le présent Appel d'Offres a pour objet la maîtrise d'œuvre (contrôle et surveillance) des travaux d'aménagement en pavés des voies de mobilité et de connectivité dans la localité d'EKIKIE, commune d'arrondissement de Yaoundé 7, département du Mfoundi, région du centre.

2. Consistance des prestations

Les prestations comprennent le contrôle technique, géotechnique et topographique des travaux d'aménagement en pavés des voies de mobilité et de connectivité dans la localité d'EKIKIE, commune d'arrondissement de Yaoundé 7, département du Mfoundi, région du centre.

3. Cout Prévisionnel

pour un montant prévisionnel TTC de francs CFA de 8 600 000 (huit millions six cent mille) sur la ligne d'imputation n°54 38 497 03 641198 2250 821.

4. Participation et origine

La participation à cet appel d'offres est ouverte aux Bureaux d'Etudes techniques ou groupement de Bureaux d'Etudes de droit Camerounais.

5. Financement

Les prestations objet du présent Appel d'Offres sont financées par le Budget d'Investissement Public du MINHDU - 2020

6. Acquisition du Dossier

Le Dossier d'Appel d'Offres peut être consulté et retiré dès publication du présent avis, à l'Hôtel de Ville de Yaoundé 7, Bureau des marchés publics. Le retrait d'un dossier se fera sur présentation d'une quittance de versement d'une somme non remboursable de 25 000 (vingt cinq mille) francs CFA payable à la Recette Municipale de Yaoundé 7. Lors du retrait du Dossier d'Appel d'Offre, le soumissionnaire devra se faire enregistrer dans les Services de la Passation des Marchés, en indiquant son adresse complète (boîte postale, n° de téléphone, fax, etc).

7. Remises des offres

Chaque offre, rédigée en langue française ou anglaise et en sept (07) exemplaires dont un (01) original et six (06) copies marquées comme tels, devra parvenir sous plis fermés, à l'Hôtel de Ville de Yaoundé 7, Bureau des Marchés Publics, au plus tard **le 26 JUIN 2020 à 13 heures**, heure locale. Les offres devront portées la mention :

« AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL RESTREINT EN PROCEDURE D'URGENCE

N° 005/AONO/CAYDE 7/CIPM/2020 DU 29 MAI 2020

POUR LA MAITRISE D'ŒUVRE (CONTROLE ET SURVEILLANCE) DES TRAVAUX D'AMENAGEMENT EN PAVES DES VOIES DE MOBILITE ET DE CONNECTIVITE DANS LA LOCALITE D'EKIKIE, COMMUNE D'ARRONDISSEMENT DE YAOUNDE 7, DEPARTEMENT DU MFOUNDI, REGION DU CENTRE A N'OUVRIR QU'EN SEANCE DE DEPOUILLEMENT »

Les offres parvenues après l'heure ou la date indiquées ci-dessus seront irrecevables.

8. Delai de Livraison

Le délai d'exécution des prestations est fixé à **quatre (04) mois**

9. Cautionnement Provisoire

Chaque soumissionnaire devra joindre à ses pièces administratives, un cautionnement provisoire délivré par un établissement bancaire de premier ordre agréé par le Ministère en charge des Finances, d'un montant de **160 000FCFA (cent soixante mille)**.

Sous peine de rejet, le cautionnement provisoire devra être impérativement produit en original datant d'au plus 90 jours. Il sera libéré d'office après la publication des résultats d'attribution des lots pour les soumissionnaires n'ayant pas été retenus. Pour le soumissionnaire attributaire du marché, ce cautionnement sera libéré après constitution du cautionnement définitif.

10. Recevabilité des Offres

Sous peine de rejet, les pièces administratives requises devront être impérativement produites en originaux ou en copies certifiées conformes par les services émetteurs, selon le cas et suivant les prescriptions du Règlement Particulier du présent appel d'offres. Elles devront être datées d'au plus trois mois à l'ouverture des plis ou établies postérieurement à la date de publication de l'avis d'appel d'offres.

En cas d'absence ou de non-conformité d'une pièce du Dossier Administratif lors de l'ouverture des plis, un délai de 48 heures est accordé au soumissionnaire concerné pour produire ou remplacer la pièce en question.

Toutefois, l'absence de la caution de soumission à l'ouverture entraîne le rejet de l'Offre.

11. Ouverture des Plis

L'ouverture des offres s'effectuera en deux phases, à savoir : l'ouverture des offres administratives et techniques (1ère phase) et l'ouverture des offres financières (2ème phase).

L'ouverture des pièces administratives et des offres techniques aura lieu le **26 JUIN 2020 à 14 heures**, heure locale dans la salle des actes de la Mairie de Yaoundé 7. Seuls les soumissionnaires ou leurs représentants dûment mandatés et ayant une parfaite connaissance du dossier peuvent assister à cette séance d'ouverture.

Celle des offres financières aura lieu au terme de l'analyse des offres techniques et seuls les soumissionnaires ayant obtenu une note minimale de 70 points sur 100 seront invités à y assister.

12. Critères d'évaluation

Critères éliminatoires

- Absence de la caution de soumission à l'ouverture des offres ;
- Non-conformité après un délai de 48 heures après le dépôt des offres, d'au moins une des pièces du dossier administratif ;
- Offre Technique incomplète ;
- Omission d'un prix unitaire quantifié dans le BPU, le DQE et le sous détail ;
- Offre Financière incomplète ;
- Note technique inférieure à 70 points sur 100.

Critères essentiels

L'évaluation des offres techniques sera faite suivant les trois critères essentiels ci-après définis :

- Personnel d'encadrement **(50 points)**
- Moyens techniques et matériels **(30 points)**
- Références du BET **(10 points)**
- Capacité financière **(10 points)**

Cette évaluation a pour objet de faire ressortir les offres techniques recevables, c'est-à-dire celles dont les notes obtenues seront supérieures ou égales à 70 points.

Les détails de ces critères essentiels sont précisés dans la grille de notation.

13. Attribution

Le soumissionnaire présentant l'offre la mieux-disante, c'est-à-dire celle ayant obtenu la note globale la plus élevée selon la formule de pondération suivante : $Nf = (70 \times Nt + 30 \times Nf) / 100$ sera déclarée attributaire.

14. Durée Validité des Offres

Les soumissionnaires restent tenus par leurs offres pendant une durée de 60 jours à compter de la date limite fixée pour la remise des offres.

15. Renseignements Complémentaires

Les renseignements complémentaires peuvent être obtenus aux heures ouvrables à la Commune d'Arrondissement de Yaoundé VII **Bureau des Marché, B.P. 3453, Téléphone : (237) 696 502 306 / 656 736 384** dès publication du présent avis.

- Additif à l'appel d'offres

Le Maire de la Commune d'arrondissement de Yaoundé 7 se réserve le droit en cas de nécessité, d'apporter toute autre modification ultérieure utile au présent appel d'offres.

N.B. : Pour toute tentative de corruption ou faits de mauvaises pratiques, bien vouloir appeler le numéro vert de la CONAC au 1517.

YAOUNDE le 29 Mai 2020

Le MAIRE

TAMBA Augustin

COMMUNE DE BIBEY

**AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N°005/AONO/MINDDEVEL/RCE/DHS/C-BY/SG/CIPM/2020
DU 27 MAI 2020, POUR LES TRAVAUX DE CONSTRUCTION D'UNE CASE COMMUNAUTAIRE DANS LA
LOCALITE DE METEP, DANS LA COMMUNE DE BIBEY, DEPARTEMENT DE LE HAUTE SANAGA.
(PROCEDURE D'URGENCE)**

FINANCEMENT
BUDGET INVESTISSEMENT PUBLIC (BIP)

[Télécharger la piece d'origine](#)

[Affichage Web](#)

1. Objet

Dans le cadre de l'exécution des projets d'investissements publics pour le compte de l'Exercice Budgétaire 2020, **le Maire de la Commune de BIBEY**, Autorité Contractante, lance un Appel d'Offres National Ouvert, comprenant **un lot unique**, pour l'exécution des **travaux de construction d'une case communautaire dans la localité de METEP** dans la Commune de BIBEY, Département de la Haute Sanaga.

2. Consistance des prestations

Les travaux comprennent les tâches suivantes dont la liste n'est pas exhaustive :

- Les travaux préparatoires ;
- Les terrassements ;
- Les fondations ;
- Les maçonneries en élévation ;
- La charpente et couverture ;
- Les menuiseries ;
- L'électricité ;
- La peinture ;
- Les VRD ;
- Etc.

3. Allotissement

Le dossier est constitué d'un lot unique

4. Participation et origine

La participation au présent Appel d'Offres est ouverte à égalité de conditions aux sociétés, Entreprises ou Groupement d'Entreprises, de droit camerounais, exerçant dans le domaine des Bâtiments et Travaux Publics.

Par le présent Avis d'Appel d'Offres, les entreprises intéressées sont invitées à fournir dans leurs offres, les informations authentiques qui permettront de retenir celle (s) pouvant réaliser les prestations après une évaluation approfondie et objective de son dossier.

5. Financement

Les travaux objet du présent Appel d'Offres sont financés par le Budget d'Investissement Public du Ministère de l'Education de Base, **Exercice 2020**, suivant le tableau ci-après :

N° LOT	DESIGNATION DES TRAVAUX	MONTANT (F CFA)
1	d'une case communautaire dans la localité de METEP	

30 000 000

6. Consultation du Dossier

Le dossier d'Appel d'Offres peut être consulté aux heures ouvrables à la **Mairie de Bibey**, Service de la Passation des Marchés, téléphone 655290654/ 673 06 06 10, dès publication du présent avis.

7. Acquisition du Dossier

Le Dossier d'Appel d'Offres peut être obtenu aux heures ouvrables à la **Mairie de Bibey**, Service de la Passation des Marchés, dès publication du présent avis, contre présentation de l'original de la quittance de versement de la somme non remboursable de **quatre-vingt MILLE (80 000) F CFA** représentant les frais d'acquisition du dossier, payable à la **Recette Municipale de BIBEY**.

- Présentation des offres :

Les documents constituant l'offre sont répartis en trois volumes ci-après contenus dans une enveloppe fermée et scellée dont :

- Ø L'enveloppe A contenant les pièces administratives (Volume 1) ;
- Ø L'enveloppe B contenant l'offre technique (Volume 2) ;
- Ø L'enveloppe C contenant l'offre financière (Volume 3).

Les offres ainsi présentées seront placées sous simple enveloppe, fermée et scellée portant uniquement la mention de l'Appel d'Offres en cause. Les différentes pièces de chaque offre seront numérotées dans l'ordre du DAO et séparées par des intercalaires de même couleur.

8. Remises des offres

Chaque offre rédigée en français ou en anglais en **sept (07) exemplaires dont un (01) original et six (06) copies marqués comme** tels, conformément au Dossier d'Appel d'Offres, devra être déposée contre récépissé sous plis fermé, auprès de la **Mairie de Bibey** (Service de la Passation des Marchés) au plus tard **le 26 JUIN 2020 à 11 Heures** et devra porter la mention :

AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N°005/AONO/C-BY/SG/CIPM/2020 DU 27 MAI 2020, POUR LES TRAVAUX DE CONSTRUCTION D'UNE CASE COMMUNAUTAIRE DANS LA LOCALITE DE METEP, DANS LA COMMUNE DE BIBEY, DEPARTEMENT DE LA HAUTE SANAGA.

« A N'OUVRIR QU'EN SEANCE DE DEPOUILLEMENT »

9. Delai de Livraison

Le délai maximum d'exécution prévu par le Maître d'Ouvrage pour la réalisation de ces travaux est de **Trois (03) mois**.

10. Recevabilité des Offres

Chaque Soumissionnaire devra joindre à ses pièces administratives une caution de soumission établie par une banque de premier ordre agréée par le Ministère chargé des Finances et dont la liste figure dans la pièce 11 du DAO d'un montant : **Huit CENT MILLE (800.000) Francs CFA** et valable pendant trente (30) jours au-delà de la date originale de validité des offres.

Sous peine de rejet, les autres pièces administratives requises devront **être impérativement produites en originaux ou en photocopies certifiées conformes par le service émetteur**, ou **une autorité administrative (Préfet, Sous-préfet...)** conformément aux stipulations du Règlement Particulier de l'Appel d'Offres.

Elles devront obligatoirement être datées de moins de trois (03) mois précédant la date de dépôt des offres ou avoir été établies postérieurement à la date de signature de l'Avis d'Appel d'offres.

Toute offre non conforme aux prescriptions du présent Avis et du Dossier d'Appel d'Offres sera déclarée irrecevable. **Notamment l'absence de la caution de soumission délivrée par une banque de premier ordre agréée par le Ministère chargé des Finances** ou le non-respect des modèles des pièces du Dossier d'Appel d'Offres, entraînera le rejet de l'Offre.

11. Ouverture des Plis

L'ouverture des plis se fera en **(01) temps**. L'ouverture des pièces administratives et des offres financières aura lieu **le 26 JUIN 2020 à 12 heures précises** par la Commission Interne de Passation des Marchés auprès de la commune de BIBEY (**CIPM**), située au sein de ladite Commune.

Seuls les soumissionnaires peuvent assister à cette séance d'ouverture ou s'y faire représenter par une personne de leur choix **dûment mandatée**.

12. Critères d'évaluation

- Pièces administratives

- a) Dossier incomplet ou pièces non conformes, **sous réserve des dispositions du point I.1 de la Circulaire N°002/CAB/PM du 31 Janvier 2011 relative à l'amélioration de la performance du système des marchés publics ;**
- b) Pièce falsifiée (**la CRPM et l'Autorité Contractante se réservent le droit de procéder à l'authentification de tout document présentant un caractère douteux**).
- c) absence de la caution de soumission

- Offre technique

- a) Fausse déclaration, documents falsifiés ou scannés ;
- b) Non existence dans l'offre technique de la rubrique « organisation, méthodologie et planning » ;
- c) Non satisfaction, au moins, de **70%** des critères essentiels ;

Offre financière

- a) Offre financière incomplète ;
- b) Omission dans l'offre financière d'un prix unitaire quantifié ;
- c) Absence d'un sous-détail de prix.

Critères essentiels

L'évaluation des offres techniques sera faite sur la base de **11 critères essentiels** ci-dessous :

- a) Le personnel d'encadrement de l'entreprise sur **06 critères** ;
- b) Le matériel de chantier à mobiliser sur **03 critères** ;
- c) La méthodologie d'exécution sur **01 critère** ;
- d) LA référence de l'entreprise sur **01 critère**.

13. Attribution

Le Maire de la Commune de BIBEY, Autorité Contractante, attribuera le marché au soumissionnaire dont l'offre, qualifiée techniquement, aura été évaluée la moins-disante après vérifications de ses prix et jugée substantiellement conforme au Dossier d'Appel d'Offres.

14. Durée Validité des Offres

Les Soumissionnaires restent engagés par leur offre pendant **Quatre-vingt-dix (90)** jours à partir de la date limite fixée pour la remise des offres.

15. Renseignements Complémentaires

Les renseignements complémentaires peuvent être obtenus **aux** heures ouvrables à la **Commune de BIBEY** (Service de la Passation des Marchés).

Toute tentative de corruption avérée ou faits de mauvaises pratiques devra être signalée par écrit et messagerie téléphonique au Ministre Délégué à la Présidence de la République chargé des Marchés Publics avec copies au Président de la Commission Nationale Anti-Corruption (CONAC) et au Délégué Régional des Marchés Publics du Centre aux numéros suivants : 673 20 57 25 et 699 37 04 48.

YAOUNDE le 27 Mai 2020

Le MAIRE

SAVOM Martin

PRÉFECTURE DU MBAM ET KIM

AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N°001/AONO/J11/SAEF/CDPM-MK/2020 DU 28 MAI 2020 EN PROCEDURE D'URGENCE POUR LES TRAVAUX DE CONSTRUCTION DE LA DELEGATION DEPARTEMENTALE DES AFFAIRES SOCIALES DU MBAM ET KIM A NTUI, DANS LE DEPARTEMENT DU MBAM ET KIM (PHASE I) MAÎTRE D'OUVRAGE: DÉLÉGUÉ DÉPARTEMENTAL DES AFFAIRES SOCIALES DU MBAM ET KIM

FINANCEMENT
BUDGET INVESTISSEMENT PUBLIC (BIP)
IMPUTATION
570 05 451120 2220

[Télécharger la piece d'origine](#)

[Affichage Web](#)

1. Objet

Le Préfet du Département du Mbam et Kim, Autorité Contractante, lance pour le compte du Ministère des Affaires Sociales, un Appel d'Offres National Ouvert en procédure d'urgence pour les Travaux de Construction de la Délégation Départementale des Affaires Sociales du Mbam et Kim à Ntui (Phase I), dans le Département du Mbam et Kim, Région du Centre.

2. Consistance des prestations

Les prestations comprennent les opérations suivantes :

- Les travaux préparatoires ;
- Les terrassements ;
- Les fondations ;
- Les maçonneries - élévations ;
- La charpente – couverture.
- L'électricité.

3. Cout Prévisionnel

Le coût prévisionnel de l'opération est de 25 000 000 (Vingt-cinq millions) de francs.

4. Allotissement

Les travaux font l'objet d'un lot unique.

5. Participation et origine

La participation au présent Appel d'Offres est ouverte à égalité de conditions à toutes les entreprises des travaux publics de droit camerounais installées au Cameroun et spécialisées dans l'exécution des travaux de bâtiments et travaux publics.

Par le présent Avis d'Appel d'Offres, les entreprises intéressées sont invitées à fournir dans leurs offres, les informations **authentiques** qui permettront de retenir celle (s) pouvant réaliser les prestations après une évaluation approfondie et objective de son dossier.

6. Financement

Les travaux, objet du présent Appel d'Offres sont financés par le Budget du Ministère des Affaires Sociales suivant Imputation 570 05 451120 2220

7. Acquisition du Dossier

Le Dossier d'Appel d'Offres peut être consulté et obtenu auprès de l'Autorité Contractante (Préfecture de Ntui – Service des Affaires Economiques et Financières) sur présentation d'une quittance de versement d'une somme non remboursable de vingt-cinq mille (25.000) francs CFA au Trésor Public (Recette des Finances de Ntui).

Présentation des offres :

Les documents constituant l'offre sont répartis en trois volumes ci -après contenus dans une enveloppe fermée et scellée dont :

- L'enveloppe A contenant les pièces administratives (Volume 1) ;
- L'enveloppe B contenant l'offre technique (Volume 2) ;
- L'enveloppe C contenant l'offre financière (Volume 3).

Les offres ainsi présentées seront placées sous simple enveloppe, fermée et scellée portant uniquement la mention de l'Appel d'Offres en cause. Les différentes pièces de chaque offre seront numérotées dans l'ordre du DAO et séparées par des intercalaires de même couleur.

8. Remises des offres

Chaque offre, rédigée en français ou en anglais et en sept (7) exemplaires dont un (01) original et six (06) copies marquées comme tels devra parvenir dans les Services de l'Autorité Contractante (Préfecture de Ntui – Service des Affaires Economiques et Financières) à Ntui au plus tard le **23 Juin 2020 à 14 heures** précises et devra porter la mention :

« APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N°001/AONO/J11/SAEF/CDPM-MK/2020 DU 28 MAI 2020 EN PROCEDURE D'URGENCE POUR LES TRAVAUX DE CONSTRUCTION DE LA DELEGATION DEPARTEMENTALE DES AFFAIRES SOCIALES DU MBAM ET KIM A NTUI, DANS LE DEPARTEMENT DU MBAM ET KIM (PHASE I)»

« A N'OUVRIR QU'EN SEANCE DE DEPOUILLEMENT »

9. Delai de Livraison

Le délai maximum d'exécution prévu par le Maître d'Ouvrage Délégué pour la réalisation des travaux est de **quatre (04) mois calendaires**. Ce délai comprend les périodes des pluies, toutes les intempéries et sujétions diverses et court à compter de la date de notification de l'Ordre de Service de commencer les travaux.

10. Cautionnement Provisoire

Les offres devront être accompagnées d'un cautionnement provisoire (garantie bancaire de soumission) établi, selon le modèle indiqué dans le Dossier d'Appel d'Offres, par un établissement bancaire ou une compagnie d'assurance agréée par le ministère des Finances et d'un montant égal à **cinq cent mille (500 000) francs CFA**.

L'absence du cautionnement provisoire ou sa non-conformité au modèle joint dans le Dossier d'Appel d'Offres entraîne à l'ouverture, le rejet systématique de l'offre.

Le cautionnement provisoire sera libéré d'office au plus tard trente (30) jours après l'expiration de la validité des offres pour les soumissionnaires n'ayant pas été retenus. Dans le cas où le soumissionnaire est attributaire de la lettre commande, le cautionnement provisoire sera libéré après constitution du cautionnement définitif.

11. Recevabilité des Offres

Sous peine de rejet, les pièces du dossier administratif requises doivent être produites en originale ou en copies certifiées conformes par le service émetteur ou une autorité administrative (Préfet, Sous-préfet, ...) conformément aux stipulations du Règlement Particulier de l'Appel d'Offres.

Elles doivent être datées de moins de trois (03) mois précédant la date originale de dépôt des offres ou avoir été établies postérieurement à la date de signature de l'Avis d'Appel d'Offres.

Toute offre incomplète conformément aux prescriptions du Dossier d'Appel d'Offres sera déclarée irrecevable. Notamment l'absence de la caution de soumission délivrée par une banque de premier ordre agréée par le Ministère en charge des finances.

12. Ouverture des Plis

La Commission Départementale de Passation des Marchés Publics procédera à l'ouverture des plis en un temps et en présence des représentants des soumissionnaires qui souhaitent y assister, le **23 Juin 2020 à 15 heures** précises dans la salle de conférences de la préfecture de Ntui. Les représentants des soumissionnaires qui sont présents signeront une feuille attestant leur présence.

13. Critères d'évaluation

L'évaluation des offres se fera en **trois (03) étapes** :

- **1^{ère} étape** : Vérification de la conformité du dossier administratif de chaque soumissionnaire.
- **2^e étape** : Evaluation technique des offres administrativement conformes.
- **3^e étape** : Vérification des offres financières des entreprises dont les offres ont été reconnues techniquement qualifiées et administrativement conformes.

Les critères d'évaluation des offres sont les suivants :

- Critères éliminatoires Pièces administratives

- a) Dossier incomplet ou pièces non conformes, **sous réserve des dispositions du point I.1 de la Circulaire N°002/CAB/PM du 31 Janvier 2011 relative à l'amélioration de la performance du système des marchés publics** ;
- b) Pièce falsifiée (la Commission Départementale de Passation des Marchés et l'Autorité Contractante se réservent le droit de procéder à l'authentification de tout document présentant un caractère douteux).
- c) Absence d'un cautionnement provisoire ou sa non-conformité.
- d) Absence d'une capacité financière au montant demandé.

Offre technique

- a) Fausse déclaration, documents falsifiés ou scannés ;
- b) Absence dans l'offre technique de la rubrique « méthodologie d'exécution du projet » ;
- c) Non satisfaction, au moins, à **80%** des critères essentiels.

Offre financière

- a) Offre financière incomplète ;
- b) Modification d'une quantité du devis ;
- c) Omission dans l'offre financière d'un prix unitaire quantifié ;
- d) Absence d'un sous-détail de prix.

Critères essentiels

L'évaluation des offres techniques sera faite sur la base de **27 critères essentiels** ci-dessous :

- a) Connaissance du site sur **03 critères** ;
- b) Le personnel d'encadrement de l'entreprise sur **9 critères** ;
- c) Les références techniques et capacité financière sur **04 critères** ;
- d) Les moyens techniques et matériels sur **03 critères** ;
- e) La méthodologie d'exécution sur **08 critères**.

14. Attribution

Le Préfet du Département du Mbam et Kim, Autorité Contractante attribuera le marché au soumissionnaire dont l'offre, qualifiée techniquement, aura été évaluée **la moins-disante** après vérifications de ses prix et jugée substantiellement conforme au Dossier d'Appel d'Offres.

15. Durée Validité des Offres

Les soumissionnaires restent engagés par leurs offres pendant une période de **quatre-vingt-dix (90) jours** à compter de la date limite fixée pour la remise des offres.

16. Renseignements Complémentaires

Les renseignements complémentaires peuvent être obtenus tous les jours aux heures ouvrables auprès de la Préfecture de Ntui – Service des Affaires Economiques et Financières.

YAOUNDE le 28 Mai 2020

Le PRÉFET

GALIM NGONG IRENÉE

FONDS SPÉCIAL D'EQUIPEMENT ET D'INTERVENTION INTERCOMMUNALE

**AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL RESTREINT, EN PROCEDURE D'URGENCE N° 020
/AONR/FEICOM/CIPM/2020 DU 29 MAI 2020 POUR LE RECRUTEMENT D'UN CABINET EN VUE DE L'AUDIT
DES COMPTES DU FEICOM, AU TITRE DES EXERCICES 2019, 2020 ET 2021.**

FINANCEMENT
FONDS SPÉCIAL D'EQUIPEMENT ET D'INTERVENTION INTERCOMMUNALE (FEICOM)
IMPUTATION
61-20-50

[Télécharger la piece d'origine](#)

[Affichage Web](#)

1. Objet

Le Directeur Général du Fonds Spécial d'Equipeement et d'Intervention Intercommunale (FEICOM), lance en procédure d'urgence, pour le compte des exercices budgétaires 2020, 2021 et 2022, un Appel d'Offres National restreint pour le recrutement d'un cabinet d'expertise comptable aux fins de l'audit comptable et financier des comptes administratifs, de gestion et gestion matières du FEICOM au titre des exercices 2019, 2020 et 2021. Cet audit devra permettre d'exprimer une opinion professionnelle, indépendante sur la situation financière et permettre d'aboutir à la certification des comptes du FEICOM.

2. Consistance des prestations

La présente mission est contractuelle, et a pour objectif de procéder à l'audit comptable et financier des comptes du FEICOM des exercices 2019, 2020 et 2021 du FEICOM. Cette mission permettra sur la base des référentiels et normes en vigueur, d'apprécier le niveau de conformité de la gestion budgétaire, comptable et patrimoniale, la mise en œuvre des procédures de comptabilisation, la tenue des comptes à l'effet de s'assurer de la capacité de l'organisme à avoir une comptabilité fiable à sauvegarder ses actifs. Cette mission permettra in fine, de formuler une opinion sur la sincérité, la régularité et la conformité des états financiers des exercices 2019, 2020 et 2021 et de juger de l'aptitude desdits comptes à refléter une image fidèle de la gestion comptable et financière de l'organisme. A cet effet, il est prévu que la prestation se déroule en deux étapes :

Etape 1 : Elle consiste en la rédaction d'un rapport diagnostic sur le dispositif interne notamment, avec des orientations et des recommandations d'amélioration pour s'assurer de la maîtrise du fonctionnement de l'organisme et de la sauvegarde des actifs.

Etape 2 : Le cabinet devra :

- « Juger » en professionnel si les options choisies par le FEICOM dans sa gestion comptable, budgétaire et financière d'une part, et dans son dispositif de contrôle interne d'autre part, respectent la loi et les normes tant nationales que communautaires.
- Vérifier les valeurs et les documents comptables de l'organisme et contrôler la conformité de sa comptabilité aux règles en vigueur dans les Etablissements Publics ;
- Vérifier l'adéquation et l'efficacité du système comptable et du système de contrôle interne dans son ensemble avec son référentiel et les normes en vigueur ;
- Analyser les documents qui concourent à la tenue de la comptabilité budgétaire ;
- Contrôler les enregistrements comptables et les traitements comptables subséquents ;
- Contrôler les logiciels utilisés et leurs fonctionnalités ;
- Vérifier la concordance entre le compte administratif de l'ordonnateur et le compte de gestion en chiffres et sur pièces du Comptable ;
- Vérifier la conformité des imputations budgétaires, faire le rapprochement avec les comptes bancaires utilisés et leur affectation ;
- Vérifier la sincérité et la concordance de comptes annuels (compte administratif et compte de gestion et le compte de gestion matières).
- Dresser une cartographie des risques financiers susceptibles d'affecter l'entreprise ;
- Rédiger un rapport général à la fin de chaque exercice qui relate l'accomplissement de sa mission et formule son opinion sur les comptes annuels et fait une synthèse sur la régularité, la sincérité et la conformité de la comptabilité.

3. Cout Prévisionnel

Le coût prévisionnel global de la présente prestation est de cinquante millions (50 000 000) francs CFA TTC.

4. Participation et origine

La participation au présent Appel d'Offres National Restreint est réservée, à égalité de conditions, aux cabinets d'expertise comptable inscrits à l'Ordre National des Experts Comptables du Cameroun (ONECCA), ayant été retenus dans le cadre de l'Avis de Sollicitation à Manifestation d'Intérêt N°03/ASMI/FEICOM/DG/2020 du 19 mars 2020 pour la pré-qualification des bureaux comptables en vue de l'audit des comptes des exercices 2019,2020 et 2021.

Cabinets	Adresse
Auditec-Foirier	BP. 12314 Douala Cameroun 1215 Bonapriso au lieudit Hydrocarbures
Cabinet C.A.E.A.C	BP. 3223 Douala Cameroun 1284, rue Pau Akwa,
Cabinet Deloitte	BP. 5393 Douala 8ème étage, Tour CNPS, 1043 rue de l'hôpital – Bonanjo Cameroun
Cabinet FIDACO	BP. 4971 Yaoundé Avenue Germaine Essos, immeuble crédit du Sahel
Cabinet Mazars Cameroun	BP 3791 Douala – Akwa au lieu-dit immeuble ancien AMACAM
Cabinet Okalla Ahanda & Associés	BP 12 628 Douala 691. Angle des rues Boué de Lapeyre et Prince de Galles, Akwa
CLS Audit Conseil	B.P. 5269 Douala
Newko	BP 1230 Douala

5. Financement

Les prestations objet du présent Appel d'Offres sont financées par le budget du Fonds Spécial d'Equipement et d'Intervention Intercommunale (FEICOM), Exercices 2020 et suivants. Imputations budgétaires : 61-20-50, Honoraires versés;

6. Consultation du Dossier

Le Dossier d'Appel d'Offres peut être consulté aux heures ouvrables, à la Direction de la Mobilisation des Ressources Financières, de la Comptabilité et du Patrimoine (Service des Marchés et Approvisionnements), sise au siège du FEICOM à Yaoundé (Mimboman), BP 718 Yaoundé, FEICOM 381, Rue 4.565, Mimboman YDE 4^{ème}, Téléphone 222 23 51 64; poste 217 ; porte 11 ; Fax 22 23 17 59, dès publication du présent avis.

7. Acquisition du Dossier

Le Dossier d'Appel d'Offres peut être consulté et retiré à la Direction de la Mobilisation des Ressources Financières, de la Comptabilité et du Patrimoine (Service des Marchés et Approvisionnements), sise au siège du FEICOM à Yaoundé (Mimboman), BP 718 Yaoundé, FEICOM, Rue 4.565, Mimboman YDE 4^{ème}, Téléphone 222 23 51 64; poste 217 ; porte 11 ; Fax 22 23 17 59, dès publication du présent avis, sur présentation d'une quittance attestant le versement de la somme de soixante-dix mille (70.000) francs CFA dans le Compte Spécial CAS – ARMP ouvert dans les Agences BICEC.

8. Remises des offres

Chaque offre rédigée en français ou en anglais en sept (07) exemplaires dont un (01) original et six (06) copies, devra parvenir sous pli fermé à la Direction de la Mobilisation des Ressources Financières, de la Comptabilité et du Patrimoine du FEICOM (Service des Marchés et Approvisionnements), sise à Mimboman, BP 718 Yaoundé, FEICOM, Rue 4.565, Mimboman YDE 4^{ème}, Téléphone 222 23 51 64; poste 217 ; porte 11 ; Fax 22 23 17 59 au plus tard le **22 JUIN 2020** à 14 heures précises et devra porter la mention suivante :

AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL RESTREINT, EN PROCEDURE D'URGENCE N° 020 /AONR/FEICOM/CIPM/2020 DU 29 MAI 2020

POUR LE RECRUTEMENT D'UN CABINET EN VUE DE L'AUDIT DES COMPTES DU FEICOM, AU TITRE DES EXERCICES 2019-2020-2021.

"A n'ouvrir qu'en séance de dépouillement"

9. Delai de Livraison

Le délai prévu par le Maître d'Ouvrage pour l'exécution des prestations objet du présent Appel d'Offres est de trente-six (36) mois à compter de la date de notification de l'ordre de service. Il est reparti ainsi qu'il suit : une tranche ferme de douze (12) mois et deux tranches conditionnelles de douze (12) mois chacune.

10. Cautionnement Provisoire

Chaque soumissionnaire doit joindre à ses pièces administratives, une caution de soumission d'un montant d'un **million (1 000 000) francs CFA**, établie par une banque de premier ordre ou une compagnie d'assurance agréée par le Ministre des finances et dont la liste figure dans la pièce 11 du DAO, valable pendant trente (30) jours au-delà de la date limite de validité des offres, acquittée à la main par le banquier émetteur. L'absence de la caution de soumission entraînera le rejet immédiat de l'offre.

11. Recevabilité des Offres

Les autres pièces administratives requises doivent être impérativement produites en originaux ou en copies certifiées conformes par l'autorité compétente, conformément aux stipulations du Règlement Particulier de l'Appel d'Offres. Elles devront obligatoirement dater de moins de trois (03) mois ou avoir été établies postérieurement à la date de signature de l'Avis d'Appel d'Offres.

Toute offre non conforme aux prescriptions du présent Avis et du Dossier d'Appel d'Offres sera déclarée irrecevable, notamment l'absence du cautionnement de soumission délivrée par un établissement financier agréé par le Ministre des Finances ou le non-respect des modèles des pièces du Dossier d'Appel d'Offres, entraînera le rejet pur et simple de l'offre sans aucun recours.

Les offres parvenues après les date et heure limites de dépôt ne seront pas recevables.

12. Ouverture des Plis

L'ouverture des offres administratives, des offres techniques et financières par la Commission Interne de Passation des Marchés du FEICOM qui se fera en deux temps. Elle aura lieu le **22 JUIN 2020** à 15 heures précises dans la salle de réunions de la Direction de la Mobilisation des Ressources Financières, de la Comptabilité et du Patrimoine du FEICOM.

Seuls les soumissionnaires peuvent assister à cette séance d'ouverture ou s'y faire représenter par une personne de leur choix dûment mandatée et ayant une parfaite connaissance du dossier.

L'ouverture des offres financières se fera dans la salle de réunions de la Direction de la Mobilisation des Ressources Financières, de la Comptabilité et du Patrimoine du FEICOM à une date ultérieure.

13. Critères d'évaluation

Critères éliminatoires

1. Dossier administratif resté incomplet 48 heures après ouverture des plis;
2. Fausses déclarations ou pièces falsifiées ;
3. Absence de caution de soumission ;
4. Offre technique non-conforme aux TDR ;
5. Absence de TDR et CCAP paraphés et signés à la dernière page ;
6. Absence d'attestation d'inscription au tableau de l'ONECCA ;
7. Présence d'informations financières dans l'offre technique ;
8. Offre Technique inférieure à 80% ;
9. Absence d'au moins deux (02) références en audit de comptes d'un Etablissement Public.

Critères essentiels

1. Présentation générale de l'offre ;
2. Compréhension de la mission ;
3. Observations et suggestions sur les TDR ;
4. Méthodologie d'exécution des prestations ;
5. Qualification et compétences du personnel clé pour la mission ;
6. Expérience du Cabinet dans les missions similaires ;
7. Moyens logistiques.

Les offres techniques seront évaluées sur cent (100) points sur la base des critères et sous critères définis dans le Règlement Particulier de l'Appel d'Offres (RPAO).

La grille d'évaluation détaillée (critères et sous-critères) pour chaque lot, est insérée au Dossier d'Appel d'Offres. Toute soumission n'ayant pas obtenu au moins 80 points sur 100 ne verra pas son offre financière examinée.

14. Attribution

L'autorité contractante attribuera le marché au soumissionnaire présentant l'offre évaluée la mieux disante et remplissant les capacités financières, techniques et administratives requises résultant des critères dits essentiels et ceux éliminatoires.

15. Durée Validité des Offres

Les soumissionnaires restent engagés par leur offre pendant quatre-vingt-dix (90) jours à partir de la date limite fixée pour la remise des offres.

16. Renseignements Complémentaires

Les renseignements complémentaires d'ordre technique peuvent être obtenus aux heures ouvrables auprès de la Direction de la Mobilisation des Ressources Financières, de la Comptabilité et du Patrimoine (Service des Marchés et Approvisionnements) du FEICOM :

Tél : (237) 22 23 51 64, Poste 217 ; porte 11

BP : 718 YAOUNDE, Rue 4565, Mimboman YDE 4ème

Fax : (237) 22 23 17 59

NB : « pour tout acte de corruption, bien vouloir appeler ou envoyer un SMS à la CONAC au numéro suivant : 1517 »

Fait à Yaoundé le 29 mai 2020

YAOUNDE le 29 Mai 2020

Le DIRECTEUR GÉNÉRAL

AKOA Philippe Camille

MISSION DE DÉVELOPPEMENT INTÉGRÉ DES MONTS MANDARA

**ADDITIF SUR L'AVIS DE CONSULTATION POUR LA DEMANDE DE COTATION N°
01/ACDC/MIDIMA/CIPM-AG/2020 DU 02 MAI 2020 EN PROCEDURE URGENCE POUR LA FOURNITURE
D'UN APPAREIL DE GEOPHYSIQUE COMPLET DE DETECTEUR GEOELECTRIQUE D'EAU (GEOSSEEKER
PRO) A LA MISSION DE DÉVELOPPEMENT INTÉGRÉ DES MONTS MANDARA (MIDIMA) A MAROUA**

[Télécharger la piece d'origine](#)[Affichage Web](#)

1 Remises des offres

Au lieu de ...

Chaque offre, rédigée en Français ou en Anglais, en sept (07) exemplaires dont un (01) original et six (06) copies lisibles marquées comme telles, conformes aux prescriptions de l'avis, devra être déposée contre récépissé ou recommandée avec accusé de réception sous pli fermé, au secrétariat de la Direction Générale de la MIDIMA à Maroua (**B.P. : 246 Tél. : 222 293 047**) au plus tard le **22 mai 2020 à 10 heures précises**, heure locale après parution dans le JDM/ARMP de l'Avis de Consultation pour la Demande de Cotation (DC) dans le Journal des Marchés de l'ARMP (JDM/ARMP), et devra porter la mention :

« AVIS DE CONSULTATION POUR LA DEMANDE DE COTATION

N° 01/ACDC/MIDIMA/CIPM-AG/2020 DU 02 MAI 2020

EN PROCEDURE URGENCE

**POUR LA FOURNITURE D'UN APPAREIL DE GEOPHYSIQUE COMPLET DE DETECTEUR GEOELECTRIQUE
D'EAU (GEOSSEEKER PRO) A LA MISSION DE DÉVELOPPEMENT INTÉGRÉ DES MONTS MANDARA
(MIDIMA) A MAROUA,**

DEPARTEMENT DU DIAMARE, REGION DE L'EXTRÊME-NORD

Financement : Budget Opérationnel (BIP) de la MIDIMA, Exercice 2020, Imputation : Action 4, Ligne : 222201

A N'OUVRIR QU'EN SEANCE DE DEPOUILLEMENT »

Les offres parvenues après la date et l'heure limites de dépôt des offres ne seront pas reçues.

1 Remises des offres

Lire plutot

Chaque offre, rédigée en Français ou en Anglais, en sept (07) exemplaires dont un (01) original et six (06) copies lisibles marquées comme telles, conformes aux prescriptions de l'avis, devra être déposée contre récépissé ou recommandée avec accusé de réception sous pli fermé, au secrétariat de la Direction Générale de la MIDIMA à Maroua (**B.P. : 246 Tél. : 222 293 047**) au plus tard le **28 mai 2020 à 10 heures précises**, heure locale après parution dans le JDM/ARMP de l'Avis de Consultation pour la Demande de Cotation (DC) dans le Journal des Marchés de l'ARMP (JDM/ARMP), et devra porter la mention :

« AVIS DE CONSULTATION POUR LA DEMANDE DE COTATION

N° 01/ACDC/MIDIMA/CIPM-AG/2020 DU 02 MAI 2020

EN PROCEDURE URGENCE

POUR LA FOURNITURE D'UN APPAREIL DE GEOPHYSIQUE COMPLET DE DETECTEUR GEOELECTRIQUE D'EAU (GEOSSEEKER PRO) A LA MISSION DE DEVELOPPEMENT INTEGRE DES MONTS MANDARA (MIDIMA) A MAROUA,

DEPARTEMENT DU DIAMARE, REGION DE L'EXTRÊME-NORD

Financement : Budget Opérationnel (BIP) de la MIDIMA, Exercice 2020, Imputation : Action 4, Ligne : 222201

A N'OUVRIR QU'EN SEANCE DE DEPOUILLEMENT »

Les offres parvenues après la date et l'heure limites de dépôt des offres ne seront pas reçues.

2 Ouverture des Plis

Au lieu de ...

L'ouverture des plis se fera en **un (01) temps** le **22 mai 2020 à 11 heures** précises dans la salle de réunions de la MIDIMA à Maroua, par la Commission Interne de Passation des Marchés auprès de la MIDIMA siégeant en présence des soumissionnaires ou de leurs représentants dûment mandatés et ayant une parfaite connaissance du dossier.

Lire plutot

L'ouverture des plis se fera en **un (01) temps** le **28 mai 2020 à 11 heures** précises dans la salle de réunions de la MIDIMA à Maroua, par la Commission Interne de Passation des Marchés auprès de la MIDIMA siégeant en présence des soumissionnaires ou de leurs représentants dûment mandatés et ayant une parfaite connaissance du dossier.

MAROUA le 19 Mai 2020

Le DIRECTEUR GÉNÉRAL

TCHARI BOULAMA

COMMUNE DE ROUA

ADDITIF N° 001/CR/REN/DMT/C-ROUA/CIPM/2020 PORTANT RECTIFICATIF DES ERREURS CONSTATÉES DANS LA DEMANDE DE COTATION RELATIF A L'AVIS DE CONSULTATION POUR LA DEMANDE DE COTATION 009/AC/REN/DMT/CIPM-ROUA/ AG/2020 DU 12 MAL 2020. LE MAIRE DE LA COMMUNE DE ROUA, AUTORITÉ CONTRACTANTE COMMUNIQUE, SUITE AUX ERREURS CONSTATÉES DANS LE DOSSIER DE LA DEMANDE DE COTATION AU NIVEAU DES BORDEREAUX DES PRIX UNITAIRES ET DU DEVIS QUANTITATIF ET ESTIMATIF, LES NOUVELLES QUANTITÉS AINSI QUE LES PRESTATIONS À EXÉCUTER SE PRÉSENTENT TELLES QUE DÉFINIES DANS LES TABLEAUX CI-DESSOUS. LE RESTE SANS CHANGEMENT.

[Télécharger la pièce d'origine](#)[Affichage Web](#)

1 Consistance des prestations

Au lieu de ...

Les prestations sont relatives à la livraison **la livraison des fournitures pédagogiques et scolaires** suivantes:

N°	DESIGNATION	SPECIFICATION TECHNIQUE
1.		1. KIT SCOLAIRE ET
1	Cahier de 144 pages	80g
2	Cahier de 200 pages	80g
3	Paquet stylo à bille bleu	Marque BIC Cristal
4	Paquet stylo à bille rouge	Marque BIC Cristal
5	Cartons boîte de craie	Robercolor, couleur blanche
6	Cartons bois de craie	Robercolor, couleur couleur
7	Cartons de 5 rames de papiers	Format A4 80g
8	Registres appel journalier	Importé
9	Agrafeuse	8/4, pièce
10	Cahier de préparation	80g, 400 pages
11	Trombones	Paquet de 1000
12	Boîte de corrector	BIC
13	Chemise cartonnées	Paquet de 100, 180g
14	Sous chemises	Paquet de 250, 80g
15	Enveloppe format A4	Paquet de 100
16	Enveloppe format A5	Paquet de 100

17	Compendium métrique	règle 1m
		Équerre
		Compas
		Rapporteur
18	Boite de colle pour papier	¼ litre
19	Effaçoire	Avec manche à bois
20	Ardoisine	Boite de 1 kg
20	Chemise à sangle	Lot de 10
21	Agrafeuse	BEBE 8/4
2 KIT HYGIENE		
1	Savon	Morceau de 400g
2	Eau de javel	Litre
3	crésyl	Litre
4	Bouilloires	Scarlett
6	gobelet	En plastique
5	Papier hygiénique	Rouleau de 48, sita
6	Seau en plastique	Avec couvercle
7	Brouette	Tropic orange
3 BOITE A PHARMACIE		
1	Polyvidone iodée	10%, 200ml, flacon doseur
2	Coton hydrophile	500 grammes
3	Sparadrap perforé	10cm x5 T/ALBU

4	Compresses	Paquet de de 10, 40x40cm, 16plis
5	Paracétamol	500mg (boite de 1000 comprimés)
6	Alcool éthylique	90% en flacon de 500ml
7	Artésunate/anmodiaquine	Paquet 50/153mg
8	Artémether	Paquet 20/120mg comprimés

1 Consistance des prestations

Lire plutot

2 Cahier de 200 pages BOg
 3 Paquet stylo à bille bleu Marque BIC Cristal
 4 Paquet stylo à bille rouge Marque BIC Cristal
 5 Cartons boîte de craie Robercolor, couleur blanche
 6 Cartons bois de craie Robercolor, couleur couleur
 7 Cartons de 5 rames de papiers Format A4 BOg
 8 Registres appel journalier Importé
 9 Agrafeuse 8/4, pièce
 10 Cahier de préparation BOg, 400 pages
 11 Trombones Paquet de 1000
 12 Boîte de correcteur BIC
 13 Chemise cartonnées Paquet de 100,180g
 14 Sous chemises Paquet de 250, 80g
 15 Enveloppe format A4 Paquet de 100
 16 Enveloppe format AS Paquet de 100
 17 Compendium métrique
 règle 1m
 Équerre
 Compas
 Rapporteur
 18 Boîte de colle pour papier V4litre
 19 Effaçoir Avec manche à bois
 20 Ardoisine Boîte de 1 kg
 21 Chemise à sangle Lot de 10
 22 Agrafeuse BEBE 8/4
 Savon Morceau de 400g
 Eau de javel Litre
 crésyl Litre
 Bouilloires Scarlett
 gobelet En plastique
 Papier hygiénique Rouleau de 48, sita
 Seau en plastique Avec couvercle
 Brouettes Tropic orange
 rateaux tropic
 BOITE A PHARMACIE •Èii!:[i:t IIM:
 Polyvidone iodée 10%, 200ml. flacon doseur
 Coton hydrophile 500 grammes
 Sparadrap perforé 10cmxST/ALBU
 Compresse Paquet de de 10.40x40cm, lôplis
 Paracétamol SOOmg (boîte de 1000 comprimés]
 Alcool éthylique 90% en flacon de 500ml
 Artésunate/anmodiaquine Paquet 50/153mg
 Artémether

ROUA le 26 Mai 2020

Le MAIRE

BADAMA Paul

HILTON YAOUNDE

ADDITIF N° 02/AONO/CHC/HILTON/DG/2020 DU 29/05/2020 PORTANT MODIFICATION DE CERTAINS ELEMENTS DE L'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N° 17/AONO/CHC/HILTON/CIPM/2020 DU 13/05/2020 RELATIF A LA MAITRISE D'ŒUVRE DES TRAVAUX DE REMPLACEMENT DES ASCENSEURS CLIENTS DU HILTON YAOUNDE CHC

[Télécharger la piece d'origine](#)

[Affichage Web](#)

1 Remises des offres

Au lieu de ...

Chaque offre rédigée en français ou en anglais en sept **(07)** exemplaires dont un **(01)** original et six **(06)** copies marquées comme telles, devra parvenir au Service des Marchés Publics du Hilton Yaoundé CHC au plus tard le **1^{er} Juin 2020 à 15H30 précises**.

Les documents constituant l'offre seront répartis en trois volumes ci-après, placés sous enveloppe dont :

- **L'enveloppe I** contenant les Pièces administratives (**volume 1**) et l'Offre technique (**Volume 2**)
- **L'enveloppe II** contenant l'Offre financière (**Volume 3**).

Toutes les pièces constitutives des offres (Enveloppes I et II), seront placées dans une grande enveloppe extérieure scellée portant uniquement la mention suivante :

AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT

N° 17 /AONO/CHC/HILTON/2020 DU 13/05/2020 POUR MAITRISE D'ŒUVRE DES TRAVAUX DE REMPLACEMENT DES ASCENSEURS CLIENTS DU HILTON YAOUNDE CHC

A n'ouvrir qu'en séance de dépouillement

Les offres parvenues après la date et l'heure de dépôt seront irrecevables.

Lire plutot

Chaque offre rédigée en français ou en anglais en sept **(07)** exemplaires dont un **(01)** original et six **(06)** copies marquées comme telles, devra parvenir au Service des Marchés Publics du Hilton Yaoundé CHC au plus tard le **08 Juin 2020 à 15H30 précises**.

Les documents constituant l'offre seront répartis en trois volumes ci-après, placés sous enveloppe dont :

- **L'enveloppe I** contenant les Pièces administratives (**volume 1**) et l'Offre technique (**Volume 2**)
- **L'enveloppe II** contenant l'Offre financière (**Volume 3**).

Toutes les pièces constitutives des offres (Enveloppes I et II), seront placées dans une grande enveloppe extérieure scellée portant uniquement la mention suivante :

AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT

N° 17 /AONO/CHC/HILTON/2020 DU 13/05/2020 POUR MAITRISE D'ŒUVRE DES TRAVAUX DE REMPLACEMENT DES ASCENSEURS CLIENTS DU HILTON YAOUNDE CHC

A n'ouvrir qu'en séance de dépouillement

Les offres parvenues après la date et l'heure de dépôt seront irrecevables.

2 Recevabilité des Offres

Au lieu de ...

Sous peine de rejet, les pièces du dossier administratif requises doivent être produites en originaux ou en copies certifiées conformes par le service émetteur ou une autorité administrative (Préfet, Sous-préfet), conformément aux stipulations du Règlement Particulier de l'Appel d'Offres.

Elles doivent dater de moins de trois (03) mois précédant la date originale de dépôt des offres ou avoir été établies postérieurement à la date de signature de l'Avis d'Appel d'Offres.

Toute offre incomplète conformément aux prestations du Dossier d'Appel d'Offres sera déclarée irrecevable. Notamment l'absence de la caution de soumission délivrée par une banque de premier ordre agréée par le Ministère chargé des Finances.

Le support de publication habilité est le Journal des Marchés de l'ARMP (JDM) ;

NB : Aucune mention distinctive ne doit figurer sur l'offre. A cet effet les soumissionnaires sont priés de prendre toutes les dispositions y relatives.

Lire plutôt

Sous peine de rejet, les pièces du dossier administratif requises doivent être produites en originaux ou en copies certifiées conformes par le service émetteur ou une autorité administrative (Préfet, Sous-préfet), conformément aux stipulations du Règlement Particulier de l'Appel d'Offres.

Elles doivent dater de moins de trois (03) mois précédant la date originale de dépôt des offres ou avoir été établies postérieurement à la date de signature de l'Avis d'Appel d'Offres.

Toute offre incomplète conformément aux prestations du Dossier d'Appel d'Offres sera déclarée irrecevable. Notamment l'absence de la caution de soumission délivrée par une banque de premier ordre agréée par le Ministère chargé des Finances.

Le support de publication habilité est le Journal des Marchés de l'ARMP (JDM) ;

NB : Aucune mention distinctive ne doit figurer sur l'offre. A cet effet les soumissionnaires sont priés de prendre toutes les dispositions y relatives.

3 Ouverture des Plis

Au lieu de ...

-L'ouverture des offres se fera en deux temps, l'ouverture des offres administratives et techniques interviendra dans un premier temps, suivie dans un second temps de celle des offres financières des soumissionnaires ayant obtenu la note technique minimale requise. L'ouverture des pièces administratives et des offres techniques aura lieu le **1er Juin 2020** à partir de **16H30 précises**, par la Commission Interne de Passation des Marchés de la CHC S.A, dans l'une des salles de réunions du Hilton Yaoundé CHC, sise au Boulevard du 20 mai.

Seuls les soumissionnaires peuvent assister cette séance d'ouverture ou s'y faire représenter par **une** personne de leur choix dûment mandatée.

-L'ouverture de séance de dépouillement doit se faire au plus tard une heure après celle limite de réception des offres fixée dans le Dossier d'Appel d'Offres.

-Celle des offres financières aura lieu au terme de l'analyse technique et ne concernera que les soumissionnaires ayant obtenu la note minimale de **75 des 100 points**.

3 Ouverture des Plis**Lire plutot**

11.1. L'ouverture des offres se fera en deux temps, l'ouverture des offres administratives et techniques interviendra dans un premier temps, suivie dans un second temps de celle des offres financières des soumissionnaires ayant obtenu la note technique minimale requise. L'ouverture des pièces administratives et des offres techniques aura lieu le **08 Juin 2020** à partir de **16H30 précises**, par la Commission Interne de Passation des Marchés de la CHC S.A, dans l'une des salles de réunions du Hilton Yaoundé CHC, sise au Boulevard du 20 mai.

Seuls les soumissionnaires peuvent assister cette séance d'ouverture ou s'y faire représenter par **une** personne de leur choix dument mandatée.

YAOUNDE le 29 Mai 2020

Le **DIRECTEUR GÉNÉRAL**

BESANÇON Julien

COMMUNE DE LAGDO

**AVIS DE CONSULTATION NATIONALE OUVERTE POUR UNE DEMANDE DE COTATION
N°001/DC/C/LDO/CIPM/2020 DU 14/05/2020 RELATIVE A LA FOURNITURE DU MATÉRIEL PEDAGOGIQUE
SCOLAIRE (PAQUET MINIMUM) AUX ÉCOLES PRIMAIRES PUBLIQUES DEL'INSPECTION
D'ARRONDISSEMENT DE L'ÉDUCATION DE BASE DE LAGDO DANS LACOMMUNE DE LAGDO**

FINANCEMENT
BUDGET INVESTISSEMENT PUBLIC (BIP)
IMPUTATION
54 15197 02 641514 6114 426

[Télécharger la piece d'origine](#)

[Affichage Web](#)

1. Objet

Dans le cadre de l'exercice budgétaire 2020, le Maire de la Commune de Lagdo lance, un Avis de Consultation pour une Demande de Cotation relative à la fourniture du matériel didactique (paquet minimum) dans les écoles primaires

2. Consistance des prestations

Les prestations de la présente Demande de Cotation consistent en la fourniture du matériel didactique (paquet minimum) dans les écoles primaires publiques de la commune de Lagdo, et comprennent tous les corps d'état prévus dans le cadre du Devis quantitatif et estimatif notamment : Le matériel de l'administration et pédagogique Le matériel et produits pharmaceutiques

3. Cout Prévisionnel

Le coût prévisionnel de l'opération à l'issue des études préalables est de cinquante deux millions huit cent dix mille cinq cent 52 817500) FCFA.

4. Allotissement

Les fournitures de la présente Demande de cotation consistent en un (01) Lot

5. Participation et origine

La participation à la présente Demande de Cotation est ouverte à égalité des conditions à toutes les entreprises agréées dans l'acquisition et la fourniture des équipements et matériel didactiqueinstallés au Cameroun.

6. Financement

Les prestations de la présente Demande de Cotation sont financées par Budget du Ministère de PÉducation de Base, Exercice 2020 Autorisation de dépense : UC00443 Imputation budgétaire: 54 15197 02 641514 6114 426

7. Consultation du Dossier

Le dossier peut être consulté aux heures ouvrables au Secrétariat Général de la Commune de Lagdo dès Publication de l'avis de Consultation. Tel. 656 97 63 85

8. Acquisition du Dossier

Le dossier peut être retiré au Secrétariat Général de la Commune de Lagdo dès publication du présent Avis de Consultation. Le retrait du Dossier de Demande de Cotation se fera sur présentation d'une quittance de versement d'une somme non remboursable de cinquante mille francs (50 000) francs CFA, payable à la Recette Municipale de la Commune de Lagdo

9. Remises des offres

Chaque Offre rédigée en français ou en anglais en sept (07) exemplaires dont un (01) original et six (06) copies marquées comme telle et devra parvenir au Secrétariat Général de la Commune de Lagdo au plus tard le 08/06/2020 à 10 heures, heure locale. Les plis contenant les soumissions seront placés dans une grande enveloppe anonyme portant l'mention: AVIS DE CONSULTATION NATIONALE OUVERTE POUR UNE DEMANDE DE COTATION N°001/DC/C/LDO/CIPM/2020 DU 14/05/2020 RELATIVE A LA FOURNITURE DU MATÉRIEL PEDAGOGIQUE SCOLAIRE (PAQUET MINIMUM) AUX ÉCOLES PRIMAIRES PUBLIQUES DE L'INSPECTION D'ARRONDISSEMENT DE L'ÉDUCATION DE BASE DE LAGDO DANS LA COMMUNE DE LAGDO.

"A. n'ouvrir qu'en séance de dépouillement"

10. Délai de Livraison

Le délai maximum prévu par le Maître d'Ouvrage pour la livraison objet de la présente Demande de Cotation est de quarante cinq (45) jours.

11. Cautionnement Provisoire

Chaque soumissionnaire doit joindre à ses pièces administratives, une caution de soumission d'un montant de 2% du montant prévisionnel établie par une banque de premier ordre agréée par le Ministère chargé des finances et dont la liste figure dans la pièce 11 du DAO et valable pendant trente (30) jours au-delà de la date de validité des offres.

12. Recevabilité des Offres

Chaque soumissionnaire devra joindre à ses pièces administratives, une caution de soumission établie par une banque de premier ordre agréée par le Ministère chargé des finances et dont la liste figure dans la pièce 12 de la DCO, d'un montant de (Un million cinquante six mille trois cent cinquante) 1 056 350 FCFA valable pendant une période de trente (30) jours au-delà de la date de validité des offres. Sous peine de rejet, les autres pièces administratives requises devront être impérativement produites en originaux ou en copies certifiées conformes par le service émetteur ou une autorité administrative compétente, conformément aux dispositions du Règlement Particulier de la Demande de Cotation. Elles devront obligatoirement dater de moins de trois (03) mois précédant la date de dépôt des offres. Toute offre non conforme aux prescriptions du présent avis et du Dossier de la Demande de Cotation sera déclarée irrecevable. Notamment l'absence de la caution de soumission délivrée par une banque de premier ordre agréée par le Ministère chargé des Finances ou le non-respect des modèles des pièces du dossier de Demande de Cotation, entraînera le rejet de l'offre.

13. Ouverture des Plis

L'ouverture des plis se fera en un temps à savoir l'ouverture des pièces administratives, des offres techniques et financières qui aura lieu le 08/06/2020 à 11 heures. Dans la salle de la salle de réunion du CEOCA de la Commune de Lagdo.

14. Critères d'évaluation

14.1 Principaux critères éliminatoires:

- fausse déclaration ou pièce falsifiée ;
- absence d'une pièce du dossier administratif après 48 heures ;
- La conformité des fournitures aux spécifications techniques du dossier de cotation ;
- Absence d'un prix unitaire quantifié,
- la déclaration sur l'honneur de non abandon d'une prestation durant les trois dernières années.

14.2. Principaux critères de qualification

L'évaluation des Offres techniques se fera selon une grille de notation binaire (oui/non) qui sera adoptée à l'ouverture des offres par la Commission Interne de Passation des Marchés compétente sur la base des critères essentiels ci-dessous :

- Présentation générale de l'offre ;
- Références de l'Entreprise ;
- Respect des délais de livraison ;
- Conformité des fournitures aux spécifications techniques ;
- Véhicule de livraison en propriété ou en location ;
- Personnel technique ;
- Proposition technique et planning d'exécution de livraison ;
- Photos de la fourniture ;
- Capacité d'autofinancement d'un montant ou égal à 25 000 000 F CFA.

Seuls les Soumissionnaires ayant obtenu 70% de OUI seront qualifiés pour la suite de la procédure et verront leur Offre financière analysée.

15. Attribution

11 sera considéré les montants toutes taxes comprises à l'issue de l'évaluation de l'offre financière, le marché sera attribué au soumissionnaire remplissant les capacités techniques et administratives requises et dont l'offre est évaluée

16. Durée Validité des Offres

Les soumissionnaires restent engagés par leur offre pendant 90 jours à partir de la date limite fixée pour la remise des offres

17. Renseignements Complémentaires

Les renseignements complémentaires peuvent être obtenus aux heures ouvrables à la Délégation Départementale des Marchés Publics pour la Bénoué.

LAGDO le 14 Mai 2020

Le MAIRE

KAGA Luc

COMMUNE D'AFANLOUM

ADDITIF N° 004/A/SG/CAFANAPPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT EN PROCEDURE D'URGENCE N°004/AONO/SG/CIPM-CAFAN/2020 DU 07 – 05 - 2020 POUR L'EXECUTION DES TRAVAUX DE CONSTRUCTION DE TROIS Puits EQUIPES DE PMH DANS LES LOCALITES DE EKOUMDOUMA 2, NKOLFOLO ET MINLONG DANS LA COMMUNE D'AFANLOUM, DEPARTEMENT DE LA MEFOU ET AFAMBA, REGION DU CENTRE

[Télécharger la piece d'origine](#)

[Affichage Web](#)

1	Remises des offres
	Au lieu de ... Each tender drafted in English or French in 07 (seven) copies including 01 original and 06 (six) copies marked as such, should be forwarded to the building of Afanloum council latest on the _____ at 10.30 A.m local time and should be labelled as follows
	Lire plutot Each tender drafted in English or French in 07 (seven) copies including 01 original and 06 (six) copies marked as such, should be forwarded to the building of Afanloum council latest on the 05 – 06 - 2020 at 10.30 A.m local time and should be labelled as follows
2	Ouverture des Plis
	Au lieu de ... All the Bids shall be publicly opened in a single phase. The bids shall be opened on _____ at 11.30 a.m, local time, in the Conference Room of AFANLOUM COUNCIL Tenders Board. The bidders or their duely authorised representatives with a perfect knowledge of the file can assist in the opening of the bids
	Lire plutot All the Bids shall be publicly opened in a single phase. The bids shall be opened on 05 – 06 - 2020 at 11.30 a.m, local time, in the Conference Room of AFANLOUM COUNCIL Tenders Board. The bidders or their duely authorised representatives with a perfect knowledge of the file can assist in the opening of the bids

3 Autres**Au lieu de ...****DU RGAO****Article 34 : Attribution**

34.1- le Maitre d'Ouvrage attribuera le marché au soumissionnaire dont l'offre a été reconnue conforme pour l'essentiel au Dossier d'APPEL D'OFFRES et qui dispose des capacités techniques et financières requises pour exécuter le Marché de façon satisfaisante et dont l'offre a été évaluée le moins-disant en incluant le cas échéant les remises proposées.

34.2- si selon l'article 13.2 du RGAO, l'APPEL D'OFFRES porte plusieurs lots, l'offre le moins-disant sera déterminée en évaluant ce marché en liaison avec les autres lots à attribuer concurremment, en prenant en compte la remise offerte par les soumissionnaires en cas d'attribution de plus d'un lot.

Lire plutot**DU RGAO****Article 34 : Attribution**

34.1- le Maitre d'Ouvrage attribuera le marché au soumissionnaire dont l'offre a été reconnue conforme pour l'essentiel au Dossier d'APPEL D'OFFRES et qui dispose des capacités techniques et financières requises pour exécuter le Marché de façon satisfaisante et dont l'offre a été évaluée le moins-disant en incluant le cas échéant les remises proposées.

34.2- si selon l'article 13.2 du RGAO, l'APPEL D'OFFRES porte plusieurs lots, l'offre le moins-disant sera déterminée en évaluant ce marché en liaison avec les autres lots à attribuer concurremment, en prenant en compte la remise offerte par les soumissionnaires en cas d'attribution de plus d'un lot.

34.3 Toute attribution des marchés de Travaux se fait au Soumissionnaire remplissant les capacités techniques et financières requises résultant des critères d'évaluation et présentant l'offre évaluée la moins-disante.

LA SUITE DANS LE FICHIER D'ORIGINE*AFANLOUM le 28 Mai 2020**Le MAIRE***MEYANGA EPSE NOAH MARIE ANGELE**

AGENCE D'ELECTRIFICATION RURALE

AOIO N°001/AOIO/AER/PER II/CSPM/2020 POUR LA SÉLECTION DES ENTREPRISES CHARGÉES DE L'EXÉCUTION DES TRAVAUX DU PROJET D'ELECTRIFICATION RURALE PHASE II SUR FINANCEMENT DU FONDS DE L'OPEP DU 1ER MARS 2020.

[Télécharger la pièce d'origine](#)[Affichage Web](#)

1	Ouverture des Plis
	Au lieu de ... Les plis des offres techniques et financières seront ouverts en une seule étape en présence des représentants des soumissionnaires qui décident d'assister à la séance d'ouverture qui aura lieu à l'adresse ci-dessus, le 30 avril 2020 à 14 H 00, heure du Cameroun.
	Lire plutot Messieurs, Suite à la crise sanitaire mondiale inhérente au COVID-19, l'ouverture des offres initialement prévue le 30 avril 2020 à 14 H 00, heure du Cameroun dans le cadre de l'Appel d'Offres susvisé a été reportée pour une première fois au 27 mai 2020 à la même heure et est reportée pour la deuxième et dernière fois au 30 juin 2020 à 14 H 00, heure du Cameroun. A cet effet, vous êtes invités à prendre toutes les dispositions pour déposer vos offres au plus tard le 30 juin 2020 à 13 H 00, heure du Cameroun. Veuillez agréer, Messieurs, l'expression de notre parfaite collaboration.

YAOUNDE le 26 Mai 2020

Le **DIRECTEUR GÉNÉRAL**

LEDRU Jean Jacques

COMMUNE D'AFANLOUM

ADDITIF N° 006 /A/SG/CAFANDOSSIER D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N° 006/AONO/SG/CIPM-CAFAN/2020 DU 07 – 06 – 2020 (EN PROCEDURE D'URGENCE) POUR LES TRAVAUX DE CONSTRUCTION DES LAMPADAIRES SOLAIRES A EKOUMDOUMA2, MEVAMEBOTO ET MEKOM, COMMUNE D'AFANLOUM, DEPARTEMENT DE LA MEFOU ET AFAMBA, REGION DU CENTRE.

[Télécharger la piece d'origine](#)[Affichage Web](#)

1	Acquisition du Dossier
	Au lieu de ... Le Dossier d'Appel d'Offres peut être obtenu à la Commune d'Afanloum, dès publication du présent avis, contre présentation d'une quittance de versement de la somme non remboursable de Quarante mille (40 000) francs CFA représentant les frais d'achat du dossier, payable dans le compte de la Commune d'Afanloum N° 35871160001-37 logé à la BICEC Yaoundé. Le reçu de paiement tiendra lieu de quittance. Lors du retrait du dossier, les soumissionnaires devront, obligatoirement, se faire enregistrer en laissant leur adresse complète : Boite Postale, Téléphone, Fax, E-mail. The file may be obtained from AFANLOUM Council, as soon as this notice is published against payment of a non-refundable sum of Forty thousand (40 000) francs CFA in Afanloum municipal treasury.
	Lire plutot Le Dossier d'Appel d'Offres peut être obtenu à la Commune d'Afanloum, dès publication du présent avis, contre présentation d'une quittance de versement de la somme non remboursable de Cinquante mille (50 000) francs CFA représentant les frais d'achat du dossier, The file may be obtained from AFANLOUM Council, as soon as this notice is published against payment of a non-refundable sum of Fifty thousand (50 000) francs CFA in Afanloum municipal treasury.

2 Autres

Au lieu de ...

DU RGAO

Article 4 : Candidats admis à concourir

4.2. En règle générale, l'appel d'offres s'adresse à tous les entrepreneurs, sous réserve des dispositions ci-après.

1. Un soumissionnaire (y compris tous les membres d'un groupement d'entreprises et tous les sous-traitants du soumissionnaire) ne doit pas se trouver en situation de conflit d'intérêt. Un soumissionnaire peut être jugé comme étant en situation de conflit d'intérêt s'il :

i- Est associé ou a été associé dans le passé, à une entreprise (ou à une filiale de cette entreprise) qui a fourni des services de consultant pour la conception, la préparation des spécifications et autres documents utilisés dans le cadre des marchés passés au titre du présent appel d'offres, ou

ii- Présente plus d'une offre dans le cadre du présent appel d'offres, à l'exception des offres variantes autorisées selon la l'article 18, le cas échéant : cependant, ceci ne fait pas obstacle à la participation de sous-traitants dans plus d'une offre.

du rPao

7.1 Montant de la caution de soumission : Chaque soumissionnaire devra joindre à ses pièces administratives, une caution de soumission délivrée par un Etablissement bancaire de premier ordre agréé par le Ministère des Finances un Chèque Certifié ou un Chèque-Banque et dont le montant est fixé à six cent quarante mille (640 000) francs CFA. **Sa durée de validité est de 30 jours à compter de la date d'ouverture des offres.**

21.2 Adresse du maître d'Ouvrage à utiliser pour l'envoi des offres :

Date et heure limites de dépôt des offres : les offres devront parvenir au secrétariat du Maire de la Commune D'AFANLOUM au plus tard le, **à 12 heures** précises, et devront porter la mention :

2 Autres

Lire plutot

DU RGAO

Article 4 : Candidats admis à concourir

4.2. En règle générale, l'appel d'offres s'adresse à tous les entrepreneurs, sous réserve des dispositions ci-après.

1. Un soumissionnaire (ycompristousles membres d'un groupement d'entreprises et tous les sous-traitants du soumissionnaire) ne doit pas se trouver en situation de conflit d'intérêt. Un soumissionnaire peut être jugé comme étant en situation de conflit d'intérêt s'il :

i- Est associé ou a été associé dans le passé, à une entreprise (ou à une filiale de cette entreprise) qui a fourni des services de consultant pour la conception, la préparation des spécifications et autres documents utilisés dans le cadre des marchés passés au titre du présent appel d'offres, ou

ii- Présente plus d'une offre dans le cadre du présent appel d'offres, à l'exception des offres variantes autorisées selon la l'article 18, le cas échéant : cependant, ceci ne fait pas obstacle à la participation de sous-traitants dans plus d'une offre.

iii- **L'autorité contractante ou le maître d'ouvrage possèdent des intérêts financiers dans sa géographie du capital de nature à compromettre la transparence des procédures de passation des marchés publics**

du rPao

7.1 Montant de la caution de soumission : Chaque soumissionnaire devra joindre à ses pièces administratives, une caution de soumission délivrée par un Etablissement bancaire de premier ordre agréé par le Ministère des Finances un Chèque Certifié ou un Chèque-Banque et dont le montant est fixé à six cent quarante mille (640 000) francs CFA. **Elle sera valable pendant (30) jours au-delà de la date de validité des Offres.**

21.2 Adresse du maitre d'Ouvrage à utiliser pour l'envoi des offres :

Date et heure limites de dépôt des offres : les offres devront parvenir au secrétariat du Maire de la Commune D'AFANLOUM au plus tard le, **05- 06- 2020** à **10 heures 30 min.** précises,

LA SUITE DANS LE FICHIER D'ORIGINE

AFANLOUM le 28 Mai 2020

Le MAIRE

MEYANGA EPSE NOAH MARIE ANGELE

PROGRAMME NATIONAL DE DÉVELOPPEMENT PARTICIPATIF

**A CALL FOR CANDIDATURE N° 004 FOR THE RECRUITMENT OF COUNCIL COMMUNITY ANIMATORS
DATE : 5TH MAY 2020CALL FOR CANDIDATURE**

[Télécharger la piece d'origine](#)

[Affichage Web](#)

1. Context

After the first and second phases which were judged satisfactory, financial partners amongst which the World Bank agreed to fund the third phase of the National Community Driven Development Program.

At the heart of the pre-occupations of the National Community Driven Development Program (PNDP) since 2004, is the promotion of citizens' engagement within the communities at the base which is a real social and participative mechanism for the transformation and the structuring of the beneficiaries and milieu which becomes increasingly dense in the course of the third phase. This is known as the "Consolidation phase", with the main aim of reinforcing the management of local public finances as well as the participatory process in the domain of development within the councils, in a bid to guarantee the supply of infrastructure and quality sustainable socio-economic services.

Thus, in view to strengthen the process of citizens' engagement within the councils through a base which is made up of communities at the base, the Program has put in place a number of important activities to be implemented, amongst which are : the development of a specific funding basket aimed at rewarding the most performing councils, local solutions, citizenship control mechanism for public action other wise known as SCORECARD aimed at enabling the beneficiaries to freely express themselves on their perception of the quality of services offered by the council ; the production of magazines in a bid to facilitate the diffusion of information by the council to the population ; making available to the beneficiaries a toll free number (Hotline) to collect and treat their worries and grievances addressed to the Program.

In this order of ideas, the promotion of local solutions appears as a major domain of intervention of PNDP in the course of the 3rd phase from the point of view of more and more increasing citizens' engagement of the beneficiaries. It should be recalled that local solutions are answers and concrete actions which the population themselves bring to problems identified during the participatory diagnosis. In other words, local solutions are solid support instruments to the dynamics of local development and social transformation, vis-à-vis their contribution on how important it is to the improvement of basic social services, social cohesion within the communities at the base.

Local solutions constitute all actions put together initiated by the communities at the base organised in associations and groups in a bid to solve priority problems (which are within their reach) identified during participatory diagnosis in the various sectors of local development. They give a new vision of taking into consideration the basic aspirations, as well as a shift of paradigm putting on the spotlight the local population, as the main target within the vast site of sustainable development.

The implementation of local solutions is a process of affirming a sense of belonging to the ideology, a will of social cohesion and change to give an impetus to development while valorising all local resources.

Concretely speaking, other than development within an institutional framework ranging from the village, council, regional and national levels, the implementation of local solutions rests on pillars such as (i) the sensitization and mobilisation of the population ; (ii) the identification, planning and programming of measures to be undertaken, (iii) the implementation or execution of feasible actions, (iv) the follow-up , and maintenance, and (v) the and evaluation of actions (enabling to bring in the necessary corrections, to motivate the communities and celebrate successes that will be registered eventually).

In view of reinforcing the institutional framework at the council level, it is important, either to designate an existing officer within the council personnel, or to recruit a new council officer for the follow-up of local solutions, thus justifying this call for candidature for the support of councils in view of identifying or recruiting a new officer for the follow-up and the implementation of local solutions.

2. Subject of the invitation to tender

The global objective of this mission is either to identify or select council community animators (CCA) in view to revamp village associations (CC) put in place and to organise villages for the execution of local activities within the council area.

3. Nature of services

Placed under the Mayor's authority and under the supervision of the Secretary General, the council community animator shall give a technical and operational support in the follow-up and implementation of local solutions and measures.

The work of the council community animator shall consist of :

1. Supporting the communities and councils in changing their mentalities so they can take charge of their own development ;
2. Bringing the population at the base to adopt the planning process notably, tools for identification, analysis, prioritisation of their problems and envisaged solutions
3. Mobilising municipal councillors in the follow-up of activities in their respective communities ;
4. Involving and mobilising traditional chiefs and local authorities in the follow-up of planned activities ;
5. Restituting the five year plan, as well as Priority Investment Programs (AIP and MTDFW) to communities and collect their opinions and grievances for onward transmission to the council executive ;
6. Revising the process carried out in communities, during planning ;
7. Evaluating the activities effectively carried out on the local solutions table ;
8. Revamping of village associations through supporting the putting in place of heads of such Village Associations in line with the law bearing on the general code of Decentralised Territorial Collectivities of December 2019 ;
9. Identifying the local solutions which require some technical expertise and putting in contact the community concerned with the sector ministry or technicians concerned in collaboration with the Mayor ;
10. Keeping a local solutions database and have it transmitted on a monthly basis to the Regional Coordination Unit (RCU) ;
11. Giving support in the collection and treatment of grievances at the village and council levels ;
12. Consolidating the data related to grievances from Village Associations (CC) and the council respectively and have them transmitted to the the Regional Coordination Unit (RCU) on a monthly basis ;
13. Liaising with the population at the base, Village Associations (CC) and the Management Committees (COGES) vis-à-vis ensuring that existing and new infrastructures are functioning properly.
14. Building the capacities of Village association members and coaching the population in view of creating dynamics of self promotion in order for them to be masters of their own development;
15. Facilitating the structuring and the setting up of a network of the various organisations of the area ;
16. Produce and submit monthly activity reports to the Mayor.

A detailed job description shall be made available to the selected Council Community Animators which shall be annexed to his/her contract.

4. Submission of bids

The Council Community Animator should be a holder of at least a GCE Advance Level certificate (Baccalauréat) or its equivalent (Technician in Agriculture, Animal husbandry ; Civil Engineer, Rural Engineer, (probatoire + 2 or GCE O level + 3), etc.)

The work experience required of the post of a Council Community Animator must be related to the following aspects :

- To have participated at least in an initiative using a participative approach ;
- To have at least participated in and initiative of support to community development ;
- Have a good knowledge of the sociological and cultural characteristics of the council solicited;
- Have at least one year experience in the domain of community animation and group dynamics;
- Have a good knowledge of IT tools (Word, Excel and Internet)
- Have some notions on the Council environment and Local Development;
- Be a resident of the council solicited ;

N.B : The selection shall be done in two stages : (i) examination of the candidates' files, notably the CV and (ii) an interview with the preselected candidates.

Candidates' files (one original and six copies) stating the region and the council solicited must be in the venues mentioned below for the Regions concerned ; latest the 16th of June 2020 at 3 :00 pm prompt (local time), in conformity with the table below and must have the following inscriptions « A Call for Candidature for the recruitment of Council Community Animators ».

5. Composition of bid

The following documents must be submitted for a candidate's file to be considered complete for analysis :

- A motivation letter ;
- A detailed, dated and signed CV bringing out the qualifications and experiences of the candidate ;
- A certified copy of the required certificate or an attestation of the diploma or certificate ;
- Justifying documents backing up as references in similar missions (Minutes, contracts, attestations of a successful end of contract ; etc) and
- Presentation of the file in 05 copies, that is one original and 04 copies.

N.B : Councils are independent entities, therefore, candidates who desire to go in for more than one council must submit the number of documents equal to the number of councils they are postulating for.

6. Complementary information

For more information, Candidates interested in this Call for Candidature can get in contact with the various Regional Coordination Units of the Program concerned, or the councils concerned or the address mentioned below :

The National Coordination Unit of PNDP at 'pont-dragages', after the residence of the Ivory Coast Ambassador ; not far from UNESCO (United Nations Organisation for Education, Science and Culture) and UNDP (The United Nations Development Program).

BP : 660 Yaoundé – Cameroun

Tél : +237 222 21 36 64

Fax : + 237 222 21 36 63

Email : pndp@pndp.org, and : from 8 :00am to 5 :00 PM.

YAOUNDE le 5 Mai 2020

Le COORDONNATEUR NATIONAL

NGA MARIE MADELEINE

AGENCE NATIONALE DES TECHNOLOGIES DE L'INFORMATION ET DE LA COMMUNICATION

**AVIS D'APPEL A MANIFESTATION D'INTERET N°01/AMI/ANTIC/DG/ISMAJ/DAG/CIPM DU 27 MAI 2020
RELATIF A LA PRE-SELECTION DE CABINETS D'ARCHITECTURE POUR LA REALISATION DES ETUDES
ARCHITECTURALES ET TECHNIQUES EN VUE DE LA CONSTRUCTION DE L'IMMEUBLE DEVANT
ABRITER LA DIRECTION GENERALE DE L'AGENCE NATIONALE DES TECHNOLOGIES DE
L'INFORMATION ET DE LA COMMUNICATION (ANTIC). FINANCEMENT : BUDGET ANTIC, EXERCICE 2020.**

[Télécharger la piece d'origine](#)

[Affichage Web](#)

1. Contexte

L'Agence Nationale des Technologies de l'Information et de la Communication (ANTIC) est un Etablissement Public Administratif créé par décret présidentiel N ° 2002/092 du 28 avril 2002. Pour l'exercice de ses activités dans un cadre approprié, cette Institution a besoin des locaux adaptés et suffisants pour loger l'ensemble de son personnel, ses équipements et infrastructures. C'est dans cette optique que l'ANTIC a envisagé la construction d'un immeuble siège.

2. Objet

Le présent Appel à Manifestation d'Intérêt a pour but la sélection des Cabinets d'architecture pour la réalisation des études architecturales et techniques en vue de la construction de l'immeuble devant abriter la Direction Générale de l'Agence Nationale des Technologies de l'Information et de la Communication (ANTIC).

Les consultants intéressés doivent manifester leur intérêt sur les travaux relatifs aux études architecturales et techniques pour la construction de l'immeuble siège.

NB : Les groupements de Cabinets d'Architecture sont fortement encouragés, et peuvent dans ce cas manifester leur intérêt.

3. Remises des offres

Chaque dossier de manifestation d'intérêt comprenant le volume 1 (dossier administratif) et le volume 2 (dossier technique) rédigés en français ou en anglais et en six (06) exemplaires dont un (01) original et cinq (05) copies, devra parvenir sous pli fermé à la Direction Générale de l'ANTIC, (Direction des Affaires Générales) sis à ES.pudou Bastos-Yaoundé face au haut Commissariat du Canada, au plus tard **le 26 JUIN 2020 à 15H 30 MIN** heure locale.

**AVIS D'APPEL A MANIFESTATION D'INTERET N°01/AMI/ANTIC/DG/IS/DAJ/DAG/CIPM/NDI DU 27 MAI 2020
RELATIF A LA PRESELECTION DES CABINETS D'ARCHITECTURE POUR LA REALISATION DES ETUDES
ARCHITECTURALES ET TECHNIQUES EN VUE DE LA CONSTRUCTION DE L'IMMEUBLE DEVANT ABRITER
LA DIRECTION GENERALE DE L'AGENCE NATIONALE DES TECHNOLOGIES DE L'INFORMATION ET DE LA
COMMUNICATION (ANTIC).**

4. Composition du dossier

Les candidats à cet Appel à Manifestation d'Intérêt devront fournir les pièces ci-après, présentées en deux (02) volumes :

D.1 VOLUME 1 : Dossier administratif

Le « volume 1 » comprendra les documents administratifs ci-après (en originaux ou copies certifiées conformes et en cours de validité conformément à la réglementation en vigueur au Cameroun):

La lettre de Déclaration de Manifestation d'Intérêt du candidat (timbrée à 1000 F CFA) faisant apparaître la raison sociale, l'adresse du siège social (éventuellement des succursales), les contacts, etc. ;

La copie certifiée de la non redevance en cours de validité ;

La copie certifiée de la carte de contribuable ;

L'original de l'attestation de non exclusion des marchés publics (ARMP) ;

1. Les plans de situation et de localisation du prestataire visés par les services des impôts ;
2. La copie certifiée du statut juridique du Cabinet d'Architecture ;
3. une copie du registre de commerce certifiée au greffe du Tribunal de 1^{ère} Instance ;
4. une attestation de non faillite délivrée par les greffes du Tribunal de 1^{ère} instance du domicile du candidat.

Il est précisé que l'absence ou la non validité de l'une des pièces ci-dessus énumérées entraînera le rejet pur et simple du dossier de candidature sans possibilité de recours.

D.2 VOLUME 2 : Dossier technique

Le dossier technique devra comprendre :

D. 2.1) L'organigramme complet du Cabinet d'Architecture

D.2.2) La liste du personnel d'encadrement et de maîtrise

Le Consultant fournira la liste définissant le personnel d'encadrement suivant :

Un Chef de Mission : Architecte ayant au moins quinze (15) années d'expérience dans le domaine des études des projets de génie Civil dont dix (10) dans les projets de bâtiments, inscrit à l'Ordre National des Architectes du Cameroun (ONAC) ;

Un Ingénieur Génie Civil : Ingénieur de Génie Civil ayant au moins quinze

3

(15) années d'expérience dans les études des projets de génie Civil. Il devra par ailleurs avoir une parfaite maîtrise de l'outil informatique (logiciels de calculs de structures notamment Robot Bat), inscrit à l'Ordre National des Ingénieurs de Génie Civil ;

Un Ingénieur Génie Industriel : Ingénieur de Génie Industriel ayant au moins quinze (15) années d'expérience dans les études des projets de génie industriel. Il devra par ailleurs avoir une parfaite maîtrise de l'outil informatique (logiciels de calculs de structures notamment Robot Bat), inscrit à l'Ordre National des Ingénieurs de Génie Civil ;

Un environnementaliste : Environnementaliste ayant au moins dix (10) années d'expérience dans divers projets.

D.2.3) - Les références du Cabinet d'Architecture.

Le Cabinet d'Architecture présentera ses références dans un tableau synoptique faisant ressortir le projet mis en place, le Maître d'Ouvrage, la localisation de l'ouvrage, la surface bâtie, le coût du projet, quelques vues en plans, photographies et tout autre support permettant une meilleure compréhension du projet ;

Par ailleurs, le Cabinet d'Architecture pourra joindre les rapports, brochures se rapportant aux prestations similaires effectuées dans les conditions semblables ; ainsi que tout autre document susceptible de faciliter une meilleure compréhension du projet réalisé.

D.2.4) — La liste du matériel

Les Moyens logistiques, techniques et matériel du Cabinet d'Architecture seront aussi pris en compte. Le candidat devra soit justifier de la propriété des moyens logistiques, techniques et matériels nécessaires à la réalisation des prestations (Moyens de communications, matériel bureautique, logiciels divers, matériel topographique et géotechniques, etc.) soit fournir les garanties d'une éventuelle location de certain matériel roulant ou technique.

N.B :

Les projets cités par chaque Cabinet d'Architecture justifiant ses expériences devront avoir été réalisés au cours des dix (10) dernières années.

Pour être validée, chaque référence en prestation devra être justifiée par les éléments suivants :

La copie de l'extrait de chaque marché comportant la première page du marché, les pages du devis estimatif et la dernière page de signatures du marché enregistré y afférent. Ces documents devraient être clairs et lisibles ;

La copie du procès verbal de réception (provisoire ou définitive) ou le certificat de bonne fin délivré par le Maître d'Ouvrage ;

Une autorisation permettant de saisir le Maître d'Ouvrage indiqué pour la vérification des informations relatives à la référence concernée.

NB:

Les candidats présenteront les cv (curriculum vitae) paraphés et signés et [es copies certifiées des diplômes

justifiant chaque personnel.

La participation au présent Appel à Manifestation d'intérêt (AMI), est ouverte aux Cabinets d'Architectures de droit camerounais, spécialisés dans la réalisation des études architecturales et techniques, et justifiants des capacités administratives, techniques et financières suivantes :

Présenter un dossier administratif conforme aux spécifications ci-dessous ; Avoir une bonne expérience (au moins 10 ans) dans les prestations similaires ;
Disposer ou s'engager à recruter le personnel nécessaire pour les prestations à réaliser.

Critères éliminatoires

Dossier incomplet ;

Fausse déclarations ou pièces falsifiées ; Note technique inférieure à 80/100 points ; Architecte non inscrit à l'ordre des architectes ingénieur non inscrit à l'ordre des ingénieurs.

Critères essentiels

Le dossier technique sera évalué sur 100 points et selon les critères ci-après :

N° CRITERES POINTS

1 Expérience du personnel clé de l'entreprise.....	50
2 Prestations similaires	30
3 Matériel de l'entreprise.....	20

Note totale du dossier technique et financier 100

Seuls les candidats qui auront totalisé à l'issue de l'évaluation, une note technique au moins égale à quatre-vingt (80) points sur cent (100), seront pré qualifiés pour l'appel d'offres restreint.

Critères de notation

Notes Max.

N° Rubriques

PERSONNEL CLE (50 points)

1	Un architecte (inscrit à l'ordre) Chef de projet	10
2	Un architecte junior (inscrit à l'ordre).....	8
3	Un ingénieur de Génie Civil	8
4	Un ingénieur en Génie Industriel.....	8
5	Deux projeteurs-métreurs	8
6	Un environnementaliste	8

PRESTATIONS SIMILAIRES (30 points)

1	Justification d'un projet de grande hauteur (R+6).....	10
2	Justification d'un projet d'immeuble de bureaux	10
3	Justification de cinq projets d'au moins R+2.....	10

MATERIEL (20 points)

LA DIRECTION GENERALE DE L'AGENCE NATIONALE DES TECHNOLOGIES DE L'INFORMATION ET DE LA COMMUNICATION (ANTIC).

1	Logiciels de dessins, de dimensionnement et de représentation 3D	12
2	Table traçante justifiée	4
3	Station totale	4

TOTAL 100

6. Renseignements Complémentaires

Les renseignements complémentaires peuvent être obtenus aux heures ouvrables à la **Direction Générale de L'ANTIC (Direction des Affaires Générales, sise à Ekoudou-Bastos, face Haut-Commissariat du Canada)**, dès publication du présent avis.

YAOUNDE le 27 Mai 2020

Le **DIRECTEUR GÉNÉRAL**

EBOT EBOT ENOW

AUTORITÉ PORTUAIRE NATIONALE

AVIS D'APPEL A MANIFESTATION D'INTERET N° 01/AMI/APN/CIPM/2020 DU 28 MAI 2020 L'ETUDE D'ELABORATION DU MODELE DE SUIVI DES CONCESSIONS PORTUAIRES AU CAMEROUN

[Télécharger la piece d'origine](#)[Affichage Web](#)

1. Contexte

Au terme des stipulations des alinéas 1,2, et 3 de l'article 9 de la loi n°98/021 du 21 décembre 1998 portant organisation du secteur portuaire, les activités commerciales et industrielles s'exerçant au sein de chaque port concernant notamment : l'entreposage, la manutention, le transit, le remorquage, la consignation, l'avitaillement, le stockage, la gestion et l'entretien des terminaux, les installations industrielles, font l'objet par l'organisme portuaire concerné, de transfert au secteur privé.

Les dispositions pertinentes de l'arrêté n°00586/MINT du 15 octobre 2002 portant définition du cadre du régime de transfert des activités portuaires à caractère industriel et commercial au secteur privé, fait de la concession le mode de transfert choisi par l'Etat.

Après près de deux décennies de fonctionnement des premières concessions mises en place par le Port de Douala (Terminal à Conteneur, Remorquage et lamanage) et, au vu de nombreuses difficultés rencontrées dans le suivi et l'encadrement de ces concessions, il apparaît primordial pour le régulateur du secteur Portuaire de bâtir et de disposer d'un ensemble de règles et de mécanismes efficaces de suivi et d'encadrement des activités concédées.

Aussi, l'APN a –t-elle entrepris cette année 2020, dans le cadre de la mise en œuvre de sa mission de suivi et de performances portuaires, non seulement de réviser le cadre du régime de transfert, mais aussi de travailler à l'élaboration du modèle de régulation des concessions portuaires au Cameroun.

Cette démarche vise à permettre à l'APN de disposer d'un ensemble d'instruments (juridiques, économiques et techniques) et des mécanismes permettant d'assurer un meilleur suivi des activités concédées dans le secteur portuaire.

2. Objet

Le présent avis d'appel à manifestation d'intérêt (AMI) a pour objet la présélection des Consultants pour l'Etude d'Elaboration du Modèle de Suivi et de régulation juridique, économique et technique des Concessions Portuaires au Cameroun.

3. Consistance des prestations

Le présent avis d'appel à manifestation d'intérêt a pour objet la présélection des Consultants en vue de participer à l'Appel d'Offres National Restreint consiste à :

- faire un état des lieux du suivi des concessions portuaires mises en place dans les ports de Douala, de Kribi et de Limbé ;
- définir les outils juridiques, techniques et économiques nécessaires à la régulation efficace des concessions portuaires au Cameroun ;
- d'élaborer un modèle des régulations des concessions portuaires au Cameroun.

4. Participation et origine

Le présent avis d'appel à manifestation d'intérêt s'adresse aux Consultants installés au Cameroun disposant des ressources nécessaires et justifiant d'une expertise avérée dans la réalisation des prestations similaires.

De manière spécifique :

- Etre un consultant ayant une expertise en droit Maritime et portuaire et installé au Cameroun ;
 - Justifier des capacités administratives, techniques et financières requises notamment :
- Présenter un dossier administratif conforme aux spécifications du point 5 ci-dessous.
 - Disposer du matériel et du personnel compatibles avec les prestations à réaliser.
 - Justifier d'une bonne expérience dans la réalisation des projets similaires

Termes de Référence de la consultation

Les Termes de Référence relatifs à l'Etude d'Elaboration du Modèle de Suivi des Concessions Portuaires au Cameroun peuvent être retirés auprès du Chef de la Cellule Juridique de l'APN :

Immeuble CAA (1er étage, Porte 115), Boulevard du 20 Mai 1972

BP 11538 Yaoundé Tél: (237) 222 23 73 16 / 222 23 73 17

Fax: (237) 222 23 73 14

5. Remises des offres

Les Dossiers de Manifestation d'Intérêt, rédigés en français et/ou en anglais, en Six (07) exemplaires dont un (01) original et cinq (06) copies respectivement marquées comme telle, devront être déposés sous pli fermé au Secrétariat de la Direction Générale de l'APN, **Immeuble CAA (1er étage, Porte 115), Boulevard du 20 mai, BP 11538 Yaoundé Tél: (237) 222 23 73 16 / 222 23 73 17, Fax: (237) 222 23 73 14** au plus tard le **24 JUIN 2020** à **13 heures** précises, heure locale.

**« AVIS D'APPEL A MANIFESTATION D'INTERET N° 01/AMI/APN/CIPM/2020 DU 28 MAI 2020
POUR LA PRE-SELECTION DES CONSULTANTS POUR L'ETUDE D'ELABORATION DU MODELE DE SUIVI
DES CONCESSIONS PORTUAIRES AU CAMEROUN**

« A N'OUVRIR QU'EN SEANCE DE DEPOUILLEMENT »

6. Composition du dossier

Chaque candidat devra fournir les pièces ci-après, présentées en deux (02) parties, rédigées en français ou en anglais, produites en sept (07) exemplaires dont un (01) original et six (06) copies marqués comme tels, contenues dans une enveloppe fermée et scellée, ne comportant ni cachet, ni indication sur l'identité du soumissionnaire.

La première enveloppe dite « enveloppe A » portera la mention « Pièces administratives » et contiendra les documents ci-après :

1. La lettre de motivation timbrée, cachetée, datée et signée ;
2. Une attestation de non faillite établie par le Tribunal de Première Instance datant de moins de trois (03) mois précédant la date de remise des offres.
3. une fiche de renseignements (raison sociale, noms, prénoms et fonctions des dirigeants, adresse, téléphone fax, etc.) ;
4. Une attestation de non-exclusion des Marchés Publics délivrée par le Directeur Général de l'ARMP.
5. Une photocopie de la carte de contribuable en cours de validité ;
6. Une attestation de non redevance signée par le Directeur Général des impôts.
7. Une photocopie du registre de commerce ;
8. une attestation de domiciliation bancaire du Cabinet délivrée par une banque de premier ordre, agréée par le Ministère en charge des Finances de la République du Cameroun.

La deuxième enveloppe dite « enveloppe B » portera la mention « offre technique ». Elle contiendra les documents relatifs à la compétence et aux références générales des soumissionnaires placés dans l'ordre indiqué dans le tableau :

N°	Documents	Opérations à réaliser	Authentification
B1	Reference de l'entreprise	Une brève description du consultant et un aperçu de son expérience dans le cadre des missions similaires	Liste des prestations similaires déjà exécutées au cours des cinq (05) dernières années avec copies des marchés /lettres commandes (première et dernière page) ou bons de commande et des PV de réception.
B.2	Proposition technique, organigramme et planning d'exécution	-un descriptif de la méthodologie et du plan de travail proposés pour accomplir la mission ; -un calendrier, le planning et le délai d'exécution des prestations.	-Document paraphé, daté, signé et cacheté à la dernière page. -attestation de bonne connaissance sur le droit maritime et portuaire
B.3	Personnel clé	Le consultant devra fournir la liste ou le personnel clé compétent et jugé nécessaire à mobiliser pour la réalisation de cette prestation et définir les affectations proposées.	-CV avec photo datant de moins de trois (03) mois et signé -copie certifiée conforme du diplôme Attestation de présentation de l'original du diplôme -la définition des taches.
B4	présentation	Le document doit être bien présenté et les différentes parties séparées par une feuille de couleur différente.	

7. Critères d'évaluation

Les dossiers de candidature seront évalués suivant les critères ci-après :

Critères éliminatoires

- 1- Absence, fausse déclaration, substitution ou falsification d'une pièce d'une pièce administrative ;
- 2- Pièces requises non produites en originaux ou en copies certifiées conformes ;
- 3- Note Technique inférieure à quatre-vingt points sur cent (80 pts/100).

Critères essentiels de notation des dossiers techniques

L'évaluation technique se fera sur cent (100) points sur la base des critères ci-après :

N°	documents	Opérations à réaliser	points
B1	Reference de l'entreprise	-Expérience générale dans le domaine (5 points) - expérience spécifique par rapport à la mission dans un Etablissement public avoir réalisé des missions similaires dans le domaine (3 points)	Sur 08
B2	Proposition technique, organigramme et planning d'exécution	-Un descriptif de la méthodologie (25 points) -un plan de travail proposé pour accomplir la mission assorti d'un calendrier, du planning et du délai d'exécution des prestations (10 points) -attestation de bonne connaissance en droit maritime et portuaire signé sur l'honneur (05 points)	Sur 40
B3	Personnel clé	-Un chef de mission expert en droit privé et plus particulièrement du droit des obligations, BACC+5, expérience 15 ans (20points) ; -Un expert en exploitation portuaire, BACC+5, expérience 10ans (15 points) ; -Un expert en conception des modèles d'analyses, BACC+5, expérience 10 ans (15 points).	Sur 50
B4	Présentation du dossier	-Sommaire général (0,50 point) -pièce classée dans l'ordre du sommaire (0,50 point) -lisibilité (0,50 point) -intercalaire de couleur (0,25 point) -reliure 0,25 point)	Sur 02

Seul les trois premiers candidats qui auront totalisés, à l'issue de l'évaluation, une note technique au moins égale à quatre-vingt (80) sur cent (100) seront retenus et admis à concourir à l'Appel d'Offres National Restreint qui sera lancé selon les règles de procédures définies par les décrets et arrêtés en vigueur en République du Cameroun et notamment le décret N° 2018/366 du 20 juin 2018 portant Code des Marchés Publics.

- La non production de l'une des informations entrainera la note zéro (0) pour la rubrique concernée.

- Toute fausse déclaration entrainera le rejet de l'offre.

8. Renseignements Complémentaires

Des renseignements complémentaires peuvent être obtenus aux heures ouvrables à l'adresse ci-après :
Chef de la Cellule Juridique, Autorité Portuaire Nationale
Immeuble CAA, Boulevard du 20 mai,
B.P.11538 Yaoundé, Tel. (237) 222.23.73.16/222.23.73.17.
Fax. (237) 222.23.73.14.E-mail : apn@camnet.cm.

YAOUNDE le 28 Mai 2020

Le DIRECTEUR GÉNÉRAL

YOUNBA Josué

MINISTÈRE DES RELATIONS EXTÉRIEURES

COMMUNIQUE N° 0077/DIPL/D12/SDBMM/SM/BSCE[Télécharger la pièce d'origine](#)[Affichage Web](#)

Le Ministre des Relations Extérieures, Autorité Contractante porte à la connaissance des soumissionnaires ci-après que l'ouverture des offres financières relatives à l'Appel d'Offres National Ouvert N°04/AONO/MINREX/CIPM/2020, du 06 avril 2020, en procédure d'urgence, pour le développement d'un système de gestion et de suivi des dossiers budgétaires au Ministère des Relations Extérieures se déroulera le mercredi 03 juin 2020, dans la salle de réunion du rez-de-chaussée du bâtiment B.

Désignation	Soumissionnaires	Minimum 70/100	RANG
Développement d'un système de gestion et de suivi des dossiers budgétaires au Ministère des Relations Extérieures	SALEKA LTD	81,25	Qualifié
	SOCIETE PRIMITEL	73,25	Qualifié

Par ailleurs, le soumissionnaire ci-après désigné n'a pas été retenu pour les motifs suivants :

Désignation	Soumissionnaire	Motifs
Développement d'un système de gestion et de suivi des dossiers budgétaires au Ministère des Relations Extérieures	ETS VALORIEL	- absence de la caution de soumission ; - absence de l'attestation de la CNPS

Il est par conséquent invité à passer retirer son offre sous quinzaine à la Direction des Affaires Générales, Sous-Direction du Budget, du Matériel et de la Maintenance, Service des Marchés/porte 508, du Ministère des Relations Extérieures.

YAOUNDE le 26 Mai 2020

Le MINISTRE

MBELLA MBELLA Lejeune

MINISTERE DU COMMERCE

COMMUNIQUE N°04/C/MINCOMMERCE/SG/DAG/SDBMM/SMP DU 28 MAI 2020 PORTANT PUBLICATION DES RÉSULTATS DE L'AVIS DE CONSULTATION POUR UNE DEMANDE DE COTATION

[Télécharger la piece d'origine](#)[Affichage Web](#)

Le Ministre du Commerce communique :

Le soumissionnaire ci-après est déclaré adjudicataire de la Lettre-Commande relative à l'Avis de Consultation pour la Demande de Cotation ci-dessous :

N° DE L'AVIS	OBJET	ATTRIBUTAIRE
N°003/DC/MINCOMMERCE/CIPM/2020 DU 06 AVRIL 2020	ACQUISITION DE TREIZE (13) TABLETTES AU MINISTERE DU COMMERCE	NATCHA SERVICES SARL Délai de livraison : 30 jours Montant TTC : 8 371 350 FCFA

Le soumissionnaire attributaire est invité à se présenter, dès publication du présent communiqué, à la Direction des Affaires Générales (Service des Marchés Publics, porte 102), pour l'élaboration du projet de Lettre - Commande.

Les entreprises dont les offres n'ont pas été retenues sont priées de bien vouloir les retirer sous quinzaine au Secrétariat de la Commission Interne de Passation des Marchés (porte 102). Passé ce délai, lesdites offres seront purement et simplement détruites./-

YAOUNDE le 28 Mai 2020

Le MINISTRE

MBARGA ATANGANA Luc Magloire

MINISTERE DU COMMERCE

**COMMUNIQUE N°05/C/MINCOMMERCE/SG/DAG/SDBMM/SMP DU 28 MAI 2020 PORTANT PUBLICATION
DES RÉSULTATS DE L'AVIS DE CONSULTATION POUR UNE DEMANDE DE COTATION**[Télécharger la piece d'origine](#)[Affichage Web](#)

Le Ministre du Commerce communique :

Le soumissionnaire ci-après est déclaré adjudicataire de la Lettre-Commande relative à l'Avis de Consultation pour la Demande de Cotation ci-dessous :

N° DE L'AVIS	OBJET	ATTRIBUTAIRE
N°004/DC/MINCOMMERCE /CIPM/2020 DU 06 AVRIL 2020	ACQUISITION DES APPAREILS DE METROLOGIE AU PROFIT DU MINISTERE DU COMMERCE	ETS WORLD TRADE Délai de livraison : 85 jours Montant TTC : 11 716 313 FCFA

Le soumissionnaire attributaire est invité à se présenter, dès publication du présent communiqué, à la Direction des Affaires Générales (Service des Marchés Publics, porte 102), pour l'élaboration du projet de Lettre - Commande.

Les entreprises dont les offres n'ont pas été retenues sont priées de bien vouloir les retirer sous quinzaine au Secrétariat de la Commission Interne de Passation des Marchés (porte 102). Passé ce délai, lesdites offres seront purement et simplement détruites./-

YAOUNDE le 28 Mai 2020

Le MINISTRE

MBARGA ATANGANA Luc Magloire

MINISTERE DU COMMERCE

**COMMUNIQUE N°03/C/MINCOMMERCE/SG/DAG/SDBMM/SMP DU 28 MAI 2020 PORTANT PUBLICATION
DES RÉSULTATS DE L'AVIS DE CONSULTATION POUR UNE DEMANDE DE COTATION**[Télécharger la piece d'origine](#)[Affichage Web](#)

Le Ministre du Commerce communique :

Le soumissionnaire ci-après est déclaré adjudicataire de la Lettre-Commande relative à l'Avis de Consultation pour la Demande de Cotation ci-dessous :

N° DE L'AVIS	OBJET	ATTRIBUTAIRE
N°002/DC/MINCOMMERCE /CIPM/2020 DU 06 AVRIL 2020	ACQUISITION DU MATERIEL INFORMATIQUE AU PROFIT DU MINISTERE DU COMMERCE	ETS COMPUTER AND TECHNOLOGY Délai de livraison : 45 jours Montant TTC : 6 376 894 FCFA

Le soumissionnaire attributaire est invité à se présenter, dès publication du présent communiqué, à la Direction des Affaires Générales (Service des Marchés Publics, porte 102), pour l'élaboration du projet de Lettre - Commande.

Les entreprises dont les offres n'ont pas été retenues sont priées de bien vouloir les retirer sous quinzaine au Secrétariat de la Commission Interne de Passation des Marchés (porte 102). Passé ce délai, lesdites offres seront purement et simplement détruites./-

YAOUNDE le 28 Mai 2020

Le MINISTRE

MBARGA ATANGANA Luc Magloire

MINISTERE DU COMMERCE

**COMMUNIQUE N°002/C/MINCOMMERCE/SG/DAG/SDBMM/SMP DU 28 MAI 2020 PORTANT PUBLICATION
DES RÉSULTATS DE L'AVIS DE CONSULTATION POUR UNE DEMANDE DE COTATION**[Télécharger la piece d'origine](#)[Affichage Web](#)

Le Ministre du Commerce communique :

Le soumissionnaire ci-après est déclaré adjudicataire de la Lettre-Commande relative à l'Avis de Consultation pour la Demande de Cotation ci-dessous :

N° DE L'AVIS	OBJET	ATTRIBUTAIRE
N°001/DC/MINCOMMERCE /CIPM/2020 DU 06 AVRIL 2020	ACQUISITION DU MATERIEL INFORMATIQUE POUR LES SERVICES CENTRAUX DU MINISTERE DU COMMERCE	ETS BELL SERVICE TECHNOLOGY Délai de livraison : 45 jours Montant TTC : 9 671 175 FCFA

Le soumissionnaire attributaire est invité à se présenter, dès publication du présent communiqué, à la Direction des Affaires Générales (Service des Marchés Publics, porte 102), pour l'élaboration du projet de Lettre - Commande.

Les entreprises dont les offres n'ont pas été retenues sont priées de bien vouloir les retirer sous quinzaine au Secrétariat de la Commission Interne de Passation des Marchés (porte 102). Passé ce délai, lesdites offres seront purement et simplement détruites./-

YAOUNDE le 28 Mai 2020

Le MINISTRE

MBARGA ATANGANA Luc Magloire

PROGRAMME NATIONAL DE DÉVELOPPEMENT PARTICIPATIF

**ADDITIF N°01 A L'APPEL A CANDIDATURES N°004 DU 05 MAI 2020 POUR LE RECRUTEMENT DES
CADRES CHARGES DES COMMUNAUTES** DATE : 28 MAI 2020 FINANCEMENT : FONDS IDA

[Télécharger la piece d'origine](#)

[Affichage Web](#)

Le Coordonnateur National du Programme National de Développement Participatif (PNDP) communique :

Certaines dispositions de l'appel à candidature du 05 mai 2020 relatif au recrutement des cadres chargés des communautés, sont modifiées ainsi qu'il suit :

Date de dépôt des dossiers :

Au lieu de : Les dossiers de candidature (un original et six copies) précisant la région et la commune sollicitée doivent être déposés aux lieux indiqués pour la Région concernée, au plus tard le 05 juin 2020 à 15 heures (heure locale).

Lire plutôt : Les dossiers de candidature (un original et six copies) précisant la région et la commune sollicitée doivent être déposés aux lieux indiqués pour la Région concernée, au plus tard le 16 juin 2020 à 15 heures (heure locale).

Le reste sans changement.

YAOUNDE le 28 Mai 2020

Le COORDONNATEUR NATIONAL

NGA MARIE MADELEINE

SERVICES DU GOUVERNEUR DE LA RÉGION DU LITTORAL

COMMUNIQUE N°006 /C/SP/CRPM-LT/2020 DU 28/05/2020 PORTANT PUBLICATION DES RÉSULTATS DE L'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT EN PROCÉDURE D'URGENCE N°006/AONO/C/SP/CRPM-LT/2020 DU 13 AVRIL 2020, RELATIF AUX TRAVAUX D'ÉLECTRIFICATION RURALE DU CANTON MOUAMENAM, ARRONDISSEMENT DE MANJO, DÉPARTEMENT DU MOUNGO, RÉGION DU LITTORALMAÎTRE D'OUVRAGE : LE DÉLÉGUÉ RÉGIONAL DE L'EAU ET DE L'ENERGIE POUR LE LITTORAL FINANCEMENT : BUDGET D'INVESTISSEMENT PUBLIC, EXERCICE 2020.

[Télécharger la pièce d'origine](#)[Affichage Web](#)

Le Gouverneur de la Région du Littoral, Autorité Contractante, communique : Par Décision N° 006/D/C/SP/CRPM-LT/2020 du 28 MAI 2020

La Lettre Commande objet de l'Appel d'Offres National Ouvert susvisé est attribuée au soumissionnaire ci-après :

Attributaire	Montant TTC (en FCFA)	Délai d'exécution
ZION FAMILY ENTERPRISE 13P :890 BAMENDA, Tél : 677 069 244/ 676 391 151	49 604181 (Quarante-neuf millions six cent quatre mille cent quatre-vingt? un)	Trois (03) mois

Ledit attributaire est invité à se présenter, au plus tard dans les sept (07) jours suivant la publication du présent communiqué, à la Délégation Régionale des Marchés Publics du Littoral, pour l'établissement de la Lettre Commande y relative.

Le présent communiqué tient lieu de mainlevée de la Caution de soumission.

DOUALA le 28 Mai 2020

Le GOUVERNEUR

IVAHA DIBOUA Samuel Dieudonné

SERVICES DU GOUVERNEUR DE LA RÉGION DU LITTORAL

**COMMUNIQUE N°007/C/SP/CRPM-LT/2020 DU 28/05/2020 PORTANT PUBLICATION DES RÉSULTATS DE L'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT EN PROCÉDURE D'URGENCE N°007/AONO/C/SP/CRPM-LT/2020 DU 21 AVRIL 2020, RELATIF AUX TRAVAUX DE RÉFECTION DES INSTALLATIONS ÉLECTRIQUES À LA DÉLÉGATION RÉGIONALE DE PETITES ET MOYENNES ENTREPRISES DE L'ECONOMIE SOCIALE ET DE L'ARTISANAT DU LITTORAL. MAÎTRE D'OUVRAGE : LE DÉLÉGUÉ RÉGIONAL MINPMEESA-LT
FINANCEMENT : . BUDGET D'INVESTISSEMENT PUBLIC, EXERCICE 2020.**

[Télécharger la piece d'origine](#)[Affichage Web](#)

Le Gouverneur de la Région du Littoral, Autorité, communique:

Par Décision N007/D/SP/CRMP-LT/2020 du 28 MAI 2020

La Lettre Commande objet de l'Appel d'Offres National Ouvert susvisé est attribuée au soumissionnaire ci-après :

Attributaire	Montant TTC (en FCFA)	Délai d'exécution
Ets JULIE LA GRACE BP : 1364 Yaoundé, Tél : 693 095 718	12 207 980 (Douze millions deux cent sept mille neuf cent quatre-vingt)	Trois (03) mois

Ledit attributaire est invité à se présenter, au plus tard dans les sept (07) jours suivant la publication du présent communiqué, à la Délégation Régionale des Marchés Publics du Littoral, pour l'établissement de la Lettre Commande y relative.

Le présent communiqué tient lieu de mainlevée de la Caution de soumission.

DOUALA le 28 Mai 2020

Le GOUVERNEUR

IVAHA DIBOUA Samuel Dieudonné

COMMUNE D'AFANLOUM

ADDITIF N° 005/A/SG/CAFAND'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N°005/AONO/SG/CIPM-CAFAN/2020 DU 07 – 05 – 2020 EN PROCEDURE D'URGENCE, POUR LES TRAVAUX DE CONSTRUCTION DE DEUX MINI CENTRALES SOLAIRES (4.5 KWC) CHACUNE : UNE (01) A NGOUNGOMOU ET UNE A ALANGANA, COMMUNE D'AFANLOUM, DEPARTEMENT DE LA MEFOU-ET-AFAMBA, REGION DU CENTRE.

[Télécharger la piece d'origine](#)

[Affichage Web](#)

1	Objet				
	Au lieu de ... 1. 1. Objet de l'Appel d'Offres				
	N° LOT	DESIGNATION DES OUVRAGES	MONTANT TTC DES TRAVAUX EN FCFA	MONTANT CAUTION DE SOUMISSION EN FCFA	MONTANT QUITTANC D'ACHAT DU
	Unique	Travaux de construction d'une (01) mini centrale solaire électrique (4,5 KWC) dans la localité de Ngoungoumou	16 000 000	640 000	40 000
		Travaux de construction d'une (01) mini centrale solaire électrique (4,5 KWC) dans la localité de Ngoungoumou	16 000 000		
	Lire plutot				
	N° LOT	DESIGNATION DES OUVRAGES	MONTANT TTC DES TRAVAUX EN FCFA	MONTANT CAUTION DE SOUMISSION EN FCFA	MONTANT QUITTANC D'ACHAT DU
	Unique	Travaux de construction d'une (01) mini centrale solaire électrique (4,5 KWC) dans la localité de Ngoungoumou	16 000 000	640 000	50 000
		Travaux de construction d'une (01) mini centrale solaire électrique (4,5 KWC) dans la localité de Ngoungoumou	16 000 000		

2	Acquisition du Dossier
	Au lieu de ... Le Dossier d'Appel d'Offres peut être obtenu à la Commune d'Afanloum, dès publication du présent avis, contre présentation d'une quittance de versement de la somme non remboursable de Quarante mille (40 000) francs CFA représentant les frais d'achat du dossier, payable dans le compte de la Commune d'Afanloum N° 35871160001-37 logé à la BICEC Yaoundé. Le reçu de paiement tiendra lieu de quittance. Lors du retrait du dossier, les soumissionnaires devront, obligatoirement, se faire enregistrer en laissant leur adresse complète : Boite Postale, Téléphone, Fax, E-mail.

2 Acquisition du Dossier

Lire plutot

Le Dossier d'Appel d'Offres peut être obtenu à la Commune d'Afanloum, dès publication du présent avis, contre présentation d'une quittance de versement de la somme non remboursable de **cinquante mille (50 000) francs CFA**

3 Autres

Au lieu de ...

du rgao

Article 4 : Candidats admis à concourir

4.2. En règle générale, l'appel d'offres s'adresse à tous les entrepreneurs, sous réserve des dispositions ci-après.

1. **a.** Un soumissionnaire (ycompristousles membres d'un groupement d'entreprises et tous les sous-traitants du soumissionnaire) ne doit pas se trouver en situation de conflit d'intérêt. Un soumissionnaire peut être jugé comme étant en situation de conflit d'intérêt s'il :

i- Est associé ou a été associé dans le passé, à une entreprise (ou à une filiale de cette entreprise) qui a fourni des services de consultant pour la conception, la préparation des spécifications et autres documents utilisés dans le cadre des marchés passés au titre du présent appel d'offres, ou

ii- Présente plus d'une offre dans le cadre du présent appel d'offres, à l'exception des offres variantes autorisées selon la l'article 18, le cas échéant : cependant, ceci ne fait pas obstacle à la participation de sous-traitants dans plus d'une offre.

du rPao

7.1 Montant de la caution de soumission : Chaque soumissionnaire devra joindre à ses pièces administratives, une caution de soumission délivrée par un Etablissement bancaire de premier ordre agréé par le Ministère des Finances un Chèque Certifié ou un Chèque-Banque et dont le montant est fixé à six cent quarante mille (640 000) francs CFA. **Sa durée de validité est de 30 jours à compter de la date d'ouverture des offres.**

3 Autres

Lire plutot

du rgao

Article 4 : Candidats admis à concourir

4.2. En règle générale, l'appel d'offres s'adresse à tous les entrepreneurs, sous réserve des dispositions ci-après.

1. Un soumissionnaire (ycompristousles membres d'un groupement d'entreprises et tous les sous-traitants du soumissionnaire) ne doit pas se trouver en situation de conflit d'intérêt. Un soumissionnaire peut être jugé comme étant en situation de conflit d'intérêt s'il :

i- Est associé ou a été associé dans le passé, à une entreprise (ou à une filiale de cette entreprise) qui a fourni des services de consultant pour la conception, la préparation des spécifications et autres documents utilisés dans le cadre des marchés passés au titre du présent appel d'offres, ou

ii- Présente plus d'une offre dans le cadre du présent appel d'offres, à l'exception des offres variantes autorisées selon l'article 18, le cas échéant : cependant, ceci ne fait pas obstacle à la participation de sous-traitants dans plus d'une offre.

iii- **L'autorité contractante ou le maître d'ouvrage possèdent des intérêts financiers dans sa géographie du capital de nature à compromettre la transparence des procédures de passation des marchés publics**

du rPao

7.1 Montant de la caution de soumission : Chaque soumissionnaire devra joindre à ses pièces administratives, une caution de soumission délivrée par un Etablissement bancaire de premier ordre agréé par le Ministère des Finances un Chèque Certifié ou un Chèque-Banque et dont le montant est fixé à six cent quarante mille (640 000) francs CFA. **Elle sera valable pendant (30) jours au-delà de la date de validité des Offres.**

LA SUITE DANS LE FICHIER D'ORIGINE

AFANLOUM le 28 Mai 2020

Le MAIRE

MEYANGA EPSE NOAH MARIE ANGELE

SOCIÉTÉ DE DÉVELOPPEMENT DU COTON

ADDITIF 1 N° 3615/20/DG/DAG/DAMP/SMP/AH DU 26 MAI 2020 PORTANT SUR LA MODIFICATION DE LA DATE DE RECEVABILITE ET D'OUVERTURE DS SOUMISSIONS RELATIVES A L'PPEL D'OFFRES INTERNATIONAL OUVERT N°031/20/A010/SDCC/CIPM DU 22/04/2020

[Télécharger la piece d'origine](#)

[Affichage Web](#)

GAROUA le 26 Mai 2020

Le DIRECTEUR GÉNÉRAL

MOHAMADOU BAYERO

COMMUNE DE KAR-HAY

COMMUNIQUE N°09 /C-KHY/SG/2020RELATIF A L'AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL N°06/2020/AONO/C-KARHAY/ CIPM/BEC DU OUVERT DU 24/04/2020 AU 15/05/2020 EN PROCEDURE D'URGENCE POUR LES TRAVAUX DE CONSTRUCTION DU LOGEMENT D'ASTREINTE POUR ENSEIGNANT A L'EPGROUPE I ET II DE DOUKOULA, ARRONDISSEMENT DE KAR-HAY,DEPARTEMENT DU MAYO-DANAY - REGION DE L'EXTRÊME-NORD.RNANCEMENT: BUDGET D'INVESTISSEMENT PUBLIC MINDUB, EXERCICE2020.LE MAIRE DE LA COMMUNE DE KAR-UAY. MAITRE D'OUVRAGE ET AUTORITÉ CONTRACIANÎC INFORME LES ENTREPRISES INTÉRESSÉES PAR L'AVIS D'APPEL D'OFFRES CI-DESSUS VISÉ. 26/5/2020INITIALEMENT PRÉVUE PAR L'ADDITIFF N°01 DU 13/05/2020 POUR L'OUVERTURE.CETTE DATE EST REPORTEE AU :29/05/1020 À 14 HEURES PRECISE POUR LE DEPOT ET 15H POUR LES OUVERTURES

[Télécharger la piece d'origine](#)[Affichage Web](#)

YAGOUA le 25 Mai 2020

Le MAIRE

DANRA Raymond

SOCIÉTÉ DE DÉVELOPPEMENT DU COTON

DECISION N° 3511/20/DG/DAG/DAMP/SMP/AM DU 18 MAI 2020 DECLARANT INFRUCTUEUX L'APPEL D'OFFRES INTERNATIONAL OUVERT N°018/20/AOIO/SDCC/CIPM DU 31/03/2020 POUR LA FOURNITURE DE TROIS (03) SEMI- REMORQUES BENNES A LA SODECOTON

[Télécharger la piece d'origine](#)

[Affichage Web](#)

LE DIRECTEUR GENERAL DE LA SODECOTON

Vu cte uniforme OHADA relatif au droit des Sociétés commerciales et des Groupements d'Intérêt Economique révisé le 30 janvier 2014 ;

Vu La Loi N° 17/011 du 12 juillet 2017 portant Statut Général des entreprises **Vu** Le Décret N°2018/355 du 12/06/2018 portant règles communes applicables aux marchés des entreprises publiques ;

Vu Les Statuts de laSODECOTON ;

Vu La Résolution N°4 du 20/06/2016 portant nomination du Directeur Général de la SODECOTON ;

Vu La Résolution NWCA/SODECOTON du 31/05/2019 fixant les règles spécifiques applicables à la passation, à l'exécution au contrôle de l'exécution des marchés de la SODECOTON ;

Vu La Résolution N°09 bis/CA/SODECOTON du 31/05/2019 conférant certaines attributions du Conseil d'Administration au Président dudit Conseil de la SODECOTON ;

Considérant L'Appel d'Offres International Ouvert N°018/20/AONO/SDCC/CIPM du 31/03/2020 pour la fourniture d'un lot de trois (03) semi-remorques benne à la SODECOTON

Considérant La Lettre N° 47/20/SDCC/CIPM du 07 mai 2020 du Président de la CIPM de la SODECOTON

DECIDE :

Article 1er: Est déclaré infructueux, conformément aux dispositions de l'article 52 alinéa 1 du décret n° 2018/355 du 12 juin 2018, la consultation sus mentionnée, pour non-conformité de l'offre reçue au dossier de consultation.

Article 2: La présente décision sera enregistrée et publiée partout où besoin sera. /-

GAROUA le 27 Mai 2020

Le DIRECTEUR GÉNÉRAL

MOHAMADOU BAYERO

COMMUNE DE NKOLMETET

**APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT EN PROCEDURE
D'URGENCE N°005/AONO/C-NKOLMETET/CIPM/2020 DU 30 AVRIL 2020, POUR LES TRAVAUX DE
REHABILITATION DE LA ROUTE : CARREFOUR AWAE - CARREFOUR NGOANTET II DANS LA COMMUNE
DE NKOLMETET, DEPARTEMENT DU NYONG ET SO'O, REGION DU CENTRE. (LINÉAIRE : 11,300 KM).
ADDITIF N°02**

[Télécharger la pièce d'origine](#)

[Affichage Web](#)

1	Critères d'évaluation								
	Au lieu de ... 14- Principaux critères éliminatoires : ● Non satisfaction d'au moins 70% des critères de qualification ; c'est-à-dire 9/13. 15- Principaux critères de qualification : Les critères relatifs à la qualification des candidats porteront sur : <table border="0"> <tr> <td>i) Personnel d'encadrement</td><td>3 points;</td></tr> <tr> <td>ii) Matériel</td><td>4 points;</td></tr> <tr> <td>iii) Référence de l'Entreprise</td><td>3 points</td></tr> <tr> <td>iv) Organisation planning et présentation du dossier</td><td>3 points</td></tr> </table>	i) Personnel d'encadrement	3 points;	ii) Matériel	4 points;	iii) Référence de l'Entreprise	3 points	iv) Organisation planning et présentation du dossier	3 points
i) Personnel d'encadrement	3 points;								
ii) Matériel	4 points;								
iii) Référence de l'Entreprise	3 points								
iv) Organisation planning et présentation du dossier	3 points								
	Lire plutot 14- Principaux critères éliminatoires : ● Non satisfaction d'au moins 70% des critères de qualification ; c'est-à-dire 10/13. 15- Principaux critères de qualification : Les critères relatifs à la qualification des candidats porteront sur : <table border="0"> <tr> <td>i) Personnel d'encadrement</td><td>(oui/non);</td></tr> <tr> <td>ii) Matériel</td><td>(oui/non);</td></tr> <tr> <td>iii) Référence de l'Entreprise</td><td>(oui/non);</td></tr> <tr> <td>iv) Organisation planning et présentation du dossier</td><td>(oui/non).</td></tr> </table>	i) Personnel d'encadrement	(oui/non);	ii) Matériel	(oui/non);	iii) Référence de l'Entreprise	(oui/non);	iv) Organisation planning et présentation du dossier	(oui/non).
i) Personnel d'encadrement	(oui/non);								
ii) Matériel	(oui/non);								
iii) Référence de l'Entreprise	(oui/non);								
iv) Organisation planning et présentation du dossier	(oui/non).								
2	Autres								
	Au lieu de ... ● Pièce N°3 : REGLEMENT PARTICULIER DE L'APPEL D'OFFRES (RPAO) 5: Principaux critères éliminatoires : Les critères éliminatoires sont les suivants ; ● Dossier Administratif incomplet ou non conforme au-delà des 48 heures réglementaires (oui ou non) ; ● Fausses déclarations ou présence des pièces falsifiées (la CIPM se réservant le droit de procéder à l'authentification de tout document présentant un caractère douteux) (oui ou non) ; ● Dossier technique ou financier incomplet (oui ou non) ; ● Omission dans le bordereau des prix, d'un prix unitaire quantifié (oui ou non) ; ● Non-respect d'un modèle joint en annexe (oui ou non) ● Non satisfaction d'au moins 70% des critères de qualification (oui ou non).								

2 Autres**Lire plutot****● Pièce N°3 : REGLEMENT PARTICULIER DE L'APPEL D'OFFRES (RPAO)**

Les critères éliminatoires sont les suivants :

- Dossier Administratif incomplet ou non conforme au-delà des 48 heures réglementaires ;
- Absence de la caution de soumission ;
- Fausses déclarations ou présence des pièces falsifiées (*la CIPM se réservant le droit de procéder à l'authentification de tout document présentant un caractère douteux*) (**oui ou non**) ;
- Dossier technique ou/et financier incomplet (**hors mis les références de l'entreprise**) (**oui ou non**) ;
- Omission dans le bordereau des prix, d'un prix unitaire quantifié (**oui ou non**) ;
- Non-respect d'un modèle joint en annexe (**oui ou non**) ;
- Non satisfaction d'au moins **70%** des **critères de qualification** (**oui ou non**).

LA SUITE DANS LE FICHIER D'ORIGINE

NKOLMETET le 26 Mai 2020

Le MAIRE

ANABA MBARGA Joséphine Solange

COMMUNE D'ARRONDISSEMENT DE DOUALA 2E (NEW-BELL)

DEMANDE DE COTATION OUVERTE AVIS DE CONSULTATION N°001/DCO/CAD2/CIPM/ST/2020 DU 25/05/2020 RELATIVE À LA FOURNITURE DU PAQUET MINIMUM AUX ÉCOLES PRIMAIRES PUBLIQUES ET AUX CENTRES D'ALPHABÉTISATION DE LA COMMUNE D'ARRONDISSEMENT DE DOUALA 2ÈME (CAD2) FINANCEMENT : BIP 2020 IMPUTATION : 54 15 197 02 641422 6114 426 & 54 15 199 08 641422 6114 426

FINANCEMENT
BUDGET INVESTISSEMENT PUBLIC (BIP)
IMPUTATION
54 15 199 08 641422 6114 426

[Télécharger la piece d'origine](#)

[Affichage Web](#)

1. Objet

Dans le cadre de l'exécution du budget d'investissement public exercice 2020, le Maire de la Commune d'Arrondissement de Douala 2^{ème}. Maître d'Ouvrage lance un Avis de Consultation Ouvert en procédure d'urgence pour la fourniture du paquet minimum aux écoles primaires publiques et aux centres d'alphabétisation de la Commune d'Arrondissement de Douala 2^{ème}.

2. Consistance des prestations

Fourniture du paquet minimum aux écoles primaires publiques de la Commune d'Arrondissement de Douala 2^{ème}

3. Cout Prévisionnel

Le coût prévisionnel de l'opération à l'issue des études préalables est de **vingt - un millions cinq cent cinquante-deux mille (21 552 000) francs CFA.**

4. Participation et origine

La participation à cette consultation est ouverte aux entreprises de droits camerounais spécialisées dans la fourniture du matériel exigé.

5. Consultation du Dossier

Le dossier peut être consulté aux heures ouvrables à la Commune d'Arrondissement de Douala 2^{ème} (Service Technique-Bureau du Chef Service Technique). sise à l'immeuble de l'Hôtel de ville de la CAD2 à New-Bell ; BP : 11409, Tél (237) 233 43 03 49/233 43 03 34/677 05 29 79. email : mairienewbell@yahoo.fr dès publication du présent avis.

6. Acquisition du Dossier

Le dossier peut être obtenu à la Commune d'Arrondissement de Douala 2^{ème} (Service Technique-Bureau du Chef Service Technique), sise à l'immeuble de l'Hôtel de ville de la CAD2 à New-Bell ; BP 11409, Tél (237) 233 43 03 49/233 43 03 34/677 05 29 79, email mairienewbell@yahoo.fr dès publication du présent avis, sur présentation d'une quittance attestant le versement d'une somme non remboursable de **vingt-cinq mille (25 000) francs CFA** . payable à la recette municipale de la Mairie de Douala 2^{ème}

7. Remises des offres

marquées comme telles, devra parvenir au Bureau du Chef Service Technique de la Mairie de Douala 2eme, sise à l'immeuble de l'Hôtel de ville de la CA 2 à New-Bell BP 11409, Tél (237) 33 43 03 49/33 43 03 34/675 10 77 77, contre récépissé au plus tard le, **23/06/2020 à 14heures précises**, heure limite de dépôt des offres et devra porter la mention :

DEMANDE DE COTATIONS OUVERTE

N°001/DCO/CAD2/CIPM?ST/2020 du 25/05/2020

La fourniture du paquet minimum aux écoles primaires publique et aux centres d'alphabétisation de la Commune d'Arrondissement de Douala 2eme.

« A N'OUVRIR QU'EN SÉANCE DE DÉPOUILLEMENT »

8. Delai de Livraison

Le délai maximum prévu par le Maître d'Ouvrage pour la prestation objet du présent Avis de Consultation est de trente (30) jours

9. Cautionnement Provisoire

Chaque soumissionnaire doit joindre à ses pièces administratives, une caution de soumission **Catie** par une banque de premier ordre agréée par le Ministère chargé des finances et dont la liste figure dans la pièce 12 du DAO d'un montant de **quatre cent trente un mille quarante (431 040) francs CFA** et valable pendant trente (30) jours au-delà de la date limite de validité des offres.

Les offres devront être chiffrées hors taxe sur la valeur ajoutée (HTVA) et toutes taxes comprises (TTC) et accompagnée du modèle de soumission signé.

10. Recevabilité des Offres

Tout dossier Administratif non conforme aux prescriptions de la présente demande de cotation sera déclarée irrecevable

11. Ouverture des Plis

L'ouverture des plis se fera en un temps (l'ouverture de tous les plis e fait en un seul temps). L'ouverture des pièces administratives, des offres techniques et financières aura lieu le **23/06/2020 à 15heures** précises par la Commission Interne de Passation des Marchés auprès de la Commune d'Arrondissement de Douala 2. dans la salle FAMPOU David Dagobert sise à l'Hôtel de Ville de Douala 2ème.

12. Attribution

Au terme des différentes délibérations, l'attribution du Marché se fera au soumissionnaire ayant présenté administrativement, techniquement et financièrement, l'offre conforme et évaluée la moins-disante.

13. Renseignements Complémentaires

Les renseignements complémentaires peuvent être obtenus aux heures ouvrables à la Mairie de Douala 2eme Service Technique, Bureau du Chef Service Technique. BP : 11409 Tél (237)233 43 03 49/ema?l : ma?r?enewbell@yahoo.fr.

Additif à l'Appel d'Offre

Le Maire se réserve le droit, en cas de nécessité, d'apporter toute autre modification ultérieure au présent Appel d'Offre.

Dénunciation en cas de corruption

Pour toute tentative de corruption du fait de mauvaises pratiques, bien vouloir appeler le MINMAP ou envoyer un sms aux numéros suivants : 673 20 57 25 / 699 37 07 48

DOUALA le 22 Mai 2020

Le MAIRE

FAMPOU Denise

COMMUNE D'AMBAM

AVIS DE CONSULTATION N°002/AC/RS/DVNT/C-AMBAM/CIPM/2020 DU 19 MAI 2020 POUR LES FOURNITURES PEDAGOGIQUES SCOLAIRE OU PAQUET MINIMUM A LA COMMUNE D'AMBAM, DEPARTEMENT DE LA VALLEE DU NTEM, REGION DU SUD

FINANCEMENT
BUDGET INVESTISSEMENT PUBLIC (BIP) , N/A

[Télécharger la piece d'origine](#)

[Affichage Web](#)

1. Objet

Le Maire de la Commune d'Ambam, Maitre d'Ouvrage et Autorité Contractante, lance une Demande de Cotation les fournitures pédagogiques scolaire ou paquet minimum a la commune d'Ambam, Département de la Vallée du Ntem, Région du Sud

2. Consistance des prestations

Les prestations à exécuter sont définies dans le descriptif de la fourniture joint au dossier de consultation

3. Cout Prévisionnel

pour un montant toutes taxes comprises de quinze millions quatre cent quatre-vingt mille cinq cent (15 480 500) francs CFA.

4. Participation et origine

La participation à la présente consultation est ouverte aux prestataires de droit camerounais ou tout autre groupement impliquant des opérateurs économiques Camerounais.

5. Financement

Les fournitures, objet de la présente consultation sont financées par le Budget d'Investissement Public (BIP) du Ministère de l'Education de Base, exercice 2020.

6. Acquisition du Dossier

Le dossier de consultation peut être retiré dès publication du présent avis au Secrétariat Général de la Mairie d'Ambam sur présentation d'une quittance de paiement à la Recette Municipale d'AMBAM, d'une somme non remboursable de **vingt-cinq mille (25 000) Francs CFA**.

7. Remises des offres

Chaque offre rédigée en français ou en anglais et en sept (07) exemplaires avec reliure en spirale dont un (01) original et six (06) copies respectivement marquées comme telles devra être déposé contre récépissé au Secrétariat de la Mairie de la Commune d'Ambam **au plus tard le 18 juin 2020 à 14 heures précises**, heure locale et devra porter la mention :

AVIS DE CONSULTATION N°002/AC/RS/DVNT/C-AMBAM/CIPM/2020 DU 19 MAI 2020 POUR LES FOURNITURES PEDAGOGIQUES SCOLAIRE OU PAQUET MINIMUM A LA COMMUNE D'AMBAM, DEPARTEMENT DE LA VALLEE DU NTEM, REGION DU SUD
«A n'ouvrir qu'en séance de dépouillement»

Toute offre non produite en sept (07) exemplaires avec reliure en spirale et non conforme aux prescriptions du dossier de consultation sera déclarée irrecevable.

8. Délai de Livraison

Le délai d'exécution de la fourniture doit être proposé par le soumissionnaire et constitue un critère de notation. Il ne doit pas dépasser un maximum de deux (02) mois à compter de la date de notification de l'ordre de service de procéder à la fourniture.

9. Cautionnement Provisoire

Les offres devront être accompagnées d'un cautionnement bancaire provisoire de trois cent neuf mille six cent dix (309 610) francs CFA établi par un organisme bancaire de 1^{er} ordre agréé par le Ministère des Finances dans les conditions de la COBAC,

Le cautionnement provisoire sera libéré d'office au plus tard 30 jours après l'expiration de la validité des offres, ou dans le cas où le soumissionnaire est attributaire du marché, après constitution du cautionnement définitif.

NB : Ce cautionnement peut être remplacé par un chèque certifié, un chèque bancaire ou une hypothèque légale.

10. Ouverture des Plis

L'ouverture des offres qui se fera en **un seul temps aura lieu le 18 JUIN 2020 à 15 heures précises**, heure locale, à la salle de lecture de la Bibliothèque Municipale par la Commission Interne de passation des Marchés Publics siégeant en présence des soumissionnaires ou de leurs représentants dûment mandatés et ayant une parfaite connaissance du dossier.

11. Critères d'évaluation

Les offres retenues après vérification des pièces administratives seront évaluées sur la base des principaux critères de notation ci-après :

Critères éliminatoire

- Des fausses déclarations ou des pièces falsifiées ;
- Offre financière incomplète ;
- Omission dans le bordereau des prix d'un prix unitaire quantifié.
- Absence de caution de soumission.

Critères essentiels :

- Capacité financière de l'Entreprise ;
- Dossier Administratif incomplet ou non conforme aux prescriptions de l'Avis de Consultation ;
- Délai de livraison des fournitures.

Seules les soumissions qui auront obtenus au moins 70% de « oui » à l'ouverture des offres seront admises à l'analyse financière.

12. Durée Validité des Offres

Les soumissionnaires restent tenus par leurs offres pendant 90 jours à partir de la date limite fixée pour la remise des offres.

13. Renseignements Complémentaires

Les renseignements complémentaires peuvent être obtenus aux heures ouvrables auprès à la Commission Interne de passation des Marchés sise à la Bibliothèque Municipale, au Secrétariat de la Mairie d'Ambam à la Délégation Départementale des Marchés Publics.

EBOLOWA le 19 Mai 2020

Le ADMINISTRATEUR P/O LE CHEF DE DÉPARTEMENT TECHNIQUE

NOMO ONGUENE Antony

CONSEIL D'APPUI A LA REALISATION DES CONTRATS DE PARTENARIATS

CONSULTATION N°05/20/DC/CIPM/CARPA DU 19 MAI 2020 RELATIVE AU GARDIENNAGE DES BUREAUX ET DE LA RÉSIDENCE DU PRÉSIDENT DU CONSEIL D'APPUI À LA RÉALISATION DES CONTRATS DE PARTENARIAT (CARPA) AU TITRE DE L'EXERCICE 2020.YAOUNDÉ-QUARTIER BASTOS, TÉL : 222 21 81 07 ; FAX : 222 21 79 85

FINANCEMENT
BUDGET AUTONOME (BA)

[Télécharger la piece d'origine](#)

[Affichage Web](#)

1. Objet

Pour le compte de l'exercice 2021, le Président du CARPA envisage d'engager les services d'une société de gardiennage disposant d'un agrément officiel pour assurer la garde et la surveillance permanente des bureaux et de la résidence du Président du Conseil d'Appui à la Réalisation des Contrats de Partenariat.

2. Consistance des prestations

Ces prestations de gardiennage comprendront notamment :

- La garde et la surveillance permanente des bureaux de jour et de nuit ;
- La garde et la surveillance permanente de la résidence du Président de jour et de nuit.

3. Cout Prévisionnel

le cout prévisionnel est de 12 millions de FCFA.

4. Participation et origine

La participation à cette consultation est ouverte à toutes les sociétés de gardiennage de droit camerounais agréées.

5. Financement

Les prestations objet du présent avis de consultation sont financées par le budget du CARPA exercice 2021

6. Consultation du Dossier

Le dossier de Consultation peut être retiré auprès du secrétariat du Président du CARPA contre quittance de versement d'une somme de 30.000 (trente mille) francs CFA au compte d'affectation spécial pour la régulation des marchés publics ouvert auprès des agences BICEC.

7. Acquisition du Dossier

Le dossier de Consultation peut être retiré auprès du secrétariat du Président du CARPA contre quittance de versement d'une somme de 30.000 (trente mille) francs CFA au compte d'affectation spécial pour la régulation des marchés publics ouvert auprès des agences BICEC.

8. Remises des offres

L'offre rédigée en français ou en anglais en sept exemplaires dont un (01) original et six (06) copies marquées comme tels, devra parvenir au secrétariat du président du CARPA.

Le bordereau descriptif et quantitatif desdites prestations doit être chiffré et déposé au siège du CARPA au plus tard **le 17 JUIN 2020, à 10h00**, sous enveloppe cachetée adressée au Président du CARPA, avec la mention : « à n'ouvrir qu'en séance de dépouillement »

Consultation N°05/20/DC/CIPM/CARPA du 19 MAI 2020

Relative au gardiennage des bureaux et de la résidence du Président du Conseil d'Appui à la Réalisation des Contrats de Partenariat (CARPA) au titre de l'exercice 2020

Yaoundé-Quartier Bastos, Tél : 222 21 81 07 ; Fax : 222 21 79 85

9. Delai de Livraison

Le délai maximum de l'exécution des prestations est d'un (01) an à compter de la notification à l'entreprise de l'ordre de démarrage des prestations.

10. Cautionnement Provisoire

Chaque soumissionnaire devra joindre à ses pièces administratives, une caution de soumission délivrée par un établissement bancaire de premier ordre agréé par le MINFI et figurant dans la liste jointe en annexe dont le montant est d'un million (1 000 000) FCFA ; cette caution a une durée de validité de soixante (60) jours à compter de la date de dépôt de l'offre libellé au nom du Président du CARPA.

11. Recevabilité des Offres

Sous peine de rejet, les autres pièces administratives requises doivent être produites en originales ou en copies certifiées conformes par le service émetteur ou une autorité administrative. Elles devront être datées de moins de trois (03) mois précédents la date de dépôt des offres.

Toute offre non conforme aux prescriptions du présent avis sera déclarée irrecevable ; notamment l'absence de caution de soumission délivrée par une banque agréée par le MINFI ou le non respect des modèles des pièces de la DC entrainera le rejet de l'offre.

12. Ouverture des Plis

L'ouverture des offres administratives, techniques et financières aura lieu à 11heures précises par la commission Interne de Passation des Marchés auprès du CARPA en présence des soumissionnaires ou de leurs représentants dûment mandatés et ayant une bonne connaissance du dossier.

Les offres seront dépouillées au plus tard **le 17 JUIN 2020** au siège du CARPA.

Les offres devront être chiffrées hors taxes (HT) et toutes taxes comprises (TTC). Elles doivent être accompagnées du modèle de soumission signé.

13. Critères d'évaluation

Critères éliminatoires

- a) Absence de la caution de soumission;
- b) Absence ou non-conformité d'une pièce administrative 48 heures après l'ouverture des offres ;
- c) Fausse déclaration ou pièce falsifiée ;
- d) Offre technique incomplète pour absence de la pièce suivante :
--note méthodologique ; organisation et plan d'exécution ;
- e) Offre financière incomplète
*absence de l'une des pièces exigées ;
*omission dans le bordereau des prix unitaires ou le détail quantitatif et estimatif d'un prix unitaire quantifié ;
*omission dans le sous-détail d'un prix unitaire quantifié ;
- f) N'avoir pas satisfait à au moins sept (07) critères essentiels sur neuf (09) (7/9)

- critères essentiels

Les critères essentiels sont les suivants :

- Expérience de l'entreprise dans le domaine ;
- Engagement du soumissionnaire à souscrire à une police d'assurance ;
- Référence du soumissionnaire :
La qualification du personnel ;
Organisation et méthodologie ;
Matériel à déployer ;
Capacité financière du soumissionnaire ;
- Déclaration sur l'honneur par laquelle le soumissionnaire certifie n'avoir pas abandonné de marché au cours des 03 dernières années ;
- Présentation des offres ;
- Acceptation des conditions de la Lettre-Commande.

Tout dossier n'ayant pas satisfait à au moins sept (07) critères essentiels sur neuf (09) (7/9) sera éliminé.

14. Attribution

Le marché sera attribué au soumissionnaire le moins disant dont l'offre aura été reconnue conforme au dossier de la DC.

15. Renseignements Complémentaires

Les renseignements complémentaires peuvent être obtenus aux heures ouvrables auprès du Président du CARPA via son secrétariat.

YAOUNDE le 19 Mai 2020

Le PRÉSIDENT

BONDOMA YOKONO Dieudonné

PROJET D'EFFICACITE DE LA DEPENSE PUBLIQUE ET DU SYSTEME STATISTIQUE

AVIS DE SOLlicitation DE MANIFESTATION D'INTÉRÊT N° 008/ASMI/MINEPAT/SG/PEPS/SPM/2020 DU 26 MAI 2020
SELECTION DE CONSULTANTS PAR LES EMPRUNTEURS DE LA BANQUE MONDIALE
NOM DU PAYS : CAMEROUN
NOM DU PROJET : PROJET D'AMÉLIORATION DE L'EFFICACITÉ DE LA DÉPENSE PUBLIQUE ET DU SYSTÈME STATISTIQUE (PEPS)
INTITULÉ DES MISSIONS DES CONSULTANTS : RECRUTEMENT D'UNE FIRME INTERNATIONALE POUR UNE ASSISTANCE TECHNIQUE DANS LES DOMAINES DE LA GESTION INTÉGRÉE DES INVESTISSEMENTS PUBLICS
CRÉDIT IDA NUMÉRO : IDA 6140-CM
NUMÉRO D'IDENTIFICATION DU PROJET P151155

[Télécharger la piece d'origine](#)[Affichage Web](#)

1. Contexte

Le contexte est notamment marqué par une qualité approximative de la préparation des projets et une sélection discutable des projets à inscrire dans le budget avec pour conséquence l'inefficacité de l'investissement public.

De manière particulière en matière de sélection et suivi des projets, il y'a lieu de souligner que :

- Le Projet d'Appui à la Gouvernance Financière a réalisé un diagnostic et restructuration de la banque des projets du Gouvernement, dans lequel il est ressorti entre autres que : (i) la banque des projets est embryonnaire et n'assure pas le découplage de la gestion des investissements publics et de la programmation budgétaire, et (iv) la banque des projets est conçue aux fins de programmation budgétaire.

- En matière de qualité de préparation/ maturation des projets, la non ou la mauvaise maturation des projets constituent un facteur qui plombe l'efficacité de l'investissement public.

- Il n'existe pas de document cadre décrivant la procédure de sélection des projets d'investissement public.

Le rapport PEFA sur la gestion des investissements publics a permis d'identifier certaines insuffisances émanant du système de budgétisation des investissements publics au Cameroun. De la même manière, les études réalisées par le Ministère de l'Économie, de la Planification et de l'Aménagement du Territoire (MINEPAT), en vue de l'optimisation des dépenses d'investissement public ont permis d'identifier quelques brèches liées à la qualité des dépenses d'investissement, notamment sur l'identification et l'éviction des dépenses de « fonctionnement sous-jacent » dans le Budget d'Investissement Public (BIP).

Par ailleurs, bien que les taux de consommation des ressources alloués à l'investissement public se soient considérablement améliorées ces dernières années, il y a lieu de relever que la mise en œuvre des projets n'a pas connu la même évolution positive. Il en résulte donc une allocation non optimale des ressources destinées à la maturation des projets d'investissement publics ; ce qui ne permet pas toujours de procéder à une bonne mise en œuvre de ces projets.

A cet égard, le projet PEPS ambitionne d'appuyer le processus de mise en place d'un véritable système intégré de gestion de l'investissement public permettant de capter de manière exhaustive, les différents champs du cycle de vie des projets, assorti des outils de sélection des projets à inscrire au BIP, et suivi et évaluation des projets, y compris la conduite du changement au niveau des ministères pilotes (MINEDUB et du MINSANTE), notamment en ce qui concerne l'accompagnement dans le processus de préparation de leurs projets, afin que ces derniers s'approprient les outils qui seront élaborés.

Pour ce faire, et compte tenu du caractère novateur mais également de la multiplicité des opérations relatives à la mise en place d'un système intégré de gestion de l'investissement public, l'accompagnement par une firme internationale compétente est sollicité.

2. Objet

L'objectif global de la Consultation est d'améliorer le processus de préparation, programmation, budgétisation, exécution et suivi de l'exécution des projets d'investissement financés par le budget de l'État au Cameroun.

Les objectifs spécifiques sont les suivants :

- Objectif 1 : Réaliser l'état des lieux et le diagnostic du processus de préparation, programmation, budgétisation, exécution et Suivi de l'exécution des projets d'investissement financés par le budget de l'État au Cameroun ;
- Objectif 2 : Identifier les insuffisances et besoins en termes de capacités des acteurs en charge de la gestion des investissements publics et d'outils dans le processus de préparation des projets ;
- Objectif 3 : Développer les outils adéquats et standardisés pour le renforcement du processus de préparation/maturation des projets au Cameroun
- Objectif 4 : Développer une approche multidimensionnelle de priorisation (modèle économique) des projets d'investissement publics ;
- Objectif 5 : Développer des outils d'aide à la priorisation et la sélection des projets d'investissement public ;
- Objectif 6 : Développer et appuyer le déploiement d'une application intégrée de gestion de l'investissement public ;
- Objectif 7 : Elaborer des guides d'utilisation des outils développés ;
- Objectif 8 : Appuyer la mise en place d'un observatoire de l'investissement public, y compris le développement des outils y afférents ;
- Objectif 9 : Accompagner les acteurs du MINEPAT en charge de la gestion des investissements publics, dans l'appropriation et l'utilisation des outils de sélection développés ;
- Objectif 10 : Accompagner la conduite des réformes en matière de sélection des projets dans les Ministères pilotes à savoir : le Ministère de la santé Publique et le Ministère de l'Education de base, notamment en ce qui concerne l'appropriation et l'opérationnalisation des outils de sélection développés.

3. Consistance des prestations

L'opérateur/firme sera en charge, sur une période de trente-six (36) mois, de mobiliser une assistance technique multiforme à la mise en œuvre des différentes activités prévues dans le cadre du PEPS et en lien avec les objectifs susmentionnés. Pour ce faire, et sans être limitatif, l'opérateur mettra en œuvre les actions suivantes :

- i) Réalisation d'un diagnostic du processus de préparation, programmation, budgétisation, exécution et Suivi de l'exécution des projets d'investissement financés par le budget de l'État au Cameroun ;
- ii) L'élaboration des plans de travail semestriel et des rapports de mise en œuvre de l'assistance technique ;
- iii) Mobilisation d'un expert technique résident ;
- iv) Déploiement d'expertises court-terme et perlées (le cabinet mobilisera au minimum un expert perlé par domaine du contrat cadre) ;
- v) Animation des ateliers et formations ;
- vi) Elaboration du manuel de sélection des projets ;
- vii) Développement de l'application intégrée de gestion de l'investissement public ;
- viii) Appui à la mise en place du fonds de maturation des projets ;
- ix) Appui à la mise en place de l'observatoire du Budget d'investissement public ;
- x) Appui au développement d'outils de suivi des projets d'investissement public ;
- xi) Accompagnement de la conduite du changement au MINEDUB et au MINSANTE.

4. Financement

IDA 6140-CM;

5. Remises des offres

Les manifestations d'intérêt écrites doivent être déposées en cinq (05) exemplaires dont un original et quatre (04) copies à l'adresse ci-dessous en personne, par courrier, par facsimile ou par courrier électronique au plus tard vingt-et-un (21) jours après la date de publication de la manifestation d'intérêt (l'heure limite pour le dernier jour du dépôt des manifestations d'intérêt étant fixée à 15 heures 30 minutes, heure locale) avec la mention :

Manifestation d'Intérêt pour le « Recrutement d'une firme internationale pour une Assistance Technique dans les domaines de la gestion intégrée des investissements publics ».

6. Composition du dossier

Les critères de sélection concernant : (i) l'expérience dans les missions similaires, (ii) la capacité à mobiliser les experts chevronnés dans les domaines de l'assistance technique.

1. Expérience du Bureau d'études dans les missions similaires

L'opérateur à présélectionner sera une firme de consultants, d'assistance technique de réputation internationale disposant d'au moins trois références dans les missions d'assistance technique dans les domaines de la gestion intégrée des investissements publics, notamment dans un contexte similaire à celui du Cameroun ;

2. Capacité à mobiliser l'expertise requise

L'opérateur devra disposer d'une base de données d'experts de niveau minimum Bac+5 et d'une expérience avérée dans l'ensemble des domaines ciblés par l'assistance technique ;

3. Personnel clé

L'opérateur devra démontrer qu'elle dispose d'une équipe d'experts constituée ainsi qu'il suit :

- Un expert long-terme résident : il devra être un cadre en finances publiques expérimenté, titulaire d'un diplôme Bac+5 en matière de finance publique avec une certification PEFA ou PIMA ou équivalent. Il devra attester d'une expérience concrète dans la conduite des travaux d'assistance technique comme expert long terme dans le domaine de la finance publique. Il est également souhaitable qu'il dispose d'une capacité éprouvée en gestion de projet et des compétences et expériences dans la mise en place des systèmes informatiques de gestion des finances publiques.

- Un expert perlé dans le domaine de mise en place des outils de sélection des projets d'investissement public : il devra disposer : (i) d'un diplôme minimum de BAC+5 dans le domaine des finances publiques, (ii) d'une expérience d'au moins cinq ans, (iii) de trois références dans le domaine de l'élaboration des outils de sélection/priorisation des projets, notamment dans les pays en voie de développement.

- Un expert perlé en matière de mise en place de l'observatoire et élaboration des outils de suivi du Budget d'Investissement Public : il devra disposer : (i) d'un diplôme de minimum Bac+5 en matière de suivi-évaluation des projets ou équivalent, (ii) d'une expérience d'au moins 10 ans, (iii) de trois références au minimum en matière de développement des outils de suivi-évaluation des projets. Il devra en outre avoir pris part à plusieurs travaux d'évaluation de la mise en œuvre des données et disposer de compétences en matière de mise en place des observatoires ;

- Un expert perlé en matière de développement de l'application de gestion intégrée de l'investissement public : il devra disposer : (i) d'un diplôme de minimum Bac+5 en matière de système d'information ou équivalent, (ii) d'une expérience d'au moins 10 ans, (iii) de trois références au minimum en matière de développement des applications de gestion des finances publiques.

- Un expert perlé pour l'accompagnement du MINEDUB et du MINSANTE dans la conduite des réformes en matière de sélection des projets : il devra disposer : (a) d'un niveau minimum de Bac+5 dans le domaine des finances publiques ou tout autre discipline jugée équivalente, (b) d'une expérience pratique de minimum 7 ans en matière d'accompagnement des ministères sectoriels dans l'implémentation des outils à élaborer dans le cadre du contrat.

7. Renseignements Complémentaires

Les consultants intéressés peuvent obtenir des informations supplémentaires à l'adresse ci-dessous (voir section IX) et aux heures suivantes : de 09 heures à 15 heures 30 minutes, heures locales. Unité Technique d'Appui à la Coordination du Projet d'Amélioration de l'Efficacité de la Dépense publique et du Système Statistique (PEPS), Sise à Bastos, vers la résidence de l'Ambassadeur de la République de Côte d'Ivoire, au lieu-dit pont Dragages, non loin de l'Organisation des Nations Unies pour l'Education, la Science et la Culture (UNESCO) et le Programme des Nations unies pour le développement (PNUD).

BP 660 Yaoundé-CAMEROUN, Email : pepsgov.cm@gmail.com avec copie à toufo_s@yahoo.fr

8. Evaluation et publication des résultats

Le Consultant sera sélectionné selon la méthode « Sélection fondée sur la Qualité et le Coût (SFQC) » telle que décrite dans le « Règlement de Passation des Marchés pour les Emprunteurs sollicitant le Financement des Projets d'Investissement de la Banque mondiale », Edition de Juillet 2016, révisé en Novembre 2017 et Août 2018 (« Règlement de Passation des Marchés »).

Il est porté à l'attention des Opérateurs que les dispositions des paragraphes 3.14, 3.16 et 3.17, ainsi que les dispositions des paragraphes 3.21 à 3.23 du règlement susmentionné, respectivement relatives aux règles de la Banque mondiale en matière de conflit d'intérêts et en matière d'éligibilité sont applicables.

YAOUNDE le 26 Mai 2020

Le COORDONNATEUR TECHNIQUE

GUEMALEU GUY RONEL

PROJET D'ASSISTANCE TECHNIQUE POUR LE DÉVELOPPEMENT DE L'HYDROELECTRICITE SUR LE FLEUVE SANAGA

**AVIS DE SOLLICITATION A MANIFESTATION D'INTERET N° 002/ASMI/MINEE/PATDHS
UGP-MINEE/SPM/2020 DU 19 MAI 2020 POUR LE RECRUTEMENT D'UN PANEL D'EXPERTS
ENVIRONNEMENTAL ET SOCIAL COMPOSE D'UN ENVIRONNEMENTALISTE, D'UN
SOCIO-ANTHROPOLOGUE ET D'UN SPECIALISTE EN SANTE PUBLIQUE**

[Télécharger la piece d'origine](#)

[Affichage Web](#)

1. Contexte

Le projet d'Assistance Technique pour le Développement de l'Hydroélectricité sur la Sanaga (PATDHS) a pour objectif d'améliorer la capacité institutionnelle du gouvernement du Cameroun pour le développement durable des ressources hydroélectriques sur la rivière Sanaga.

Pour ce faire, le projet s'articulera autour de plusieurs composantes :

- **La composante 1** se propose de financer l'assistance technique nécessaire pour sélectionner et développer un grand site hydroélectrique sur la rivière Sanaga en utilisant un modèle de partenariat public-privé dont le partenaire privé sera recruté sur une base concurrentielle.
- **La composante 2** va contribuer au renforcement des capacités du gouvernement à s'acquitter de ses responsabilités au cours de la construction du projet hydroélectrique de Nachtigal, et notamment: (i) aider les entités gouvernementales à surveiller la construction du projet et la mise en œuvre du Plan de Gestion Environnemental et Social; (ii) appuyer les entités gouvernementales afin qu'elles puissent identifier les raisons de retard (le cas échéant) ou le changement de conception (le cas échéant) et aider le GdC à négocier avec le concessionnaire pour atténuer ces retards ou conséquences du changement de conception; et, (iii) assister la SONATREL dans la supervision de la mise en service des turbines.
- **La composante 3** financera : (1) un certain nombre de travaux analytiques pour concevoir une stratégie à long terme d'atténuation des risques hydrologiques pour accompagner le développement durable du potentiel hydroélectrique du pays et protéger le GdC des risques climatiques et de la volatilité des coûts de production d'électricité ; et (2) la mise en place d'une réglementation pour la sécurité des barrages applicable à tous les bassins du Cameroun et qui sera conçue en utilisant les meilleures pratiques internationales et sera plus détaillée pour le Sanaga pour permettre son adoption immédiate.
- **La composante 4** financera une réflexion sur les différentes options possibles pour la mise en concession des actifs hydroélectriques récemment développés et financés par l'Etat.
- **La composante 5** financera un certain nombre d'activités de la feuille de route pour rendre la Commission de Bassin de la Sanaga (CBS) opérationnelle.
- Enfin, **la composante 6** financera des activités pour accompagner la bonne mise en œuvre du projet.

Dans le cadre des composantes 1, 2 et 3 du Projet, pour se conformer aux meilleures pratiques internationales en matière de protection de l'environnement, d'aménagement hydraulique et de construction d'infrastructure, l'Unité de Gestion du Projet, en accord avec la Banque mondiale, va mettre en place un ou deux Panels composés d'experts indépendants.

2. Objet

La présente consultation a pour objet le recrutement d'un panel d'experts Environnemental et social.

Le panel d'experts Environnemental et Social, devra avoir : (i) une expérience avérée et diversifiée en matière de sauvegarde environnementale et sociale de grands barrages hydroélectriques ; (ii) une connaissance suffisante des législations nationales (camerounaises) relatives à la gestion environnementale et sociale des barrages pendant leur construction et exploitation, y compris les textes relatifs à la gestion des situations d'urgence et de protection civile; (iii) une connaissance approfondie des exigences politiques opérationnelles de la Banque mondiale en matière de sauvegardes environnementales et sociales, notamment en ce qui concerne les barrages. Ce panel sera financé dans le cadre de la composante 1 du Projet.

3. Consistance des prestations

Le **Panel Environnemental et Social** aura pour la mission de base de :

- Conseiller l'Unité de Gestion du Projet (UGP) pour que globalement les objectifs environnementaux, sociaux, économiques et de sécurité visés par le projet en général et les autres instruments spécifiques (étude environnementale et sociale Stratégique, EIE, PAR, Plan d'Urgence, Plan d'Action des Populations Autochtones, Plan gestion de la biodiversité, Plan de gestion de la biomasse, etc.) en particulier soient atteints ;
- Conseiller l'UGP pour que la préparation du projet soit d'une part cohérente avec la politique environnementale du Gouvernement, les textes législatifs et réglementaires liés à la gestion de l'environnement ou ayant un rapport direct avec le projet, et d'autre part, soit en mesure de satisfaire les exigences de la Banque Mondiale en matière de gestion des diligences environnementales et sociales ;
- Donner un avis sur le Dossier de Consultation des Entreprises (DCE) ainsi que sur les marchés des ouvrages ;
- Travailler en étroite collaboration avec le Panel Technique pour que les avis et recommandations donnés à l'UGP par les experts soient cohérents et transmis dans les délais.

● PRESTATIONS A FOURNIR

Les interventions du Panel Environnemental et Social sont calées sur le calendrier du projet. Même si le Projet d'Assistance Technique s'arrête au closing financier, les prestations du Panel pourraient aller jusqu'à la mise en service des ouvrages, le Panel fournira entre autres les prestations suivantes :

- S'assurer que le processus d'identification et de choix de site se fait sur la base d'une approche participative et inclusive de toutes les parties prenantes ;
- Donner à l'UGP un avis d'expert indépendant sur les aspects environnementaux et sociaux du projet, y compris la sécurité, et des recommandations pour que des synergies soient établies entre les aspects techniques, économiques, environnementaux et sociaux du projet ;
- Donner des avis sur tous les documents environnementaux et sociaux à produire dans le cadre de l'Assistance Technique et ce pour tous les ouvrages retenus ;
- Donner un avis sur les coûts estimatifs et le planning de mise en œuvre des PGES et des PAR associés aux différents ouvrages ;
- Recommander des études complémentaires ;
- assister les efforts visant à placer l'ensemble des ouvrages existants ou planifiés dans une perspective de bassin versant pour éviter les risques de conflits et minimiser les coûts afin d'aboutir à une maximisation de l'utilisation de la ressource et des bénéfices mis en partage entre les parties prenantes du bassin de la Sanaga ;
- Donner un avis sur tous les termes de référence et les rapports de toutes les études complémentaires nécessaires (l'étude d'impact cumulatif, l'étude de la gestion des forêts hors retenue, gestion de la biomasse, gestion des gaz à effet de serre, étude archéologique, faune aquatique, plan d'action de réinstallation, Plan pour les populations autochtones, développement social etc.) ;
- s'assurer de la prise en compte des bonnes pratiques reconnues internationalement comme celles illustrées dans les procédures opérationnelles des institutions financières internationales, notamment les procédures opérationnelles de la Banque mondiale sur les aspects environnementaux et sociaux (PO 4.01 ; PO 4.12), et sur la sécurité des ouvrages (PO 4.37) ainsi que les réglementations nationales en matière environnementales et de réinstallation des populations ;
- S'assurer que les clauses environnementales et sociales répondant aux standards nationaux et internationaux sont bien intégrées dans les dossiers d'appel d'offre des ouvrages ;
- Fournir l'appui nécessaire à l'UGP pour que les recommandations environnementales et sociales soient correctement incorporées dans la documentation juridique et financière du projet ;
- émettre un avis pertinent sur la formulation et la mise en œuvre des instruments juridiques, réglementaires, techniques, économiques et financiers visant la gestion optimale des ouvrages hydrauliques et des aménagements associés ;
- Faire des recommandations pour garantir la bonne gestion des impacts environnementaux et sociaux du projet pendant la phase travaux ;
- Assister l'UGP lors des réunions avec les bailleurs de fonds ;
- Organiser des échanges avec les parties prenantes et des visites de terrain ;
- Préparer des rapports périodiques avec recommandations et des plans d'actions.

4. Participation et origine

Le Panel Environnemental et Social sera composé de trois experts qui vont se compléter : **un environnementaliste, un socio-anthropologue et un spécialiste des questions de santé publique**. L'environnementaliste sera le Chef du Panel Environnemental et Social. Il sera chargé de coordonner les activités du groupe et les relations avec l'UGP et le Chef du Panel Technique. L'UGP va prendre contact directement et individuellement avec les experts qui désirent faire partie du Panel Environnemental et Social. Les principales qualifications requises sont données ci-après :

1. Environnementaliste

- L'Expert aura un diplôme post-universitaire de base Ingénierie/Sciences naturelles ou tout autre diplôme équivalent en sciences de l'environnement. Il sera scientifiquement outillé en écologie tropicale, terrestre et aquatique et devra avoir une capacité d'anticipation des menaces auxquelles les ouvrages exposent les populations et le milieu naturel.
- Avoir au moins 15 ans d'expérience en études environnementales et suivi environnemental de grands projets hydrauliques. L'expert aura une solide expérience dans les domaines suivants : (i) évaluation environnementale de grands projets d'aménagement hydrauliques ; (ii) élaboration et mise en œuvre d'un Plan d'Indemnisation et de Réinstallation de populations ; (iii) élaboration et mise en œuvre d'un Plan de Gestion Environnementale et Social ; (iv) consultations publiques et restitutions ; (v) planification environnementale et sociale.
- Une précédente expérience comme membre d'un panel d'experts indépendant d'un grand projet d'aménagement hydroélectrique en zone tropicale serait un atout.
- Etre familier avec les politiques opérationnelles et les procédures d'évaluation environnementales de la Banque Mondiale ;
- Avoir une expérience sur le traitement des questions liées à la qualité de l'eau, gestion de la biomasse, gaz à effet de serre, pêcheries, biodiversité (faune et flore), ressources culturelles physiques ;
- L'Expert doit parler et écrire couramment le Français.

2. Socio-anthropologue

- L'Expert aura un diplôme postuniversitaire de base en Sciences sociales ou tout autre diplôme équivalent. Une expérience pratique en matière de consultations publiques, d'indemnisation et de réinstallation des populations est requise.
- Avoir au moins 10 ans d'expérience dans l'élaboration et la mise en place de plans d'indemnisation et de réinstallation des populations ainsi que dans les processus d'intégration communautaire. L'expert aura une solide expérience dans les domaines suivants : (i) élaboration de Plans d'Indemnisation et de Réinstallation pour de grands projets d'infrastructures y compris hydrauliques ; (ii) analyse des données socio-économiques y compris les questions de migration des populations vers les nouveaux sites de projet et genre ; (iii) définition des bases de compensation et de déplacement ; (iv) recensement de biens et de populations affectées ; (v) procédures de consultations publiques ; (vi) relations avec les organisations non gouvernementales internationales, (vii) restauration de niveau de vie, (viii) gestion des risques liés aux violences basées sur le genre ; (ix) gestion des risques relatifs à l'afflux des travailleurs ;
- Une précédente expérience comme membre d'un panel d'experts indépendant d'un grand projet d'aménagement hydroélectrique en zone tropicale serait un atout.
- Etre familier avec les politiques opérationnelles et les procédures d'évaluation environnementales de la Banque Mondiale. L'Expert doit parler et écrire couramment le Français.

3. Spécialiste en santé publique

- L'Expert sera Médecin en santé publique ou épidémiologiste ;
- Avoir une bonne connaissance des maladies tropicales particulièrement liées à l'eau et maîtriser les questions d'assainissement, d'hygiène, de salubrité et de lutte anti vectorielle et sante communautaire. L'expert aura au moins 10 ans d'expérience sur le système de santé au Cameroun.
- Une précédente expérience comme membre d'un panel d'experts indépendant d'un grand projet d'aménagement hydroélectrique en zone tropicale serait un atout.
- Etre familier avec les politiques opérationnelles et les procédures d'évaluation environnementales de la Banque mondiale. L'Expert doit parler et écrire couramment le Français.

5. Remises des offres

Les dossiers de manifestation d'intérêt comprenant un dossier administratif et un dossier technique doivent parvenir au siège du Projet d'Assistance Technique pour le Développement de l'Hydroélectricité sur le fleuve Sanaga (PATDHS) – UGP MINEE, sis à la Nouvelle route Bastos, derrière la Banque Mondiale Yaoundé, immeuble du PD-COBIE, descente à la gauche de l'entrée du PRODEL-Yaoundé. Ces dossiers devront être présentés **en cinq (05) exemplaires physiques dont un (01) original et quatre (04) copies** marqués comme tels, avec une version sur support numérique (CD ou clé USB), dans une enveloppe scellée, au plus tard **le 23 Juin 2020 à 15 heures 30 minutes, heure locale, et porter expressément la mention suivante :**

*«Manifestation d'intérêt N° 002/ASMI/MINEE/PATDHS UGP-MINEE/SPM/2020 DU19 Mai 2020 pour le recrutement du panel d'Experts Environnemental et social composé d'un Environnementaliste, d'un Socio-anthropologue et d'un Spécialiste en sante publique dans le cadre du Projet d'Assistance Technique pour le Développement de l'Hydroélectricité sur le fleuve Sanaga (PATDHS)-MINEE.
POSTE SOLLICITE : A PRECISER
A n'ouvrir qu'en séance de dépouillement »*

NB : Les dossiers transmis par voie électronique pour les Consultants Internationaux sont acceptés et peuvent être envoyés aux adresses emails suivante : enblanche2002@yahoo.fr et abnkouemou@gmail.com.

6. Critères d'évaluation

Les offres des cabinets seront évaluées sur la base des critères de qualification ci-après :

1. La présentation du dossier **05 points ;**
2. L'expérience générale du consultant..... **15 points ;**
3. L'expérience du consultant dans les prestations similaires **45 points ;**
4. Les qualifications du consultant **25 points ;**
5. La capacité logistique pour la réalisation de la mission..... **10points ;**

Total des points..... **100 points.**

N.B : La note minimale requise est de : **80 points /100**

Les candidats intéressés doivent fournir des informations indiquant qu'ils sont qualifiés pour exécuter cette prestation : Brochures, références concernant l'exécution de contrats analogues (1ères et dernières pages des contrats/marchés), expérience dans des conditions semblables, CV du personnel clé avec copies des diplômes ; capacité financière ainsi que toutes autres informations jugées pertinentes en rapport avec la prestation.

Il est porté à l'attention des Consultants que les dispositions du paragraphe 1.9 des « Directives : Sélection et Emploi de Consultants par les Emprunteurs de la Banque mondiale dans le cadre des Prêts de la BIRD et des Crédits et Dons de l'IDA, édition 2014 », « Directives de Consultants », relatives aux règles de la Banque Mondiale en matière de conflit d'intérêts sont applicables.

Une liste restreinte sera établie en fonction des références des consultants jugées pertinentes par le PATDHS-MINEE. Les Consultants seront sélectionnés selon la méthode « Sélection de Consultants Individuels (CI) »

telle que décrite dans les Directives de Consultants.

7. Renseignements Complémentaires

Les candidats intéressés peuvent obtenir des informations complémentaires aux adresses ci-dessous, les jours ouvrables, de 08h00 à 16h00.

Unité de Gestion du PATDHS-MINEE Yaoundé-Cameroun ;
Tél : (+237) 680 81 64 12 / 699 52 31 32 / 699 35 92 86 ;
E.mail: podieluc@yahoo.fr ; copie à abnkouemou@gmail.com.

YAOUNDE le 19 Mai 2020

Le COORDONNATEUR

PODIE LUC

MINISTERE DES TRAVAUX PUBLICS

AVIS DE SOLLICITATION A MANIFESTATION D'INTÉRÊT N°59/ASMI/MINTP/ 2020 DU -22 MAI 2020-POUR LA PRE-QUALIFICATION DES ENTREPRISES ET /OU GROUPEMENT D'ENTREPRISES SPECIALISEES EN INGENIERIE INFORMATIQUE, POUR LA REALISATION DES PRESTATIONS DE MISE EN PLACE D'UN OUTIL AUTOMATISE POUR LA GESTION INTEGREE DU SYSTEME D'INFORMATIONS STATISTIQUES ET DE LA CHAINE DE PLANIFICATION, DE PROGRAMMATION, DE BUDGETISATION ET DE SUIVI POUR LE COMPTE DES EXERCICES BUDGETAIRES 2020 SUIVANTS.

[Télécharger la piece d'origine](#)

[Affichage Web](#)

1. Contexte

Le Ministre des Travaux Publics, Maître d'Ouvrage, lance un Avis de Sollicitation à Manifestation d'Intérêt, à l'intention des entreprises ou groupement d'entreprises spécialisées en ingénierie informatique, installées au Cameroun qui désirent participer à la pré-qualification pour la réalisation des prestations de mise en place d'un outil automatisé pour la gestion intégrée du système d'informations statistiques et de la chaîne de planification, de programmation, de budgétisation et de suivi pour le compte des exercices budgétaires 2020 et suivants.

2. Objet

Le présent Avis de Sollicitation à Manifestation d'Intérêt vise la pré-qualification des entreprises ou groupement d'entreprises spécialisées en ingénierie informatique installé au Cameroun et disposant d'une expérience probante en conception, développement et mise en œuvre de logiciels en environnement Public des Ministères, et qui désirent participer à l'Appel d'offres restreint pour la réalisation des prestations de mise en place d'un outil automatisé de gestion intégrée du système d'informations statistiques et de la chaîne de planification, de programmation, de budgétisation et de suivi pour le compte des exercices budgétaires 2020 et suivants.

3. Consistance des prestations

Le prestataire devra :

- Automatiser la gestion intégrée du Système d'Informations Statistiques du MINTP (SIS) ;
- Automatiser la gestion intégrée de la chaîne PPBS ;
- Implémenter une plateforme collaborative entre les différents intervenants du système d'informations statistiques et de la chaîne PPBS ;
- Acquérir les équipements et mettre en place le réseau informatique préalablement identifié comme nécessaire à la mise à disposition des utilisateurs de l'outil automatisé de gestion intégrée développée.

4. Participation et origine

1. Etre une entreprise spécialisée en ingénierie informatique et disposant d'une expérience probante de conception, développement et mise en œuvre de logiciels en environnement public des Ministères, installée au Cameroun ;
2. Justifier les capacités administratives, techniques et financières requises, notamment :
 - Présenter un dossier administratif conforme aux spécifications du point IV-1 ci-après ;
 - Disposer le personnel compatible avec les prestations à réaliser ;
 - Disposer les moyens logistiques nécessaires pour les prestations à réaliser ;
 - Justifier d'une bonne expérience dans la conception, le développement et la mise en œuvre des systèmes d'informations.

5. Remises des offres

Les dossiers de candidature en Cinq (05) exemplaires dont Un (01) original et Quatre (04) copies marqués comme tels devront être déposés sous plis fermé et scellé au Ministère des Travaux Publics, Direction des Contrats, située au 2ème étage Porte 207 du nouveau bâtiment R+3 abritant certains Services Centraux du Ministère des Travaux Publics, Logée dans l'enceinte de la Délégation Régionale des Travaux Publics du Centre, au plus tard, **le 23 Juin 2020 à 15 heures**, portant la mention :

« AVIS DE SOLlicitation A MANIFESTATION D'INTÉRÊT N° 59/ASMI/MINTP/2019 DU 22 Mai 2020 POUR LA PRE-QUALIFICATION DES ENTREPRISES ET /OU GROUPEMENT D'ENTREPRISES SPECIALISEES EN INGENIERIE INFORMATIQUE, POUR LA REALISATION DES PRESTATIONS DE MISE EN PLACE D'UN OUTIL AUTOMATISE POUR LA GESTION INTEGREE DU SYSTEME D'INFORMATIONS STATISTIQUES ET DE LA CHAINE DE PLANIFICATION, DE PROGRAMMATION, DE BUDGETISATION ET DE SUIVI POUR LE COMPTE DES EXERCICES BUDGETAIRES 2020 SUIVANTS.

« A n'ouvrir qu'en séance de dépouillement »

6. Composition du dossier

Au risque de voir son offre disqualifiée, le candidat doit présenter de la façon la plus claire et détaillée possible, les éléments suivants qui feront l'objet de vérification.

Volume 1 (Pièces administratives)

Le « volume 1 » comprendra :

Les documents administratifs suivants:

- une lettre de motivation dûment datée et signée précisant que le candidat a l'intention de soumissionner à l'Appel d'Offres National Restreint s'il est présélectionné ;
- l'original ou la copie certifiée de l'attestation de non redevance fiscale, s'il n'est pas délivrée en ligne ou une copie qui fera l'objet de vérification s'il est édité; en ligne ;
- l'original de l'attestation de non-faillite délivrée par le Greffe du Tribunal du lieu du siège du candidat ;
- l'autorisation de vérification des références ; cette autorisation dûment signée du Directeur Général de procéder à toutes vérifications jugées nécessaires, pour s'assurer de l'exactitude des informations relatives aux références présentées ;
- l'original du certificat de non-exclusion des Marchés Publics délivrée par l'ARMP ;
- L'original de l'attestation signée du Directeur de la Caisse Nationale de Prévoyance Sociale, ou d'un de ses représentants dûment mandaté, certifiant qu'il a effectivement versé à la caisse les sommes dont il est redevable.
- NB : Toutes les pièces produites devront datées de moins de trois (03) mois.
- Il est précisé que l'absence ou la non validité de l'une des pièces ci-dessus entraînera automatiquement l'élimination du candidat.

Volume 2 (Dossier technique)

Le dossier technique devra comprendre :

- IV-2-1 les moyens humains.
 - Le candidat fournira la liste définissant le personnel accompagnée pour chaque personnel:
 - du curriculum vitae signé ;
 - de la copie certifiée conforme du diplôme;
 - de l'attestation de disponibilité ;
 - Pour l'Ingénieur de Génie Civil, l'attestation d'inscription à l'Ordre National des Ingénieurs de Génie Civil (ONIGC);
- La non production de l'une de ces pièces entraînera pour l'Expert considéré, la note zéro (0).

A cet effet, l'entreprise devra justifier de sa capacité à pouvoir mobiliser un personnel composé de :

Personnel clé				
N°	Postes	Formation/ Qualification	Expérience Général	Références
1	Chef de Mission	Ingénieur des systèmes d'informations senior (BAC+5 minimum)	15 ans	Avoir au moins 10 ans d'expérience spécifique dans les systèmes d'informations et le développement d'applications, justifiant d'une expérience avérée dans la conduite de projets d'informatisations liés à la dépense publique et au suivi-évaluation, et de bonnes connaissances en économie et finances publiques
2	Ingénieur senior	Ingénieur informaticien (BAC+5 minimum)	10 ans	Spécialiste en développement informatique, notamment d'application web, ayant une expérience de plus de dix (10) ans, au moins deux (02) projets significatifs de conception et de mise en place des systèmes d'informations ainsi que de solides connaissances des langages de quatrième génération et de développement.
3	Ingénieur de la Statistique	Ingénieur Statisticien (BAC+4 minimum)	10 ans	Ayant au moins 10 ans d'expérience dans la mise en œuvre et le développement des systèmes d'informations statistiques, dans l'analyse régionale et routière, en évaluation des projets de développement (ACA, méthodes des effets, méthodes multicritères) ainsi qu'en analyse des impacts des projets de transports sur l'économie.
4	Deux (02) Informaticiens junior	Informaticien (BAC+2 minimum)	5 ans	Ayant une expérience d'au moins un projet significatif de conception et de mise en place des systèmes d'informations ainsi que de solides connaissances des langages de quatrième génération et de développement..
5	Ingénieur de génie civil	Ingénieur de génie civil (BAC+5 minimum)	10 ans	Inscrit à l'ONIGC ayant au moins 5 ans d'expérience dans le domaine des travaux publics, analyse et évaluation des projets de développement ainsi qu'en analyse des impacts des projets routiers et d'infrastructures sur l'économie.

Les références de l'entreprise

Les candidats devront fournir :

- Des références sur des prestations antérieures ou encours, de conception, développement et mise en œuvre de

logiciels et des systèmes d'informations en environnement public des ministères.

- Un chiffre d'affaire annuel moyen d'au moins (200 000 000) deux cent millions de francs CFA, pour les trois dernières années.

Le soumissionnaire joindra en appui à ces références les premières, deuxième et dernières pages des contrats ainsi que les attestations de bonne fin ou le procès-verbal de réception définitive établies par les Maîtres d'Ouvrage, avec leurs coordonnées pour permettre un contrôle éventuel.

-Les moyens logistiques et matériels

Le candidat doit justifier des moyens logistiques, et matériels ci-après :

1. Moyens logistiques

- un véhicule (fournir les copies des cartes grises certifiées par les services autorisés).

2. Moyens matériel

- La liste du matériel informatique et bureautique (ordinateur, imprimante, logiciel, photocopieuse, etc.), fournir les factures des fournisseurs ;

- La liste des autres matériels en propre ou en location du candidat (fournir les factures des fournisseurs).

NB : La localisation dudit matériel doit être précisée étant entendu que des vérifications pourront être faites par le Maître d'Ouvrage, en cas de besoin.

-L'autorisation de vérification des déclarations

Cette autorisation dûment signée du Directeur Général de l'entreprise ou du mandataire du groupement, devra permettre au Maître d'Ouvrage de procéder à toute vérification jugée nécessaire, pour s'assurer de l'existence et de la qualité du matériel énoncé dans le dossier de candidature et de l'exactitude des informations relatives aux références présentées auprès des Maîtres d'Ouvrage concernés.

7. Critères d'évaluation

Après réception des offres, il sera procédé à leur évaluation au vu des critères suivants :

-Critères éliminatoires

- Dossier administratif incomplet ;
- Note technique inférieure à 70/100 ;
- Fausse déclaration.

- Critères essentiels

- Personnel (sur 50 points) ;
- Les références du candidat (sur 20 points) ;
- Moyens logistique, financier et matériel (sur 30 points).

Seuls les candidats qui auront totalisé, à l'issue de l'évaluation, une note technique au moins égale à soixante-dix (70) points sur cent (100), seront retenus. Le Maître d'Ouvrage se réserve le droit de ne pas retenir les entreprises qui, dans un contrat en cours avec le MINTP, auront reçu une notification d'une mise en demeure, d'un constat de carence ou d'une résiliation.

Les résultats du présent Appel à Manifestation d'Intérêt seront publiés avant le lancement de l'Appel d'Offres National Restreint y relatif conformément à l'article 76 alinéa 7 du Code des Marchés Publics.

NB : Tout dossier comportant des fausses déclarations sera purement et simplement rejeté par la sous-commission compétente à tout moment pendant la procédure.

8. Renseignements Complémentaires

Les renseignements complémentaires sur le présent Avis de Sollicitation à Manifestation d'Intérêt peuvent être obtenus tous les jours et heures ouvrables au Ministère des Travaux Publics, Direction des Contrats du Ministère des Travaux Publics à Yaoundé, située au 2ème étage du nouveau bâtiment R+3 abritant certains Services Centraux du Ministère des Travaux Publics, Tel. : 222 22 92 34, Logée dans l'enceinte de la Délégation Régionale des Travaux Publics du Centre, Porte 206.

9. Evaluation et publication des résultats

Les entreprises retenus à l'issue de cette évaluation seront consultés dans le cadre de l'Appel d'Offres National Restreint pour la mise en place d'un outil automatisé pour la gestion intégrée du système d'informations statistiques et de la chaîne de planification, de programmation, de budgétisation et de suivi au MINTP, conformément au Code des Marchés Publics.

YAOUNDE le 22 Mai 2020

Le MINISTRE

NGANOU DJOUMESSI Emmanuel

PUBLICITÉ

Service e-JDM JDM Electronique



Abonnez vous à ce Service et recevez au quotidien, dans votre boîte mail, un JDM personnalisé.

Service e-CNE CNE Electronique



Abonnez vous à ce Service et obtenez votre CNE en ligne par paiement Mobile Money.

Personne Morale

Société :

Secteur d'activité :

Représentant

ou

Point Focal

Civilité : ☐ Mme ☐ Mr

Nom :

Prénom :

Fonction :

Tél. (*) : E-mail (*) :

Personne Physique

Civilité : ☐ Mme ☐ Mr

Nom :

Prénom :

Profession :

Tél. (*) : E-mail (*) :

Localisation

Pays : Ville :

Adresse (**) : B.P. :

Tél. (*) : Fax :

E-mail (*) :

Site web :

Option d'Abonnement

- | | |
|--------------------------------------|-----------------|
| ☐ Annuel | 49.000 FCFA TTC |
| ☐ Semestriel | 25.000 FCFA TTC |
| ☐ Trimestriel | 15.000 FCFA TTC |
| ☐ Mensuel | 10.000 FCFA TTC |

Moyen de paiement

Par virement ou versement dans les comptes ci-dessous :

BICEC : Compte n° 97568660005/16
Banque Atlantique : Compte n° 9510173000510
SCB-Cameroun : Compte n° 9000019311691
EXPRESS UNION : Compte n° 1190008943026
CCEC-SA : Compte n° 100-017265-314-30

Le service est activé dès réception à l'adresse billing@armp.cm, d'une copie du reçu de paiement de frais d'abonnement.

Tout paiement sera automatiquement précédé par une facture.

Pour toute assistance, veuillez nous envoyer un courriel à l'adresse support@armp.cm

(*) séparez les données multiples par les virgules.

(**) quartier, rue, etc....

LE JOURNAL DES MARCHÉS PUBLICS ELECTRONIQUE (e-JDM)



Contenu Riche

- Avis d'appel d'offres lancés
- Attributions effectuées
- Communiqués publiés

Cibles Variées

- Opérateurs économiques
- Investisseurs
- Partenaires Techniques et Financiers
- Administrations publiques et municipales

Exploitation Conviviale

- Recherche multicritères
- Personnalisation de votre JDM
- Accès et consultation faciles sur
Smartphone/ Tablette / PC

Personnalisable par les Abonnés

- Selon votre secteur d'activité
- Selon votre région d'intérêt et d'attrait
- Selon votre surface financière



www.armac.com



e-JDM, L'information accessible, l'information crédible, l'information utile...
La meilleure information sur les Marchés Publics !

CONTACTS AGENCE

CONTACTS PROJET



✉ 6604 Yaoundé - Cameroun
☎ 222 20 18 03 / 222 20 00 08 / 222 20 00 09
📠 222 20 60 43 / 222 20 33 26
✉ infos@armac.com 🌐 www.armac.com

☎ 222 20 49 17
🌐 Internet : pridesoft.armac.com
✉ Email : pridesoft@armac.com